

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE
LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE À MONTRÉAL: LE CAS DES
EXPERIMENTATIONS FAVORISÉES PAR PAROLE D'EXCLUES DANS DEUX
QUARTIERS DE MONTRÉAL-NORD

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

PAR
DARIO EMILIO ENRIQUEZ SANTIBANEZ

NOVEMBRE 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Cette thèse a constitué une partie importante de notre démarche personnelle et professionnelle à l'UQÀM. De cette belle aventure académique, nous retirons le plaisir de nous être laissé guider par un sujet qui renforce nos liens avec notre pays d'accueil et avec la ville de Montréal, notre nouveau « chez nous » depuis que notre famille a décidé d'y immigrer.

Bien qu'une thèse soit un travail essentiellement personnel, de nombreuses personnes ont influencé notre travail par leurs idées ou leurs remarques. Notre travail a été le fruit de nombreuses collaborations sans lesquelles il n'aurait pas pris la même direction. Plusieurs de ces collaborations ont eu lieu au sein du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), où nous avons trouvé un encadrement fécond et un espace permettant des échanges enrichissants avec des professeurs et étudiants. Malgré tous les hauts et les bas, cette recherche restera toujours dans notre esprit comme étant une expérience stimulante.

La première personne que nous tenons à remercier est Juan-Luis Klein, directeur de cette thèse, sans qui notre travail n'aurait pas pu prendre sa forme finale. À partir de données abondantes, mais peu ciblées et d'idées plutôt diffuses, il a fait preuve de patience, de dévouement et d'excellence pour les traduire en un projet cohérent. Nous le remercions pour la confiance et pour l'appui financier dérivé de divers projets de recherche financés par le Fonds de recherche du Québec Société et culture (FRQSC), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et la Commission européenne, où nous avons été intégrés. Merci à Juan-Luis pour son intérêt et son soutien, sa grande disponibilité et ses nombreux conseils durant la rédaction de cette thèse.

Nous remercions aussi très vivement tous nos professeurs et professeures de l'UQÀM et de l'INRS, spécialement Jean-Marc Fontan, Richard Morin, Winnie Frohn, Annick Germain, Hélène Bélanger et Philippe Apparicio, qui ont été une source d'inspiration pour notre démarche académique au Québec.

Au terme de ce parcours, je remercie enfin celles et ceux qui me sont chers et que j'ai quelque peu délaissés pour achever cette thèse. Leurs attentions et encouragements m'ont accompagnée tout au long de ces années. Je suis redevable à mon épouse Alicia, pour son soutien moral et matériel et sa confiance indéfectible dans mes choix. Aussi, j'ai une pensée toute particulière pour mes enfants Emilio, Andrea et Francisco, qui ont toléré le temps passé à la recherche au lieu du temps que j'aurais pu consacrer à la famille.

Enfin, à l'heure de terminer cette thèse, merci aux personnes qui ont contribué à bien réaliser le travail empirique au sein de l'organisme Parole d'excluEs et de l'Accorderie de Montréal Nord, ainsi qu'aux répondants qui ont participé à nos entrevues.

En terminant, une mention spéciale est due à Patrice Rodriguez. J'aimerais rendre un hommage posthume à monsieur Rodriguez, fondateur et coordonnateur de Parole d'excluEs, décédé il y a quelques mois à la suite d'une longue lutte contre une pénible maladie. Il fut un leader engagé qui a ouvert de nouvelles voies dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Son parcours de vie a été pour moi inspirant et exemplaire. À bientôt mon cher Patrice.

TABLE DE MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xi
RÉSUMÉ.....	xiii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ACTION COMMUNAUTAIRE : ÉLÉMENTS D'UNE PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Introduction	5
1.2 L'insécurité alimentaire en milieu urbain.....	7
1.2.1 Le contexte de l'insécurité alimentaire : définitions de base	8
1.2.2 Une approche économique et systémique de l'alimentaire	9
1.2.3 Les ressources alimentaires et les dynamiques urbaines	11
1.2.4 La désertification alimentaire.....	14
1.3 La lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté urbaine	18
1.3.1 La nouvelle pauvreté.....	18
1.3.2 L'exclusion	20
1.3.3 La pauvreté, l'exclusion et les quartiers urbains	21
1.4 L'économie sociale : un tremplin pour la lutte contre l'insécurité alimentaire	23
1.4.1 L'action communautaire dans le cadre d'une économie hybride	26
1.4.2 L'action communautaire et la lutte contre la pauvreté au Québec	29
1.4.3 Les risques de ne miser que sur l'économie sociale	31
1.5 Le Système alimentaire au Québec	33
1.5.1 Les ressources alimentaires disponibles	35

1.5.2 La distribution spatiale de ressources alimentaires	36
1.5.3 La désertification alimentaire.....	38
1.5.4 Un portrait sommaire de l'offre alimentaire en économie sociale à Montréal	38
1.6 Quelques exemples d'initiatives de base communautaire de lutte contre l'insécurité alimentaire.....	44
1.7 Conclusion du chapitre 1	53
CHAPITRE II	
APPROCHE CONCEPTUELLE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	55
2.1 Introduction	55
2.2 Les méta concepts : l'insécurité alimentaire, la nouvelle pauvreté et l'économie sociale.....	56
2.2.1 L'insécurité alimentaire.....	57
2.2.2 La nouvelle pauvreté.....	59
2.2.3 L'économie sociale	60
2.3 Le cadre opérationnel d'analyse : le développement par l'initiative locale	65
2.3.1 L'initiative locale	67
2.3.2 L'action collective et les mouvements sociaux	68
2.3.3 La mobilisation de ressources	69
2.3.4 Le leadership partagé.....	69
2.3.5 La conscience territoriale	70
2.3.6 <i>L'empowerment</i>	70
2.4 La démarche méthodologique.....	70
2.4.1 L'étude de cas.....	71
2.4.2 Les objectifs et les questions de recherche	73
2.4.3 Les hypothèses de la recherche	74
2.4.4 Le cas d'étude : Parole d'excluEs et l'intervention alimentaire à Montréal- Nord.....	75
2.4.5 Les variables et les indicateurs.....	77

2.4.6 Les sources de données.....	83
2.4.7 Les informateurs clés.....	84
2.4.8 L'observation participante.....	85
2.5 Le certificat d'éthique et le formulaire de consentement	88
2.6 Conclusion du chapitre 2	88
CHAPITRE III	
LA DÉSERTIFICATION ALIMENTAIRE À MONTRÉAL-NORD	90
3.1 Introduction	90
3.2 Le terrain d'étude.....	91
3.2.1 La géographie de la désertification alimentaire à Montréal.....	92
3.2.2 Le choix du terrain.....	95
3.3 Les facteurs de l'insécurité alimentaire.....	97
3.4 Portrait de Montréal-Nord selon les facteurs de l'insécurité alimentaire.....	98
3.5 Les ressources alimentaires à Montréal-Nord	105
3.6 Conclusion du chapitre 3	109
CHAPITRE IV	
PAROLE D'EXCLUES ET SON MODÈLE D'ACTION.....	111
4.1 Introduction	111
4.2 La création de Parole d'excluEs et le rôle pionnier de Patrice Rodriguez	112
4.3 Les alliés et partenaires de Parole d'excluEs	116
4.3.1 La Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM).....	116
4.3.2 L'Accorderie.....	120
4.3.3 L'Incubateur universitaire Parole d'excluEs (IUPE).....	127
4.3.4 Le comité promoteur et le regroupement citoyen.....	130
4.4 Les interventions dans la zone de l'Îlot Pelletier	132
4.5 La participation citoyenne, l'apprentissage collectif et le changement culturel.	135
4.6 Conclusion du chapitre 4.....	136

CHAPITRE V

LA LUTTE CITOYENNE CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE À MONTRÉAL-NORD : DU GROUPE D'ACHATS AU SYSTÈME ALIMENTAIRE POUR TOUS	138
5.1 Introduction	138
5.2 L'intervention alimentaire de Parole d'excluEs sur le territoire de l'Îlot Pelletier	140
5.3 Les initiatives alimentaires dans le secteur de l'Îlot Pelletier	142
5.4 Le groupe d'achats	144
5.5 Élargissement des activités au-delà de l'Îlot Pelletier.....	152
5.5.1 Regroupement d'organismes à Montréal-Nord.....	153
5.5.2 Le premier rendez-vous alimentaire de Montréal-Nord	154
5.5.3 Le projet de la coopérative alimentaire.....	155
5.5.4 Conception d'un système alimentaire pour tous	156
5.6 La Coopérative de solidarité de distribution alimentaire « Panier futé » et le carrefour alimentaire.....	160
5.6.1 La gouvernance de la Coopérative « Panier Futé ».....	161
5.6.2 La mise en opération de la Coopérative « Panier Futé »	164
5.6.3 Le carrefour alimentaire pour tous	167
5.7 Le modèle de l'initiative locale et le système alimentaire pour tous.....	169
5.8 Conclusion du chapitre 5.....	170

CHAPITRE VI

CONCLUSION GÉNÉRALE	174
6.1 L'intervention alimentaire de Parole d'excluEs selon le modèle de développement par l'initiative locale	175
6.2 Caractérisation de l'initiative alimentaire de Parole d'excluEs.....	176
6.3 Le développement d'une culture entrepreneuriale sociale et solidaire	177
6.4 Une vision globale de l'inclusion sociale dans le contexte de Montréal-Nord ..	178
6.5 La validation de nos hypothèses de recherche.....	179

6.6 Les risques de miser sur l'économie sociale et solidaire	181
6.7 Les limites de notre recherche	181
ANEXO A	
GUIDE D'ENTRETIEN	184
ANEXO B	
LETTRE D'INFORMATION SUR LA THÈSE DE DOCTORAT	189
ANEXO C	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	192
BIBLIOGRAPHIE.....	197

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Les trois économies et leurs logiques.....	28
1.2 Commerces de détail alimentaire québécois – Market share 2012-2016 ...	35
1.3 Ressources alimentaires à Montréal et à Montréal-Nord	37
1.4 Distribution spatiale des initiatives d'implication et de charité	41
1.5 Caractérisation comparée des sept cas d'initiatives alimentaires pour contrer la désertification alimentaire	52
2.1 Répartition des établissements par secteur d'activité	64
2.2 Nombre d'établissements par tranche de 10 000 habitants	64
2.3 Le modèle du développement par l'initiative locale	67
3.1 Carte de la désertification alimentaire de l'Île de Montréal	91
3.2 Caractérisation de Secteurs de recensement à Montréal-Nord	102
3.3 Caractérisation comparée Montréal vs Montréal-Nord et secteurs de recensement étudiés	103
3.4 Évolution de l'indice de défavorisation à Montréal-Nord 2001-2011	104
3.5 Déserts alimentaires sur le territoire de Montréal-Nord	106
3.6 Toutes les ressources alimentaires à Montréal-Nord	107
4.1 Démarche de Parole d'excluEs	132
5.1 Les tâches du groupe d'achats	151
5.2 La coopérative de solidarité de distribution alimentaire	159
5.3 Structure de gouvernance de la Coopérative « Panier Futé ».....	163
6.1 Caractérisation de l'initiative alimentaire de Parole d'excluEs	177

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1.1	Liens entre le marché et l'économie sociale et solidaire	28
1.2	Les initiatives selon l'implication citoyenne et l'orientation caritative ...	40
2.1	Le cadre opérationnel	79
2.2	Informateurs clés et sujets traités	87
3.1	Les déserts alimentaires sur l'Île de Montréal	94
3.2	Profil socio-économique des deux zones ciblées :2006, 2011 et 2016 ...	96
3.3	Facteurs de l'insécurité alimentaire et variables statistiques considérées	98
3.4	Profil sociodémographique de Montréal-Nord 2006-2011-2016	100
3.5	Ressources alimentaires solidaires à Montréal-Nord	109
4.1	Acteurs du modèle d'action de mobilisation citoyenne par le logement communautaire	131
5.1	Les économies produites par l'achat direct chez les grossistes	147
5.2	Fichier électronique de la commande du groupe d'achats	149
5.3	Les épargnes dans les trois commandés du groupe d'achat	150
5.4	Une commande pour un point de chute de 5 membres	166
5.5	Les rendez-vous alimentaires de Montréal-Nord 2013-2017	172

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AMPQ	Association de marchés publics du Québec
ARIH	Association des résidents de l'Île de Hull
ARUC	Alliance de recherche universités-communautés
CERPE	Comité d'éthique de la recherche pour étudiants
CLE	Centre local d'emploi
CPE	Centre de la petite enfance
CRÉ	Conférence régionale des élus de Montréal
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales
CSSA	Comité de suivi en sécurité alimentaire
DSP	Direction de santé publique
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FRQSC	Fonds de recherche du Québec Société et culture
IDH	Indice du développement humain
INRS	Institute national de la recherche scientifique
IUPE	Incubateur universitaire Parole d'excluEs
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
ONU	Organisation des Nations unies
PME	Petites et moyennes entreprises

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSFC	<i>Park Slop Food Cooperative</i> Coopérative alimentaire <i>Park Slope</i> (New York)
RACINE	Rassemblement des citoyens du nord-est
RCIP	Regroupement Citoyen de l'Îlot Pelletier
REVE	Réseau d'entraide vers l'emploi
RQVVS	Réseau québécois de Villes et Villages en santé
SAM	Système alimentaire montréalaise
SHAPEM	Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal
SHDM	Société d'habitation et de développement de Montréal
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Cette thèse porte sur le rôle que jouent les organismes rattachés à l'économie sociale et à l'action communautaire dans la lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal. Nous ciblons en particulier les initiatives développées par l'organisme Parole d'excluEs dans l'arrondissement de Montréal-Nord. La thèse montre que ce type d'initiatives mobilise toutes sortes de ressources à travers d'actions souvent concertées avec la participation de diverses organisations locales concernées par la pauvreté et l'exclusion. Les initiatives locales basées sur l'économie sociale pourraient ainsi devenir la clé d'une approche alternative visant à construire et à mettre en œuvre un système d'alimentation pour tous et, ainsi, à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Nous avons choisi la méthodologie de l'étude de cas pour étudier en profondeur les actions menées dans deux zones de l'arrondissement de Montréal-Nord, soit les quartiers Pelletier et Lapierre, où l'organisme Parole d'excluEs intervient avec la collaboration de plusieurs partenaires. Compte tenu de l'identification des problèmes d'insécurité alimentaire et de la situation de « désertification alimentaire » affectant ces deux quartiers, l'organisme a lancé diverses initiatives, notamment le groupe d'achats de l'Accorderie de Montréal-Nord et la coopérative de distribution alimentaire « Panier Futé ».

Les résultats obtenus concernant les initiatives de lutte contre l'insécurité alimentaire sont mis en relation avec l'implication citoyenne, laquelle a été la base d'une approche qui va largement au-delà du dépannage alimentaire et de l'action caritative pratiqués par plusieurs acteurs qui interviennent dans ce domaine. La thèse montre que le processus mis en œuvre par Parole d'excluEs est jalonné par plusieurs expérimentations et innovations sociales.

Mots clés : Insécurité alimentaire, Économie sociale, Innovation sociale, Implication citoyenne, Initiative locale, Montréal, Montréal-Nord, Parole d'excluEs

INTRODUCTION

L'insécurité alimentaire est une réalité qui affecte plusieurs espaces en milieu urbain. Notre recherche portera sur la présence de cette réalité dans des quartiers vulnérables à Montréal, réalité qui, pour nous, est une conséquence de la logique qui commande le système alimentaire urbain et qui est déterminée par le marché. Notre intérêt cible les actions prises par les acteurs sociaux afin de faire face à cette réalité complexe, notamment les organismes de l'économie sociale et solidaire, avec la participation de citoyens impliqués et organisés. Ce qui nous intéresse est le problème de la pauvreté urbaine et particulièrement le rôle que jouent les organismes de l'économie sociale dans la dynamique de lutte contre la pauvreté à Montréal. Ainsi, nous avons cru nécessaire de réaliser au départ un portrait du système alimentaire urbain au Québec, notamment sur le territoire de la ville de Montréal. Ce portrait donne à voir les différents organismes du secteur alimentaire. Après avoir établi ce contexte, nous avons ciblé les organismes de l'économie sociale impliqués dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

À partir des études concernant la pauvreté urbaine et les activités déployées par les organismes d'entraide, il est possible de révéler l'existence d'un univers parallèle qui intervient dans le champ de l'alimentaire et qui est ancré dans l'économie sociale. Au sein de ce monde, des propositions alternatives émergent, lesquelles visent le changement des principes de base de la distribution et la localisation des ressources alimentaires.

Les questions de recherche de notre étude visent à explorer les réponses communautaires au problème de l'insécurité alimentaire dans le contexte de la lutte

contre la pauvreté et l'exclusion. En nous penchant sur les stratégies et les actions en cette matière en cours à Montréal, nous visons l'observation de l'implication citoyenne dans la mise en œuvre de projets alimentaires qui proposent une alternative à la distribution alimentaire commandée par la logique du marché, des interventions qui cherchent à aller plus loin que le simple dépannage.

Notre hypothèse principale de recherche concerne l'importance de considérer les besoins des citoyens afin de proposer des réponses communautaires efficaces et durables au problème de l'insécurité alimentaire. Dans la même ligne, nos hypothèses secondaires signalent l'importance de la participation citoyenne active dans la formulation des solutions et leur mise en pratique. Nous postulons que demeurer des bénéficiaires passifs n'est pas une option.

Le phénomène de la pauvreté urbaine dans les pays du Nord peut sembler un peu éloigné des « vrais » problèmes de pauvreté qui affectent une large part de notre planète, notamment dans les pays du Sud. Cependant, la pauvreté existe là où le reste du monde voit des places pleines de richesse et d'opulence. La pauvreté, soit dans les pays dits « riches », soit dans les pays dits « pauvres », est un problème humain majeur qui exige une meilleure compréhension scientifique. Il s'agit de participer à l'élaboration de stratégies et à la prise de décisions qui infléchissent les tendances qui mènent à la pauvreté en général et à l'insécurité alimentaire en particulier. Nous aspirons à contribuer à ce processus en combinant les savoirs établis dans le domaine de la sécurité alimentaire et nos propres expériences d'immigrant « récemment » arrivé.

Notre thèse est divisée en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous présentons l'état des connaissances sur la sécurité alimentaire dans le contexte de l'économie sociale et solidaire. Nous ajoutons aussi une présentation sommaire du système alimentaire au Québec et quelques exemples d'initiatives communautaires de lutte

contre l'insécurité alimentaire. Dans le deuxième chapitre, nous présentons le cadre conceptuel et la démarche méthodologique mobilisés dans notre recherche. Nous verrons que si l'insécurité alimentaire se trouve souvent associée à l'insuffisance de revenus, il s'agit d'un phénomène complexe causé par la combinaison de plusieurs facteurs. L'utilisation du modèle de développement par l'initiative locale (Klein, 2014) sera l'outil permettant d'étudier la lutte à l'insécurité alimentaire dans un contexte de développement local.

Dans le troisième chapitre, le premier de la recherche empirique, l'analyse de la situation de la ville de Montréal nous permettra de montrer qu'il y a une sorte de « désertification alimentaire » dans plusieurs territoires, désertification qui affecte davantage les plus démunis. En même temps, nous montrerons l'existence de plusieurs interventions dans le champ de l'alimentation visant à répondre à leurs besoins. Ces interventions se rattachent à des initiatives communautaires ou d'économie sociale visant à réduire les effets de la désertification alimentaire et à y apporter une réponse. C'est ce type d'initiatives qui nous intéresse. La description du problème alimentaire à Montréal-Nord nous permettra de placer un cadre territorial pour l'analyse de ces initiatives. Dans le quatrième chapitre nous montrerons les résultats de la recherche empirique sur l'expérience de Parole d'excluEs et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Montréal-Nord. Les initiatives alimentaires de Parole d'excluEs dans le contexte de son intervention sur deux zones de Montréal-Nord, seront le sujet du chapitre V. Parmi les initiatives communautaires développées, nous nous pencherons sur un groupe d'achats et sur la coopérative alimentaire « Panier Futé » en tant que projets d'économie sociale. Ces projets constituent des expressions tangibles de la participation citoyenne et de l'*empowerment* stimulés par le cycle du développement par l'initiative locale dans un contexte territorial marqué par la pauvreté et l'exclusion.

La conclusion nous permettra de rappeler les acquis de la recherche réalisée. Nous reviendrons sur une vision globale et inclusive qui s'est développée dans le contexte de Montréal-Nord portée par Parole d'excluEs et un ensemble d'organismes de cet arrondissement. Cette vision est le résultat de l'évolution de l'intervention du collectif étudié, Parole d'excluEs, depuis la formation du groupe d'achats en 2010 jusqu'à la fondation de la coopérative solidaire de distribution « Panier Futé » en 2014, l'ouverture du carrefour alimentaire en 2016 et la conception du « système alimentaire pour tous », une stratégie élaborée pour orienter les efforts et les interventions alternatives dans le domaine alimentaire à Montréal-Nord.

CHAPITRE I

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ACTION COMMUNAUTAIRE : ÉLÉMENTS D'UNE PROBLÉMATIQUE

1.1 Introduction

La répartition inégale des ressources alimentaires dans un territoire est une réalité qui affecte plusieurs espaces en milieu urbain. La logique de marché qui commande le système alimentaire urbain peut sembler efficace si on la regarde à l'échelle macro, mais elle peut s'avérer très inéquitable si on la regarde à l'échelle micro, notamment dans les quartiers où se concentre la pauvreté. Dans ces quartiers, la manifestation la plus fréquente de ce problème urbain est l'absence de points de vente de produits alimentaires appropriés aux besoins des résidents qui ont de faibles ressources. Cette absence est motivée d'ailleurs par les bas revenus de ceux-ci et par le faible intérêt qu'ils représentent pour les principaux distributeurs et commerces alimentaires privés.

Tout d'abord, identifions deux facteurs qui provoquent la présence du phénomène de l'insécurité alimentaire dans des territoires précis. Le premier facteur concerne l'existence de zones « mal desservies » par des ressources alimentaires. Dans le contexte de notre recherche, les espaces qui ne se trouvent pas desservis convenablement par des commerces alimentaires représentent des déserts alimentaires réels ou potentiels. Le deuxième facteur de l'insécurité alimentaire concerne la concentration dans certains territoires d'une importante proportion de

personnes à faible revenu qui ont des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires. Ainsi, nous aborderons l'insécurité alimentaire comme le produit de la conjonction dans un territoire d'une desserte alimentaire insuffisante et d'une forte concentration de personnes à faible revenu susceptibles de ressentir fortement cette pénurie de ressources alimentaires. Certes, d'autres facteurs jouent dans la façon dont l'insécurité alimentaire est ressentie par ces personnes, tels que leur âge, les caractéristiques de leur ménage (personnes vivant seules par exemple), leur niveau de motorisation, leur origine ethnique et leur style de vie. Ces facteurs ne sont pas nécessairement liés aux faibles revenus, mais ils accentuent les effets des faibles revenus en ce qui concerne la capacité de certains groupes de personnes à se procurer la nourriture qui leur est nécessaire.

Afin de présenter la problématique de notre recherche sur les réponses communautaires pour faire face aux défis posés par l'insécurité alimentaire dans le contexte territorial de la dynamique urbaine de la ville de Montréal, nous aborderons en premier lieu le thème de l'insécurité alimentaire à partir de la recension des écrits des principaux auteurs s'y étant référés de façon directe ou indirecte. En deuxième lieu nous nous référerons à certains problèmes qui ont une incidence sur les enjeux alimentaires, soit notamment la pauvreté et l'exclusion. En troisième lieu nous aborderons l'économie sociale et l'action communautaire comme étant des tremplins possibles pour la lutte contre l'insécurité alimentaire. En quatrième lieu nous présenterons plus en détail le système alimentaire au Québec indiquant surtout la faible place que les initiatives communautaires ont dans ce système. En cinquième lieu nous montrerons quelques exemples d'initiatives alimentaires de lutte contre l'insécurité alimentaire au niveau international en nous référant en particulier à l'interaction des acteurs communautaires avec l'acteur public et l'acteur privé.

1.2 L'insécurité alimentaire en milieu urbain

L'insécurité alimentaire a toujours existé dans les villes, mais elle prend une allure particulière dans le contexte des changements socioéconomiques dans lequel s'inscrivent les villes depuis la fin du XX^e siècle. L'obstination des êtres humains à se rassembler dans les villes malgré tous les problèmes liés aux enjeux urbains, c'est une tendance historique (Polèse, 2005), confirmée et renforcée par la mondialisation (Glaeser, 2011). Ainsi, les villes deviennent les espaces où prennent place les changements les plus notables sur la façon d'agir de la société, dans le contexte du déclin des capacités des États-nations et de la montée de villes mondiales organisées en réseau (Sassen, 2009). Si la métropolisation qui en résulte conduit à de nouvelles formes de production de la richesse, elle met aussi en place des mécanismes qui amènent à la précarisation de groupes importants de la société (Giarini et Liedtke, 2006; Wacquant, 2006). Cette précarisation est un facteur de fragmentation spatiale et urbaine (Castel, 2008).

Dans un contexte de globalisation où les villes et métropoles exercent une forte hégémonie et où leur population s'accroît, un enjeu primordial est celui de l'alimentation de leurs résidents. Un système complexe et très dynamique est requis pour assurer la distribution quotidienne d'aliments à une grande population. Dans le cadre du système alimentaire contemporain, caractérisé par la dominance de produits de masse standardisés, par des prix en baisse, par une tendance forte au gaspillage, par l'homogénéisation alimentaire et par la disparition progressive de diètes locales (Rastoin, 2010), le concept d'insécurité alimentaire fait référence aux problèmes à l'égard de certains territoires et groupes de la population pour être bien desservis par le système de distribution de denrées alimentaires.

1.2.1 Le contexte de l'insécurité alimentaire : définitions de base

Dès 1976, l'Organisation des Nations Unies a identifié la suppression de la faim comme un objectif prioritaire et le droit à une alimentation suffisante fut inséré dans la Charte des droits de l'homme. En 1996, la « Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale »¹ réaffirme le droit de chaque être humain d'avoir accès à une nourriture saine et nutritive. Parmi les huit objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés par l'ONU en 2000, le premier est celui de « Réduire l'extrême pauvreté et la faim ». Après plusieurs adaptations pendant la première décennie du XXI^e siècle, une nouvelle définition de la sécurité alimentaire a été consolidée par la FAO en 2012:

La sécurité alimentaire et nutritionnelle existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture saine, dont la quantité consommée et la qualité sont suffisantes pour satisfaire les besoins énergétiques et les préférences alimentaires des personnes, et dont les bienfaits sont renforcés par un environnement dans lequel l'assainissement, les services de santé et les pratiques de soins sont adéquats, le tout permettant une vie saine et active (FAO, 2012)

Cependant, la définition de l'ONU est insuffisante pour nos objectifs, parce qu'elle s'applique à l'échelle de la planète et parce qu'elle cible davantage la situation dans les pays présentant les indices de développement humain les plus faibles. Notre recherche aborde la problématique alimentaire à une autre échelle et dans une ville située dans un pays considéré comme riche. Donc, nous utiliserons plutôt une définition qui cible le territoire, les barrières d'accès aux ressources alimentaires et qui nous paraît plus appropriée à l'étude des enjeux urbains qui nous intéressent particulièrement :

¹ <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm>

Un territoire donné est touché par l'insécurité alimentaire lorsqu'une partie significative de sa population est affectée par des barrières physiques, sociales et/ou économiques pour accéder à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, en tout temps et en toute dignité. L'insécurité alimentaire est amplifiée également par le manque d'information simple et fiable sur l'alimentation pour pouvoir faire des choix éclairés²

L'alimentation est devenue une préoccupation centrale pour l'être humain. Les moments critiques de violence politique, d'instabilité sociale et de contestation du pouvoir ont presque toujours été liés ou amplifiés par des revendications qui s'orientent vers la lutte pour l'alimentation, pour l'accès à la nourriture (Mulet, 2012). Le terme « sécurité alimentaire » a donné lieu à des perspectives stratégiques et normatives destinées à inspirer des actions collectives, telles que la justice alimentaire et la démocratie alimentaire (Paddeu, 2012; Freudenberg *et al.*, 2011; Bedore, 2010). Ces actions collectives interpellent le système alimentaire à l'œuvre dans les sociétés et dans les villes.

1.2.2 Une approche économique et systémique de l'alimentaire

Le système alimentaire est « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994, cité par Rastoin et Gherzi, 2010, p. 3). Selon Reardon et Timmer (2012, p. 225), le système alimentaire comprend tous les éléments qui interviennent dans le processus de production d'aliments, ce qui inclut les fermes, les usines de transformation, les grandes chaînes de distribution, les détaillants et les consommateurs. Or, le concept d'insécurité alimentaire évoque l'incapacité de ce système pour assurer une alimentation convenable à l'ensemble de la population, situation qui est surtout

² Définition inspirée en : FAO, 2012; Cummins et Macintyre, 2002; Reisig et Hobbiss, 2000; Eckert et Shetty, 2011; Sparks, Banie et Leete, 2009

présente dans les villes des pays considérés comme pauvres, mais qui, paradoxalement, affecte aussi celles des pays dits riches.

L'efficacité des systèmes alimentaires dépend de divers éléments fonctionnels, telles que la production d'aliments, leur transformation, leur distribution, la consommation et l'élimination de déchets. Cependant, le fait que toutes ces fonctions soient accomplies convenablement d'un point de vue systémique ne suffit pas à garantir une sécurité alimentaire pour tous. Concernant le milieu urbain, plusieurs espaces des villes ne sont pas bien desservis par le système de distribution alimentaire. Les faibles revenus, les contraintes socioculturelles, et même des caractéristiques limitatives chez certains groupes vulnérables de la population, ont un effet sur la capacité de se procurer des aliments (Rastoin et Gherzi, 2010; Bertrand *et al.*, 2012). Des difficultés d'accès physique, économique et social à une nourriture suffisante, nutritive, et saine existent même si le système alimentaire est efficace sur le plan économique. Cette situation est à l'origine de ce que certains auteurs ont désigné comme « désertification alimentaire », qui frappe surtout les quartiers centraux dévitalisés des grandes métropoles (Cummins et Macintyre, 2002; Reisig et Hobbiss, 2000; Eckert et Shetty, 2011; Sparks, Banie et Leete, 2009; Ver-Ploeg, 2010; Bedore, 2013).

Un concept intéressant dans la perspective de la sécurité alimentaire, celui de *Hunger-proof cities* (villes à l'épreuve de la faim), a été proposé par Koc *et al.* (1999) dans la logique d'un système alimentaire urbain durable. Pour cela, en ajout au système de distribution alimentaire de marché, les auteurs font appel à un système alimentaire pluriel qui englobe la collaboration rurale-urbaine, l'agriculture urbaine, la mise en place de ressources d'urgence comme les banques d'aliments et le dépannage des plus démunis, ainsi que l'importance de l'action locale destinée à remédier aux facteurs qui limitent la sécurité alimentaire. Ainsi, face à l'incapacité du marché pour assurer un fonctionnement équitable du système alimentaire et aux

problèmes posés par la désertification alimentaire de certains quartiers, Koc *et al.* (1999, p. 5-6) proposent la mise en place de systèmes « alternatifs » de nature hybride. Dans ce type de systèmes, selon Rastoin et Gherzi (2010, p. 531-538), ce qui devrait primer est la proximité, la participation, les filières courtes, la gestion communautaire et l'entrepreneuriat social et collectif.

1.2.3 Les ressources alimentaires et les dynamiques urbaines

La dynamique de croissance urbaine a un impact direct sur la localisation de commerces et sur la désertification alimentaire à cause du déplacement des commerces vers des zones de plus en plus éloignées de celles où habitent les plus démunis. L'étalement urbain provoque même la division « planifiée » des nouvelles zones résidentielles et commerciales dans les espaces de banlieue ou périurbains.

Le style de vie dit « moderne » a généralisé la périurbanisation caractérisée par la bimotorisation des ménages, un fort taux d'activité des femmes (sur le marché du travail), une grande mobilité, un fort pouvoir d'achat et des maisons individuelles (Desse, 1999). Ceci contraste avec la réalité de certains quartiers dévitalisés où les ménages ont une faible bimotorisation et parfois ne disposent pas de voiture, les coûts de déplacements sont élevés, les revenus sont bas, le pourcentage de monoparentalité féminine est fort, la population est surtout locataire et où l'on trouve une forte densité de la population qui provient surtout d'immigration récente. Ainsi, ce n'est pas étonnant que dans les premiers espaces les ressources alimentaires soient accessibles à cause de la grande mobilité de la population et que dans le deuxième cas, la difficulté pour accéder aux ressources alimentaires de proximité soit la norme.

De plus, il y a le déclin démographique de la population de classe moyenne et l'émigration des ménages à revenus élevés vers les banlieues, pendant que les plus

démunis restent dans les quartiers en voie d'appauvrissement (Merlin, 1994; Nayga et Weinberg, 1999; Guy *et al.*, 2004).

Les ressources alimentaires dont la pénurie pourrait contribuer à l'apparition et au renforcement de l'insécurité alimentaire font partie d'une structure commerciale et d'une dynamique de localisation du commerce de détail en milieu urbain (Tannier, 2003). Ainsi, l'évolution de la structure commerciale d'une ville est fonction de l'interaction de différents types d'acteurs, tels les décideurs publics (gestion et aménagement des espaces voués au commerce), la population résidentielle (groupes de pression, pratiques de consommation, déplacements), les établissements commerciaux qui cherchent des lieux où se localiser et faire des profits et, de plus en plus, des acteurs communautaires ou de l'économie sociale qui interviennent pour soulager les problèmes qu'éprouvent les plus démunis pour se procurer une alimentation adéquate.

Les services dits de « proximité » ont changé notablement comme conséquence de la croissance urbaine et l'étalement de la ville. Les ressources alimentaires sont passées d'une localisation à proximité des résidents à une localisation dans les grands centres commerciaux, et ce même si, dans certains cas, on applique des stratégies de revitalisation des quartiers défavorisés. Il reste des couches sociales mal desservies par les ressources alimentaires parce que la revitalisation se combine à la *gentrification* de ces quartiers, ce qui provoque une augmentation des prix alimentaires et l'installation de commerces dont l'offre ne convient pas aux plus démunis. À long terme, la *gentrification* pourrait attirer des grandes surfaces ou la consolidation d'un réseau de ressources alimentaires diverses, ce qui faciliterait l'accès à toute sorte de produits même pour les personnes à faible revenu, mais elle intensifie leur situation précaire à court terme (Charmes, 2005; Rose, 2006; Lavoie et al., 2011; Recoquillon, 2014; Sullivan, 2014).

La préoccupation pour remédier aux problèmes d'insécurité alimentaire est généralisée dans le monde occidental. Citons en exemple les projets *London food strategy* à Londres, *Foodworks* à New York, *Food Initiatives* à Boston, *Food Connections* à Toronto, la *Regional food system strategy* à Vancouver, et le *Food System Assessment and Action Plan* à Calgary. Tous ces plans sont ultérieurs à 2010 ce qui montre l'actualité du problème (Pillon, 2011).

À l'échelle du Québec, nous constatons un effort constant de la part de diverses instances publiques et parapubliques pour pallier les iniquités provoquées par le système de distribution alimentaire. Depuis 2002, les directions de santé publique du Québec ont soutenu des projets alimentaires surtout dans les milieux urbains touchés par la pauvreté. Une recherche réalisée en 2006 par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) a démontré que plus de 42 % de la population se retrouvait avec un accès nul ou négligeable aux fruits et légumes frais (Bertrand *et al.*, 2013).

Les interventions de la DSP visant à améliorer l'accès aux aliments sains, sont fondées notamment sur l'idée que les comportements alimentaires sont déterminés en partie par une vaste gamme de facteurs contextuels qui influencent le comportement alimentaire, ce qu'on appelle « l'environnement » des consommateurs (Raine, 2005, p. S9). Pour sa part, la conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ), dans le cadre de son comité « Nourrir Montréal », a proposé à ses partenaires³ l'élaboration d'un plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable pour Montréal, connu par l'acronyme SAM. Finalement, le « Plan de développement d'un système alimentaire équitable et durable de la collectivité montréalaise - SAM 2025 » fut présenté publiquement le 31 mars 2014 (CRÉ, 2014).

³ Plus de 80 entités telles que des groupes communautaires, des regroupements citoyens, Équiterre, Québec en forme, des marchés publics, la Ville de Montréal, la DSP, etc., autant à l'échelle régionale que locale, ont participé à la mobilisation dans diverses sphères d'action entourant l'alimentation

1.2.4 La désertification alimentaire

Le thème de l'insécurité alimentaire a été souvent abordé à l'aide du concept de « désert alimentaire ». Le terme « désert » fut utilisé pour la première fois à l'égard de problèmes urbains par Baines (1973) dans l'expression « désert suburbain ». Cette expression décrivait le manque de services qui affectait la vie communautaire dans certains espaces. Plus tard, au début des années 1990, l'expression *Food desert* (désert alimentaire) fut utilisée en Écosse afin d'exprimer la difficulté de se procurer des produits alimentaires appropriés dans son quartier (Cummins et Macintyre, 2002).

En 1996, le *British Low Income Project Team* propose une définition formelle du terme « désert alimentaire ». Ce sont des « espaces de relative exclusion où les gens souffrent des barrières physiques et économiques pour accéder à une nourriture saine » (Reisig et Hobbiss, 2000, p. 138; notre traduction). En 2008, la *Farm Bill* des États-Unis a défini le désert alimentaire comme un territoire avec un accès limité aux aliments abordables et nutritifs, notamment des quartiers et des communautés ethniques à faibles revenus (Eckert et Shetty, 2011). D'autres définitions ajoutent le manque d'un accès spatial raisonnable aux fruits et légumes frais, aux aliments de divers groupes requis pour une diète adéquate, ou, encore, l'inaccessibilité à ces produits à cause de leurs prix trop élevés pour les plus pauvres dans la population (Sparks, Banie et Leete, 2009). Quant à nous, nous préférons parler de « désertification alimentaire » plutôt que de « désert alimentaire » afin de faire référence à un processus et non pas à une situation définitive, de la même façon que certains auteurs parlent d'appauvrissement plutôt que de pauvreté, lorsqu'ils font référence aux quartiers défavorisés (Moulaert *et al.*, 2007; Klein et Champagne, 2011)

Certains éléments clés rattachés à la notion de désertification alimentaire s'avèrent appropriés pour notre recherche. Un premier élément concerne la dimension

territoriale, c'est-à-dire que la désertification alimentaire fait toujours référence à des territoires spécifiques à l'intérieur d'une ville, où l'insécurité alimentaire est plus présente. Un deuxième élément fait référence à l'accessibilité aux aliments appropriés, laquelle dépend de facteurs physiques, économiques et culturels. Un troisième élément concerne le fait que ce sont rarement des populations entières d'un quartier qui souffrent d'insécurité alimentaire, mais plutôt des catégories de résidents qui, pour différentes raisons, ne peuvent pas se procurer les produits alimentaires disponibles dans d'autres quartiers et sont contraints aux choix existants à proximité. À partir de ces trois éléments, nous considérons que la désertification alimentaire existe dans des territoires spécifiques lorsqu'une importante proportion de ses résidents sont affectés par des obstacles (physiques, économiques et/ou sociaux) qui les empêchent d'accéder à la nourriture requise pour une alimentation adéquate et adaptée à leurs besoins.

Bien que le phénomène de « désertification alimentaire » se trouve autant dans les milieux urbains que ruraux, notre recherche cible la ville. Plusieurs études ont été produites sur ce thème dans les dernières années dans des villes de pays riches. À titre d'exemple, nous pouvons signaler les travaux de Nayga et Weinberger (1999); Morland *et al.*, (2002); Guy, Clarke et Eyre (2004); Yeh (2006); Apparicio *et al.*, (2007); Besharov *et al.* (2009); Eckert et Shetty (2011); Smoyer-Tomic (2010). En faisant une synthèse de l'ensemble des critères relevés par ces études permettant d'aborder la désertification alimentaire, nous pouvons signaler les suivants :

- L'appauvrissement de certaines couches de la population qui les place en dehors de l'objectif commercial des grandes chaînes;
- L'éloignement progressif des grandes chaînes alimentaires des quartiers défavorisés,
- La faiblesse d'un réseau de transport en commun abordable et efficace;

- La *gentrification*, qui modifie le type d'offre alimentaire et les prix des produits offerts par les commerces, excluant ainsi une partie des résidents;
- La rareté d'espaces propices aux commerces alimentaires dans les quartiers défavorisés et l'offre croissante de cette sorte d'espace dans les zones moins denses, souvent en banlieue;
- L'insécurité urbaine très présente dans les quartiers les plus dévitalisés qui découragent certains opérateurs commerciaux.

La proximité d'une ressource alimentaire de grande surface associée à une grande chaîne alimentaire est considérée par plusieurs comme un indicateur important pour déterminer la présence d'un désert alimentaire (Gallagher, 2006; Apparicio et al., 2007; Ploeg, 2010). Un magasin de cette nature donnerait la possibilité d'acheter des produits variés et à bas prix. Nous désignons ce type de ressource comme étant « d'épicerie complète ». Il faut cependant préciser que les indicateurs permettant le diagnostic de la désertification alimentaire sont loin de faire l'unanimité parmi les chercheurs. En effet, la mesure de la distance aux ressources d'épicerie complète au-delà de laquelle on parle de désertification alimentaire varie selon les auteurs. Bertrand et al, (2006, p. 10) définissent comme une proximité « tolérable » une distance de 3 km pour les individus avec une voiture. Pour le déplacement à pied, la distance tolérable varie entre 500 mètres (Bertrand et al., 2006, p. 10) et 1000 mètres (Gould et al., 2012; Larsen et Gilliland, 2008). Lorsqu'on considère le transport en commun, le temps acceptable a été établi à 10 minutes de marche vers l'autobus le plus proche (Larsen et Gilliland, 2008)⁴.

Ces études définissent la désertification alimentaire en fonction de l'accès aux ressources d'épicerie complète. Sans accès à ce type de ressources, une population défavorisée se trouverait obligée de consommer des produits offerts par de petits

⁴ Toutes ces mesures ont été établies suite à des recherches empiriques réalisées dans différentes villes nord-américaines.

magasins, voire des dépanneurs, dont la variété des produits est limitée, où leurs prix sont plus chers et la qualité est douteuse.

Cette façon d'approcher l'insécurité alimentaire dans les quartiers dévitalisés des grandes villes a été critiquée par certains auteurs. Cummins et Macintyre (2002) contestent le fait de considérer seulement les grands supermarchés comme facteur principal d'accessibilité aux ressources alimentaires. Par ailleurs, Páez *et al.*, (2010) proposent d'évaluer l'accessibilité aux ressources alimentaires selon la situation socioéconomique des personnes, au lieu de se baser uniquement sur la distance, ce qui fait intervenir la notion de pauvreté dans l'analyse de l'insécurité alimentaire. Ces chercheurs concluent qu'il y a des différences significatives parmi les diverses couches socioéconomiques en ce qui concerne le rapport à la distance, ce qui signifie que la désertification alimentaire sur un territoire ne concerne que certains groupes. Par ailleurs, même dans des quartiers où les indicateurs socioéconomiques globaux indiquent une situation qui pourrait sembler acceptable socialement, l'accès à certains aliments pourrait s'avérer difficile pour certains groupes de résidents.

La chose est donc complexe. En plus de la distance et de la condition socioéconomique, d'autres indicateurs peuvent aussi être considérés, tels que la variété de produits et marques à choisir (Apparicio *et al.*, 2007), la possibilité d'acheter un panier préétabli de produits à bas prix (Ploeg, 2010; Gallagher, 2006) et la présence ou non d'une concurrence susceptible de réduire les prix (Apparicio *et al.*, 2007). Cummins et Macintyre (2002) affirment par ailleurs que, dans des espaces sans ressources d'épicerie complète, un réseau de petits marchés et de magasins spécialisés pourrait satisfaire les consommateurs sans provoquer le manque d'accès à une nourriture saine, diversifiée et accessible, c'est-à-dire sans affecter la sécurité alimentaire.

Une approche plus large est proposée par Shaw (2003, p. 16-18), pour qui, à l'accès physique et à la condition socioéconomique (pouvoir d'achat) des résidents, il faut ajouter leur attitude mentale et culturelle. La combinaison de ces trois critères permet d'avoir une vision plus complète du phénomène. C'est cette approche que nous retiendrons parce qu'elle permet de combiner la dimension physique, qui ne relève pas que de la distance car elle inclut les barrières physiques⁵, la dimension socio-économique et la dimension culturelle, trois critères importants pour analyser l'insécurité alimentaire d'une catégorie sociale dans un contexte de pauvreté.

1.3 La lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté urbaine

Notre recherche situe l'insécurité alimentaire, et les réponses à celle-ci provenant de la société civile, dans un contexte de pauvreté urbaine et d'exclusion, notamment dans le cadre de ce qui est appelé « nouvelle pauvreté » (Laville, 2008; Castel, 2008).

1.3.1 La nouvelle pauvreté

Les travaux d'Amartya Sen (Sen, 1976, 1982, 1993, 1997; Sen et Anand, 1997) ont bien démontré que la pauvreté est multidimensionnelle et elle s'étend largement au-delà du revenu. Pour faire face à la pauvreté, cet auteur voit le besoin de développer dans la collectivité des capacités (*capabilities*) et de réaliser des actions permettant d'accroître le bien-être collectif (Sen, 2008)⁶. Parallèlement, Robert Castel a proposé le concept de « citoyenneté sociale », c'est-à-dire, l'accès à un minimum de ressources permettant d'assurer les droits indispensables (Castel, 2008, p. 135), parmi lesquels nous comptons le droit à l'alimentation.

⁵ Qui peuvent être de nature sociale. Pensons à la clôture sur le boulevard de l'Acadie qui sépare Ville Mont-Royal du quartier Parc-Extension.

⁶ Les études de Sen ont eu aussi une influence fondamentale sur l'élaboration de l'indice du développement humain (IDH) et sur la formulation du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD-ONU), le premier apparu en 1990.

Dans le contexte de l'État social lié à l'État providence (Mingione, 2016), le marché du travail, les mécanismes de protection des revenus et les politiques et programmes permettaient à l'ensemble de la population d'exercer les droits sociaux associés à la citoyenneté sociale (Gazier, 2005, p. 27). Mais à l'intérieur du nouveau contexte posé par la globalisation (Sassen, 2009), où il y a délitement de l'État social, la flexibilité des entreprises et la mobilité des facteurs de production exigés par le capital financier afin d'accroître la rentabilité des investissements provoquent la précarité de l'emploi et l'appauvrissement de certaines catégories de population (Klein et Champagne, 2011). Les impacts de cet appauvrissement ne sont pas seulement d'ordre matériel et économique, ils affectent aussi la santé physique et mentale des individus, produisant des effets aussi importants que le stress, la détresse psychologique, l'isolement social, l'augmentation de la violence conjugale et la maltraitance des enfants (Ulysse, 2007), tous des éléments qui rendent la pauvreté plus difficile à surmonter et qui conduisent à l'exclusion sociale.

Les processus qui causent l'appauvrissement impliquent surtout une incapacité de certains secteurs de la société à exercer pleinement leur citoyenneté (Klein et Champagne, 2011), ce qui provoque l'exclusion. Bien sûr, avant la globalisation, tous les travailleurs n'étaient pas « protégés » par l'État-social. De plus, certains groupes comme les femmes, responsables du travail ménager gratuit, n'étaient pas encore protégées ou elles subissaient une situation de marginalisation et de minorisation dans le marché du travail qui les concentraient au bas de l'échelle des salaires dans les emplois les moins bien payés (Marques-Pereira, 1990, p.17-18). Il demeure que, dans les pays qui avaient construit un État-social fort, un ensemble de mécanismes réduisait l'incertitude et visait l'inclusion sociale (Laville, 2008). C'est cette protection qui est érodée par l'effet de la globalisation.

1.3.2 L'exclusion

Le concept d'exclusion est appliqué souvent comme un effet de la pauvreté en termes d'attitude et d'isolement (Vexliard, 1999). Lorsque l'exclusion se trouve liée au chômage ou à la précarisation de l'exercice des droits, le lien entre l'exclusion et la pauvreté devient clair. Ainsi, la figure du « travailleur pauvre » émerge lorsque la pauvreté persiste malgré l'insertion de gens au marché de travail. La dualisation de ce marché place le travailleur exclu des mécanismes de protection dans le secteur précaire (Ulysse, 2007). En prenant les diverses approches de l'exclusion, Ballet (2001) nous parle de l'exclusion comme expression de trois facteurs : l'inadaptation, l'employabilité et la vulnérabilité. L'inadaptation fait référence au passage de la société industrielle à la société postindustrielle; l'employabilité, au fait de se trouver une place durable dans le marché de travail; la vulnérabilité, la perte de la capacité d'exercer ses droits.

L'exclusion en tant que dernière étape de la « nouvelle pauvreté » est abordée par Paugam (1996). D'abord, l'emploi structure la vie et occupe une place centrale dans la création du lien social. La perte d'emploi aura l'effet inverse, le chômage provoquera alors la rupture de ce lien. Lorsqu'il s'agit de groupes de la population qui ont un emploi mais qu'il est précaire, ayant un risque accru de misère et de vulnérabilité face au chômage, il s'agit d'un type de déqualification sociale.

L'exclusion est économique en termes de précarité de l'emploi et du risque de chômage, mais elle implique aussi une perte de contacts sociaux, de reconnaissance sociale, de tous liens sociaux (Paugam, 1996; Ballet, 2001; Wacquant, 2006; Groulx, 2011; Klein, 2012). Cette perte conduit à ce que Castel (2009) appelle « désaffiliation ».

1.3.3 La pauvreté, l'exclusion et les quartiers urbains

La pauvreté et l'exclusion, comme d'autres phénomènes sociaux, sont souvent « invisibles » pour la plus grande partie de la population. Cependant, la pauvreté urbaine s'avère de plus en plus évidente parce qu'elle est concentrée dans certains ilots urbains, lesquels cohabitent avec d'autres types d'habitat. Ce phénomène est nommé « la pauvreté de voisinage » (Kazempiur, 2000), comme une manifestation de la proximité inédite de cette pauvreté à l'égard d'une population peu habituée à connaître et à reconnaître la persistance du problème.

En cette matière, nous pouvons dégager trois types de situation. La première est une pauvreté appelée classique, ou intégrée, propre aux inégalités existantes dans les sociétés industrialisées, où la pauvreté n'est pas stigmatisée et touche une grande partie de la population. Cette situation est transversale et est liée aux faibles revenus. La deuxième situation existe lorsque les pauvres sont inadaptés aux changements économiques, notamment en termes d'employabilité. Cette situation concerne une partie de la population qui est progressivement exclue de la sphère de la production et qui se concentre dans certains quartiers, autrefois liés à des secteurs industriels atteints par la délocalisation et la fermeture d'entreprises. La troisième concerne une situation où la dualisation du marché du travail ou l'incapacité de certaines couches d'y accéder conduit à l'exclusion et crée des conditions de défavorisation accentuées.

Ces trois types de situations semblent se concentrer dans des quartiers où domine la désaffiliation et l'insécurité, lesquels deviennent répulsifs pour les entreprises et les investissements et créent des conditions favorables pour la désertification alimentaire (Reisig et Hobbiss, 2000; Cummins et Macintyre, 2002; Ploeg, 2009; Eckert et Shetty, 2011).

La pauvreté et l'exclusion se fondent ainsi dans le terme « défavorisation » qui évoque le manque de ressources pour soutenir le niveau de bien-être et de qualité de vie auquel l'individu ou le groupe est en droit d'aspirer en accord aux standards qui sont considérés comme normaux dans la société à laquelle ils appartiennent (Townsend, 1979). Ce concept de défavorisation en tant qu'accumulation de désavantages qui risquent de mener vers des situations de vulnérabilité ou d'insécurité et de menacer les divers aspects du bien-être des personnes, des groupes ou des collectivités (Groulx, 2011, p. 6), a trouvé d'autres versions plus élargies dans des études empiriques visant à analyser les effets de la concentration de la pauvreté et de l'exclusion dans des espaces spécifiques. Ainsi, Pampalon et *al.*, (2009) proposent un indice de défavorisation territorialisé à l'échelle d'un secteur de recensement ou d'une aire de diffusion, qui comprend six indicateurs socioéconomiques regroupés en deux composants : la défavorisation sociale et la défavorisation matérielle. Le premier composant comprend trois indicateurs : l'état matrimonial, la proportion de résidents vivant seuls et la proportion de familles monoparentales. Le deuxième est mesuré à partir du niveau de scolarité, des revenus moyens et de la proportion de personnes occupant un emploi.

Par ailleurs, une équipe de recherche de l'INRS (Apparicio et *al.*, 2009; 2015) qui a travaillé à tracer des portraits socioéconomiques des vingt-quatre territoires des centres locaux d'emploi (CLE) de l'île de Montréal, a calculé un indice de défavorisation sociale par secteur de recensement, à partir d'une mesure de pauvreté – le pourcentage de personnes à faible revenu dans la population totale – et de quatre variables en lien avec la défavorisation : le pourcentage de familles monoparentales, le taux de chômage, le pourcentage de personnes de 25 à 64 sans diplôme et le pourcentage d'immigrants récents dans la population totale. De plus, des études évaluatives réalisées dans plusieurs arrondissements de la ville de Montréal ajoutent à ces indicateurs le pourcentage de personnes correspondant à des minorités visibles (Hatfield, 1997; Pampalon et *al.*, 2009; Apparicio et *al.*, 2009; 2015). Ces indicateurs

rejoignent ceux des travaux de Hatfield (1997) qui a étudié la concentration des catégories de personnes les plus pauvres dans certains quartiers.

Selon la prédominance de divers éléments de défavorisation mentionnés ci-dessus, il est possible d'élaborer une typologie de la pauvreté en suivant l'analyse de Bradshaw (2007) et en reprenant les éléments suivants : le résultat d'une situation individuelle ou familiale (monoparentalité, le fait de vivre seul, retraités non autonomes, famille « trop » grande, immigration récente); le résultat de l'hégémonie d'une sous-culture de la pauvreté (chômage chronique, faible scolarité, faible participation à la vie de la communauté, immigration non intégrée); l'influence d'une structure économique et politique d'exclusion, marginalisation et discrimination (minorité visible, chômage réel, manque de ressources financières pour la scolarisation) et la conséquence des disparités et de la ségrégation spatiale (faibles revenus, pénible accès spatial aux services, y compris alimentaires, et aux équipements urbains).

Ce ne sont pas des catégories exclusives, en fait une situation de pauvreté et d'exclusion découle de la combinaison de plusieurs éléments considérés dans chaque catégorie. Concernant l'insécurité alimentaire, tous les éléments inclus sont à relever et ils seront pris en compte en tant que composants de la défavorisation territoriale, notamment dans une perspective d'action contre cette défavorisation.

1.4 L'économie sociale : un tremplin pour la lutte contre l'insécurité alimentaire

Nous étudierons les actions de lutte contre l'insécurité alimentaire dans un quartier appauvri de Montréal, à savoir Montréal-Nord. Plus spécifiquement, nous nous pencherons sur l'expérience d'un organisme qui relève de l'action communautaire et de l'économie sociale. Ceci nous oblige à faire un détour sur le thème de l'économie sociale, au sens large du terme, c'est-à-dire incluant les initiatives communautaires,

avant de nous pencher de façon plus précise sur le système alimentaire montréalais. Précisons que le terme économie sociale englobe des initiatives qui couvrent les espaces de l'entraide, de l'auto-assistance et de la coopération (Bouchard, 2013), et ce dans divers domaines, dont celui de la sécurité alimentaire.

L'économie sociale s'affirme comme une alternative aux modèles d'économie privée ou d'intervention étatique (Lévesque et al., 1989; Cattani, 2004; Laville, 2014). Dans la sphère de l'économie sociale, il est possible de distinguer trois grandes zones : une économie sociale institutionnalisée (mutuelles et coopératives), une économie sociale moins institutionnalisée (l'univers des entreprises associatives) et les expériences dans les marges de l'économie sociale inscrites dans l'action communautaire. En fait, l'économie sociale et solidaire montre une grande hétérogénéité de nature, de taille et de vocation. Sa définition est surtout construite par la négation : ni privé marchand, ni administration publique, ni but lucratif (Everaere, 2011). Face à l'économie de la globalisation, Cattani (2004) décrit plusieurs composantes de ce qu'il appelle « l'autre économie », parmi lesquelles nous pouvons distinguer diverses branches de la sécurité alimentaire, dont le commerce équitable, la consommation solidaire, les coopératives, etc.

Une définition plus englobante de l'économie sociale et solidaire a été mise de l'avant lors de la deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité (Québec, octobre 2001) :

L'économie sociale et solidaire est engagée dans l'élaboration de réponses novatrices aux problèmes soulevés par la mondialisation. Elle participe à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie. À travers des dizaines de milliers de projets, la société civile se reconstruit notamment par le mouvement associatif des pays du Nord comme du Sud, traduisant ainsi chacun à leur manière l'aspiration à une autre mondialisation [...] L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place

la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen (CRDC, 2001, Déclaration de Québec)

Le lien entre l'économie sociale et des pratiques innovatrices amène les auteurs à parler d'innovation sociale (Klein, Laville et Moulaert, 2014), bien que toutes les initiatives de l'économie sociale et solidaire n'impliquent pas l'innovation (Bouchard, 2006).

Dans le contexte des politiques officielles, l'innovation est associée surtout aux filières scientifiques et technologiques, dans le contexte de la « quatrième révolution industrielle ». Même le destin des peuples et leur développement économique et humain est considéré crucial à partir de la phrase « Innover ou Mourir » (Oppenheimer, 2014). Il y a environ quarante ans, Alvin Toffler avait prévu le phénomène d'un tout nouveau monde qui émergeait : les conséquences du changement de paradigme associé à l'avènement de l'ère de l'information dans tous les domaines des activités humaines, ce qui comprend toute la complexité de la société de la connaissance dans laquelle nous vivons depuis le développement de l'informatique et des télécommunications dans notre vie quotidienne. Cette toute nouvelle société est caractérisée par l'information, la technologie et la très grande diversité de sous-cultures. Elle coexiste avec les « autres » sociétés, celles de l'agriculture et de l'industrialisation, de moins en moins puissantes et reléguées au second plan par l'hégémonie de la société de l'information (Toffler, 1971).

Dans ce contexte, l'innovation sociale pourrait jouer un rôle plutôt fonctionnel si elle ne se limitait qu'à accompagner les processus d'innovation scientifique et technologique, puisque sa diffusion « socialise » les nouvelles pratiques associées aux innovations. Un autre rôle, celui que nous considérons pertinent à notre démarche, se

trouve lié aux changements et transformations à partir de la remise en question, implicite ou explicite, des modes de production et de distribution, incluant la nourriture.

Au Québec, le gouvernement a dévoilé au printemps 2017, la « Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2017-2022 » pour laquelle 585 millions de dollars seront investis au cours des cinq prochaines années⁷. Cette stratégie poursuit trois grands objectifs pour le Québec en matière de recherche et d'innovation :

- 1) Développer les talents, les compétences et la relève;
- 2) Investir dans la capacité de recherche et d'innovation sous toutes leurs formes;
- 3) Dynamiser le transfert et la commercialisation des innovations.

De plus, ces trois objectifs seront traduits en mesures concrètes, notamment la priorisation de secteurs porteurs en recherche et en innovation et l'appui à la recherche et à l'innovation dans les PME. Nous espérons que l'innovation sociale soit comprise parmi ces préoccupations.

1.4.1 L'action communautaire dans le cadre d'une économie hybride

Les organismes communautaires de Montréal comptent sur un financement étatique important par rapport à leur budget. Nous pouvons trouver dans les études empiriques sur ces organismes, deux hypothèses sur les effets du financement étatique : le compromis et la transformation (Savard, Bourque et Lachapelle, 2015). Selon l'hypothèse du compromis, l'appui financier de l'État pourrait influencer le passage d'une situation d'autonomie à une autre dans laquelle l'organisme

⁷ <https://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/actualites>

communautaire devient institutionnalisé et abandonne ses objectifs (Comeau, 2002), ce à quoi s'ajoute le risque de la perte de légitimité face à certains secteurs démunis qui se méfient des autorités et des régulations étatiques (Germain *et al.*, 2004). Selon l'hypothèse de la transformation, l'institutionnalisation de l'action communautaire n'amène pas nécessairement à sa dénaturalisation. Elle peut aussi transformer le cadre institutionnel élargissant ainsi l'action innovatrice à l'ensemble de la collectivité à travers des politiques sociales (Klein, Laville et Moulaert, 2014).

Dans tous les cas, bien que, à elles seules, les initiatives portées par les organismes communautaires ne puissent pas inverser les tendances lourdes qui provoquent l'appauvrissement, il demeure qu'elles sont importantes et qu'elles s'inscrivent comme partenaires du public et du privé dans divers secteurs (Klein et Champagne, 2011; Savard, Bourque et Lachappelle, 2015), comme l'illustre Lévesque en dressant un tableau sur les liens tissés entre l'économie sociale et solidaire portée par les organismes communautaires en interaction avec l'économie privée et l'économie publique (tableau 1.1).

On se réfère ainsi à l'émergence d'une économie plurielle ou hybride (Laville, 2003, p. 240-241). Laville fait un appel à la « résistance à la société de marché » et aussi à contrer la version « bienveillante » de la solidarité qui est porteuse d'un dispositif de hiérarchisation sociale et de maintien des inégalités. Il prône une « solidarité forte » (Laville, 2014) dans le but de limiter les effets perturbateurs de l'économie de marché à partir de deux logiques: la réciprocité (solidarité), les liens sociaux volontaires entre citoyens libres et égaux, et la redistribution, avec l'intervention de l'État afin de corriger les inégalités (Figure 1.1).

Tableau 1.1 - Liens entre le marché et l'économie sociale et solidaire

Entreprises et organismes d'économie sociale (et solidaire)		
Relation avec le marché	Besoins sociaux d'urgence	Nouvelles opportunités
Développement social (faible liaison avec le marché)	* Refuges pour les sans-abris * Cuisines collectives * Réintégration des décrocheurs scolaires	* Garderies d'enfants * Centres périnataux * Musées écologiques
Développement économique (forte liaison avec le marché)	* Formation entrepreneuriale * Centres de réadaptation * Restaurants populaires * Fonds de développement * Fonds d'investissement basés sur la communauté	* Entreprises sociales * Coopératives de travail * Coopératives de consommation de produits naturels * Fermes biologiques * Recyclage

Source: Lévesque (2003), cité par Laville *et al.* (2006, p. 16); notre traduction.

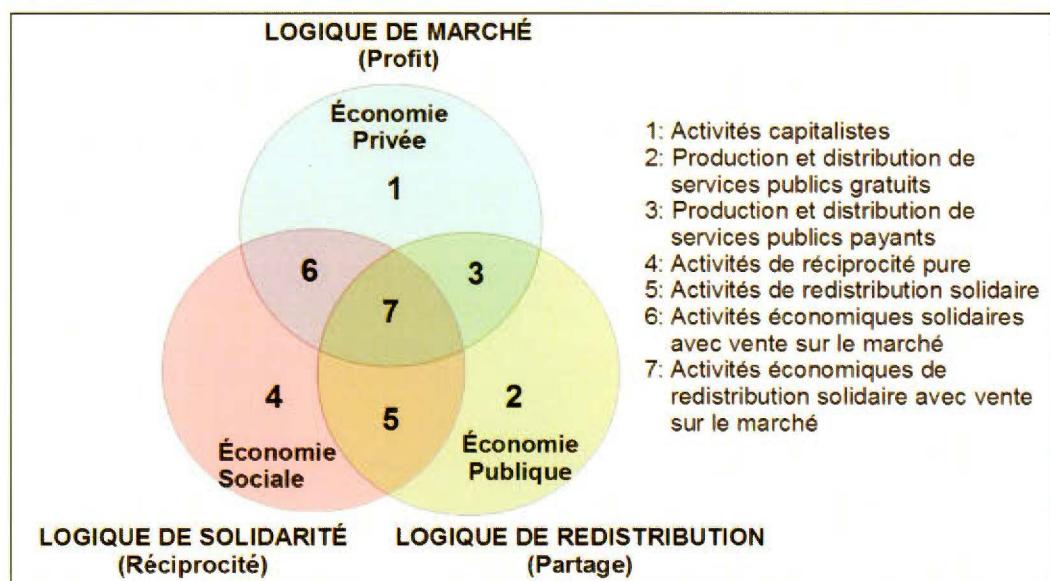


Figure 1.1 - Les trois économies et leurs logiques

Source: Notre élaboration inspirée de Castel (2003) et de Nyssens (1997)

Dans un tel contexte, l'action communautaire et l'économie sociale sont vues comme deux éléments d'une réponse locale à la crise de l'État-Providence (Laville, 1995). L'analyse empirique montre plusieurs cas de succès relevés par des travaux qui mettent l'accent sur l'importance de l'action communautaire pour le développement économique local et l'amélioration de la qualité de vie des collectivités (Cattani, 2004; Klein et Champagne, 2011). Dans le contexte des pratiques communautaires et solidaires visant la population moins favorisée, l'économie sociale serait un tremplin pour des initiatives locales menées par des organisations communautaires (Klein et Tremblay, 2013).

1.4.2 L'action communautaire et la lutte contre la pauvreté au Québec

À la fin de l'année 2002, le gouvernement du Québec a adopté la « Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». Selon Noël (2003), le projet fait de la lutte contre la pauvreté une priorité gouvernementale. La mise en œuvre de cette loi a fait des organisations communautaires des partenaires privilégiés du gouvernement dans cette lutte (Klein et Champagne, 2011).

Les initiatives communautaires de lutte à la pauvreté et l'exclusion mobilisent des ressources diversifiées à travers des actions souvent concertées par diverses organisations publiques et sociales concernées par la pauvreté et l'exclusion. L'expérience semble démontrer que l'action directe de l'État n'est pas toujours efficace. Ainsi, les initiatives locales basées sur l'économie sociale et l'action communautaire pourraient être la base d'une approche permettant d'améliorer la qualité de vie des collectivités d'une façon durable, c'est-à-dire leur permettant de développer les capacités nécessaires pour construire des contextes favorisant une augmentation de leur bien-être et un meilleur exercice de leurs droits de citoyens (Moulaert et Ailenei, 2005).

L'importance de l'action communautaire et l'*empowerment* social comme plateforme de lancement d'initiatives locales de revitalisation urbaine et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion a été démontrée (Ulysse, 2007; Moulaert et al., 2008; Bailey, 2010 : Klein et Champagne, 2011). Les projets locaux portés par les acteurs communautaires ont des effets sur la création d'emplois, sur la réinsertion des exclus et sur la dispensation de services aux citoyens les plus démunis délaissés par le marché et non assurés par l'État. Les objectifs des organisations communautaires peuvent aller de la lutte contre la pauvreté jusqu'à la production de services spécifiques, ce qui explique que ces organismes soient en amont d'innovations sociales importantes (Lévesque, 2002; Bouchard, 2013), lesquelles provoquent un processus de mobilisation autour de besoins sociaux non comblés ou non pris en considération par le système dit conventionnel (Klein, Laville et Moulaert, 2014).

Ainsi, les projets lancés par les acteurs communautaires se caractérisent par une dynamique collective et un fort ancrage dans leur milieu. Cette perspective rejoint celle de l'économie citoyenne, qui se présente comme un cadre fécond et unificateur en termes d'actions visant la solidarité (Felber, 2010, p. 15). Elle prône que la coopération est plus efficace que la concurrence en tant que moteur d'une dynamique économique visant le bien commun (Felber, 2010, p. 25-26).

Les travaux sur le développement par l'action communautaire montrent les divers éléments qui contribuent à mobiliser la collectivité locale à partir d'un projet (Klein et Champagne, 2011). Ces projets s'appuient sur ce que Fontan, Klein et Tremblay appellent « capital socio-territorial », soit l'ensemble de ressources pouvant être mobilisées individuellement et collectivement afin d'accroître la capacité de la collectivité locale de créer de la richesse et d'accroître la qualité de vie des collectivités (Fontan, Klein et Tremblay, 2005, p. 154). Ce capital comprend des éléments humains, sociaux, culturels, économiques, ethniques, etc. Sa mobilisation

comprend la capacité de modifier le contexte institutionnel et organisationnel dans lequel s'inscrit le processus de développement.

Certains auteurs prônent l'émergence d'une toute nouvelle économie à partir des initiatives locales de nature communautaire dans les quartiers appauvris (Fontan, 1988; Favreau, 1997). Ces initiatives devraient s'inscrire dans le cadre d'un développement territorial intégré (Moualart et al., 2000; Moulaert, Demuyinck et Nussbaumer, 2004). Dans le cas de l'expérience québécoise, l'intervention des organisations de développement communautaire (CDC, CDEC) a joué un rôle fondamental dans la satisfaction des besoins des couches les plus défavorisées en milieu local (Tardif, 2007; Huang, 2013; Antenor, 2014). Elles sont subventionnées par l'État, administrées par des représentants locaux, consacrées au développement local et ouvertes à des collaborations étroites avec les autres acteurs de la société civile.

Les divers projets qui s'inscrivent dans la logique locale et communautaire ciblent des besoins pouvant être bénéfiques pour l'ensemble de la ville (Moulaert et al., 2010; Lemus et Barkin, 2013). En particulier, lorsque ces projets abordent l'insuffisance de commerces et de services alimentaires, leurs retombées sont plus larges parce qu'ils favorisent la proximité sociale, le développement de liens sociaux et la réinsertion sociale (Morin et Rochefort, 2003).

1.4.3 Les risques de ne miser que sur l'économie sociale

Comme on l'a dit, les réponses en matière de services aux secteurs défavorisés de la population se fait de plus en plus à travers des organisations inscrites dans la sphère de l'économie sociale (coopératives, initiatives communautaires, etc.). Des secteurs vulnérables et marginalisés sont souvent laissés de côté par le privé et l'attention de

l'État reste insuffisante, ce qui interpelle les organisations de l'économie sociale. Or, certains auteurs ont une vision critique du rôle de l'économie sociale, la voyant comme une béquille pour un système qui favorise de plus en plus une minorité. Pour ces auteurs, l'économie sociale et solidaire court le risque de devenir un moyen pour réduire les obligations de l'État, et tout cela sans questionner les règles de l'organisation capitaliste (Harrybey, 2002; Boutillier, 2002; Amin, 2005; Nanteuil, 2011; Sarwar, 2013).

Ainsi, le « marché social » (Amin, 2009, p. 33) deviendrait une composante de l'économie capitaliste au service du désengagement de la fonction publique et la dérégulation du travail (Hely, 2008, p. 7). Le risque de favoriser le « bon business » et la domination de l'économie marchande au lieu de l'amélioration de la qualité de vie des communautés est aussi soulevé (Amin, 2009, p. 33; Nanteuil, 2011, p. 114). Le transfert d'obligations de l'État vers « le social » impliquerait ainsi un affaiblissement des protections sociales acquises par les salariés et, par extension, la montée du tiers secteur pourrait servir de prétexte à la remise en cause de la protection sociale et à la réduction des programmes sociaux (Harrybey, 2002).

Un autre risque qui est soulevé concerne le financement de projets d'économie sociale, notamment ceux inscrits dans la logique du développement local communautaire. La réduction du financement étatique et des subventions met les organisations de l'économie sociale dans une situation de vulnérabilité, comme le montrent les réformes adoptées par le gouvernement du Québec en 2015, réformes qui ont aboli plusieurs instances de gouvernance des territoires issues de l'action communautaire⁸. Pour assurer leur financement, ces organisations peuvent être obligées de jouer un rôle de sous-traitance des instances publiques et, ce faisant, de devenir les jalons d'une gouvernance néolibérale (Graefe, 2002). Par ailleurs, pour

⁸ Voir le numéro thématique de la *Revue Vie Économique* sur « Le développement territorial et la gouvernance » publié en 2016 : www.eve.coop/?r=25

répondre à la diminution du financement étatique, ce sont développés au sein de l'économie sociale des outils de financement souvent rattachés à la microfinance. Certes, il y a un consensus sur l'importance de la microfinance en tant qu'outil efficace dans la lutte contre l'incapacité des projets communautaires d'obtenir des financements adéquats. Cependant, le danger que la microfinance soit instrumentalisée par une vision néolibérale est aussi soulevé (Servet, 2006; Peck, 2013).

En ce qui concerne l'action territoriale basée sur l'économie sociale, on craint qu'elle ne serve qu'à remettre les territoires dévitalisés sur le marché des investissements privés (Bidet, 2002, p. 166). La mission de l'économie sociale de contribuer à bâtir une économie plurielle et solidaire subordonnée à des normes sociales, écologiques et culturelles au lieu qu'à la logique du marché serait alors compromise (Guay, 1999).

1.5 Le Système alimentaire au Québec

Après cette brève présentation de l'économie sociale et de l'action communautaire, lesquelles constitueront le cadre dans lequel s'inscrivent les initiatives de lutte contre l'insécurité alimentaire que nous étudierons empiriquement, revenons maintenant à la problématique de l'alimentaire mais en ciblant la réalité québécoise en cette matière.

Le système alimentaire, ou l'industrie bioalimentaire du Québec selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ, 2017) comprend l'ensemble des activités économiques liées à la production (agriculture et pêches), à la transformation alimentaire (aliments et boissons) et à la distribution alimentaire (commerces de détail, grossistes et services alimentaires).

Selon le bottin statistique de l'alimentation du MAPAQ (2017), les chiffres en 2016 indiquent l'importance remarquable de la distribution alimentaire dans l'économie québécoise. En incluant le commerce de gros, les magasins d'alimentation, les restaurants et les débits de boisson, elle génère un produit intérieur brut (PIB) de 13,1 milliards de dollars et contribue pour 4% au PIB du Québec. Il y a plus de 35 000 établissements répartis sur le territoire du Québec, lesquels procurent plus de 350 000 emplois. Concernant les magasins d'alimentation, les ventes au détail en 2016 furent de 26,5 milliards de dollars (23,7 en 2012) et créèrent plus de 125 000 emplois directs. Le système alimentaire apporte donc une contribution importante à l'économie québécoise, mais il ne parvient pas nécessairement pour autant à offrir une alimentation saine et équitable à tous les citoyens.

Un indicateur intéressant pour saisir ces inégalités dans l'accès aux produits alimentaires est le « taux d'effort alimentaire ». Ce taux est calculé à partir du pourcentage de dépenses des ménages destinées à l'achat de denrées alimentaires calculé sur le total de leurs dépenses. Dans les pays dits développés, le chiffre oscille entre 10% et 13% (Rastoin et Gherzi, 2010, p. 212). À l'échelle canadienne, selon le rapport du MAPAQ (2017, p. 8), le taux d'effort alimentaire en 2016 a été de 10,4% (10,6% en 2012). Au Québec il a été de 11,9% (11,6% en 2012) et à Montréal de 11,5% (même chiffre en 2012). Ces chiffres indiquent que le taux d'effort alimentaire à Montréal est supérieur à la moyenne canadienne. Or, si on calcule ce taux à une échelle plus fine, nous voyons apparaître des inégalités encore plus fortes. À Montréal-Nord par exemple, ce taux est de 14% (Ville de Montréal, 2013⁹).

⁹ Dernier calcul de ce type que la ville de Montréal a fait dans ses arrondissements.

1.5.1 Les ressources alimentaires disponibles

Concernant les ressources alimentaires, en 2016, les trois grandes chaînes de supermarchés (Provigo, Sobeys et Métro) couvraient près de 63,9% du marché, et les clubs-entrepôts (Costco, Club Entrepôt) 12,6% du marché. Les magasins de grande surface et supercentres (Walmart, Tigre Géant, etc.) couvrent 8,2% du marché. Enfin, les autres types de commerce (pharmacies, supermarchés indépendants, dépanneurs, magasin de prix unique, magasins spécialisés, etc.) couvrent 15,3% du marché. (MAPAQ, 2017). La figure 1.2 montre la participation de ces ressources dans le marché alimentaire en 2016 en comparaison avec les chiffres de l'année 2012.

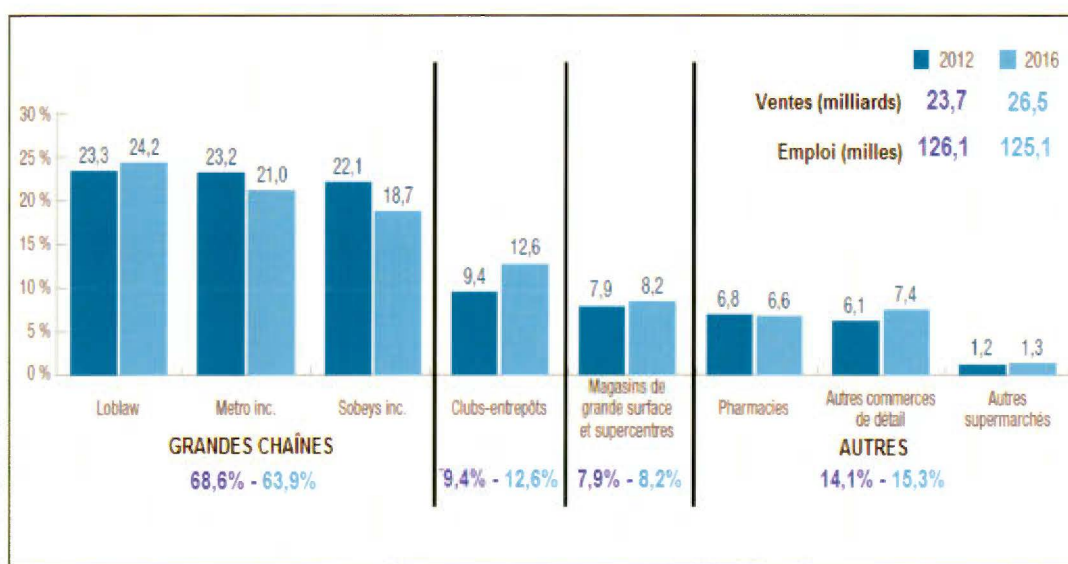


Figure 1.2 - Commerces de détail alimentaire québécois – *Market share* 2012-2016
Source: MAPAQ (2017, p. 35-36); notre adaptation

Dans ce contexte, la distribution alimentaire dite « alternative » assurée par les initiatives de l'économie sociale et de l'action communautaire représente une très faible part des ventes alimentaires au Québec, bien qu'elle plus forte dans certains quartiers comme conséquence d'une insécurité alimentaire plus intense dans ces espaces. Selon une estimation préliminaire, la part assurée par ces initiatives serait de

400 millions par année sur un total de 11,2 milliards, soit 0,036% (MAPAQ, 2010; AMPQ, 2011). Ce secteur comprend les marchés d'été, les kiosques à la ferme et l'autocueillette, l'agrotourisme, le commerce électronique en dehors de la grande distribution, l'agriculture soutenue par la communauté (panier biologique), l'agriculture urbaine, etc. Malgré l'efficacité du système de distribution alimentaire dans les grandes villes du Nord, les divers obstacles pour un accès alimentaire adéquat persistent.

1.5.2 La distribution spatiale de ressources alimentaires

Selon l'information disponible à décembre 2015, il y avait 121 supermarchés sur le territoire de l'Île de Montréal rattachés aux trois grandes chaînes alimentaires : 34 IGA (IGA et IGA Plus), 38 Loblaws (Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie) et 49 Métro (Métro Plus, Métro et Super C). En observant les ressources d'épicerie complète telles que définies dans la première partie (1.1.3), nous pouvons observer dans la figure 2.2 certains espaces de l'île que ne sont pas bien desservis par ces ressources, dont Montréal-Nord.

Ainsi, ces espaces seraient potentiellement affectés par une situation d'insécurité alimentaire. Il arrive, dans certaines situations, qu'un réseau d'établissements spécialisés, autres que les supermarchés, puisse offrir une substitution adéquate à une ressource d'épicerie complète, comme le soutiennent Cummins et Macintyre (2002). Comme cela a été mentionné précédemment, ces auteurs contestent l'identification des grands supermarchés comme facteur unique d'accès aux aliments. Cependant, dans la réalité des quartiers où se concentre la pauvreté à Montréal, comme le montre la situation de Montréal-Nord, ce qui est plus fréquent en l'absence des grands supermarchés, c'est la présence des dépanneurs et autres petits magasins avec une variété limitée de produits, aux prix élevés et de qualité douteuse (Figure 1.3).

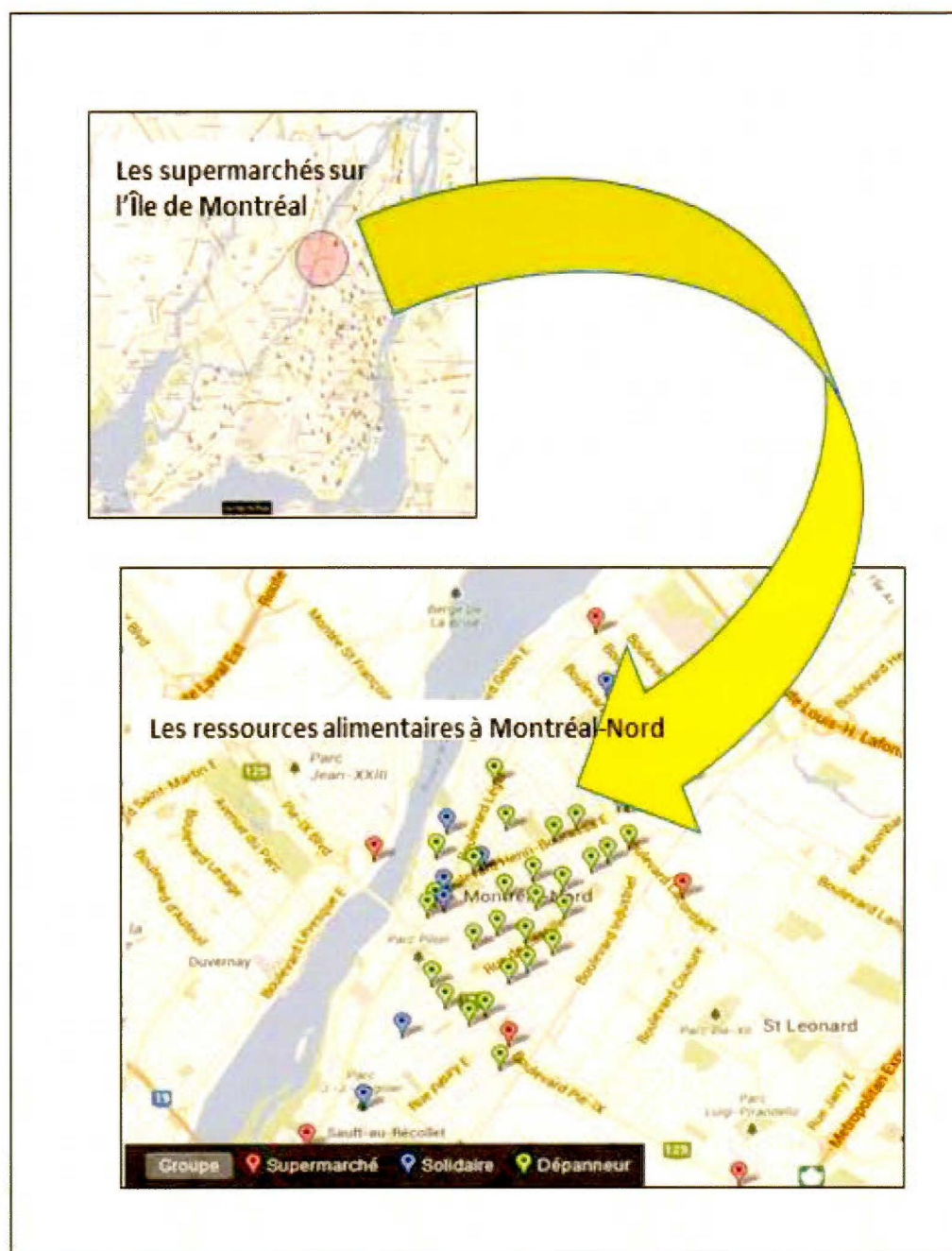


Figure 1.3 - Ressources alimentaires à Montréal et à Montréal-Nord

Source: *Google Maps*; sites web www.rvcq.ca, www.economiesocialequebec.ca et www.arrondissement.com; sites web institutionnels des grandes chaînes alimentaires; information dans le guide téléphonique et vérification sur le terrain; notre élaboration.

1.5.3 La désertification alimentaire

Après la discussion sur la désertification alimentaire que nous avons présenté dans la première partie, nous avons choisi pour notre travail l'approche de Shaw (2003, p. 16-18), qui identifie trois critères pour analyser l'accès aux ressources alimentaires : l'accès physique, la situation socioéconomique (pouvoir d'achat) d'une catégorie de résidents et leur attitude mentale et culturelle (habitudes de consommation, style de vie, etc.)

La « désertification alimentaire » est donc une situation liée à la carence d'établissements commerciaux susceptibles de procurer des aliments selon le style de vie et les préférences culturelles, en quantité suffisante et à des prix abordables dans certains quartiers. Ceci est dû à l'éloignement des surfaces de ventes de produits alimentaires à cause des faibles perspectives de rentabilité pour les investisseurs privés en la matière (dû à la faiblesse des revenus des résidents locaux), ce qui provoque une augmentation des prix d'approvisionnement et limite l'accès à la variété et à la qualité des produits pour les résidents des quartiers défavorisés.

1.5.4 Un portrait sommaire de l'offre alimentaire en économie sociale à Montréal

Nous avons réalisé un portrait de l'offre alimentaire assurée par des entreprises et organisations d'économie sociale à partir de l'information fournie par trois organismes qui tiennent un répertoire d'initiatives de l'économie sociale et solidaire à Montréal¹⁰. De plus, nous avons révisé les 55 points-de-chute du programme « Bonne Boîte Bonne Bouffe » de la banque alimentaire Moisson-Montréal (28 n'étaient pas

¹⁰ Il s'agit de www.arrondissement.com (L'Avenue Inc.), economiesocialequebec.ca (Chantier de l'économie sociale) et www.rvcq.ca (Répertoire de la vie communautaire au Québec); l'information fut recueillie en décembre 2015.

inclus dans les trois répertoires consultés)¹¹. Cependant, afin de nous en tenir aux actions collectives les plus englobantes, nous avons laissé de côté les 118 paroisses catholiques qui donnent des bons d'achats alimentaires dans le réseau « Saint-Vincent-de-Paul », sauf dans les cas où ces bons s'ajoutent aux autres modalités d'action alimentaire.

Ainsi, nous avons identifié 539 initiatives alimentaires de type solidaire dans l'île de Montréal, assurées par 230 organismes communautaires et entreprises d'économie sociale et solidaire. Parmi ces initiatives, 38,6% comptent sur des formes de participation citoyenne, alors que 61,4% sont plutôt des activités caritatives pour lesquelles la population desservie est davantage considérée comme une clientèle. Cependant, plusieurs organismes combinent la participation citoyenne et la charité.

Dans le tableau 1.2 nous montrons la proportion « implication vs charité » dans chaque arrondissement de l'île de Montréal, et le pourcentage de bas revenus à titre de référence; de plus, dans la figure 1.4 nous montrons la distribution spatiale des initiatives d'implication et de charité.

¹¹ Le service « Bonne Boîte Bonne Bouffe » a fermé ses portes en automne 2016

Tableau 1.2 - Les initiatives selon l'implication citoyenne et l'orientation caritative, avec la population et la fréquence du faible revenu

ARRONDISSEMENT OU VILLE LIÉE	# Initiatives alimentaires solidaires				Population 2016	% de faible revenu
	Implication citoyenne	Orientation caritative	Total	% sur implication		
AHUNTSIC – CARTIERVILLE	11	15	26	42,3	134 245	21,9
ANJOU	6	8	14	42,9	42 796	16,9
CÔTE-DES-NEIGES-NÔTRE-DAME-DE-GRÂCE	15	16	31	48,4	166 520	27,6
CÔTE-SAINT-LUC	0	2	2	0,0	32 448	18,0
DORVAL	2	2	4	50,5	18 980	11,9
LACHINE	4	11	15	26,7	44 489	20,6
L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE	0	3	3	0,0	18 413	10,2
LASALLE	3	6	9	33,3	76 853	19,4
LE SUD-OUEST	20	41	61	32,8	78 151	26,8
MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE	23	27	50	46,0	136 024	21,9
MONT-ROYAL	0	1	1	0,0	20 276	11,2
MONTRÉAL-EST	4	8	12	33,3	3 850	20,1
MONTRÉAL-NORD	11	15	26	42,3	84 234	27,7
OUTREMONT	0	2	2	0,0	23 954	12,7
PIERREFONDS- ROXBORO	3	3	6	50,0	69 297	13,0
PLATEAU MONT-ROYAL	17	27	44	38,5	104 000	25,3
POINTE-CLAIRE	1	1	2	50,0	31 380	8,6
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES POINTE-AUX-TREMBLES	6	4	10	60,0	106 743	12,4
ROSEMONT-PETITE-PATRIE	18	34	52	34,6	139 590	20,9
SAINT-LAURENT	4	8	12	33,3	98 828	21,8
SAINT-LÉONARD	5	7	12	41,7	78 305	21,1
SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE	4	2	6	66,7	4 958	14,3
VERDUN	1	12	13	7,7	69 229	20,0
VILLE-MARIE	23	41	64	35,9	89 170	34,9
VILLERAY-ST-MICHEL-PARC-EXTENSION	26	34	60	43,3	143 853	28,5
WESTMOUNT	1	1	2	50,0	20 312	14,3
TOTAL	208	331	539	38,6	1 730 155	22,6

Source: Statistique Canada (2018) et observations de terrain; notre élaboration

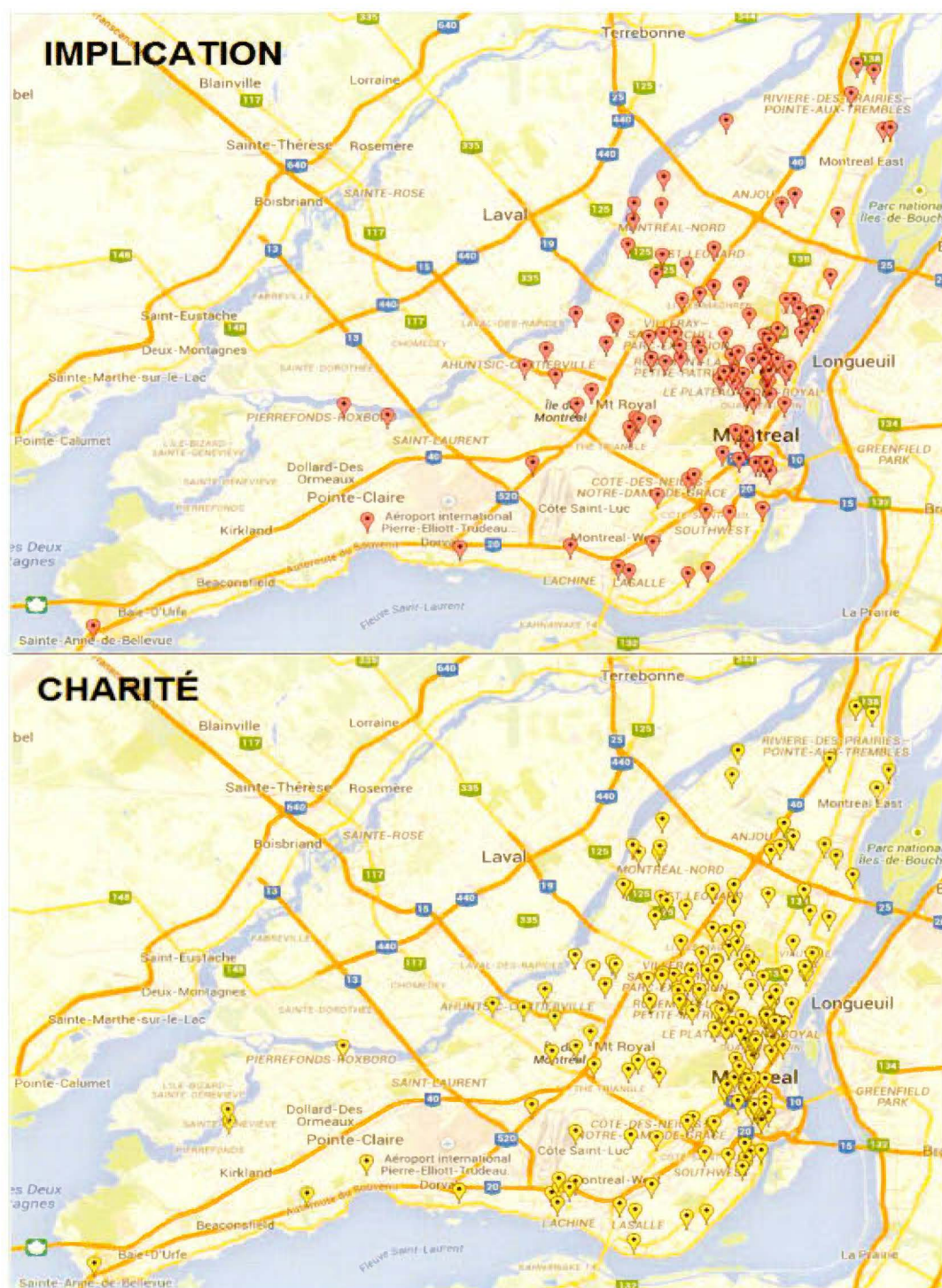


Figure 1.4 – Distribution spatiale des initiatives d'implication et de charité
Source: notre élaboration.

À partir des informations recueillies, nous pouvons dresser une typologie des services offerts. Nous identifions les deux groupes mentionnés selon l'orientation charité ou implication. La plupart des entités combinent ces deux grandes orientations:

ORIENTATION CHARITÉ

- a) **Dépannage d'urgence:** Cela consiste à fournir de la nourriture à des individus ou à des familles pour des courtes périodes lorsque la situation est critique;
- b) **Bons d'achats alimentaires:** Dans certains cas, on répond à un besoin alimentaire d'urgence par le don d'un bon d'achats alimentaires. Cette modalité est surtout présente dans le vaste réseau de paroisses catholiques de Montréal et d'autres entités de charité.
- c) **Dépannage récurant:** Distribution de denrées alimentaires chaque semaine avec des paniers à prix symbolique dans des comptoirs qui sont tenus par des bénévoles.
- d) **Magasin-Partage ou épicerie populaire:** Dépannage périodique où les paniers ne sont pas fermés et qui emprunte la logique du libre-service à un prix symbolique.
- e) **Popote roulante:** Préparation et livraison quotidienne de repas à prix abordable pour des personnes en perte d'autonomie ou à autonomie réduite (personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, etc.)
- f) **Repas communautaire à prix modique:** Similaire aux « popotes roulantes », mais les clients ciblés sont des aînés autonomes. Le service est donné sur place dans l'organisme et est souvent combiné à des activités socioculturelles.
- g) **Nourriture pour les écoliers:** Production et distribution de repas gratuits pour des écoles primaires situées dans des milieux défavorisés.
- h) **Achat regroupé à boîte fermée:** Achat de groupe pour la préparation de paniers alimentaires prédéfinis (fermés).
- i) **Marché solidaire:** Activité visant à rendre accessibles des produits saisonniers, notamment des fruits et des légumes frais ou des produits alimentaires locaux à un prix abordable, où ont lieu en parallèle des activités de dégustation, d'information et

d'animation culturelle. Aussi appelé marché du quartier, marché saisonnier ou marché d'été.

- j) **Banque alimentaire:** Distribution de denrées alimentaires à grande échelle, parmi les divers organismes sociaux et solidaires de l'espace urbain, sous une approche caritative et de façon gratuite.

ORIENTATION IMPLICATION CITOYENNE

- a) **Atelier alimentaire et de restauration:** Effort pour rendre accessibles les grands principes d'une alimentation saine pour toute la communauté, dans un espace de mixité sociale et souvent associé aux travaux d'insertion socioprofessionnelle.
- b) **Café Resto Populaire et cantine communautaire:** Service de restauration qui permet aux personnes à faible revenu de bénéficier de repas à prix modiques, tout en établissant des liens sociaux avec des personnes qui partagent leurs difficultés. Les personnes à faibles revenus peuvent bénéficier des services de cet organisme et y travailler.
- c) **Traiteur populaire:** Des entreprises d'économie sociale, souvent d'insertion, qui offrent à leur clientèle un service de buffet traiteur qui rivalise avec les autres entreprises « conventionnelles » sur le marché. Les revenus deviennent un important soutien aux activités réalisées par les entreprises.
- d) **Achat regroupé à boîte ouverte:** Achat de groupe de denrées diversifiées directement chez des fournisseurs, dont la liste est préparée collectivement et révisée périodiquement.
- e) **Cuisine collective:** Réunion périodique de personnes pour cuisiner collectivement des repas. Ce type d'activité poursuit des objectifs d'entraide économique, d'insertion sociale et d'apprentissage pour des familles à très faible revenu.
- f) **Épicerie communautaire, collective ou coopérative:** Supermarché ou marché spécialisé organisé sous la logique d'une gestion collective ou communautaire, voire coopérative.

- g) **Agriculture urbaine:** Promotion et soutien de jardins collectifs, jardins communautaires, jardins potagers à la maison, jardins sur le toit, etc.
- h) **Distribution alimentaire:** Des entreprises d'économie sociale qui font une distribution parmi les organismes communautaires, incluant souvent l'implication de bénéficiaires

Dans tous les cas, de façon transversale, nous pouvons trouver aussi des entreprises sociales d'insertion professionnelle, voire des écoles d'éducation populaire offrant des occasions d'apprentissage dans le domaine alimentaire et de la restauration. La dynamique dans la mise en pratique de ces initiatives qui procurent des ressources alimentaires solidaires est importante à étudier.

1.6 Quelques exemples d'initiatives de base communautaire de lutte contre l'insécurité alimentaire

Nous pouvons trouver une vaste diversité d'expériences d'initiatives de lutte contre l'insécurité alimentaire, notamment dans les espaces urbains des villes du Nord. Nous avons choisi sept cas parmi les plus illustratifs sur la façon de faire face aux problèmes d'insécurité alimentaire à partir d'initiatives communautaires, d'actions menées par des organismes sans but lucratif, d'interventions publiques et d'opérateurs privés. Après une brève description de chaque cas, la figure 1.5 compare ces sept cas en montrant l'importance relative de chaque type d'acteur dans leur mise en œuvre, à savoir : les citoyens, les organismes de l'économie sociale (ONG, coopérative, etc.), les organismes publics et les institutions privées. Nous appliquons une échelle de 0 à 3, de nulle à haute importance.

Cas 1: Le supermarché fermé de New Haven, Connecticut, États-Unis

(Russell et Heidkamp, 2011; Yale News, 2011)

En 2010, la corporation Shaw's a décidé la fermeture de dix-huit supermarchés dans l'état du Connecticut, États-Unis. Seize furent transférés à une autre chaîne alimentaire, mais deux sont restés fermés. L'un des deux avait été le plus grand supermarché de la ville de *New Haven*, près de la célèbre université Yale. La *Greater Dwight Development Corporation* (GDDC), un organisme communautaire de la ville de New Haven, a mobilisé les citoyens afin de faire face à cette fermeture. D'abord, une coopérative de produits biologiques, *Elm City Market*, a réduit les frais d'adhésion afin d'attirer les résidents les plus affectés. Cela n'a pas produit de résultats puisque l'offre de produits biologiques ne rejoignait pas les besoins de la population à faible revenu, surtout à cause de leur prix. Les organismes de dépannage alimentaire ont augmenté leurs services. Un réseau de marchés de producteurs agricoles, *Cityseed Farmer's Market*, a renforcé sa politique d'ouverture de marchés dans les quartiers les plus démunis. Le Maire de New Haven a élargi le programme nutritionnel subventionné pour les écoles.

Cependant, malgré toutes ces initiatives, l'impact de la fermeture se faisait toujours sentir. La GDDC a continué les négociations afin de trouver une autre entreprise prête à rouvrir le supermarché. Treize mois après le départ de *Shaw's*, *Stop & Shop* prenait en charge le supermarché avec le mandat de maintenir le format de grande surface et privilégier l'embauche des employés de *Shaw's* encore au chômage.

Cas 2: Gentrification avec justice, une stratégie basée sur la foi, Atlanta, États-Unis (Hankins et Walter, 2012; Kuhn, 2011)

Dans ce cas, il s'agit de la communauté religieuse presbytérienne de la ville d'Atlanta sous la direction du ministre Robert Lupton. Pendant plusieurs années depuis 1970, cette communauté avait développé des services d'appui social et de charité dans les quartiers défavorisés d'Atlanta, notamment les quartiers Summerhill, East Lake et South Atlanta. Cependant, tous ces efforts s'avéraient vains à cause de la situation économique des résidents. De plus, la construction de grands bâtiments de logement social, selon Lupton, avait favorisé la concentration spatiale de la pauvreté, la dévastation du paysage urbain et la presque disparition de la vie communautaire.

Après plus d'une décennie de résultats décourageants, Lupton et sa communauté autour de l'organisme *Family Consultation Service* (FCS, après renommé *Focused Community Strategies*) ont décidé d'appliquer une autre stratégie qu'ils ont appelée *Gentrification with justice*. Le premier pas de cette stratégie a été le déménagement de Lupton et d'autres membres de son église vers les quartiers défavorisés avec la mission de participer directement à la revitalisation du tissu communautaire par le biais de leur apport à l'économie locale. La FCS est intervenue à travers divers axes: jeunesse, personnes âgées, revitalisation physique du quartier, alimentaire, etc. Dans ce dernier cas, le système de dépannage alimentaire fut converti en une coopérative alimentaire (groupe d'achats) dans laquelle les membres de la communauté décidaient des achats de denrées alimentaires et exécutaient les tâches pertinentes afin de récolter l'argent et distribuer les paniers.

Cas 3: Évolution des projets alimentaires solidaires vers un modèle hybride en Ontario, Canada (Eaton, 2007; FoodShare, 2014)

En 1994, l'organisme non gouvernemental *Food Share* a lancé le programme alimentaire *Good Food Box* (GFB), un groupe d'achats avec l'apport de bénévoles d'organisations communautaires qui s'occupent de l'acquisition et de la distribution de denrées alimentaires dans les secteurs les plus démunis de la région de Niagara, Ontario. D'abord, 47 familles ont bénéficié du GFB. Ensuite, les actions se sont élargies et les bénéficiaires se sont organisés en petites coopératives de consommation (points de chute). Aujourd'hui, il y a plus de 4000 familles organisées en 200 points de chute.

Au début, le projet ne comptait que sur les subventions du gouvernement provincial pour encourager la production locale, mais au bout de quelques années ces subventions se sont fortement réduites et le programme a évolué vers la formation d'entreprises d'économie sociale ayant pour but de préparer et vendre des produits aux personnes susceptibles de payer un prix trop élevé ailleurs. En même temps, des emplois ont remplacé le bénévolat dans une perspective d'insertion ou réinsertion au marché de travail dans les quartiers défavorisés. Parallèlement, des GFB avec une diversité de produits à bas prix ont été vendus aux plus démunis et ont été organisés en 200 petites coopératives d'une vingtaine de membres chacune. Le projet communautaire est devenu un projet hybride qui agit sur le marché et conserve sa composante sociale et solidaire.

Cas 4: Un supermarché issu d'un partenariat public-privé installé dans un désert alimentaire au Michigan, États-Unis (Sadler, Gilliland et Arku, 2013; EDA Michigan, 2014)

Ce cas concerne le supermarché *Witherbee's Market* qui a ouvert ses portes en 2010. Il s'agit d'un projet réalisé en partenariat public-privé soutenu par des organismes sans but lucratif, intéressés à l'installation d'une ressource alimentaire de grande surface au centre-ville de la ville de Flint, au Michigan, qui a été très affectée par la diminution de l'emploi dans l'industrie de l'automobile dans les années 1990, dans le but de contrer la désertification alimentaire.

Depuis la disparition du marché *Farah Brothers Supermarket* à cause d'un incendie en 1999, le centre-ville n'avait aucune ressource d'épicerie complète, ce qui a affecté les résidents. *Witherbee's Market*, une entreprise privée a reçu trois prêts EDA (*Economic Development Administration*) de la corporation de développement économique local de la ville de Flint.

Le prêt EDA est un capital flexible pour petites entreprises qui vise à encourager le développement local et la création d'emplois. De plus, le *Witherbee's Market* a obtenu une réduction d'impôts grâce à sa participation dans un processus de revitalisation commerciale et la récupération d'un terrain urbain contaminé.

Cas 5: Les marchés de producteurs alimentaires locaux à Cardiff, Royaume Uni
(Jones, Comfort et Hillier, 2004; Fairchild et Morgan, 2006; RCMA, 2014)

Ce cinquième cas a lieu à Cardiff, la plus grande ville du pays de Galles (Royaume-Uni). Il s'agit d'une initiative intéressante conçue pour intégrer un milieu agricole à la communauté locale. Le marché communautaire de *Riverside Association* (RCMA, par ses sigles en anglais) a été créé en 1998 pour répondre aux problèmes de l'alimentation, de la santé et de la nutrition des résidents d'un quartier défavorisé de la ville.

Au début, un marché de producteurs offrait mensuellement des fruits et des légumes de provenance locale, avec d'autres services tels que des ateliers sur la saine alimentation, des comptoirs de fruits dans les écoles locales et des projets de jardins familiaux.

En 2008, ce projet est devenu formellement une entreprise d'économie sociale, la *RCMA Social Enterprise Ltd.* Aujourd'hui, ce sont trois marchés communautaires (Riverside, Rhiwbina et Roath) où les agriculteurs et les producteurs de denrées alimentaires vendent des produits directement aux consommateurs, trois jours par semaine. Il y a aussi un service offert aux détaillants locaux. L'organisation gère également un jardin communautaire et réalise des projets de diffusion de bonnes habitudes alimentaires dans les écoles des quartiers Riverside, Canton et Grangetown de Cardiff.

Cas 6: La coopérative *Park Slope Food Coop* à Brooklyn, New York, États-Unis
(Taverna, 2015; Gérard, 2016; site web institutionnel <https://www.foodcoop.com>)

La *Park Slope Food Cooperative* (PSFC) a été fondée en 1973. Brooklyn était alors un endroit habité par une population vulnérable, essentiellement des familles immigrées, qui comptaient sur peu de magasins et services à proximité. C'est alors qu'un groupe de dix résidents a eu l'idée d'acheter en commun des denrées alimentaires, et d'inviter d'autres résidents à participer au projet, à consacrer une partie de leur temps à faire les tâches sous formes de bénévolat dans le cadre d'une coopérative alimentaire. Le premier emplacement de la coopérative fut dans un local sous-loué au *Mongoose Community Center*. En 1977, le Centre communautaire Mongoose disparaît. La Coopérative commence alors à louer directement son local au propriétaire. En 1978, la PSFC décide de louer un local avec une option d'achat à l'expiration d'un bail de deux ans. Avec le financement d'une hypothèque par la *National Cooperative Bank*¹² (institution financière de développement communautaire), la PSFC achète le bâtiment en 1980. Entre 1997 et 2002, la PSFC acheté deux autres bâtiments grâce à l'appui hypothécaire de la même source financière.

La *Park Slope Food Coop, Inc.* est reconnue par la *New York State Cooperative Corporations Law* en tant que société coopérative. La PSFC est un magasin d'alimentation d'économie social et solidaire. Elle est gérée par ses membres et constitue une alternative aux entreprises commerciales à but lucratif. Seuls les membres peuvent magasiner, en partageant les responsabilités et les avantages de manière égalitaire. En 2017, la PSFC compte plus de 17 000 membres et un supermarché qui donne de l'emploi à 70 salariés.

¹² La *Nationale Cooperative Bank* fournit des produits et services bancaires complets aux coopératives et autres organisations appartenant à leurs membres à travers le pays, notamment des gens qui se regroupent pour répondre à des besoins personnels, sociaux ou commerciaux, en particulier dans les communautés à faible revenu (site web institutionnel - <https://ncb.coop>)

Cas 7: Coopérative de solidarité de l'épicerie de l'Île de Hull à Gatineau, Québec.

(site web institutionnel <http://epiceriedehull.ca>)

Depuis la fermeture de la dernière épicerie de l'Île de Hull à Gatineau, en 1999, plusieurs groupes communautaires et de citoyens ont constaté la croissance des problèmes d'insécurité alimentaire. En janvier 2006, un groupe de citoyens et citoyennes ont créé la coopérative de solidarité de l'épicerie de l'Île de Hull. L'initiative voulait rassembler les résidents autour d'un projet d'installation d'une épicerie sur place, sous la forme d'une coopérative, dans le but de revitaliser le quartier. Au-delà de l'épicerie, ils proposaient de développer des projets complémentaires qui dynamiseraient le quartier, tels qu'un café-rencontre, une cuisine collective, une halte-garderie, etc.

À plusieurs reprises, la coopérative a proposé des projets dans le but d'installer une épicerie, mais sans succès. Ainsi, en décembre 2014, la possibilité de s'installer à l'angle de rues Leduc et Wellington (projet immobilier Cartier-Wellington) est validée par une étude de marché complétée grâce à une subvention de \$200 000 consentie par La Caisse Desjardins Hull-Aylmer. Mais malgré une bonne négociation avec le fournisseur Sobey's (IGA), le refus des promoteurs immobiliers « Construction Générphi inc. » et « Mayrand Services-Conseil » a fait avorter le projet.

En 2015, la ville de Gatineau approuve un financement de \$300 000 pour rendre faisable le projet, alors relancé à s'installer au sein du projet immobilier des condos Wellington-Eddy du Groupe Heafey. Un comité ad-hoc de financement fut exigé par ce groupe immobilier, avec la participation de la Coopérative de développement régionale Outaouais-Laurentides et de gens d'affaires du milieu. Le fournisseur Provigo accepte d'évaluer la possibilité de placer l'épicerie sous de sa bannière Intermarché. Mais en décembre 2016, le projet fut refusé.

Au début du 2017, l'espoir de revenir sur le projet est toujours présent mais après plus d'une décennie, les promoteurs de la coopérative se demandent si le projet est toujours viable. L'Association des résidents de l'Île de Hull (ARIH) s'implique et donne un support au projet de coopérative.

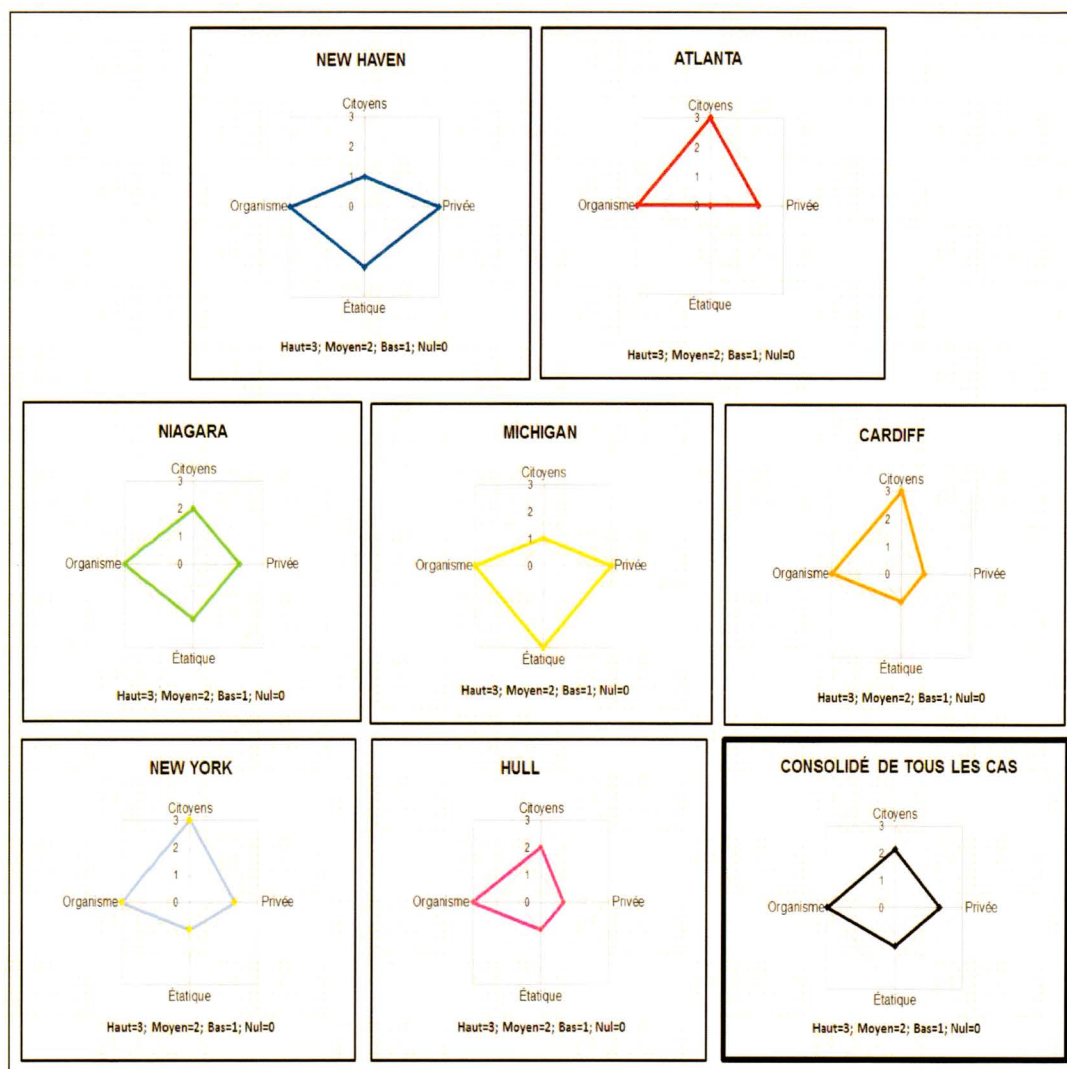


Figure 1.5 - Caractérisation comparée des sept cas d'initiatives alimentaires pour contrer la désertification alimentaire

Source: notre élaboration

1.7 Conclusion du chapitre 1

Le phénomène de l'insécurité alimentaire liée à l'appauvrissement dans les pays du Nord semble un peu éloigné des « vrais » problèmes qui affectent de vastes territoires de notre planète, notamment dans les pays du Sud. Cependant, elle existe vraiment, là où le reste du monde voit des places pleines de richesse et d'opulence. L'insécurité alimentaire, que ce soit dans les pays dits « riches » ou dans les pays dits « pauvres », est un problème humain très important qui exige une meilleure compréhension scientifique ainsi que la recherche de solutions. Notre but est de contribuer à la production de connaissances pouvant améliorer les stratégies et les décisions prises par les acteurs sociaux, les autorités et les dirigeants afin de contrer ce fléau. Nous étudierons le problème de la pauvreté dans le contexte d'une ville comme Montréal. Notre objectif est d'analyser la dynamique de la lutte contre la pauvreté à partir du rôle que joue l'action communautaire dans le secteur alimentaire, où l'insécurité alimentaire se combine avec divers facteurs qui provoquent l'appauvrissement des collectivités.

Dans notre de recherche, un élément central sera l'étude de la place occupée par l'implication des personnes affectées par les problèmes d'insécurité alimentaire, c'est-à-dire les plus démunis, par rapport aux mesures et aux programmes visant à combattre leur pauvreté et leur détresse alimentaire, notamment les résultats des initiatives communautaires ou d'économie sociale visant à réduire les conséquences de la désertification alimentaire et l'implication des populations ciblées par ces initiatives.

Le phénomène de l'insécurité alimentaire, fortement lié à la structure commerciale et à la dynamique de localisation du commerce de détail en milieu urbain, a provoqué l'intervention d'acteurs de divers types, telle que des groupes communautaires, des

regroupements citoyens, des organismes non gouvernementaux, des entités publiques, etc. Cette intervention cible souvent l'environnement des consommateurs, puisque les facteurs contextuels et la disponibilité de commerces pertinents influencent les choix alimentaires.

Ainsi, il y a deux types d'organismes d'aide alimentaire en relation au dépannage, deux types qui s'inscrivent dans des philosophies différentes : les uns préfèrent agir sur une logique caritative et de court terme qui vise davantage l'individu ; les autres préfèrent aborder le défi d'élaborer des solutions collectives plus permanentes et des initiatives de moyen et long terme. Dans le premier cas, on peut trouver des actions telles que l'aide alimentaire d'urgence, c'est-à-dire le don de paquets que les familles demandent chaque semaine. Dans le deuxième cas, on est en présence d'initiatives qui incitent à l'implication citoyenne et à l'action communautaire : cuisines collectives, groupes d'achat collectif, ateliers de cuisine et d'économie familiale, jardins collectifs, groupes d'agriculture urbaine, coopératives d'achat, cantines populaires, marchés coopératifs, etc. C'est à ce deuxième type d'initiatives que nous nous intéresserons.

CHAPITRE II

APPROCHE CONCEPTUELLE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1 Introduction

Notre recherche vise à étudier l'action des organismes communautaires et de l'économie sociale qui œuvrent dans le domaine de la sécurité alimentaire dans la ville de Montréal comme moyen de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Comme nous l'avons signalé dans le premier chapitre, les villes modernes comptent sur des systèmes de production et distribution alimentaire complexes et efficaces capables de fournir des denrées alimentaires à des millions de personnes de façon permanente (Mulet, 2012). Cependant, si la couverture de ressources alimentaires est énorme, des carences importantes existent, même dans les pays dits « riches » où le système n'est pas capable d'assurer l'accès à une alimentation saine, abordable et équitable à tous les citoyens (Koc et al., 1999; Rastoin et Ghersi, 2002; Bertrand et al., 2012). Ainsi, l'insécurité alimentaire que subit une partie de la population provoque une préoccupation généralisée dans le monde occidental. Plusieurs efforts et projets sont déployés afin de pallier les conséquences de ces iniquités. L'intervention d'entités étatiques, d'entreprises d'économie sociale et solidaire, de coopératives, d'ONGs, d'organismes communautaires, etc., configurent un secteur « alternatif » par rapport aux ressources conventionnelles dans le domaine alimentaire.

À Montréal, comme dans la plupart des autres villes, il y a deux types d'intervenants sociaux en sécurité alimentaire : certains agissent sur une logique individuelle, caritative et de court terme ; d'autres privilégient des solutions collectives, plus permanentes, et favorisent des initiatives de moyen et long terme. Dans le premier cas, il s'agit de services qui font partie de la charité et mettent en scène trois types d'agents: le donateur, l'association caritative et le bénéficiaire. Dans le deuxième cas, il y a des initiatives qui se distinguent par l'implication des usagers et des communautés dans une perspective de solidarité: cuisines collectives, groupes d'achat collectif, ateliers de cuisine et d'économie familiale, jardins collectifs, groupes d'agriculture urbaine, coopératives d'achats, cantines populaires, marchés coopératifs, etc. (Mongrain, 1997; Bilodeau, 2006)

La contribution des organismes communautaires et d'économie sociale à la lutte contre l'insécurité alimentaire demeure peu étudiée et est à systématiser. Par une étude qui se veut qualitative et exploratoire, ce qui, comme le dit Bédard (2015, p, 69), « est tout spécialement à préconiser lorsqu'on dispose de peu de données », surtout de données probantes, ce qui est notre cas, notre étude cherche à établir une connaissance plus approfondie de sa nature et sa dynamique. Cette connaissance permettra d'améliorer et de mieux orienter les efforts du secteur alimentaire dit « alternatif ».

2.2 Les méta concepts : l'insécurité alimentaire, la nouvelle pauvreté et l'économie sociale

Avant de rentrer dans le cadre opératoire concret de notre recherche, nous allons nous référer aux principaux méta-concepts qui l'inspirent. Il s'agit 1) de l'insécurité alimentaire, concept qui s'inscrit dans une problématique plus globale de sécurité alimentaire, voire de souveraineté alimentaire, 2) de la nouvelle pauvreté, qui

correspond au processus de dualisation du marché du travail et de la société en cours en occident depuis les années 1980, et 3) de l'économie sociale, concept qui décrit le contexte organisationnel et institutionnel dans lequel prennent place les actions collectives communautaires de lutte contre l'insécurité alimentaire. Ces méta-concepts permettent d'établir de façon plus précise le cadrage théorique de notre recherche et donne sens aux concepts opératoires et à la démarche méthodologique qui seront présentés dans les sections suivantes.¹³

2.2.1 L'insécurité alimentaire

L'alimentaire rappelle deux types de problèmes, l'un qui est lié au manque de nourriture et l'autre au type et à la qualité des aliments consommés. En français, le seul terme « Sécurité alimentaire » comprend les deux aspects, alors que l'anglais différencie la *food security* (disette) et la *food safety* (sanitaire) (Bruegel et Stanziani, 2004). Dans le contexte de notre recherche, nous utilisons surtout le concept lié à la dimension disette plutôt qu'à la dimension sanitaire. Ainsi, suite à l'analyse présentée dans le chapitre I, nous reprenons la définition de l'insécurité alimentaire que nous avons déjà proposé et qui cible le territoire :

Un territoire donné est touché par l'insécurité alimentaire lorsqu'une partie significative de sa population est affectée par des barrières physiques, sociales et/ou économiques pour accéder à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, en tout temps et en toute dignité. L'insécurité alimentaire est amplifiée également par le manque d'information simple et fiable sur l'alimentation pour pouvoir faire des choix éclairés

¹³ Les méta-concepts constituent les grands éléments théoriques qui donnent sens aux concepts opérationnels et aux approches méthodologiques mobilisées dans une recherche. Selon Bédard (2015, p.31), la définition des méta-concepts constitue une étape préalable à l'élaboration de la démarche méthodologique de la recherche.

L'analyse de l'insécurité alimentaire doit considérer aussi le modèle proposé par l'agence de la santé et de services sociaux, attachée à la Direction de Santé publique de Montréal (DSP) (Bertrand et al., 2008, p. 15). En effet, cette entité publique a défini un modèle intégré de sécurité alimentaire dans une perspective de développement durable. Ce modèle est une référence dont les organismes communautaires doivent tenir compte lorsqu'ils font appel à l'appui de la DSP. À partir de l'interaction de trois composantes telles que l'économie, l'environnement et le social, le modèle détermine cinq volets dans les espaces définis par cette interaction:

- **Vitalité économique:** il s'agit de diversifier les commerces de proximité, de revitaliser les quartiers, de soutenir les producteurs locaux et de faciliter l'achat d'aliments à coût raisonnable. Un facteur critique de la vitalité économique, même à la création et le renforcement de liens sociaux plus solides, se trouve dans le soutien de l'économie locale (MDEIE, 2007, p. 18)
- **Qualité de vie:** Il s'agit de réduire la circulation motorisée pour la distribution des aliments, de promouvoir la préservation de la qualité de sols agricoles, d'encourager l'utilisation responsable de l'eau, de favoriser l'achat local, de mettre de l'avant la consommation d'aliments non transformés et d'implanter des stratégies de réduction des emballages.
- **Équité:** ce volet fait référence à l'accès à des aliments sains à des coûts raisonnables, au fait de garantir l'accès aux ressources conférant des connaissances et des habiletés, à développer la solidarité sociale et à influencer les politiques publiques alimentaires.
- **Milieu de vie:** il est proposé l'aménagement des espaces verts, de jardins collectifs et l'amélioration des rues commerciales en incluant des ressources alimentaires de qualité et à prix abordable.

- **Convivialité:** cet aspect concerne la mise en place des mécanismes de participation citoyenne et d'organiser des événements de promotion des aliments du quartier.

2.2.2 La nouvelle pauvreté

Nous abordons le problème de la pauvreté et l'exclusion à travers le concept de nouvelle pauvreté, une pauvreté qui présente plusieurs dimensions, débordant ainsi le facteur revenu. Ces dimensions résultent de la pauvreté dite classique, liée aux inégalités de revenus, de la pauvreté liée à la déqualification des personnes à cause des changements dans le domaine de la production ou de l'habitat, ainsi que de l'exclusion sociale à cause de l'incapacité d'exercer les droits de citoyenneté. Ces dimensions se concentrent dans certains quartiers ce qui s'avère répulsif pour les entreprises et les investissements et crée des conditions favorables pour la désertification alimentaire (Reisig et Hobbiss, 2000; Cummins et Macintyre, 2002; Ploeg, 2009; Eckert et Shetty, 2011).

La pauvreté est approchée à partir de la notion de « défavorisation » qui évoque la perte de capacités des collectivités pour soutenir le niveau de bien-être et de qualité de vie auquel l'individu ou le groupe est en droit d'aspirer en accord aux standards qui sont considérés comme normaux dans la société à laquelle ils appartiennent (Townsend, 1979). Dans ce contexte, la notion de « capacité » devient utile pour compléter notre compréhension de la pauvreté. Les capacités sont définies comme ce qu'une personne peut faire et peut être, en comprenant ce qu'il ou elle réussit à faire ou à être (Ferraton, 2008).

À la fin de l'année 2002, le gouvernement de Québec a adopté la « Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale » comme corollaire d'une initiative rendue publique six mois avant sous le titre « Projet de Loi 112 ». Selon Noël :

Le projet fait de la lutte contre la pauvreté une priorité gouvernementale [...] le projet a le mérite [...] d'être conçu dans une perspective longitudinale, intégrée et participative, mais il demeure pour l'instant relativement abstrait (Noël, 2003)

Les initiatives communautaires (territoriales) de lutte à la pauvreté et l'exclusion mobilisent les ressources de l'économie sociale à travers des actions souvent concertées par diverses organisations publiques et sociales québécoises concernées par la pauvreté et l'exclusion (Klein, 2008). Ainsi, les initiatives locales basées sur l'économie sociale pourraient devenir une option permettant d'améliorer la qualité de vie des collectivités. Cependant, au-delà de l'action concertée provoquée par ces initiatives, ce qui nous paraît crucial c'est la participation active de la population à la recherche de solutions.

Néanmoins, un risque de stigmatisation est toujours présent dans les efforts et les initiatives communautaires visant à combattre la pauvreté. Ainsi, Mongrain (2004), en traitant le cas des cuisines collectives de la Basse-Ville d'Ottawa, affirme que si elles se retrouvent réduites à la seule dimension alimentaire, elles deviendront des lieux de stigmatisation. La cuisine collective (comme toute autre initiative communautaire) doit reconstruire le tissu social des communautés et devenir un agent d'inclusion et de changement social plutôt qu'un lieu de dépannage.

2.2.3 L'économie sociale

Le concept d'économie sociale est un méta-concept majeur de notre recherche, et ce dans la mesure où, pour plusieurs acteurs, elle s'avère un tremplin pour des actions collectives susceptibles de répondre aux problèmes posés par l'insécurité alimentaire dans les quartiers. Selon la définition proposée par le Chantier de l'économie sociale,

qui a fait consensus au Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996¹⁴, l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et des organismes qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants:

- La finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- L'autonomie de gestion par rapport à l'État;
- Des statuts et des façons de faire qui intègrent un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- La primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et revenus;
- La primauté des principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

L'économie sociale est une forme d'économie dite « différente » et reconnue dans les années 1990 à partir des entreprises qui ne sont considérées ni privées ni étatiques (Lévesque, Joyal et Chuinard, 1989). Cependant, les mutuelles, les coopératives et les organismes à but non lucratif, tous les trois des formes organisationnelles qu'adoptent les entreprises dites « sociales », font partie de la réalité de l'économie occidentale depuis la fin du XVIIIe siècle, notamment dans les pays présentement réputés développés. Le Canada, le Québec y compris, ne sont pas des exceptions (Fontan, 2006; Bouchard, 2013).

Dans le « Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal » (Bouchard et al., 2008), les auteurs présentent les données d'un recensement et d'une enquête auprès des établissements de l'économie sociale à Montréal. L'importance de l'économie sociale comme base d'action pour la lutte contre la pauvreté et

¹⁴ <http://www.chantier.qc.ca/?module=document&uid=871>

l'exclusion est reconnue. Les projets locaux ancrés dans l'économie sociale et dans l'action communautaire ont des effets sur la création d'emplois, sur la réinsertion des exclus et sur la dispensation de services aux citoyens les plus démunis délaissés par l'entrepreneur privé et non assurés par l'État. En citant Lévesque (2002, cité par Bouchard et al., 2008, p. 3), les auteurs signalent :

[les entreprises de l'économie sociale] peuvent être nées d'une aspiration à démocratiser l'économie, ou avoir émergé en réponse à des besoins urgents de groupes ou de territoires vulnérables.

Des termes divers sont associés à l'émergence de cette sorte d'entreprises et leur champ d'études respectif : coopératives, tiers-secteur, économie sociale, économie solidaire, entreprises sociales, etc. Le « Portrait Bouchard » a ciblé trois « formes organisationnelles typiques » d'économie sociale reconnues par la loi au Québec :

- Coopératives (Loi sur les coopératives, L.R.Q. C-67-2)
- Mutuelles (Loi sur les assurances, L.R.Q. A-32)
- Organismes sans but lucratif (Lois sur les compagnies, partie III, C-38).

À partir de cette base, les auteurs se penchent sur la qualification d'une entreprise sociale. Plutôt qu'une définition rigide, ils préfèrent l'application d'un regroupement d'attributs observables empiriquement :

- Autonomie de gestion;
- Gouvernance démocratique;
- Activité économique;
- Distribution limitée ou interdite des excédents.

Les entreprises de l'économie sociale sont classées selon deux facteurs, à savoir : l'activité économique et la mission sociale. Les grands secteurs d'activités économiques, où la présence de l'économie sociale a été établie (CES et MDEIE, 2002), sont déclinés de la façon suivante :

- Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction
- Commerce, finance et assurances
- Habitation et location
- Loisirs, tourisme, hébergement et restauration
- Santé et services sociaux
- Arts, culture et communications
- Autres services

En divisant l'Île de Montréal en cinq zones (Ouest, Centre-Ouest, Sud-Ouest, Centre et Est), le Portrait a identifié la répartition géographique des établissements selon le secteur d'activité économique, tel que le montre la figure 2.1. Ainsi, nous pouvons constater que l'arrondissement ciblé par notre recherche (Montréal-Nord) est inclus dans le zone Est, où 44% des entreprises d'économie sociale répertoriés par le Portrait se trouvent sur la rubrique « Santé et Services Sociaux ».

La présentation de la distribution de l'économie sociale et solidaire sur le territoire montréalais tient compte de la quantité des établissements par 10 000 habitants dans chaque arrondissement. Il s'agit d'une sorte d'indicateur de densité de l'économie sociale. Il faut souligner que, selon la figure 2.2, Montréal-Nord montre une densité moyenne-bas par rapport au reste de l'Île.

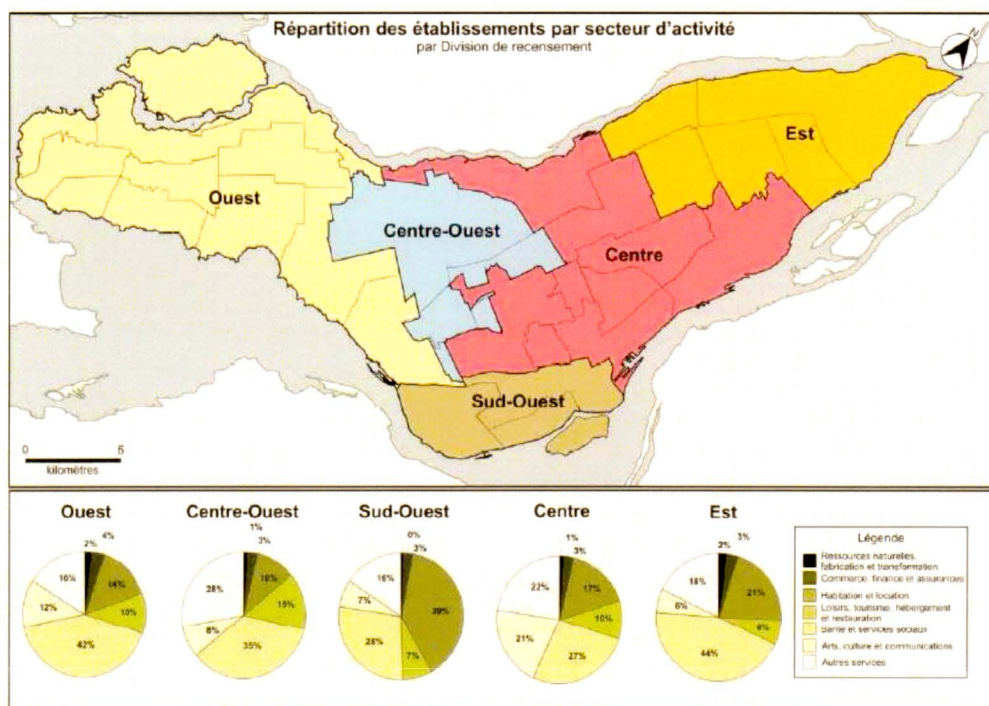


Figure 2.1 - Répartition des établissements par secteur d'activité
Source : Bouchard et al. (2008, p. 27)

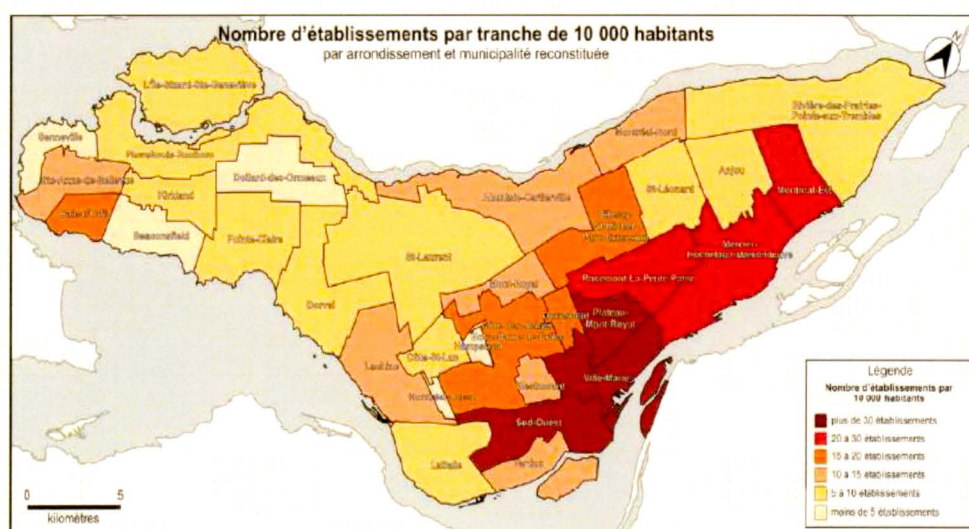


Figure 2.2 - Nombre d'établissements par tranche de 10 000 habitants
Source : Bouchard et al. (2008, p. 64)

2.3 Le cadre opérationnel d'analyse : le développement par l'initiative locale

Notre sujet de recherche porte sur les actions de lutte contre l'insécurité alimentaire réalisées par des organismes d'action communautaire et d'économie sociale dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Les initiatives locales ancrées dans l'action communautaire et l'économie sociale constituent donc le thème central de notre recherche dans un contexte urbain où le phénomène de la désertification alimentaire touche plusieurs espaces du territoire montréalais et plusieurs couches sociales.

Ainsi, les méta-concepts principaux de notre recherche, déjà présentés, sont ceux d'insécurité alimentaire, d'économie sociale et solidaire et de pauvreté. Quant au cadre opérationnel, notre recherche mobilise le cadre conceptuel et opératoire de l'approche du développement par l'initiative locale développé par Klein (2014)

Dans le contexte de l'économie sociale et solidaire, les réponses données par les organismes à des besoins et à des aspirations de la population du territoire ciblé par l'initiative locale cherchent à développer les capacités collectives permettant d'infléchir les tendances qui mènent à la pauvreté. C'est la raison pour laquelle nous en faisons notre cadre conceptuel opérationnel.

L'approche du développement par l'initiative locale examine les divers éléments qui contribuent à ancrer un projet dans le contexte d'une communauté et sa dynamique collective locale (figure 2.3). Elle contribue à saisir à valoriser le « capital socioterritorial » à partir de l'action communautaire, c'est-à-dire l'ensemble de ressources mobilisées individuellement et collectivement par une communauté afin d'améliorer les conditions de vie et de travail de sa population (Fontan, Klein et

Tremblay, 2005, p. 154). Ce capital comprend des éléments humains, sociaux, culturels, économiques, etc. Sa mobilisation rend possible de modifier le contexte institutionnel et organisationnel dans le processus de développement.

Les acteurs et les citoyens gagnent à assurer une participation active à la gouvernance des projets, ce qui favorise l'apprentissage collectif et la construction d'une capacité collective susceptible de stimuler le lancement de nouvelles initiatives. L'accumulation d'expérience favorise la construction d'un dynamisme local durable.

Cette approche analyse les initiatives locales dans un processus jalonné par six concepts de base:

- 1) L'initiative locale
- 2) L'action collective
- 3) La mobilisation de ressources
- 4) Le leadership et la participation citoyenne
- 5) La conscience territoriale
- 6) *L'empowerment*

Il faut préciser que notre thèse s'inscrit dans un programme de recherche dirigé par notre directeur de thèse, J.-L. Klein, dans le cadre duquel a été développé le modèle du développement par l'initiative locale que nous empruntons. L'applicabilité de ce modèle a été testée par plusieurs recherches récentes correspondant à des thèses de doctorat et à des mémoires de maîtrise.¹⁵

¹⁵ Voir Fortin (2017); Lareau (2016); Vega (2015); Chatelin-Lussier (2014); Huang (2013); Roy (2013); Antenor (2013); Akartit (2013).

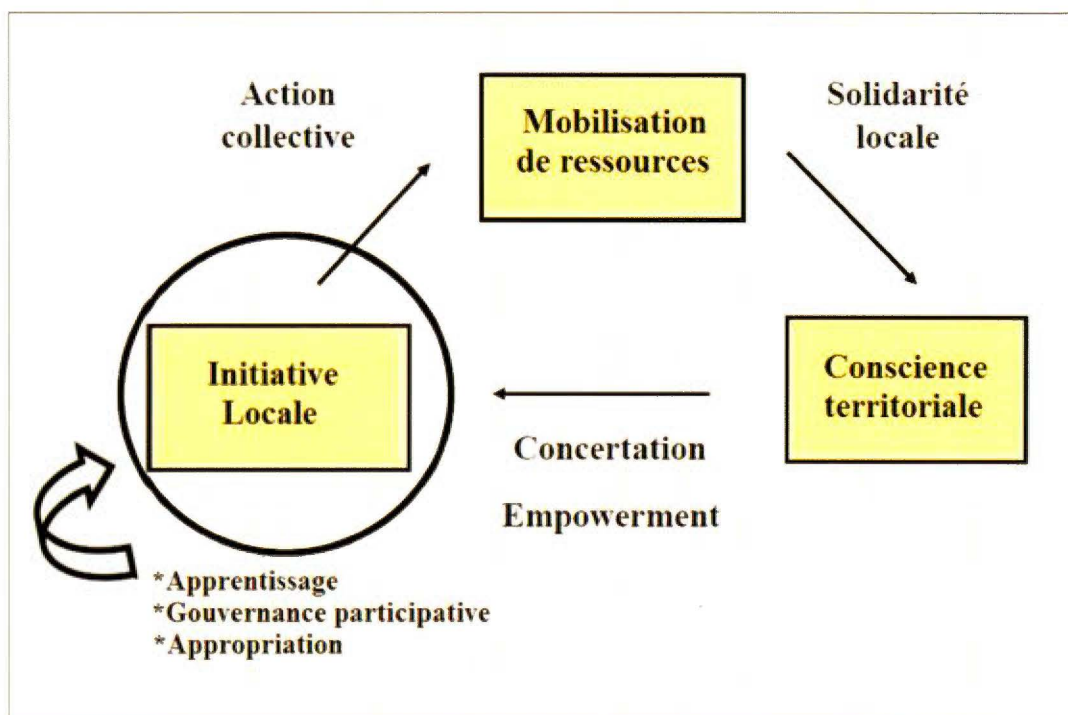


Figure 2.3 - Le modèle du développement par l'initiative locale
Source: Klein (2014)

2.3.1 L'initiative locale

Il s'agit de projets conçus par une personne, par un groupe de personnes, ou par une organisation locale. Le type de projets pourrait aborder la valorisation d'une ressource culturelle ou humaine, la protection d'un aspect du patrimoine collectif, naturel ou construit, la création d'emploi dans la collectivité locale, ou, dans notre cas, l'offre d'un service alimentaire à un segment de la population ou à la collectivité. Ces projets s'inscrivent dans des espaces locaux où la proximité géographique et relationnelle entre les acteurs favorise l'action collective. Ainsi, la capacité de collaboration entre les acteurs devient une ressource en soi susceptible d'être valorisée par le lancement de projets et d'initiatives (Glon et Pecqueur, 2016).

2.3.2 L'action collective et les mouvements sociaux

Le défi est de transformer les initiatives d'une organisation, voire d'un individu, en action collective territoriale. En tant que phénomène qui fait partie du mouvement social, l'action collective subit un processus d'élargissement et d'adaptation qui permet d'identifier des problèmes et de profiter des opportunités ouvertes dans le cadre institutionnel (Cefaï et Lafaye, 2001; Revillard, 2003). Selon Tarrow (2011), les actions collectives peuvent influencer ainsi dans les processus de prise de décision politique. Les opportunités politiques peuvent être de deux types : 1) des opportunités qui se présentent dans la sphère publique, ce qui permet d'influencer les décisions étatiques; 2) des opportunités relevant de mobilisations sociales dans des territoires spécifiques, ce qui permet d'augmenter la capacité d'agir des acteurs et des citoyens (*empowerment*). Notre sujet de recherche s'inscrit dans ce deuxième type de situation (Rochefort et Morin, 1998).

Dans notre cas, compte tenu de l'approche « de proximité » et la territorialisation du phénomène que nous étudierons, cela exige une vision qui donne priorité au territoire local, mais dans un contexte qui est lié à d'autres initiatives similaires même à l'échelle planétaire. Le sujet alimentaire devient alors un enjeu « micro » à l'échelle territoriale et, en même temps « macro », car il exige des approches théoriques et des politiques publiques à une échelle plus large.

Notre sujet de recherche s'inscrit dans l'évolution du répertoire d'actions collectives des mouvements sociaux. L'innovation sociale que nous étudions fait partie des actions collectives territorialisées, produit de l'interaction de plusieurs acteurs, lesquels contribuent à la gestation d'espaces tiers ou hybrides où se tissent des collaborations entre l'État, l'économie sociale et le marché (Tremblay et Fournis, 2015). Il faudra noter que la mobilisation citoyenne souvent conflictuelle lorsqu'elle s'inscrit dans la sphère politique (Hanspeter et al., 2015) devient plus collaborative

lorsqu'elle s'exprime à l'échelle locale, comme le montrent les expériences communautaires au Québec dans les dernières décennies (Tremblay et Fournis, 2015; Bourque, 2013). La nature « locale » de l'innovation sociale encadrée dans l'action communautaire et les mouvements sociaux est décrite aussi par Evers et Fraisse (2015), qui montrent leur impact positif sur le bien-être des citoyens au niveau local.

2.3.3 La mobilisation de ressources

L'action collective mobilise les ressources humaines, organisationnelles, institutionnelles, culturelles et financières nécessaires pour arriver à ses fins (Cefaï et Trom, 2001). La mobilisation de ressources se fait dans un contexte souvent conflictuel avec les acteurs du pouvoir politique ou économique. Ces conflits ont un effet cohésif sur la collectivité locale (Trudelle *et al.*, 2016).

2.3.4 Le leadership partagé

Les acteurs engagés cherchent la légitimité sociale du projet et de leur leadership. Ce dernier est plus fort s'il est reconnu par la collectivité locale et les acteurs externes. Habituellement, il s'agit d'un leadership individuel qui devient collectif à partir de la reconnaissance et son exercice social. L'engagement des acteurs, dans le contexte de notre étude, nous amène à cibler le concept de « leadership partagé » lequel fait la synthèse entre le leadership individuel assuré par des personnes qui ont la capacité de mobiliser les ressources appropriées et le leadership collectif qui inclut la participation citoyenne. Comme le montrent des travaux récents, le leadership partagé est un facteur très important dans la réussite et la durabilité des initiatives locales (Klein et Champagne, 2011; Klein, 2016).

2.3.5 La conscience territoriale

Les conflits et confrontations intensifient le sentiment d'appartenance des acteurs et, éventuellement, des citoyens à leur territoire local. Le sentiment d'appartenance se transforme donc en conscience de l'appartenance à un territoire, ce qui amène les acteurs à se concerter et à agir ensemble (Klein, 2016). L'absence d'appartenance pourrait nous amener à la dispersion des efforts et à l'échec du processus

2.3.6 *L'empowerment*

L'empowerment citoyen est le résultat de l'apprentissage collectif, c'est-à-dire, l'accumulation de connaissances et d'expériences, partagées et transmises parmi les individus et les groupes humains à travers le processus des initiatives locales (Fontan *et al.*, 2014 [2017]). Cet apprentissage, dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, avec une approche de participation citoyenne, s'appuie sur des principes tels le travail en équipe, la valorisation des différences, la flexibilité.

2.4 La démarche méthodologique

Avant de poser les questions de recherche et les hypothèses qui orienteront notre travail, il faut présenter les choix méthodologiques qui vont faciliter la poursuite de nos objectifs de recherche, notamment l'analyse d'une dynamique communautaire autour des initiatives alimentaires à Montréal dans les territoires touchés par l'insécurité alimentaire. Nous avons choisi Montréal à cause de la dynamique communautaire qui caractérise cette ville, surtout dans les quartiers les plus vulnérables. Dans le cas de la ville de Montréal, nous avons choisi l'arrondissement de Montréal-Nord lequel se situe parmi les plus défavorisés (Apparicio *et al.*, 2009; 2015) et les plus affectés par la désertification alimentaire (Bertrand et Marier, 2008).

De plus, plusieurs initiatives alimentaires de divers types sont en cours, entre autres celles amorcées par l'organisme Parole d'excluEs, qui, dans un contexte de mobilisation territoriale forte, expérimente depuis deux ans le développement d'une approche alternative appuyée par les acteurs sociaux et les citoyens, à savoir l'approche du « système alimentaire pour tous ». Notre objectif est d'analyser le processus qui a conduit à la mise en œuvre de cette approche à partir d'une initiative locale d'échelle réduite portée par l'organisme Parole d'excluEs à laquelle nous avons eu l'occasion de participer.

2.4.1 L'étude de cas

Les actions que nous étudierons se déploient dans deux zones de l'arrondissement de Montréal-Nord, lesquelles zones sont les plus affectées par l'insécurité alimentaire et sont l'objet d'expérimentations communautaires en réponse à ce problème. Pour étudier ces actions dans le contexte d'une approche exploratoire comme la nôtre, la méthode la plus appropriée est celle de l'étude de cas, laquelle « vise à comprendre un problème en utilisant un cas comme exemple » (Bédard, 2015, p.69).

Notre étude de cas peut être considérée comme « multiple », selon la terminologie de Yin (1989), mais elle correspond surtout à une mouvance sociale qui s'étend à partir d'un espace micro-local vers d'autres territoires de l'arrondissement.

La même étude peut contenir plus d'un cas simple. Lorsque cela arrive, il faut que l'étude utilise un « design » de cas multiple [...] chaque cas individuel peut être holistique ou concentré (Yin 1989, p. 27-60, notre traduction)

Selon Simon Roy (2003, p. 161-162), l'étude de cas implique l'utilisation d'un ensemble de sources diverses y compris des données qualitatives et quantitatives. En appui à cette idée, Lessard, Goyette et Boutin affirment :

[Dans l'étude de cas] le chercheur est impliqué personnellement au niveau d'une étude en profondeur de cas particuliers [...] l'étude de cas se caractérise également par le fait qu'elle réunit des informations aussi nombreuses et aussi détaillées que possible en vue de saisir la totalité d'une situation. C'est pourquoi elle recourt à des techniques de collecte des informations variées (observations, interviews, documents) (Lessard, Goyette et Boutin, 1997, p. 111-112)

Conformément à cette description de l'étude de cas, nous aurons recours à des sources diversifiées de première et deuxième main, ainsi qu'à nos propres apports, que nous considérons comme de l'observation participante, car, comme le prescrivent Lessard, Goyette et Boutin dans la citation ci-dessus, le chercheur, l'auteur de cette thèse en l'occurrence, a été impliqué dans les expérimentations qui ont eu lieu à Montréal-Nord. Une telle approche présente certes des limites et éventuellement des biais, que nous essayerons de diminuer au maximum par la vérification et la contre-vérification de nos informations.

Notre recherche vise à approfondir l'analyse des actions collectives et communautaires cherchant à contrer l'insécurité alimentaire à Montréal-Nord. Notre propos est d'observer le lancement des initiatives de lutte contre l'insécurité alimentaire basées sur l'économie sociale et de reconstruire le processus de développement local qu'elles ont amorcé. Nous observerons un processus de mobilisation collective autour d'un besoin social non comblé et d'aspirations qui précédemment n'avaient pas été prises en considération. Le processus que nous étudierons semble donc bien correspondre à un processus d'innovation sociale (Klein, Laville et Moulaert, 2014).

2.4.2 Les objectifs et les questions de recherche

Comme nous avons vu dans la section précédente, nous analyserons les initiatives locales basées sur l'économie sociale et l'action communautaire agissant dans le volet alimentaire, mais dans une perspective plus globale. L'approche du développement par l'initiative locale s'appuie sur l'action communautaire et *l'empowerment* social comme plateforme de lancement d'initiatives locales de revitalisation urbaine et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Ulysse, 2007; Klein et Champagne, 2011; Moulaert et al., 2008; Bailey, 2010). Nous étudierons la dynamique communautaire qui se construit autour des initiatives alimentaires dans le territoire de Montréal-Nord, l'un des plus touchés par le phénomène de « l'insécurité alimentaire ». Ainsi nous posons la question de recherche suivante :

Dans quelle mesure les initiatives issues de l'action communautaire et de l'économie sociale, dans le contexte d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, contribuent-elles à répondre au problème de l'insécurité alimentaire?

Une première sous-question met en scène l'implication citoyenne comme étant un facteur fondamental à l'heure de développer les interventions alimentaires :

Quel rôle joue l'implication citoyenne dans la définition des stratégies permettant de résoudre le problème de l'insécurité alimentaire de façon durable?

Ce que nous visons ici est la compréhension du rôle que jouent les citoyens en participant à l'élaboration des projets alimentaires et les modalités à travers lesquelles leurs besoins et aspirations sont pris en compte.

Une deuxième sous-question cible le type d'actions mises en œuvre.

Quels sont les types d'actions locales susceptibles de répondre de façon efficace et durable aux problèmes d'insécurité alimentaire?

Par cette question, nous visons les actions concrètes mises en œuvre par les acteurs locaux pour répondre aux besoins citoyens en matière d'insécurité alimentaire.

La troisième sous-question porte sur les acteurs communautaires et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions contre l'insécurité alimentaire.

Quels sont les agencements d'acteurs les plus appropriés pour accroître les capacités de la communauté locale à répondre de façon durable aux problèmes d'insécurité alimentaire ?

Par cette question, nous ciblons les systèmes locaux d'acteurs qui se constituent pour répondre au problème de l'insécurité alimentaire et leur gouvernance.

2.4.3 Les hypothèses de la recherche

À partir de ces questions, les résultats à prévoir prennent la forme d'hypothèses de recherche principales et secondaires :

- Hypothèse principale : Les initiatives d'ordre alimentaire à l'échelle locale répondent de façon efficace au problème de l'insécurité alimentaire dans la mesure où elles s'appuient sur les besoins citoyens et où elles s'insèrent dans des stratégies plus globales qui abordent d'autres aspects de la pauvreté et l'exclusion

- Sous-hypothèse 1 : Les actions locales sur la sécurité alimentaire sont efficaces pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion dans la mesure où les citoyens y participent de façon effective, en tant qu'acteurs et non pas uniquement de bénéficiaires.
- Sous-hypothèse 2 : Pour apporter une solution efficace et durable à l'insécurité alimentaire, il faut aller au-delà des actions de dépannage alimentaire aux individus en favorisant les actions plus globales qui incluent l'éducation et l'augmentation des capacités collectives pour élaborer des solutions aux problèmes.
- Sous-hypothèse 3 : Les agencements d'acteurs les plus appropriés pour répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire incluent divers types d'acteurs, soit ceux spécialisés dans le domaine alimentaire mais aussi ceux qui agissent à un niveau plus global concernant divers facteurs de la pauvreté et l'exclusion

2.4.4 Le cas d'étude : Parole d'excluEs et l'intervention alimentaire à Montréal-Nord

L'offre en services publics à Montréal-Nord est en général déficiente si on la compare avec l'ensemble de la ville. L'explication de ceci est historique. Avant de devenir un arrondissement de la Ville de Montréal en 2001, Montréal-Nord était une ville indépendante. Historiquement elle avait été gérée d'une façon très conservatrice ou l'équilibre budgétaire l'emportait sur toute considération sociale ou économique, si bien que la structure des services offerts à la population présente des faiblesses comparativement au reste de la ville (Linteau, 2007; Fougères, 2012; Béliveau et Leclerc, 2013). Dans ce contexte, l'action face à l'insécurité alimentaire est venue de la société civile. Nous étudierons dans notre thèse le cas spécifique de Parole d'excluEs, une expérience de mobilisation contre la pauvreté et l'exclusion qui regroupe des personnes issues de différents milieux à travers de projets collectifs

visant à améliorer leurs conditions de vie et leur capacité d'exercer leurs droits citoyens.

Nous présenterons en détail l'organisme Parole d'excluEs et ses champs d'action au chapitre 4 de notre thèse. Contentons-nous ici de quelques éléments pour bien montrer la pertinence du choix de cet organisme pour notre étude. L'élément central de cette expérimentation est le logement communautaire. La démarche de mobilisation et les actions développées par cette organisation se font à partir d'une alliance avec la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM), une organisation parapublique municipale visant le développement de logements communautaires dans deux quartiers montréalais. Les zones d'intervention sont situées dans les arrondissements de Montréal-Nord, notamment dans un secteur de Montréal-Nord désigné comme L'Îlot Pelletier.

L'idée de faire de la problématique alimentaire un champ particulier d'action à Montréal-Nord a été lancée par Parole d'excluEs à partir du constat de l'existence d'un désert alimentaire, avec une pénurie évidente de ressources alimentaires variées et de qualité. Un comité citoyen, le Regroupement citoyen de l'îlot Pelletier, a été la première ressource endogène mobilisée. Ce comité a décidé de mener une étude citoyenne des besoins et des aspirations des habitants concernant le volet alimentaire. Elle a mobilisé des ressources universitaires, étudiants et chercheurs, pour la réalisation d'enquêtes sur le terrain, la concertation avec la population locale et la connaissance de la réalité du secteur d'intervention. Cette étude a été réalisée avec l'implication de l'Incubateur Universitaire Parole d'excluEs (IUPE), un organisme dont la mission consiste à « croiser des savoirs et des pratiques pour permettre un accompagnement critique auprès de démarches de mobilisation citoyenne dans le cadre du modèle d'action de Parole d'excluEs. »¹⁶

¹⁶ <http://iupe.wordpress.com>, site web institutionnel de l'IUPE

L'étude citoyenne des besoins et des aspirations a été réalisée en 2009 et la population locale a décidé d'agir collectivement sur la problématique alimentaire du secteur. L'*empowerment* citoyen a donné ses fruits, soit la conscience de partager un même territoire et la volonté de prendre en main la recherche de solutions aux problèmes de la collectivité. Notre étude de cas portera sur l'ensemble de l'intervention alimentaire de Parole d'excluEs ainsi que sur le processus dans lequel elle s'inscrit, depuis la formation d'un groupe d'achats en 2010 jusqu'à la mise en œuvre d'un système alimentaire pour tous en 2017.

2.4.5 Les variables et les indicateurs

Des variables et des indicateurs pertinents sont identifiés à partir du cadre conceptuel et opérationnel dans le tableau 2.1. Lorsqu'il s'agit de la question de recherche principale sur les réponses communautaires face au problème de l'insécurité alimentaire, nous nous interrogeons sur les ressources alimentaires disponibles et sur l'accès physique et financier des résidents à ces ressources.

Concernant la première sous-question de recherche, nous considérons la participation citoyenne et la mobilisation du capital social des individus pour lancer des initiatives innovatrices dans le domaine alimentaire. En effet, à partir de l'existence et la consolidation des réseaux sociaux, nous enquêtons sur la place que la population occupe dans la prise de décision, la gestion et la coordination d'activités communautaires, ainsi que le type et la fréquence de la participation citoyenne.

La deuxième sous-question nous amène à poser le regard sur l'efficacité des actions locales pour faire face au défi de l'insécurité alimentaire. À partir du cadre conceptuel défini par le modèle du développement par l'initiative locale (voir 2.2), il sera

question d'étudier les initiatives locales, les moyens disponibles et les ressources financières mobilisables.

La troisième sous-question porte sur les capacités de la collectivité pour mettre en œuvre des solutions durables aux problèmes d'insécurité alimentaire à partir de l'action collective qui émerge de la convergence d'acteurs, le leadership, les besoins et les aspirations de la population. Ces capacités sont configurées par les compétences individuelles et collectives ajoutées à l'habilité à résoudre des problèmes. Il s'agit d'identifier et d'étudier les entités médiatrices et intermédiatrices, les regroupements citoyens, les organismes communautaires, les tables du quartier et toute autre entité qui pourrait participer à la dynamique locale.

Tableau 2.1 - Le cadre opératoire

Question de recherche	Dans quelle mesure les initiatives issues de l'action communautaire et de l'économie sociale, dans le contexte d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, contribuent-elles à répondre au problème de l'insécurité alimentaire?
Hypothèses	Les initiatives d'ordre alimentaire à l'échelle locale répondent de façon efficace au problème de l'insécurité alimentaire dans la mesure où elles s'appuient sur les besoins citoyens et où elles s'insèrent dans des stratégies plus globales qui abordent d'autres aspects de la pauvreté et l'exclusion
Variables	Participation citoyenne
	Leadership
	Besoins et aspirations
	Mobilisation de ressources
Indicateurs	Projets démarrés de type alimentaire publics et communautaires
	Ressources mobilisables et moyens disponibles
	Regroupements citoyens, organismes communautaires et tables de quartier
Données	Activités communautaires à l'échelle locale
	Rôle des entités gouvernementales
	Études des besoins et aspirations des citoyens
	Ressources alimentaires disponibles
	Accès physique et financier
Source de données	Sites web communautaires
	Documentation officielle des organismes
	Entrevues
	Information des entités gouvernementales
	Information des entités privées et communautaires
	Observation participante

Première sous-question	Quel rôle joue l'implication citoyenne dans la définition des stratégies permettant de résoudre le problème de l'insécurité alimentaire de façon durable?
Hypothèse	Les actions locales sur la sécurité alimentaire sont efficaces pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion dans la mesure où les citoyens y participent de façon effective, en tant qu'acteurs et non pas uniquement de bénéficiaires.
Variables	Participation citoyenne
	Réseaux
	Reconnaissance
	Confiance
	Prise de décision, gestion et coordination
Indicateurs	Type de participation
	Fréquence de participation
Données	Bénéficiaires impliqués
	Bénévolat
	Citoyens dans les instances de décision, gestion et coordination
Source de données	Documentation des organismes communautaires
	Entrevues
	Observation participante

Deuxième sous-question	Quels sont les types d'actions locales susceptibles de répondre de façon efficace et durable aux problèmes d'insécurité alimentaire?
Hypothèse	Pour apporter une solution efficace et durable à l'insécurité alimentaire, il faut aller au-delà des actions de dépannage alimentaire aux individus en favorisant les actions plus globales qui incluent l'éducation et l'augmentation des capacités collectives pour élaborer des solutions aux problèmes.
Variables	Leadership
	Habilité à résoudre de problèmes
	Besoins et aspirations
	Compétences individuelles et collectives
Indicateurs	Type d'initiative
	Moyens disponibles
	Ressources financières mobilisables
Données	Rôle des organismes communautaires et des tables de quartier
	Activités des regroupements citoyens
	Études de besoins et aspirations des citoyens
	Rôle des entités gouvernementales
Source de données	Sites web communautaires
	Documentation officielle des organismes
	Entrevues
	Information des entités gouvernementales
	Information des entités privées et communautaires
	Observation participante

Troisième sous-question	Quels sont les agencements d'acteurs les plus appropriés pour accroître les capacités de la communauté locale à répondre de façon durable aux problèmes d'insécurité alimentaire?
Hypothèse	Les agencements d'acteurs les plus appropriés pour répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire incluent divers types d'acteurs, soit ceux spécialisés dans le domaine alimentaire mais aussi ceux qui agissent à un niveau plus global concernant divers facteurs de la pauvreté et de l'exclusion
Variables	Variété et coalitions d'acteurs impliqués
	Compétences individuelles et collectives mobilisées
	Habilité à résoudre les problèmes soulevés
Indicateurs	Entités médiatrices et intermédiatrices, Organismes communautaires et tables de quartier
	Regroupements de citoyens
	Projets démarrés
Données	Rôle des organismes communautaires et des tables de quartier
	Activités des regroupements citoyens
	Rôle des entités gouvernementales
Source de données	Sites web communautaires
	Documentation officielle des organismes
	Entrevues
	Information des entités gouvernementales
	Information des entités privées et communautaires
	Observation participante

Source : Notre élaboration

2.4.6 Les sources de données

Concernant les sources d'information, nous en utiliserons plusieurs, dans la ligne de l'application d'une étude de cas.

a.- Les sources quantitatives

La partie quantitative de notre recherche vise à explorer les facteurs démographiques et socio-économiques qui configurent le cadre de désertification alimentaire dans lequel se déroulent les réponses à l'insécurité alimentaire dans les territoires concernés. Pour cela, nous nous baserons sur les bases de données existantes sur la localisation des types de ressources alimentaires dans le territoire de Montréal, dans ses arrondissements et dans les différents secteurs de recensement de la ville. Ces informations seront classées et cartographiées.

Ces informations seront croisées avec des données sur la dévitalisation territoriale. À cette fin, nous utiliserons des indicateurs déjà identifiés par des travaux précédents (Hatfield, 1997; Pampalon *et al.*, 2009; Apparicio *et al.*, 2009; 2015), tels que :

- La monoparentalité (% ménages avec femme monoparentale)
- La perte potentielle d'autonomie (% âgées 65 ans et plus)
- L'isolement (% ménages d'une seule personne)
- L'appartenance à une minorité ethnique (% minorité visible)
- L'immigration non intégrée (% immigration récente)
- Le chômage (% sans-emploi actifs à la recherche d'un emploi)
- La faible scolarité (% 25 ans et plus sans diplôme)
- Le bas revenu (% faible revenu après impôts)

Ces indicateurs seront abordés à partir des données du recensement 2016, accompagnées par un travail intense d'observation du terrain.

b.- Les sources qualitatives

Les informations qualitatives proviendront de plusieurs sources : des documents fournis par des organismes, des documents accessibles sur Internet, des articles journalistiques, des observations sur place de type participant et non participant et des entretiens semi-dirigés. Nous avons construit un guide d'entretien pour les entrevues semi-dirigées (annexe A) applicable à trois types d'acteurs dans chaque zone concernée : citoyens, acteurs communautaires et organismes non gouvernementaux. Les répondants seront choisis parmi les principaux acteurs de Parole d'excluEs, ses partenaires, ainsi que des représentants d'instances administratives et politiques et des citoyens.

2.4.7 Les informateurs clés

Nous avons établi une liste préliminaire de personnes à rencontrer pour les entrevues semi-dirigées, en couvrant les trois types définis. Au début, nous avons identifié au moins cinq personnes de chaque type de façon aléatoire par zone étudiée. À la fin de chaque entrevue, nous avons demandé aux participants de nous recommander d'autres personnes, en suivant l'effet « boule de neige », jusqu'à l'atteinte du point de saturation. Tous les répondants sont des personnes avec une expérience dans les zones ciblées, qui jouent divers rôles selon les types, quelquefois simultanément : résidents, citoyens impliqués, salariés et cadres des organismes, etc. Les résidents ont été choisis de façon aléatoire, en frappant aux portes du voisinage, tandis que les autres acteurs ont été recrutés à travers les organismes concernés.

Au total, nous avons fait 26 entretiens individuels et 2 entretiens de groupe (5 et 6 personnes respectivement). Ainsi, nous comptons sur 37 informateurs clés. Les sujets traités avec chacun correspondent à leurs intérêts et leurs champs spécifiques d'intervention. Des informations spécifiques et des interprétations diverses sur les

phénomènes concernant l'enjeu de la sécurité alimentaire et également la participation citoyenne furent demandées, afin de clarifier les stratégies et des décisions que prennent les acteurs sociaux, les autorités politiques, les organismes communautaires, les entrepreneurs et les agents économiques en général (tableau 2.2). Chaque entrevue a duré autour d'une heure. Nous avons posé des questions sur la réalité des zones ciblées, sur la dynamique des initiatives alimentaires, sur les expériences vécues en tant que participant à ces initiatives (si c'est le cas), sur la connaissance des problèmes et l'identification de leurs priorités, sur les habitudes alimentaires et les ressources utilisées, etc. (voir la grille d'entrevues en annexe A)

La révision des entretiens a permis de vérifier l'importance générale de certains thèmes, tels que la solidarité, la mixité sociale et l'intervention sociale. De plus, l'évocation des activités tels que l'aide alimentaire, le groupe d'achats et la coopérative valident une préoccupation sur l'alimentaire. Par contre, des éléments fondamentaux tels que le changement culturel, l'apprentissage collectif, l'accompagnement, la participation et l'*empowerment* des citoyens, sont soulignés surtout par des acteurs impliqués dans le mouvement communautaire. Des sujets tels que le rôle de l'Accorderie, les salariés et l'organisation innovatrice ont été surtout abordés par les responsables des organismes directement concernés par le modèle d'action de Parole d'excluEs.

2.4.8 L'observation participante

Un aspect important de notre recherche a été l'observation participante. Cela a contribué à la cueillette d'une information de qualité qui n'aurait pas été accessible autrement. En effet, dans le cadre de notre recherche, le fait que l'auteur ait participé activement à l'action alimentaire de Parole d'excluEs s'inscrit dans ce qui est appelé l'observation participante. Celle-ci décrit l'action du chercheur dans un contexte « d'immersion dans l'organisation en vue de conduire une intervention, [...] »

d'accompagner ou de susciter une transformation des organisations » (Aggeri, 2016, p. 2).

Cette méthode considère l'action humaine, l'expérience et les activités associées comme étant une « source de connaissance et [...] une posture d'engagement du chercheur dans la transformation de la réalité [...] l'action occupe dès lors un autre statut dans la recherche : on ne peut découvrir certaines choses qu'en expérimentant » (Morvan, 2013, p. 1)

Selon Lapassade (2002, p. 5-6), il y a trois types d'observation participante : a) périphérique; b) actif; c) complète. L'observateur périphérique considère qu'un certain degré d'implication est nécessaire pour saisir de l'intérieur l'information sur le sujet d'étude. L'observateur actif joue un rôle et a un statut à l'intérieur du groupe étudié, ce que lui permet de participer activement aux activités. L'observateur complet est engagé avec l'organisme. Il s'intègre aux activités qu'il étudie. Dans notre cas, le mandat reçu de l'IUPE en tant qu'accompagnateur du projet alimentaire de Parole d'excluEs, nous a amené à pratiquer les trois types d'observation participante. Sans doute, la qualité et la quantité de l'information obtenue dépasse les risques en ce qui concerne un certain biais dans l'analyse.

Tableau 2.2 - Informateurs clés et sujets traités

ENTRETIENS DANS LE CADRE DE NOTRE RECHERCHE SUR LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES À MONTRÉAL-NORD

SUJETS QUI SONT TRAITÉS DANS LES ENTRETIENS

			SOCIAL																		
			ACTEURS			CITOYEN				ACTIVITÉS											
			Mixité sociale	Solidarité	Tissu communautaire	Changement culturel	Rôle des salariés	Accompagnement	Intervention sociale	Rôle de l'Accorderie	Organisation innovatrice	L'apport des élus	Empowerment des citoyens	Apprentissage collectif	Participation des citoyens	Besoins et Aspirations	Aide alimentaire	Le groupe d'achats	Les marchés d'été	Coopérative	
1	Accorderie	Accordeur	X	X									X	X			X	X			
2	Accorderie	Accordeuse	X				X	X					X	X	X	X	X	X		X	
3	Accorderie	Cadre	X		X		X	X	X						X	X		X			
4	Accorderie	Cadre	X							X		X						X		X	
5	Accorderie (groupe)	Accordeurs	X	X	X		X	X	X				X	X	X			X	X	X	
6	Citoyen Lapierre	Citoyen														X					
7	Citoyen Lapierre	Citoyen														X	X				
8	Citoyen Lapierre	Citoyenne	X	X											X		X	X			
9	Citoyen Lapierre	Citoyenne													X		X				
10	Citoyen Pelletier	Accordeuse	X	X			X		X						X	X	X	X		X	
11	Citoyen Pelletier	Citoyen														X					
12	Citoyen Pelletier	Citoyen											X	X	X	X		X		X	
13	Citoyen Pelletier	Citoyen														X	X				
14	Citoyen Pelletier	Citoyenne														X	X				
15	Citoyen Pelletier	Citoyenne		X												X	X				
16	Citoyens (groupe)	Citoyens	X	X	X	X			X				X		X						
17	Coopérative Panier Futé	Cadre								X									X	X	
18	Coopérative Panier Futé	Cadre						X	X									X	X	X	
19	Coopérative Panier Futé	Cadre																X	X	X	
20	Organisme Montréal	Organisme		X	X			X		X					X	X					
21	Organisme Montréal-Nord	Organisme	X	X	X			X									X				
22	Organisme Montréal-Nord	Organisme		X	X												X				
23	Organisme Montréal-Nord	Organisme	X	X				X									X				
24	Organisme Montréal-Nord	Organisme		X				X									X				
25	Organisme Montréal-Nord	Organisme	X	X	X	X		X								X	X				
26	Paroles d'Exclus	Intervenant		X	X			X	X	X			X		X				X		
27	Paroles d'Exclus	Intervenant		X	X		X	X	X	X			X		X						
28	Paroles d'Exclus	Intervenant		X				X			X				X			X	X	X	

Source : Notre élaboration

2.5 Le certificat d'éthique et le formulaire de consentement

Nos entrevues et rapports avec les acteurs se sont faits dans le respect des normes d'éthique de l'UQAM. Nous avons respecté la confidentialité et la protection de nos répondants et répondantes. Un document contenant l'information générale sur la recherche et les engagements éthiques a été fourni à chaque répondant. Nous avons donné toute l'information nécessaire sur notre projet de recherche (lettre d'information sur la thèse de doctorat-annexe B) et nous avons demandé à chacun des répondants de signer une déclaration de consentement à nous accorder un entretien (formulaire de consentement-annexe C).

2.6 Conclusion du chapitre 2

Ce chapitre présente les choix méthodologiques qui nous ont permis la poursuite de nos objectifs de recherche, notamment l'étude des initiatives communautaires de l'économie sociale et solidaire pour contrer les effets de l'insécurité alimentaire.

Maintenant que sont posées les questions de recherche et les hypothèses, comment mener la recherche? Premièrement, nous avons choisi une stratégie méthodologique qui repose sur une approche d'étude de cas applique dans le cadre de l'arrondissement de Montréal-Nord dans la ville de Montréal, l'espace urbain le plus peuplé et complexe de la province du Québec. Deuxièmement, il a fallu identifier les zones les plus appropriées pour la recherche. Nous avons choisi d'approfondir notre analyse sur les expérimentations menées par l'organisme Parole d'excluEs dans deux quartiers de Montréal-Nord. Notre participation à certaines étapes de ces expérimentations nous ont permis de bien bonifier la méthode de l'étude de cas par une démarche de recherche-action (Anadón, 2007). Les méta concepts que nous avons adoptés ainsi que le modèle du développement par l'initiative locale que nous avons choisi comme

outil pour réaliser notre travail nous ont permis d'encadrer les entrevues semi-dirigées et des entretiens de groupe ainsi que le choix des répondants.

Ainsi, nous avons vu dans ce chapitre la stratégie de recherche adoptée, laquelle a inclus l'analyse documentaire, l'observation directe non participante, l'observation participante et surtout l'analyse qualitative à partir des entrevues individuelles et de groupe. Avant de présenter les résultats de notre travail empirique et de répondre aux questions de recherche que nous avons posés, nous allons la présence du problème de l'insécurité alimentaire dans ville de Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord et les deux quartiers (Pelletier et Lapierre) que nous ciblons dans notre recherche.

CHAPITRE III

LA DÉSERTIFICATION ALIMENTAIRE À MONTRÉAL-NORD

3.1 Introduction

L'arrondissement de Montréal-Nord vient de célébrer son premier centenaire. En effet, le village de Montréal-Nord fut fondé le 5 mars 1915, par le détachement de « Le Bas-du-Sault », partie provenant de la paroisse de « Sault-au-Récollets ». Celle-ci fut la dernière partition de la paroisse qui anciennement couvrait presque toute le Nord-est de l'Île de Montréal. Montréal-Nord a acquis le statut de ville en 1959, 44 ans après sa création politique (Smith, 2013). La ville de Montréal-Nord fut fusionnée à la grande ville de Montréal en janvier 2002. Aujourd'hui, elle constitue l'un des 27 arrondissements de la métropole montréalaise. Elle est la scène sur laquelle se déroulera notre recherche empirique sur la lutte à l'insécurité alimentaire. Il s'agit de l'arrondissement où Parole d'ExcluEs a développé deux interventions dans deux quartiers parmi les plus touchés par la pauvreté et l'exclusion, notamment dans le volet alimentaire. Pour bien assoir notre terrain de recherche, nous proposerons un portrait socio-démographique évolutif de l'arrondissement ainsi qu'un inventaire de ses ressources alimentaires.

3.2 Le terrain d'étude

Étant donné que le phénomène de la désertification alimentaire affecte plusieurs quartiers à Montréal et que la constatation de ce phénomène a été un critère pour le choix de notre recherche, nous allons montrer les résultats d'une cartographie de l'Île de Montréal concernant l'identification de déserts alimentaires à l'échelle de la Ville (Figure 3.1).

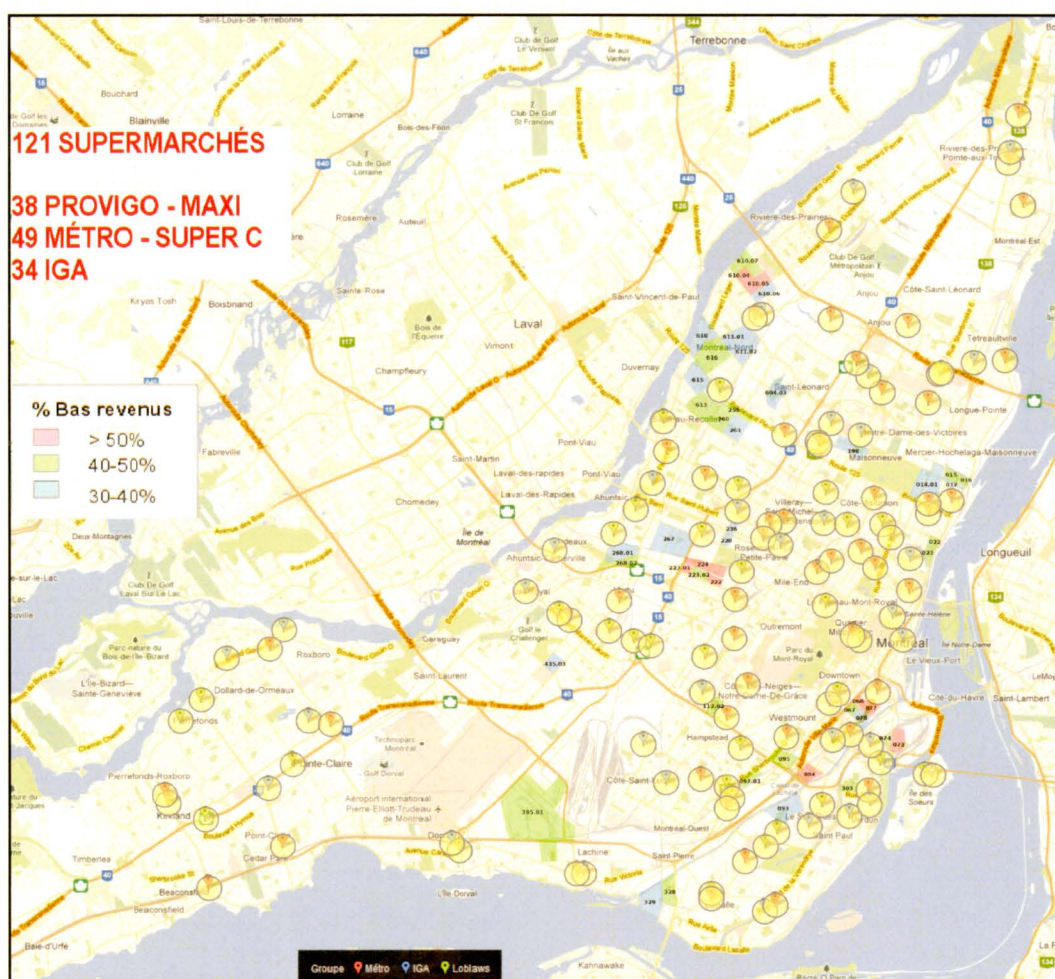


Figure 3.1 - Carte de la désertification alimentaire de l'Île de Montréal

Source : Données extraites des sites web institutionnels concernant les ressources alimentaires (2015) et de Statistique Canada (2018) concernant la pauvreté. Notre élaboration.

Cette cartographie n'inclut pas les hypermarchés Costco et Wal-Mart parce que nous avons voulu mettre l'emphasis sur les grandes chaînes qui se consacrent spécifiquement à l'alimentaire. De plus, notre information sur les supermarchés date de décembre 2015 et, à ce moment-là, Wal-Mart n'avait pas encore développé de façon complète sa section alimentaire. Les succursales de cette chaîne n'étaient donc pas considérées à ce moment-là comme des établissements « d'épicerie complète »¹⁷. De son côté, Costco est une sorte de coopérative et la cotisation pour devenir membre situe cette option en dehors de notre échantillon.

3.2.1 La géographie de la désertification alimentaire à Montréal

L'unité d'analyse que nous avons choisie est le secteur de recensement et le critère de désertification est l'absence de ressources alimentaires « d'épicerie complète » dans un rayon d'un kilomètre (accès physique). Chaque cercle autour d'une ressource alimentaire d'épicerie complète couvre un kilomètre et les espaces qui ne sont pas touchés par les cercles représentent des déserts alimentaires potentiels selon le critère d'accès physique.

Bien qu'il existe d'autres ressources alimentaires telles que les supermarchés dits « indépendants » (non-affiliés aux grandes chaînes alimentaires), les marchés de quartier, les marchés ethniques, d'autres commerces plus larges comme Wal-Mart et Costco, nous n'avons considéré dans notre cartographie que les ressources d'épicerie complète qui appartiennent aux grandes chaînes alimentaires: Provigo (Loblaws, Provigo et Maxi), Métro (Métro et Super C) et IGA. Notre propos est de proposer une approximation de base quantitative que nous compléterons plus tard avec l'application d'autres critères adaptés à notre enquête spécifique. L'information

¹⁷ Les ressources d'épicerie complète sont celles qui appartiennent aux grandes chaînes alimentaires.

fournie par la carte réalisée servira à identifier les espaces précis de désertification alimentaire sur notre terrain de recherche à Montréal Nord.

La cartographie de la désertification alimentaire nous permet d'identifier 41 des 506 secteurs de recensement de l'Île de Montréal comme étant des déserts alimentaires. Dans le tableau 3.1, nous ajoutons un deuxième critère, celui des limites financières, en considérant le pourcentage de population à faible revenu.

Ainsi, si on regarde la quantité de population vivant dans des secteurs de recensement qui apparaissent comme potentiellement désertifiés en matière alimentaire, Montréal-Nord arrive en première place puisque 17,14% de sa population est touchée par ce phénomène. En deuxième place se trouve l'arrondissement du Sud-Ouest avec 10,08% de sa population et en troisième place l'arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension avec 6,76%. De plus, il faudra noter que le pourcentage de population à faible revenu dans les quartiers désertifiés à l'Île de Montréal correspond à une moyenne de 31,5%, alors que le pourcentage de toute l'île atteint 22,7%.

Sur le territoire de Montréal-Nord, les deux secteurs qui font partie de notre démarche de recherche approfondie sont les quartiers nommés « Pelletier » et « Lapierre », c'est-à-dire les secteurs de recensement 616.00 et 610.04 respectivement. Ces deux secteurs se situent dans des zones de forte désertification et pauvreté.

Tableau 3.1 - Les déserts alimentaires sur l'Île de Montréal

ARRONDISSEMENT et secteurs de recensement	POPULATION	Population dans les secteurs désertifiés	Kilomètres carrés	% de faible revenu dans les déserts alimentaires	Population touchée	% de la population touchée par la désertification
MONTREAL-NORD SR 610.04, 610.05, 610.06, 610.07, 611.01, 611.02, 613, 615, 616, 618	84 234	46 564	5,54	31,01%	14 442	17,14%
VILLERAY ST MICHEL PARC EXTENSION SR 222, 223.01, 223.02, 224, 259, 260, 261	143 853	27 486	2,46	35,40%	9 730	6,76%
SUD-OUEST SR 067, 068, 072, 074, 077, 078, 084, 093	78 151	23 887	5,17	32,98%	7 877	10,08%
MERCIER HOCHELAGA MAISONNEUVE SR 014.01, 015, 016, 017, 022, 023	136 024	19 160	2,55	27,13%	5 199	3,82%
CÔTE-DES-NEIGES NOTRE DAME DE GRÂCE SR 095, 097.01, 112.02	166 520	12 481	0,85	32,40%	4 044	2,43%
AHUNTSIC CARTIERVILLE SR 268.01, 268.02	134 245	12 375	0,88	27,04%	3 346	2,49%
AUTRES (Lasalle, Lachine, St-Laurent, Verdun) SR 328, 329, 395.01, 415.03, 303	289 399	14 824	9,23	31,88%	4 726	1,63%
ÎLE DE MONTRÉAL	1 942 044	156 777	26,68	31,49%	49 364	2,54%

Source : Les chiffres statistiques correspondent au dernier recensement 2016 de Statistique Canada; nous avons identifié les espaces désertifiés sur la base de deux critères : absence de ressources alimentaires d'épicerie complète et faible revenu

3.2.2 Le choix du terrain

Nous avons identifié deux zones de Montréal-Nord, afin d'étudier les initiatives qui concernent le domaine alimentaire. Comme nous venons de le montrer, ces deux zones font partie des territoires affectés par le phénomène de la désertification alimentaire et correspondent aux territoires d'intervention de Parole d'excluEs. Elles comptent parmi les vingt secteurs de recensement les plus défavorisés selon les données du recensement du 2016.

La première zone choisie (Pelletier) est l'espace délimité par le boulevard Pie-IX, le boulevard Henri-Bourassa, la rue Pigeon et la rue de Castille qui présente de fortes caractéristiques socio-économiques de défavorisation (tableau 3.2). Avec une population de 6 609 habitants et de 1 650 familles¹⁸, soit 7,8% des habitants et 7,9% des familles de l'arrondissement (dans l'arrondissement de Montréal-Nord, il y a 84 234 habitants et 20 915 familles), cette zone présente:

- Un taux élevé de chômage
- Un haut pourcentage de familles monoparentales
- Un bas niveau de revenu des résidents
- Une faible scolarité

¹⁸ Ce sont les ménages de deux personnes ou plus

Tableau 3.2 - Profil socio-économique des deux zones ciblées: 2006, 2011 et 2016

2016	POPULATION TOTALE	NOMBRE DE FAMILLES	% de la population avec faible revenu	Taux de chômage	% de familles monoparentales	% d'immigrants récents	% de personnes avec faible scolarité
Montréal-Nord	84 234	20 915	27,7%	12,4%	30,3%	9,3%	12,0%
Secteur 616.00 (Pelletier)	6 609	1 650	28,5%	14,2%	33,6%	11,1%	12,2%
Secteur 610.04 (Lapierre)	3 632	935	41,7%	13,6%	44,9%	11,2%	17,9%
RMR de Montréal	4 098 927	1 101 980	15,3%	7,5%	18,5%	4,5%	6,1%
2011	POPULATION TOTALE	NOMBRE DE FAMILLES	% de la population avec faible revenu	Taux de chômage	% de familles monoparentales	% d'immigrants récents	% de personnes avec faible scolarité
Montréal-Nord	83 877	21 185	32,4%	14,1%	28,8%	9,3%	12,4%
Secteur 616.00 (Pelletier)	6 527	1 655	33,4%	15,3%	33,8%	8,2%	13,1%
Secteur 616.00 (Pelletier)	3 957	1 005	44,8%	17,9%	38,8%	15,8%	15,9%
RMR de Montréal	3 824 221	1 034 500	17,9%	7,7%	18,3%	5,0%	6,9%
2006	POPULATION TOTALE	NOMBRE DE FAMILLES	% de la population avec faible revenu	Taux de chômage	% de familles monoparentales	% d'immigrants récents	% de personnes avec faible scolarité
Montréal-Nord	83 911	21 990	29,0%	12,5%	28,7%	7,8%	26,5%
Secteur 616.00 (Pelletier)	6 430	1 715	31,1%	13,1%	35,0%	8,6%	23,1%
Secteur 616.00 (Pelletier)	4 207	1 115	41,9%	19,3%	37,2%	9,9%	37,5%
RMR de Montréal	3 635 575	994 965	16,1%	6,9%	18,1%	4,5%	14,3%

Source: Statistiques Canada (2006, 2011, 2016); notre élaboration

En effet, 14,2 % de la population de cette zone est au chômage et 33,6 % des familles sont monoparentales, comparativement à 7,5 % et 18,5 % pour la RMR de Montréal. Par ailleurs, 28,5 % de la population vivent sous le seuil de faible revenu, ce qui est presque le double du pourcentage de la RMR de Montréal (15,3 %).

La deuxième zone choisie (Lapierre) est délimitée par la rue Rolland, la rue Chevrier, la rue Allard et la rue Villeneuve. Dans cette zone, nous trouvons 3 632 habitants et 935 familles selon le recensement en 2016, soit 4,3% des habitants et 4,5% des familles de l'arrondissement. Soulignons que 13,6 % de la population est au chômage, 44,9 % des familles sont monoparentales, 41,7 % de la population vit sous le seuil de faible revenu, comparativement à 15,3 % pour la RMR de Montréal.

Ces deux territoires se trouvent parmi les plus affectées par le phénomène de désertification alimentaire à Montréal. En même temps, ils sont ciblés par les initiatives alimentaires qui seront l'objet de notre étude.

3.3 Les facteurs de l'insécurité alimentaire

Dans cette partie du chapitre, nous allons présenter une description plus complète des indices de défavorisation des secteurs de recensement de Montréal-Nord en insistant sur ceux qui font partie de notre recherche empirique. Les facteurs de l'insécurité alimentaire et les variables statistiques retenus pour cette description sont indiqués dans le tableau 3.3

Tableau 3.3 - Facteurs de l'insécurité alimentaire et variables statistiques considérées

Facteurs	Variables
Monoparentalité	% de familles monoparentale féminine
Perte potentielle d'autonomie	% de personnes âgées de 65 ans et plus
Isolement	% de ménages d'une seule personne
Minorité ethnique	% de minorités visibles
Immigration non intégrée	% d'immigration récente (derniers 5 ans)
Chômage	% de personnes sans-emploi actives à la recherche d'un emploi
Faible scolarité	% de personnes de 25 ans et plus sans diplôme
Faible revenu	% de personnes avec faible revenu après impôts

Source : Notre élaboration

3.4 Portrait de Montréal-Nord selon les facteurs de l'insécurité alimentaire

À partir des facteurs de l'insécurité alimentaire décrits dans le tableau 3.3, nous pouvons caractériser les divers secteurs de recensement de Montréal-Nord (Figure 3.2) et effectuer une comparaison avec l'ensemble de l'arrondissement et de la ville de Montréal (à l'échelle de la Région Métropolitaine de Montréal). Il faut cependant réviser chaque facteur et son lien avec l'insécurité alimentaire :

- La monoparentalité (% de familles monoparentales féminines) : la pauvreté des foyers avec femme monoparentale nous indique un problème de capacité financière pour se procurer les aliments.
- La perte potentielle d'autonomie (% de personnes âgées de 65 ans et plus) : nous indique la possibilité que des barrières physiques dues à la perte d'autonomie d'une personne âgée limitent son accès à l'alimentation.
- L'isolement (% de ménages d'une seule personne) : le ménage d'une seule personne peut signifier des limites liées au revenu et à l'isolement.
- L'appartenance à une minorité ethnique (% de minorités visibles) : nous indique des limitations provoquées par les faibles revenus ainsi que par des habitudes culturelles.
- L'immigration non intégrée (% d'immigration récente¹⁹) : les immigrants récents ont des revenus plus faibles que la population de souche et que les immigrants mieux établis.
- Le chômage (% de personnes sans-emploi actives à la recherche d'un emploi) : nous indique l'incapacité financière de se procurer des aliments ainsi que des barrières socio-culturelles car le chômage prolongé pousse vers la désaffiliation sociale.
- Le faible niveau de scolarité (% de personnes de 25 ans et plus sans diplôme) : avec incidence sur le cercle vicieux qui reproduit la pauvreté et de mauvaises habitudes alimentaires.
- Le faible revenu : en relation directe avec les limitations financières, physiques (pas de voiture, par exemple) et culturelles concernant l'accès aux ressources alimentaires.

¹⁹ Bien que le facteur « % minorités visibles » ne reflète pas tout le phénomène ethnique, il donne une bonne approximation et le facteur « % immigration récente » aide à saisir l'immigration en tant qu'élément à considérer lorsque nous traitons de la sécurité alimentaire

Tableau 3.4 - Profil sociodémographique de Montréal-Nord et des deux secteurs de recensement étudiés comparativement à Montréal : 2006-2011-2016

		POPULATION TOTALE	NOMBRE DE FAMILLES	% de la population avec faible revenu	Taux de chômage	% de personnes avec faible scolarité	% de familles monoparentales féminines	% d'immigrants récents	% de minorités visibles	% de personnes vivants seules	% de personnes âgées de 65 ans et plus
Montréal Nord	2006	83 911	21 990	29,0%	12,5%	13,4%	24,5%	7,8%	31,5%	15,7%	19,0%
	2011	83 877	21 185	32,4%	14,1%	12,4%	24,1%	9,3%	41,5%	15,0%	19,2%
	2016	84 234	20 915	27,7%	12,4%	12,0%	26,0%	9,3%	48,7%	15,3%	19,4%
Secteur 616.00 (Pelletier)	2006	6 430	1 715	31,1%	13,1%	12,1%	29,7%	8,6%	42,1%	12,7%	14,5%
	2011	6 527	1 655	33,4%	15,3%	13,1%	27,5%	8,2%	48,8%	12,3%	14,6%
	2016	6 609	1 650	28,5%	14,2%	12,2%	28,0%	11,1%	58,9%	12,9%	15,1%
Secteur 610.04 (Lapierre)	2006	4 207	1 115	41,9%	19,3%	20,2%	34,1%	9,9%	42,1%	13,0%	8,3%
	2011	3 957	1 005	44,8%	17,9%	15,9%	32,3%	15,8%	49,9%	14,4%	9,5%
	2016	3 632	935	41,7%	13,6%	17,9%	36,7%	11,2%	48,0%	16,1%	11,4%
RMR de Montréal	2006	3 635 575	994 965	16,1%	6,9%	8,0%	14,5%	4,5%	16,2%	13,2%	12,1%
	2011	3 824 221	1 034 500	17,9%	7,7%	6,9%	14,4%	5,0%	19,9%	13,7%	14,6%
	2016	4 098 927	1 101 980	15,3%	7,5%	6,1%	14,4%	4,5%	22,6%	13,9%	16,4%

Source : Statistiques Canada (2006, 2011, 2016); notre élaboration

Dans l'ensemble de l'arrondissement de Montréal-Nord, faire partie d'une minorité visible pourrait impliquer une plus forte incidence du problème de l'insécurité alimentaire. C'est le facteur important. En comparaison avec les chiffres à l'échelle de la RMR de Montréal, tous les indicateurs montrent une tendance à affecter la sécurité alimentaire de la population concernée. Le faible revenu, la monoparentalité féminine, le fait d'être immigrant récent et le chômage, sont les autres facteurs à considérer. La faible scolarité et surtout les individus vivants seuls sont d'autres facteurs à considérer.

Autant la figure 3.2 que la figure 3.3 montrent une caractérisation des secteurs de recensement de Montréal-Nord à partir d'une approche multidimensionnelle de la pauvreté. Les représentations graphiques de type « toile d'araignée » sont propices pour représenter des phénomènes multi-facteurs. En un coup d'œil on peut percevoir toute la complexité du territoire nord-montréalais. L'ampleur et la forme du polygone intérieur exprime clairement la situation et le profil de chaque secteur de

recensement. À l'échelle de la RMR de Montréal, le petit polygone intérieur « cache » la nature et l'envergure de la définition multidimensionnelle de la pauvreté. Les polygones intérieurs plus grands indiquent une dégradation de la situation de chaque secteur par rapport à Montréal, selon les critères déjà mentionnés. Ainsi, une échelle plus fine permet de mieux saisir la réalité.

Concernant les deux zones que nous étudions (figure 3.3), soit les espaces d'intervention de Parole d'excluEs (Pelletier et Lapierre), la zone Lapierre est affectée par divers facteurs d'insécurité alimentaire qui se croisent, ce qui rend plus difficiles les interventions destinées à diminuer ce problème : des faiblesses liées aux revenus, à la scolarité, à la monoparentalité féminine, au chômage, à l'immigration récente et au pourcentage des minorités visibles sont présentes dans ces zones.

Dans le cas de la zone Pelletier, le profil de cette zone montre que l'incidence des facteurs d'insécurité alimentaire est différente. L'incidence de faible revenu, de monoparentalité féminine et de la faible scolarité est moins intense ici qu'à Lapierre, alors que le pourcentage des personnes appartenant aux minorités visibles est plus forte à Pelletier. Le chômage et l'immigration récente sont similaires dans les deux zones. Les autres deux facteurs, les personnes âgées et les personnes vivant seules, sont moins présents.

Afin d'identifier des tendances vers l'amélioration ou la détérioration des conditions de vie dans les deux secteurs d'intervention, et en général sur tout le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord, il convient d'appliquer l'indice de défavorisation que propose une équipe de recherche de l'INRS-USC (Apparicio *et al.*, 2009; Apparicio *et al.*, 2015). La définition de cet indice de défavorisation est la suivante :

Figure 3.2 - Caractérisation de Secteurs de recensement à Montréal-Nord
Source : Statistiques Canada (2016); notre élaboration



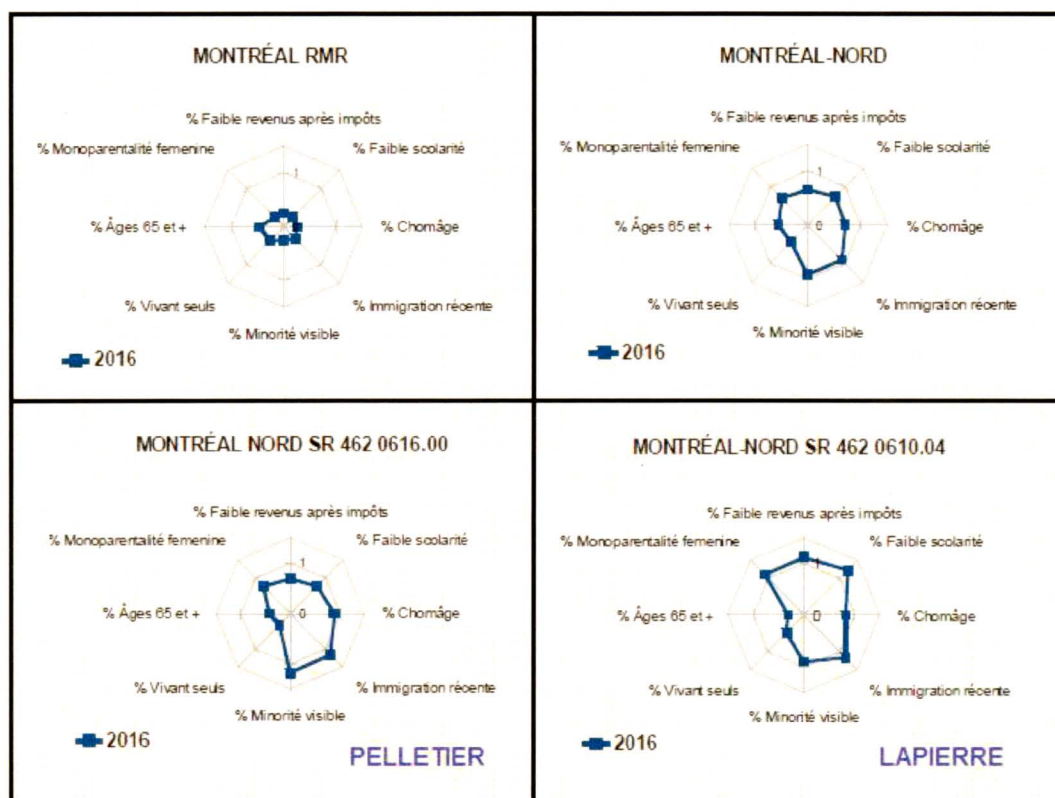


Figure 3.3 - Caractérisation comparée Montréal vs Montréal-Nord et secteurs de recensement étudiés

Source : Statistiques Canada (2016); notre élaboration

La défavorisation renvoie à la notion de pauvreté multidimensionnelle, c'est-à-dire à la faiblesse des revenus, mais aussi à un ensemble de facteurs pouvant conduire à la pauvreté. Elle se manifeste lorsque les conditions de vie sont bien en dessous de celles atteintes par la majorité de la population d'une société donnée. L'indice de défavorisation présenté ici varie potentiellement de 0 à 5, soit d'une défavorisation minimale à une défavorisation maximale. Il est calculé [...] à partir d'une mesure de pauvreté relative – le pourcentage de personnes à faible revenu après impôt dans la population dans les ménages privés – et à partir de caractéristiques individuelles généralement associées à la pauvreté (chômage, monoparentalité et faible scolarité des personnes de 25 à 64 ans) (Apparicio *et al.*, 2015)

Ainsi, la figure 3.4 montre l'évolution de l'indice de défavorisation à Montréal-Nord sur la base de trois recensements consécutifs. Nous observons que tant le secteur Pelletier que le secteur Lapierre affichent une tendance à la détérioration. Cependant, la situation de Lapierre se trouve parmi les secteurs les plus affectés, en tant que Pelletier se trouverait autour de la moyenne de l'arrondissement. Selon l'évolution 2001-2011, les conditions restent adverses pendant toute une décennie. Même si on observe certains points d'amélioration, la détérioration demeure la norme.

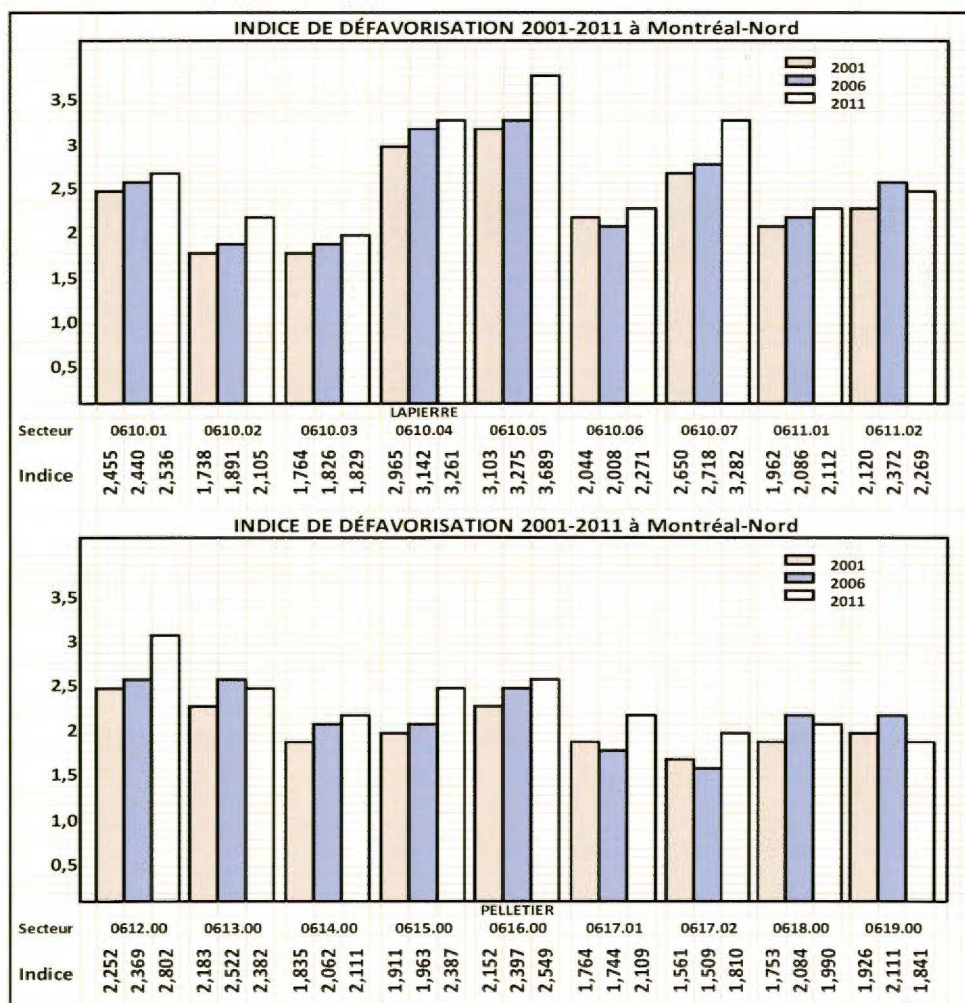


Figure 3.4 - Évolution de l'indice de défavorisation à Montréal-Nord 2001-2011
Source: Apparicio *et al.* (2009; 2015); données provenant de Statistique Canada (2018, information de recensement 2001, 2006, 2011). Notre élaboration

3.5 Les ressources alimentaires à Montréal-Nord

Nous avons identifié les espaces qui font partie du phénomène de désertification alimentaire à Montréal-Nord ainsi que leurs tendances. Nous avons identifié dix des dix-huit secteurs de recensement comme étant des déserts alimentaires selon les critères de l'accès physique et financier. Dans la figure 3.5, nous observons les dix secteurs concernés, parmi lesquels se trouvent les deux lieux d'intervention de Parole d'excluEs que nous étudierons (Pelletier 616 et Lapierre 610.04, identifiés avec des cercles aux contours rouges).

La désertification alimentaire met en évidence la rareté de ressources alimentaires dites « d'épicerie complète » sur un espace géographique donné. Afin de bien saisir la réalité concernant ces ressources établies sur le territoire de Montréal-Nord, nous avons étudié la présence de trois types de ressources : épicerie complète (supermarchés; en rouge), ressources solidaires provenant d'organismes ou entreprises d'économie sociale (en bleu) et autres (dépanneurs, marchés ethniques, marchés de quartier, etc.; en vert).

Dans l'ensemble de Montréal-Nord, nous pouvons constater la présence de trois supermarchés, huit ressources solidaires et trente autres ressources (dont 60% de dépanneurs) (Figure 3.6). La distribution spatiale montre que les déserts alimentaires sont saturés de dépanneurs et autres ressources similaires. Même les ressources provenant de l'économie sociale sont éloignées des espaces désertifiés. Il est curieux de constater que la ressource alimentaire d'épicerie complète la plus proche du nord-ouest de l'arrondissement est localisée à Laval, de l'autre côté de la Rivière des prairies et du pont Pie-IX.

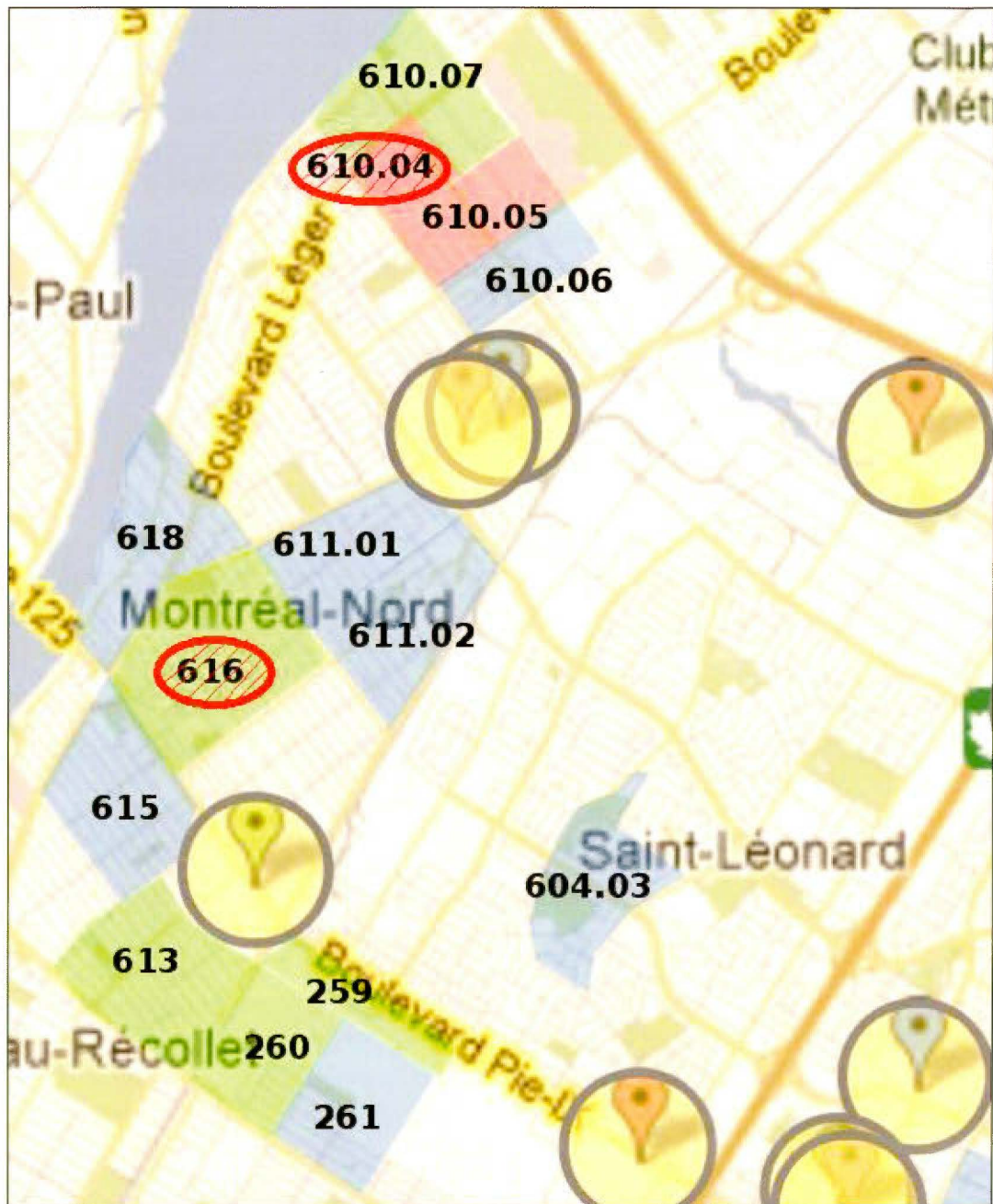


Figure 3.5 - Déserts alimentaires sur le territoire de Montréal-Nord

Source : Données extraites des sites web institutionnels concernant les ressources alimentaires (2015) et de Statistique Canada (2018) concernant les secteurs de recensement. Notre élaboration.

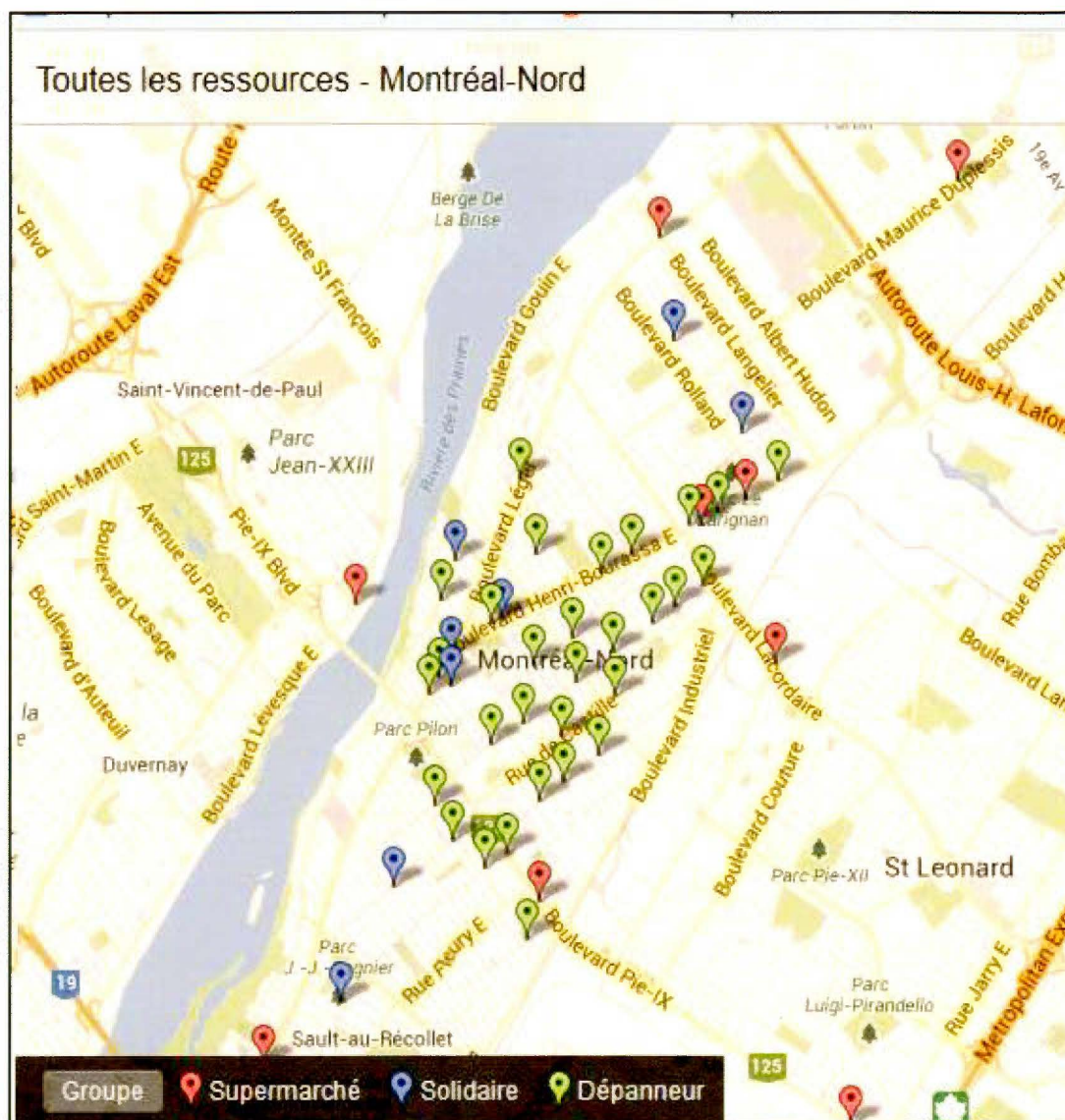


Figure 3.6 - Toutes les ressources alimentaires à Montréal-Nord

Source : Information de sites web institutionnels (2015), guide téléphonique web (2015) et vérification sur le terrain; notre élaboration

Concernant les ressources alimentaires solidaires établies sur le territoire de Montréal-Nord, nous distinguons douze types différents :

- Dépannage d'urgence
- Repas communautaire
- Magasin partage / Épicerie populaire
- Traiteur populaire
- Cuisine collective
- Achats regroupés à boîte fermée
- Dépannage périodique
- Atelier alimentaire et restauration
- Café Resto Populaire
- Popote roulante / Boîte à lunch
- Épicerie communautaire
- Achats regroupés à boîte ouverte

Le tableau 3.5 nous montre les neuf ressources alimentaires solidaires identifiées à Montréal-Nord, et ce en excluant les services des paroisses catholiques (Saint-Rémi, Saint-Vincent-Marie-Strambi, Sainte-Gertrude, Saint-Camille et Sainte-Colette), toutes affiliées à la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, lesquelles offrent des services alimentaires de dépannage.

Tel que nous l'avons précisé dans le point 1.5.4, l'exclusion du réseau ecclésiastique de dépannage n'est qu'une façon de clarifier l'information. Nous en tenons compte dans tous les analyses sur le volet alimentaire solidaire.

Tableau 3.5 - Ressources alimentaires solidaires à Montréal-Nord

Organismes qui travaillent sur la filière alimentaire dans l'arrondissement de Montréal-Nord	Dépannage d'urgence	Dépannage périodique	Magasin-Partage ou Épicerie populaire	Épicerie communautaire : Collective, Coopérative, Boutique alimentaire	Atelier alimentaire et restauration	Repas communautaire	Achat regroupé à boîte ouverte : groupe d'achats	Traiteur populaire	Café Resto Pop	Cuisine collective	Popote Routante – Boîte à lunch
Les Fourchettes de l'Espoir					✓			✓	✓	✓	✓
Essentiel Montréal-Nord	✓	✓	✓			✓					
Entre-parents de Montréal-Nord	✓	✓								✓	
Épicerie Solidaire de l'Est (EPISOLE)	✓	✓	✓								
Entraide Marie-Clarac	✓	✓	✓								
Accorderie de Montréal-Nord				✓	✓		✓				
Coopérative Panier-Futé				✓	✓		✓				
Centre de Formation Calixa-Lavallée				✓				✓			
Chevaliers de Colomb Conseil 9152 Mtl-Nord						✓					

Source : Relevé sur le terrain; notre élaboration.

3.6 Conclusion du chapitre 3

L'objectif de ce chapitre a été de dresser un portrait d'ensemble des ressources alimentaires à Montréal-Nord. Nous croyons que les tableaux et figures présentés montrent l'état de désertification alimentaire de Montréal-Nord, en particulier des

deux espaces où se déroulent les initiatives que nous étudierons. Parmi tous les arrondissements de la ville de Montréal, Montréal-Nord est celui qui affiche le plus grand nombre de personnes pouvant subir les effets de la désertification alimentaire.

Concernant la localisation des ressources alimentaires, une tendance semble claire : elles ne s'installent pas là où se retrouvent les personnes les plus démunies. La logique du marché amène ces établissements à contourner les zones habitées par des résidents qui possèdent une faible capacité d'achat. D'ailleurs, un fait paradoxal est à souligner : même les ressources alimentaires que nous avons qualifiées comme solidaires suivent une telle tendance. Nous avons montré que ce qui caractérise les zones désertifiées c'est la présence de dépanneurs, ce qui a des conséquences sur les prix et sur la qualité des aliments accessibles pour les personnes les plus démunies de ces zones.

Ce chapitre nous a permis de mieux appréhender le contexte géographique, social et démographique de l'arrondissement de Montréal-Nord. L'identification des déserts alimentaires présents sur l'Île de Montréal a permis de mettre le focus sur le territoire de Montréal-Nord. L'élaboration des profils de chaque secteur de recensement nous a permis de valider la pertinence du choix des zones Pelletier et Lapierre. Globalement, même si l'évolution des différents indicateurs nous montre une certaine amélioration, nous constatons que les zones les plus défavorisées restent les plus défavorisées et que ce ne sont pas les tendances en cours qui vont modifier leur situation.

CHAPITRE IV

PAROLE D'EXCLUES ET SON MODÈLE D'ACTION

4.1 Introduction

L'intervention de Parole d'excluEs pendant plus d'une décennie sur trois territoires de l'île de Montréal s'avère remarquable. Son modèle d'action axé sur la mobilisation citoyenne est devenu une expérience inspirante pour l'ensemble des efforts dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Fontan *et al.* 2017 [2014]). Nous avons revu le parcours de cet organisme en identifiant les éléments les plus importants de son modèle d'action pendant la période comprise entre 2006 (l'année de sa fondation) et 2017. Nous allons recenser les événements les plus importants de son évolution dans le but d'identifier les composantes qui façonnent cette initiative. Nous aborderons d'abord, la création de Parole d'excluEs, la théorisation de sa mission et l'implantation de son modèle d'action. Ensuite, nous ferons une brève revue biographique de Patrice Rodriguez, le fondateur de Parole d'excluEs. Puis, nous nous référerons à ses principaux partenaires. En fin, nous nous pencherons sur la participation citoyenne, l'apprentissage collectif et le changement culturel poursuivis par l'organisme.

4.2 La création de Parole d'excluEs et le rôle pionnier de Patrice Rodriguez

Tel que nous l'avons dit au chapitre 1, le concept d'exclusion est appliqué souvent comme un effet de la pauvreté (Vexliard, 1999). Le lien de l'exclusion au chômage ou à la précarisation de l'exercice des droits indique que cette situation est une conséquence de la pauvreté extrême. L'expression la plus tangible de l'exclusion est la perte de citoyenneté active. Ainsi, l'exclu traverse des conditions de vie pénibles à cause de problèmes d'accès au travail et de liens sociaux avec la société dans laquelle il vit.

En 2003, à partir de plusieurs années d'expérience en intervention et d'action sociale dans la lutte contre l'exclusion sociale, Patrice Rodriguez, avec l'appui de deux collaborateurs universitaires, Vincent van Schendel et Jean-Marc Fontan, a amorcé une démarche de réflexion sur l'exclusion sociale et la pauvreté. Patrice Rodriguez a cherché des pistes de réponse à ces problèmes en observant la façon de réagir des citoyens organisés et des groupes communautaires dans trois contextes géographiques différents : Argentine, Brésil et Québec. Le produit de ce travail sur le terrain a été un film documentaire intitulé Parole d'excluEs :

[...] tourné au Québec, en Argentine et au Brésil, produit sans financement institutionnel, ce film illustre différentes stratégies de lutte contre l'exclusion sociale et économique, en donnant la parole à ceux et celles qui les mettent en œuvre (Ruelland, Rodriguez et Van Schendel, 2007, p. 13)

Le documentaire fut diffusé au sein de plusieurs entités et de regroupements d'acteurs sociaux, tels des syndicats, des organismes communautaires, des cliniques d'emploi et d'insertion sociale et professionnelle, d'alphabétisation, d'appui aux immigrants, de coopération internationale, etc. Ces rencontres ont rejoint plus de 2 000 personnes et un bilan relatant la tournée de rencontre, a été présenté et débattu publiquement à l'automne 2006 :

Plusieurs personnes issues de différents milieux manifestent alors leur désir de traduire en action les constats partagés dans la réflexion. Le collectif Parole d'excluEs voit le jour. Un document fondateur est élaboré, la Déclaration de principes de Parole d'excluEs (Parole d'excluEs, 2016)

Dans un contexte conflictuel et problématique de pauvreté et d'exclusion sociale, Parole d'excluEs devient ainsi un organisme proposant un modèle d'intervention axé sur la mobilisation des gens touchés par ce type de marginalisation :

La parole est donnée à celles et à ceux qui luttent au quotidien contre l'exclusion, qui ont cessé ou refusent d'être des objets sociaux pour devenir les acteurs de leur propre histoire. L'approche vise à susciter réflexions et échanges en plaçant au cœur des solutions les excluEs et celles et ceux qui les accompagnent et les soutiennent, non pas comme des victimes impuissantes mais comme des personnes qui luttent pour transformer leur réalité et dont les apprentissages et expériences sont à partager (Ruelland, Rodriguez et Van Schendel, 2007, p. 19).

Cette vision s'insurge contre une attitude de résignation, voire de négation du problème. Le lien entre pauvreté et exclusion s'avère clé afin de changer le destin des plus vulnérables. Le documentaire montre des gens qui se mobilisent pour combattre une situation qu'ils subissent, qu'ils n'ont pas choisie, qu'ils veulent transformer. À partir des expériences où cette même population s'organise et se mobilise, le film cible la possibilité de se sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

Ainsi, l'organisme Parole d'excluEs est né à partir des réflexions sur l'action humaine, son imbrication dans le tissu social et sur les pratiques de lutte contre la pauvreté d'ici et d'ailleurs. L'organisme a ciblé la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale comme étant un élément moteur central de l'action collective. La Déclaration de principes de Parole d'excluEs présente sa raison d'être, ses champs

d'action et ses valeurs²⁰. Le collectif s'auto-définit comme « un mouvement rassemblant des gens de divers milieux, partageant une même vision, qui luttent contre la pauvreté et supportent et renforcent les initiatives contre l'exclusion » (Parole d'excluEs, 2016, p. 2). Les champs d'action où se déploient les efforts du collectif sont : 1) la transformation, soit agir sur le terrain par des projets collectifs transformateurs et viables; 2) la compréhension et la diffusion, soit apprendre des expériences mutuelles et des savoirs des autres et les diffuser; 3) la défense des droits, soit prendre position et promouvoir l'exercice réel des droits.

Parmi les principes d'action énoncés par Parole d'excluEs, nous trouvons :

- Donner la parole à celles et ceux qui subissent des privations et l'exclusion
- Valoriser la recherche de solutions collectives
- S'opposer à toute loi, pratique ou représentation qui génère de l'exclusion
- Agir de façon autonome et indépendante de tout parti politique, de l'État et de toute autre organisation
- Appeler les gouvernements à s'engager dans des politiques publiques structurantes et inclusives
- Lutter contre les inégalités socio-économiques et toutes les formes de domination sociale, économique, culturelle, ethnique ou sexiste
- Construire une société qui favorise l'exercice plein et entier de la citoyenneté
- Œuvrer à l'utilisation et la répartition équitables des ressources de la terre, pour préserver l'environnement et réduire les inégalités

²⁰ <https://iupe.files.wordpress.com/2010/03/declaration-de-principesparoleexclues.pdf>

- Tisser des liens avec d'autres organisations qui partagent les mêmes valeurs et principes, autant dans les Amériques que dans le monde entier (Parole d'excluEs, 2016, p. 2)

D'après la même source, les valeurs qui soutiennent la raison d'être, les principes et les actions du nouveau collectif sont :

- Démocratie : favoriser et stimuler l'expression des idées. Encourager une plus large participation, en fonction des capacités et des engagements de chacun.
- Justice : agir en tout temps selon des principes de justice sociale.
- Égalité de genre : favoriser la parité à tous les niveaux de l'organisation. Les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits, devoirs et privilèges.
- Solidarité : agir de façon solidaire. Les membres se soutiennent mutuellement et sont soutenus par le mouvement.
- Respect : développer des relations respectueuses de l'intégrité des personnes et des organisations partenaires.
- Pouvoir : Se donner du pouvoir avec celles et ceux qui en sont privés. Cela veut dire construire le pouvoir à partir de la base.
- L'écologie : penser et agir pour intégrer et harmoniser l'humain et son environnement (Parole d'excluEs, 2016, p. 1)

Ainsi, Parole d'excluEs se transforme progressivement en une expérience où la prise de parole, la mobilisation citoyenne et la réflexion collective sont des éléments centraux pour la dignité des plus démunis et la prise en main est un moyen pour mettre fin à la pauvreté et l'exclusion sociale. Une répondante (intervenante) résume ainsi la démarche de Parole d'excluEs :

Parole d'excluEs met beaucoup l'accent sur la dimension sociale et le volet économique des projets, mais surtout la collectivisation de l'action et la solidarité [...] la participation citoyenne est essentielle (Entretien 006, intervenante)

Patrice Rodriguez, fondateur, président et coordonnateur général de l'organisme Parole d'excluEs jusqu'à son décès en juin 2016, a été à l'origine de plusieurs expériences de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Avant la création de Parole d'excluEs, il avait été à l'origine de plusieurs initiatives novatrices issues de la société civile, tels que : Boulot vers, une entreprise d'insertion sociale et professionnelle (1983-1996) et le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (1994-1995). Il a aussi siégé au Comité interministériel chargé de l'élaboration de la politique de reconnaissance et de financement des entreprises d'insertion du Québec (1995-1997).

Patrice Rodriguez, en tant que fondateur de Parole d'excluEs, a fortement innové et renouvelé les stratégies et les actions pour lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté. En plaçant le citoyen au centre des actions, Patrice Rodriguez a renouvelé l'action collective de revitalisation urbaine.

4.3 Les alliés et partenaires de Parole d'excluEs

4.3.1 La Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM)

Le principal partenaire de Parole d'excluEs est la Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM). En fait la relation entre ces deux organismes va au-delà du partenariat. Il s'agit d'une alliance. La SHAPEM est un organisme sans but

lucratif fondé en 1988 par Jean-Pierre Racette. Elle réalise trois types d'activités : 1) l'achat d'immeubles; la gestion d'immeubles résidentiels; 2) la recherche et développement favorisant la revitalisation urbaine, les conditions de vie des résidents et de ses communautés; et 3) la dynamisation socio-économique sur le territoire de l'Est de Montréal²¹

La mission de la SHAPEM consiste à participer à la revitalisation et à la dynamisation urbaine et sociale de l'Est de Montréal, pour le bénéfice de la communauté et en collaboration avec les agents économiques et sociaux, en réalisant des projets d'habitation et des projets immobiliers, pour la population locale, et en offrant des logements de qualité aux ménages à faible et moyen revenu. Sept objectifs encadrent la réalisation de cette mission :

1. La mixité sociale;
2. Le partenariat basé sur la réciprocité;
3. L'approche globale plutôt que l'approche sectorielle ou sectaire;
4. L'engagement envers la communauté défini comme la recherche de l'intérêt supérieur plutôt que la recherche des intérêts corporatistes;
5. La solidarité envers les démunis et la lutte à l'exclusion sociale sous toutes ses formes;
6. La générosité d'action;
7. L'éthique publique à l'encontre de l'éthique privée. C'est-à-dire que non seulement les actions doivent être intègres, elles doivent également avoir l'apparence d'intégrité (Fontan *et al.*, 2010, p. 63).

²¹ <https://iupe.wordpress.com/modele-daction/shapem/>

Depuis le début des années 1990, la SHAPEM est un partenaire privilégié de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). La SHDM est un organisme paramunicipal de la Ville de Montréal qui a la mission de promouvoir le développement économique et social de Montréal par la gestion et le développement immobiliers. Ce partenariat est la source de financement la plus importante de la SHAPEM.

D'ailleurs, ce qui démarque la SHAPEM est la nature de son action. Ainsi, cet organisme a réussi, à plusieurs reprises dans son histoire, à recycler des immeubles particulièrement délabrés pour construire des lieux innovateurs d'action sociale, de développement communautaire et d'amélioration de milieux de vie.

Les leaders de la SHAPEM ont cru que leur intervention serait plus solide si la force du collectif Parole d'excluEs se combinait à leur action de revitalisation urbaine. De cette façon, à la fin de l'année 2006, la rencontre de ces deux organismes a donné lieu à une alliance fondatrice et au lancement d'un projet-pilote : le projet de mobilisation contre l'exclusion sociale par le logement communautaire. Ce projet se met en œuvre sur le territoire de Montréal-Nord (secteur de l'Îlot Pelletier), une zone parmi les plus touchées par la pauvreté, à partir de logements communautaires gérés par la SHAPEM.

Sur le territoire de l'Îlot Pelletier, la SHAPEM a acquis et transformé 52 logements communautaires. C'est dans ce lieu que Parole d'excluEs a appliqué son approche de mobilisation citoyenne et de réflexion collective. Au printemps 2007, les premiers travaux de transformation physique des immeubles sur la rue Pelletier à Montréal-Nord marquent ainsi le début de l'intervention concrète de Parole d'excluEs en revitalisation urbaine :

La SHAPEM a initié une intervention sur le territoire de l'Îlot Pelletier, mais la complexité d'un environnement appauvri et stigmatisé exigeait une autre vision que la seule intervention en habitation. Ainsi, la SHAPEM et Parole d'excluEs ont initié un partenariat qui ajoute à l'habitation populaire à prix abordable, un élément de mobilisation citoyenne et d'implication tout aussi bénéfique sur le territoire d'intervention (Entretien 006, intervenante)

L'intervention immobilière de la SHAPEM est toujours porteuse d'un objectif social, comme le montrent ses interventions dans les cas de la « Maison l'Échelon » et du projet « Le Refuge des Jeunes de Montréal » (SHDM, 2010). Or, lorsque la SHAPEM entrevoit une intervention de revitalisation, la disponibilité physique d'immeubles à renouveler ou de terrains propices à la construction de logements abordables est la contrainte la plus évidente. Dans le cas de l'Îlot Pelletier, premier lieu d'intervention de l'alliance entre Parole d'excluEs et la SHAPEM, il s'agissait d'un espace appauvri et affecté par la violence et l'insécurité urbaine. Avant l'intervention, cet espace était dévitalisé et fortement investi par des bandes criminalisées (Fontan *et al.*, 2014 [2017]). Ainsi, la disponibilité d'immeubles a ouvert une possibilité d'intervention. Plus tard, une autre intervention au nord de l'arrondissement de Montréal-Nord, la zone Lapierre, permettra de rééditer l'expérience de l'îlot Pelletier

Les projets d'intervention en partenariat de Parole d'excluEs et la SHAPEM sont financés surtout par la combinaison des ressources financières du Fonds d'Investissement de Montréal (FIM) et du programme Accès-Logis. La fondation Lucie et André Chagnon y contribue aussi, ainsi que le secrétariat à la Métropole, les arrondissements et la Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal (Le Réseau, 2015).

4.3.2 L'Accorderie

Un deuxième partenaire majeur de Parole d'excluEs est l'Accorderie. À partir du modèle de l'Accorderie de Québec et une entente avec le réseau L'Accorderie, Parole d'excluEs implante l'Accorderie de Montréal-Nord. Les Accorderies sont nées dans la ville de Québec en 2002, en tant qu'organismes de l'économie sociale et solidaire qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La convergence des objectifs avec les principes de Parole d'excluEs est grande. Ainsi, Parole d'excluEs intègre l'Accorderie dans son modèle d'action en cherchant un outil d'intervention qui favorise les liens sociaux, les échanges solidaires et l'égalité en tant que valeur communautaire, puisqu'une Accorderie favorise l'échange de services et l'utilisation d'une monnaie sociale basée sur le temps, elle rassemble des personnes de classe sociale, de culture et d'âge différents.

Les échanges de service réalisés par l'intermédiaire de l'Accorderie sont décrits à l'aide du concept de « système d'échange local » (Méthé, 2012). Ils se distinguent des échanges marchands classiques puisque ceux-ci impliquent une relation économique inégalitaire, pendant que l'échange fait dans un système d'échange local s'inscrit davantage dans une relation égalitaire dans la mesure où la monnaie d'échange est le temps et que l'unité de temps est la même indépendamment du type de service :

L'étude de la fixation de la valeur des biens ou services échangés montre que le prix n'est pas la variable centrale mais une estime de l'autre; et que l'échange relève donc plus du don/contre-don que d'un échange marchand, où le paiement est supposé clore la relation. Quand on interroge les membres, l'aspect de redécouverte du don, de convivialité et d'échange (de Parole, de points de vue, de biens, de services) ressort avec force (Servet et al., 1998, cité par Méthé, 2012, p. 20)

L'Accorderie est une entreprise d'économie sociale et solidaire qui a pour mission de développer un réseau d'échange de services accessible à toutes les personnes qui désirent améliorer leurs conditions de vie, notamment au plan social et économique, et ainsi combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle réunit des adhérents qui mettent à la disposition des autres adhérents leurs propres compétences, habiletés et savoir-faire, sous la forme d'offres de service. Chaque échange est comptabilisé sur la base des heures utilisées selon le principe de base suivant : une heure égale une heure. Ainsi, toutes les compétences sont considérées comme étant utiles et tous les services sont mis sur un même pied d'égalité.

Les échanges de services réalisés à travers l'Accorderie peuvent être faits à trois niveaux (Piton, 2016, p. 7) :

- **L'échange individuel** : les membres de l'Accorderie sollicitent d'autres membres pour un service, qui peut être de toute nature (aide au déménagement, conseils en horticulture, cours de musique, accompagnement à un rendez-vous médical, etc.). La personne qui rend le service est rémunérée par la personne qui le reçoit sur la base du temps effectivement consacré (1 heure de service rendu = 1 heure de plus sur le compte-temps de l'Accordeur(e)).
- **Les activités collectives d'échange** : Ceux-ci correspondent à des projets d'intérêt général qui s'adressent à l'ensemble des membres de la communauté Accorderie. Un groupe d'Accordeur(e)s reçoit un service d'un autre groupe d'Accordeur(e)s, l'Accorderie servant ici d'intermédiaire pour la réception des heures des premiers et la rémunération des seconds. À l'Accorderie de Montréal-Nord, c'est le cas du groupe d'achats, du prêt d'ordinateur Accordi, du prêt solidaire, etc.

- **L'échange associatif** : Ce qui permet de faire fonctionner l'Accorderie avec peu de ressources humaines salariées. Pour inciter les Accordeur(e)s à prendre en charge leur structure, l'Accorderie rémunère (en monnaie sociale temps) chaque personne qui prend part à sa gestion et à ses activités courantes (organisation d'événements promotionnels, gestion de l'accueil au local, administration de l'espace membre).

Grâce à l'échange associatif, les membres d'une Accorderie peuvent assumer des fonctions clés au sein de la structure, par exemple en prenant en charge les sessions d'accueil aux nouveaux membres ou en assumant la gestion d'une activité collective d'échange. Les membres impliqués dans la gestion d'une Accorderie s'organisent en différents comités de travail.

C'est dans le cadre du projet de mobilisation citoyenne contre l'exclusion sociale par le logement communautaire que l'initiative d'implanter des Accorderies sur les territoires d'intervention de Parole d'excluEs est lancée. Un local communautaire est ouvert pour permettre aux citoyens de se rencontrer et de mettre en action le projet de mobilisation. Ainsi, l'Accorderie en tant que réseau d'échange de services non-monétaires, joue le rôle d'un levier pour la mobilisation citoyenne sur le territoire de l'Îlot Pelletier à Montréal-Nord à partir de 2007. Les échanges de services contribuent à la création de liens sociaux entre des citoyens résidant sur le même territoire, voire la construction de communautés solidaires :

En termes de mobilisation, l'Accorderie est très importante. Les échanges individuels entre les accordeurs et accordeuses sont les faits concrets, mais la mobilisation est considérée (comme) étant l'élément fondamental qui favorise l'action de l'Accorderie (Entretien 002, citoyenne)

L'Accorderie utilise donc un système de banque de temps. Ce système suscite et favorise les échanges de services parmi les citoyens sous le principe d'égalité. Parole d'excluEs a ainsi compté sur le réseau des accorderies pour renforcer sa capacité d'action avec un système d'échange local de services. L'Accorderie est :

Une banque de temps qui permet de comptabiliser les services donnés (offre) et les services reçus (demande). L'unité d'échange est une monnaie horaire, une heure de service rendu équivaut à une heure de service reçu, quelle que soit la nature du service. Outre la création de lien social, l'Accorderie agit directement sur les conditions de vie de ses membres. Elle permet le développement de projets collectifs, comme la formation de groupes d'achats ou la mise sur pied d'un système de crédit solidaire (Fontan, Rodriguez et Van Schendel, 2010, p. 4).

L'approche de Parole d'excluEs concernant l'Accorderie a une certaine spécificité. Pour bien le faire comprendre, l'organisme a établi des différences entre la relation développée dans l'Accorderie et d'autres types de relations d'échange²² :

- Ce n'est pas un réseau de troc, puisqu'un troc est un échange simultané, entre deux personnes et plus, d'objets ou de services qu'ils considèrent à peu près de la même valeur. Un troc se fait en direct et il n'y a pas de monnaie d'échange; dans une Accorderie, c'est très différent puisque l'échange repose sur l'égalité, soit qu'une heure de service rendu égale une heure de service reçu, peu importe la compétence échangée. De plus, lorsqu'un service est « payé », le vendeur repart avec son « temps » pour « acheter » à son tour un service à n'importe qui au moment qu'il le souhaite. Il n'y a donc pas de simultanéité dans l'échange.
- Ce n'est pas du bénévolat, puisqu'être bénévole c'est contribuer à une cause ou s'impliquer dans un organisme sans attente d'aucune rémunération. Le

²² <http://www.rqvvs.qc.ca/documents/file/accorderie-fiches-rqvvs.pdf>

bénévolat, c'est donner son temps volontairement et gratuitement; dans une Accorderie, chaque membre est rémunéré, pour le temps offert, par des heures qu'il ou elle pourra utiliser à son tour pour recevoir un autre service. Un accordeur ou une accordeuse reçoit du temps en rémunération de ses services et s'acquitte avec du temps pour ceux qu'il reçoit. La participation à un comité de travail ou l'accomplissement d'une tâche technique pour L'Accorderie sont considérés comme des services rendus. Toutefois, comme pour toute entreprise d'économie sociale et solidaire, la participation aux réunions du conseil d'administration est considérée comme du bénévolat.

- Ce n'est pas un organisme communautaire, puisqu'un organisme communautaire a généralement pour projet d'offrir des services sociaux ou d'accompagnement social aux membres de la communauté. Ce type d'organisme peut aussi avoir pour mandat de défendre les droits sociaux d'un groupe opprimé, de promouvoir les droits humains ou de faire de l'éducation populaire; une Accorderie est une entreprise d'économie sociale et solidaire qui, bien qu'elle partage les préoccupations et les valeurs sociales et citoyennes portées par les organismes communautaires, a pour projet de développer les conditions d'un renforcement des échanges économiques (non monétaires) entre les membres de la communauté.

Selon les constats d'une étude de l'IUPE (2015) sur les impacts des accorderies dans les territoires d'implantation, celles-ci constituent une importante ressource de proximité notamment pour la population la plus défavorisée, soit la population à faible revenu, les personnes seules en situation d'isolement social (effectif ou potentiel) ou les personnes âgées en risque de perte d'autonomie. Les profils des accordeurs sont variés et témoignent d'un objectif de favoriser la mixité sociale :

La présence de la mixité sociale, de classe moyenne, des étudiants, cela favorise les initiatives communautaires, si on est capable de susciter la participation de ce secteur de la population [...] ce n'est pas automatique, il faudra stimuler la mobilisation (Entretien 001, citoyenne)

Cependant, la mixité sociale a des limites. Elle est conditionnée par certains facteurs socio-économiques dominants dans les territoires, tel qu'un interviewé le signale :

La mixité est possible de faire entre deux secteurs socio-économiques proches l'un de l'autre [...] dans les projets de Parole d'excluEs, il n'existe pas beaucoup de mixité sociale entre les citoyens [...] il y a surtout la mixité entre les employés de classe moyenne et les citoyens de Montréal-Nord de situation social moins favorisée (Entretien 002, citoyenne)

L'Accorderie en tant qu'outil de mobilisation et facilitateur d'échanges sociaux, favorise une forte implication des accordeurs dans leur communauté. De plus, les accorderies stimulent la socialisation, l'autonomie et la prise en charge des citoyens face aux défis d'améliorer leur qualité de vie. Enfin, dans le contexte de l'économie sociale et solidaire, les accorderies jouent un rôle dynamiseur de l'action communautaire et de l'implication citoyenne.

Dans le cas de l'Accorderie de Montréal-Nord, divers comités engagés dans des projets concrets prennent la forme suivante:

- Le Comité d'accueil : Il gère une permanence tournante au local et détermine les dates des sessions d'accueil des nouveaux membres
- Le Comité de prêt Accordi : Il traite les demandes de prêt d'ordinateur et gère la maintenance des ordinateurs en stock
- Le Comité du groupe d'achat : Il gère le projet collectif d'achat regroupé (réception des commandes, relations aux fournisseurs, gestion de la petite caisse)

- Le Comité d'autofinancement : Il organise des activités pour financer l'Accorderie (ventes de garage, soupers bénéfice, etc.)
- Le Comité de vie associative : Il organise des activités rassembleuses destinées à l'ensemble des membres pour favoriser la cohésion sociale

Dans un contexte financier difficile, la prise en charge d'une Accorderie par ses membres peut même devenir le seul moyen d'assurer sa survie en tant qu'organisation. En effet, dans l'hypothèse où la structure n'aurait plus les moyens d'embaucher un coordonnateur ou un animateur, les membres impliqués pourraient continuer à prendre en charge l'Accorderie de manière proactive dans un modèle de gestion exclusivement non-salarié prenant place dans les différents comités de travail.

Les membres d'une Accorderie ont un pouvoir de décision potentiellement très important. Ce pouvoir de décision peut être à la fois une cause, une conséquence et un indicateur du développement de leur pouvoir d'agir. En effet, la prise de décision est la concrétisation du pouvoir d'agir dans le sens qu'elle induit la conscience de capacité de prendre une décision et, ainsi, d'avoir un impact sur soi-même ou sur la collectivité. En fait, cela fait partie d'un processus progressif et complexe d'apprentissage collectif en faveur des citoyens impliqués :

En tant que résidente dans un immeuble de la SHAPEM à l'Îlot Pelletier, on a commencé à travailler sur le projet de jardin (communautaire), après par la suite dans le comité de l'Îlot Pelletier [...], dans le groupe d'achats, dans le comité de suivi alimentaire, enfin devenir membre de la coopérative Panier Futé et membre du comité permanent citoyen du quartier [...] cette séquence fait partie de l'accompagnement (procuré) par les salariés, ils dirigent, proposent, consolident, et après les connaissances sont transférées aux citoyens (Entretien 002, citoyenne)

Certes, les relations entre les salariés et les membres de l'Accorderie sont potentiellement conflictuelles, notamment en ce qui concerne l'*empowerment*, la prise de parole, la décision de participer et de s'impliquer, de prendre en main la solution de ses problèmes. Le défi consiste en l'équilibre entre les décisions des salariés et le pouvoir d'agir des membres.

4.3.3 L'Incubateur universitaire Parole d'excluEs (IUPE)

Un troisième partenaire majeur est l'Incubateur Universitaire. En 2007, les chercheurs Jean-Marc Fontan (UQAM) et Pierre-Joseph Ulysse (Université de Montréal) ont proposé la création d'un dispositif d'intervention dans la ligne d'un accompagnement critique des projets menés par les organismes intervenants sur l'Îlot Pelletier. Pour désigner ce dispositif, ils ont proposé la dénomination « Incubateur Universitaire Parole d'excluEs » (IUPE)

Chaque personne qui participe dans un projet communautaire apporte une vision différente. Alors, l'accompagnement est très important parce que cela cherche une adaptation de toutes ces visions, l'organisation de rencontres, la documentation, etc. (Entretien 002, citoyenne)

L'Incubateur Universitaire Parole d'excluEs (IUPE) est une unité de recherche affiliée au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Il constitue un espace de réflexion et de questionnements sur les problèmes liés à l'intervention sur le terrain. Sa fonction est d'accompagner les démarches citoyennes avec une logique de co-construction des connaissances et de croisement des savoirs (empiriques, professionnels et universitaires), de pratiques et de capacités.

En 2007, un séjour au Brésil a permis à Jean-Marc Fontan de prendre connaissance des travaux réalisés par des « incubateurs universitaires » brésiliens qui mobilisaient

une technologie d'intervention sociale basée sur un type de recherche orientée vers l'action dans le secteur de l'économie solidaire. Ces expériences ont servi d'inspiration à la création de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs (IUPE) (Fontan et René, 2014)

Entre autres, sur chaque site d'intervention, cet organisme effectue une étude de terrain qui recense les besoins et aspirations des citoyens. Selon une méthodologie d'intervention élaborée par l'IUPE, une équipe de chercheurs est affectée à chaque lieu d'intervention afin d'accompagner la démarche d'intervention²³. Un chercheur devient membre du Comité promoteur et s'implique ainsi dans le projet de mobilisation dans le territoire concerné.

La nature des travaux de recherche-action menés par l'IUPE varie. Parmi ces travaux, nous pouvons trouver les études de besoins et des aspirations de résidents, des études sur l'accès et l'insertion au marché de travail, une évaluation sur les modalités d'attribution de logements communautaires, une consultation citoyenne sur les démarches d'intervention afin d'aménager des espaces communs autour des immeubles, des études de faisabilité pour les initiatives communautaires dans le contexte de l'intervention, etc. Aussi, certains efforts ont porté sur des études de la communauté éducative et la réussite scolaire, sur les expériences montréalaises d'agriculture urbaine, sur les services d'accueil aux nouveaux arrivants, etc.

Enfin, quelques travaux sur des questions théoriques et conceptuelles ont aussi eu lieu, tels que la systématisation du modèle d'action de Parole d'excluEs, une recension de méthodes de recherche fondées sur la mobilisation citoyenne, une identification de modèles de revitalisation urbaine avec une stratégie de mixité sociale.

²³ <https://iupe.wordpress.com/accueil/sites-dinterventions/>

Un changement important s'est produit lorsque Parole d'excluEs a créé le poste de « Chercheur en milieu communautaire ».

À partir de 2013, la multiplication des projets sur le terrain et l'obtention d'un financement important par Parole d'excluEs ont modifié considérablement le mode de gouvernance qui avait été adopté. D'une part, l'équipe de Parole d'excluEs, absorbée par la charge de travail sur le terrain, ne pouvait plus participer aussi largement aux réunions de l'Incubateur. D'autre part, le financement obtenu incluait une enveloppe spécifique pour la recherche-action. Elle a permis l'embauche à temps plein, au sein de Parole d'excluEs, d'une chercheuse en milieu communautaire (Fontan et Heck, 2017, p. 2).

Progressivement, la chercheuse engagée s'est affirmée comme un élément important dans la liaison entre Parole d'excluEs et le monde de la recherche, notamment en ce qui concerne le croisement de savoirs, de pratiques et de capacités. Il faut préciser que toutes les connaissances pertinentes sont prises en considération en tant que savoirs expérientiels, professionnels ou scientifiques. Concernant les pratiques, l'apprentissage et l'expérimentation permettent des adaptations et des transferts parmi les divers territoires d'intervention. Le croisement de capacités facilite la mise en relation des diverses visions et expertises présentes (Fontan et al., 2014 [2017]).

Dans le but de travailler davantage le lien entre divers types de savoirs, des membres de l'IUPE ont créé un « Laboratoire de croisements des savoirs ». De façon spécifique, le Comité de Recherche qui avait mené l'étude sur les besoins et aspirations pour le secteur Nord-Est de Montréal-Nord a considéré pertinent de travailler à la consolidation du croisement de savoirs, de pratiques et de capacités, en cherchant la durabilité de pratiques, de résultats et la continuité de l'implication citoyenne dans ce type d'activités. Les objectifs du laboratoire sont résumés par René, Heck et Ledoux (2017, p. 11) :

- Inventorier les travaux scientifiques et pratiques réalisés ces dernières années sur le croisement des savoirs et la co-construction des connaissances
- Identifier, avec le Comité de Recherche, un ou des enjeux locaux sur le territoire du Nord-Est de Montréal-Nord qui permettent d'expérimenter le croisement des savoirs avec différents acteurs, actrices, citoyens et citoyennes
- Expérimenter cette approche
- Documenter les apports de l'approche en regard du contexte d'expérimentation: ce qu'on sait maintenant sur l'enjeu et ce que l'approche nous a permis de mieux comprendre

4.3.4 Le comité promoteur et le regroupement citoyen

Deux autres dispositifs font partie de la structure organisationnelle de Parole d'excluEs dans lesquels interviennent les acteurs du milieu. Le premier est le Comité promoteur. Il s'agit d'un groupe d'acteurs qui partagent les visions et valeurs indiquées dans la déclaration de principes de Parole d'excluEs et qui soutiennent la mise en œuvre du modèle d'action. Des citoyens interviennent dans le comité promoteur même s'il s'agit surtout d'une initiative institutionnelle. Le deuxième est le Regroupement citoyen. Dans chaque lieu d'Intervention, une fois que l'étude des besoins et des aspirations est réalisée, elle est présentée à la population concernée pour discussion et éventuelles corrections, ajustements et, finalement, pour sa validation lors d'une assemblée citoyenne. Après l'approbation, un regroupement citoyen est formé avec le mandat de faciliter l'implication citoyenne à partir des recommandations de l'étude.

Le regroupement citoyen identifie ses priorités d'action. Ensuite, des actions et projets liés à ces priorités sont développés en co-construction entre citoyens, intervenants et chercheurs. Les objectifs sont divers : améliorer les conditions de vie générale, favoriser le renforcement de liens sociaux, faciliter l'accès aux ressources physiques, logistiques ou culturelles, etc. On cible aussi des changements structurels

favorisant les échanges citoyens et le débat ouvert sur des lois ou des politiques publiques qui affectent les individus et la communauté. Ainsi, l'action commence au niveau des individus, se projette dans un secteur, un quartier, et au niveau de l'arrondissement et du Québec.

Le regroupement citoyen compte sur le soutien de Parole d'excluEs et l'accompagnement des autres acteurs décrits ici, c'est-à-dire les partenaires du modèle d'action. Ils agissent ensemble à la poursuite des objectifs collectifs.

Heck, René et Castonguay (2015) ont proposé un tableau global des acteurs qui font partie du modèle de mobilisation citoyenne par le logement communautaire qui a été développé par Parole d'excluEs et ses cinq partenaires (tableau 4.1), ainsi que de la démarche qu'ils mettent en œuvre (figure 4.1). Le poste de chercheur en milieu communautaire a été créé en 2013. La personne qui l'occupe est incluse dans Parole d'excluEs sur le tableau 4.1 :

Tableau 4.1 - Acteurs du modèle d'action de mobilisation citoyenne par le logement communautaire

SHAPEM	COMITÉ PROMOTEUR	ACCORDERIE
Participer à la revitalisation et à la dynamisation urbaine et sociale par la réalisation de logements communautaires	Soutenir la mise en œuvre du modèle d'action de mobilisation citoyenne par le logement communautaire	Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale à travers un système économique d'échange de services qui permet de renforcer la solidarité et d'améliorer les conditions de vie
PAROLE D'EXCLUES	INCUBATEUR UNIVERSITAIRE (IUPE)	REGROUPEMENT CITOYEN
Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale à travers la prise de parole, la mobilisation et l'accompagnement de démarches citoyennes pour développer des actions collectives et transformatrices	Accompagner les démarches citoyennes par la réflexion et l'incubation en appliquant la coconstruction des connaissances et le croisement des savoirs expérimentiels, professionnels et universitaires	Développer des actions collectives pour améliorer le milieu de vie et lutter contre la pauvreté et réduire l'exclusion sociale (mission variable selon les sites)

Source : Heck, René et Castonguay (2015, p. 21)

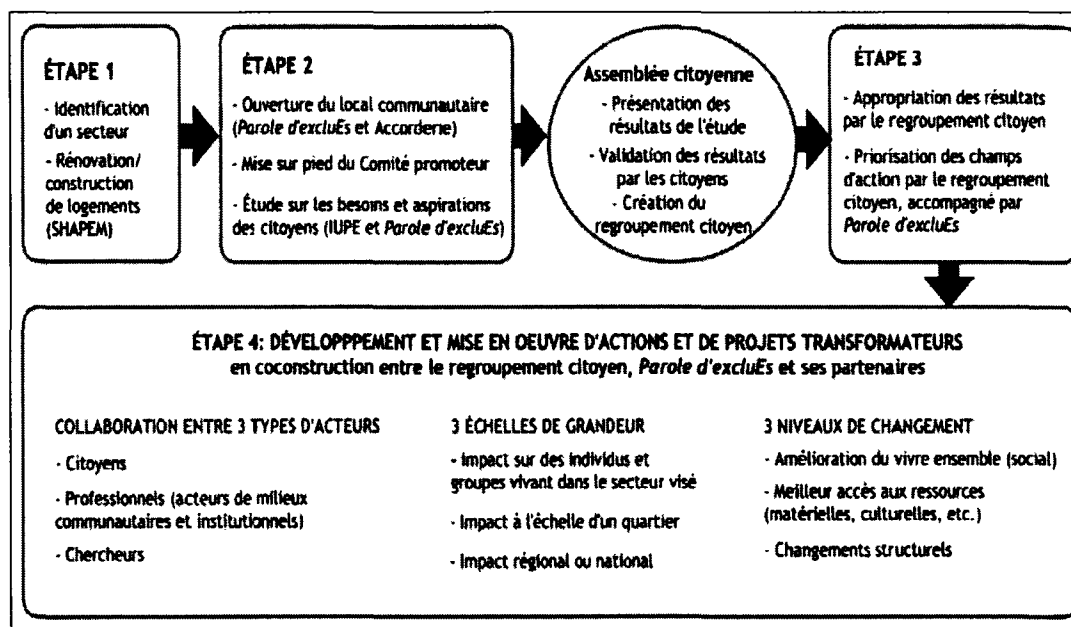


Figure 4.1 - Démarche de Parole d'excluEs
Source : Heck, René et Castonguay (2015, p. 23)

4.4 Les interventions dans la zone de l'Îlot Pelletier

Bien que les initiatives alimentaires occupent une place importante dans le champ d'action de Parole d'excluEs, comme on le verra au chapitre suivant (chapitre 5), les interventions de cet organisme s'inscrivent dans un ensemble plus large où on trouve divers secteurs d'intervention. Soulignons tout d'abord le cas de la lutte contre l'exclusion numérique avec le programme « Accordi ». À partir de 2009, Parole d'excluEs et L'Accorderie, en partenariat avec la Puce communautaire (organisme de solidarité numérique) offrent dans ses locaux des cours d'informatique de base en plus d'un accès libre aux ordinateurs, ainsi que des prêts d'équipements. Ces services s'adressent à des secteurs de la population qui n'ont pas accès à l'équipement minimal en matière d'informatique. Le but est de familiariser ces personnes avec les nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication.

On trouve aussi, le service de prêt solidaire de l'Accorderie qui est fourni grâce à la collaboration financière de la Fondation Béati. Ce service permet de donner de petits prêts à la consommation aux accordeurs de faible revenu et qui n'ont pas d'accès au crédit traditionnel. Le prêt à intérêt minimum et symbolique doit servir à couvrir un besoin important qualifié ainsi par les évaluateurs.

Un autre axe d'intervention est celui de la garde des enfants. En 2011, un partenariat avec l'Accorderie de Montréal-Nord, le Regroupement Citoyen de l'Îlot Pelletier (RCIP) et la SHAPEM a permis le démarrage d'un premier service de garde en milieu familial sur l'avenue Pelletier pour répondre aux besoins de services de garde abordables. Avec une contribution de la Caisse populaire de Montréal-Nord, la création d'un fonds solidaire permet de payer le plein tarif (35 dollars par jour) en attendant le remboursement du crédit d'impôt. Ce service ne pouvait accueillir que six enfants, mais ça a été un déclencheur pour un projet plus vaste. C'est le début de la grande histoire. Ainsi, les efforts citoyens ont amorcé la démarche pour la création d'un Centre de la petite enfance (CPE) de grande envergure, sur la ligne déjà tracée par les mêmes initiateurs du premier service de garde en milieu familial.

Les nouvelles installations du CPE de l'îlot Pelletier ont ouvert leurs portes en juin 2017 et accueillent 80 enfants, donc 80 % des places sont occupées par des enfants vivant dans le secteur. De plus, 13 emplois ont été créés, 3 d'entre eux sont occupés par des citoyennes du secteur²⁴.

Un projet collectif de production de miel a été mis en œuvre par et pour les citoyens de Montréal-Nord, dans la zone d'intervention de l'Îlot Pelletier. En plus de produire du miel, le projet « Ruches sur le toit » encourage des pratiques écologiques en milieu urbain. Au printemps 2017, une première ruche fut installée sur le toit d'un édifice de la SHAPEM sur l'avenue Pelletier. Cette ruche est devenue l'espace d'apprentissage

²⁴ <http://www.parole-dexclues.ca/realisations/education/cpe/>

d'un groupe de citoyens sur les différentes étapes de la production de miel. Ce projet compte sur un accompagnement de Parole d'excluEs et de la SHAPEM. De plus, la coopérative Miel-Montréal est partenaire du projet et gestionnaire de la ruche.

Un autre projet qu'il importe de souligner concerne l'ouverture d'une clinique communautaire de proximité à Montréal-Nord prévue pour le printemps 2018. Ce projet porté par la communauté, avec les valeurs et principes de Parole d'excluEs, compte sur les efforts et la participation de citoyens impliqués et des professionnels de la santé. Malgré un quasi-monopole étatique dans le domaine de la santé, cette mobilisation montre encore la capacité d'une communauté à transformer son milieu de vie, afin de faire prévaloir ses attentes et son droit à un accès efficace aux services de santé.

Parmi les diverses initiatives visant l'amélioration environnemental, quatre se sont consolidées : 1) La Voisinierie, un jardin collectif construit à partir de l'aménagement et le verdissement des terrains dans l'îlot Pelletier (derrière l'un des immeubles d'intervention, où se trouve le local communautaire de Parole d'ExcluEs et L'Accorderie. 2) Des cuisines dites collectives, mais sous la forme d'un programme nommé « Cuisines et saveurs du monde », en profitant du tissu multiculturel du secteur, les citoyens et citoyennes partagent le savoir-faire culinaire propre de chaque culture d'origine; 3) La participation dans un marché de quartier de 6 jours au Parc Sauvé, organisé par l'arrondissement de Montréal-Nord, avec d'autres participants; 4) Le Groupe d'achats, lequel a continué ses activités et s'est doté d'un magasin général (épicerie populaire) qui vend ses produits et les surplus des commandes et de premières récoltes urbaines à Pelletier. L'Accorderie s'est avéré le mécanisme clé pour faciliter et favoriser l'engagement communautaire et le groupe d'achats constitue un effort collectif qui montre l'importance du problème alimentaire.

4.5 La participation citoyenne, l'apprentissage collectif et le changement culturel

Dans toutes les initiatives menées par Parole d'excluEs et ses partenaires, l'implication des citoyens concernés est recherchée et priorisée. Cette participation déclenche un processus vertueux où les citoyens impliqués font partie d'un apprentissage collectif sur les différents volets, activités et sujets liés aux initiatives. En fait, il s'agit d'un capital personnel qui devient le capital social requis pour la durabilité et le succès, voire la pérennisation des projets :

L'apprentissage collectif fait partie de la dynamique de l'accompagnement, du quotidien, la contribution de Parole d'excluEs sur la façon d'agir en comités, de se mettre d'accord, de l'interaction, la communication, d'exprimer ses idées, etc. C'est le développement d'un leadership communautaire [...] dans mon cas, cela fut une période de trois années avant de me sentir à l'aise d'y participer de façon efficace (Entretien 002, citoyenne)

Même si la participation citoyenne dans les initiatives communautaires est satisfaisante, il y a une préoccupation pour attirer le plus de citoyens concernés par l'objet des interventions aux activités réalisées dans leur quartier et pour assurer la durabilité de leur implication :

Concernant la participation de citoyens, on a beaucoup de rotation, mais il y a aussi des citoyens qui restent longtemps [...] de toute façon, (il y a des) problèmes de compter une participation permanente, plus facile de trouver une collaboration ponctuelle (Entretien 009, citoyen)

Il y a aussi des éléments subjectifs qui empêchent la participation de citoyens qui ne sentent pas que leurs problèmes sont considérés, alors ce n'est pas possible de susciter l'engagement, encore moins l'acceptation de l'entraide. Il s'agit de barrières qu'eux-mêmes ont construites en tant que défense contre une réalité agressive envers

leurs carences et leurs besoins. Il faudra stimuler un changement culturel qui les amène à se prendre en main. La participation dans les initiatives procure ce changement nécessaire, mais on a besoin de les pousser à faire le premier pas, à traverser les barrières. Il semblerait que la situation à Montréal-Nord soit favorable à l'action de Parole d'excluEs comparativement à d'autres arrondissements de Montréal, tel que nous l'indique un interviewé : « La capacité d'action et de mobilisation a été consolidée à l'Îlot Pelletier [...]. Un développement à la base et un croisement de savoirs ont été fondamentaux (Entretien 003, intervenante)

Le modèle d'action implanté par Parole d'excluEs pourrait contribuer à un nouveau modèle de développement territorial. En fait, au-delà de participer à une « pluralisation » de l'économie, voire d'apporter aux plus démunis le soutien de l'économie sociale et solidaire, ce modèle signale la possibilité d'initiatives territoriales contre-hégémoniques (Fontan *et al.*, 2014 [2017]). Dans la ligne d'une telle contre-hégémonie, les initiatives impulsées par Parole d'excluEs semblent proposer une approche d'expérimentation sociale qui ajoute le savoir-être au savoir-faire, savoirs construits de façon collective, une approche qui privilège le commun sur le privé; qui cherche à améliorer la qualité de vie plutôt que la seule croissance économique et qui priorise l'engagement solidaire plutôt que la compétition individualiste (Fontan *et al.*, 2014 [2017])

4.6 Conclusion du chapitre 4

La mobilisation citoyenne par le logement communautaire a été le point de départ du modèle d'action de Parole d'excluEs. Mais les interventions ont évolué. Un dernier élément développé après dix ans est le « système alimentaire pour tous » visant à garantir un accès à une alimentation saine, diversifiée et à coût abordable pour

l'ensemble de la population. Ainsi, Parole d'excluEs pose collectivement les bases pour un changement d'échelle et une transformation sociale plus durable. Dix ans après le début de l'action de Parole d'excluEs, les signes d'une transformation dans la communauté sont présents : mise en relation des familles, émergence de projets collectifs, développement du réseau d'échange de services, transformation de l'espace urbain, mobilisation des partenaires locaux, appropriation du territoire par l'acquisition de nouveaux immeubles, etc.

Ainsi, dans le but de préciser et de renforcer son projet de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté, Parole d'excluEs a mené une grande réflexion afin de définir ses positions autour des thèmes suivants: l'alimentation, l'habitation, l'emploi et l'économie, l'éducation, l'environnement, la démocratie participative et l'exercice des droits. Chacun de ces chantiers est abordé dans un processus de consultation, de croisement des savoirs et de co-construction afin de bâtir ensemble l'organisation désiré par tous.

Après dix ans d'intervention, Parole d'excluEs aspire à redéfinir l'implication citoyenne vers une politique inclusive de développement social. L'action de Parole d'excluEs comporte de multiples aspects et type d'intervention. Le point de départ en partenariat avec la SHAPEM est la création de logements communautaires dans des quartiers déstructurés et appauvris. Parole d'excluEs encourage la prise de parole en rassemblant des gens issus de différents milieux dans des projets collectifs afin qu'ils améliorent leurs conditions de vie à partir d'une augmentation de leur capacité de faire des choix et d'exercice de leurs droits. On vise à ce que la mobilisation citoyenne s'oriente vers des actions collectives où les citoyens et citoyennes soient acteurs de leur propre transformation.

CHAPITRE V

LA LUTTE CITOYENNE CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE À MONTRÉAL-NORD : DU GROUPE D'ACHATS AU SYSTÈME ALIMENTAIRE POUR TOUS

5.1 Introduction

Pour l'étude des actions pertinentes à notre recherche sur la sécurité alimentaire inscrites dans la praxis citoyenne, nous avons choisi de nous pencher sur l'un des volets d'intervention de Parole d'excluEs, soit la filière alimentaire.

Afin de mieux illustrer les divers niveaux et échelles de changements, citons quelques actions et projets développés sur les sites de l'îlot Pelletier : un espace de stationnement de 3 570 m² a été converti en « Voisinerie », un espace vert convivial facilitant les rencontres et les échanges entre les familles du secteur, qui abrite entre autres un jardin communautaire. La Voisinerie a non seulement transformé l'image visuelle du secteur, mais a aussi contribué à un meilleur vivre ensemble et à améliorer l'accès aux ressources par le jardin communautaire. Également à l'îlot Pelletier, un réseau d'entraide de personnes qui veulent intégrer le marché du travail (REVE – Réseau d'entraide vers l'emploi) a été mis sur pied, auquel des personnes en dehors du secteur ont participé [...] enfin, le projet le plus ambitieux qui jusque-là a émergé de la démarche concerne l'accès à l'alimentation (Heck, René et Castonguay, 2015, p. 23).

Concernant l'intervention dans le domaine de la sécurité alimentaire, un intervenant affirme : « Nous souhaitons garantir l'accès à l'alimentation pour tous et soutenir les citoyens vulnérables, en difficulté économique, qui souffrent de problèmes économiques, les aînés ou les familles monoparentales » (Schué, 2016, p. 1). Plusieurs acteurs se sont mobilisés pour atteindre cet objectif.

Suite au constat du problème d'accès à l'alimentation relevé par l'étude sur les besoins et aspirations de l'Îlot Pelletier en 2008, dont nous avons parlé au chapitre précédent, une première réponse apportée fut la création d'un groupe d'achats en lien avec l'Accorderie de Montréal-nord (ci-après, l'Accorderie).

Avant le groupe d'achats, on a constaté dans l'étude de besoins et des aspirations qu'il y avait beaucoup de problèmes sur l'alimentation de gens [...] l'îlot Pelletier se trouvait dans un désert alimentaire [...] l'alimentaire a été ciblé comme un élément mobilisateur du voisinage (Entretien 003, intervenante)

À partir d'un inventaire des besoins de la population de l'îlot Pelletier en la matière, une étude d'opportunité fut d'abord menée (Akartit, 2009). Cette étude a établi l'option la plus appropriée pour répondre aux aspirations des résidents, à savoir l'accès aux denrées alimentaires variées, de qualité, à prix abordable. Trois options ont été évaluées: la création d'un groupe d'achats, la mise en œuvre d'une cuisine collective et l'implantation d'une épicerie communautaire. Ces options ont été évaluées en tenant compte de la capacité de l'Accorderie d'être le support des activités. Cette analyse a été possible grâce à la collaboration et l'intervention de l'Incubateur Universitaire Parole d'excluEs (IUPE), que nous avons déjà présenté. Ainsi, Parole d'excluEs est intervenu dans la filière alimentaire en créant au départ un groupe d'achats en 2010 et, plus tard, en 2016, la coopérative alimentaire de solidarité « Panier Futé ».

5.2 L'intervention alimentaire de Parole d'excluEs sur le territoire de l'Îlot Pelletier

La sécurité alimentaire est une préoccupation centrale des résidents de l'îlot Pelletier en raison du profil socioéconomique de cette population défavorisée : faibles revenus, taux de chômage élevé, monoparentalité, isolement social, etc. L'absence de services de proximité, notamment de sources d'approvisionnement alimentaire, a été un élément qui empirait leur situation.

L'idée d'aborder la problématique alimentaire du secteur a été lancée à partir du constat de l'existence d'un désert alimentaire dans la zone de l'îlot Pelletier (voir figure 3.1, la carte de Montréal-Nord et l'identification de déserts alimentaires), provoquée par la pénurie de ressources en distribution alimentaire. Cette situation est liée à la structure de distribution alimentaire dans la ville de Montréal qui concentre les marchés d'approvisionnement dans des lieux éloignés indépendamment des besoins des populations. C'est un problème structurel qui fait donc appel à des solutions durables afin de procurer aux citoyens un accès facile et à tout moment de l'année à une alimentation variée et de qualité.

L'option idéale ou le rêve collectif exprimé par les membres du comité sécurité alimentaire comprenait:

- Un dispositif qui réponde aux besoins alimentaires de type épicerie communautaire (étalage de produits variés incluant des produits frais et des produits secs, voire des produits cuisinés collectivement, etc.
- Un prix modique sur les produits de base, notamment pour les personnes en difficulté.
- Une formule de paiement qui permettrait l'accessibilité aux aliments à tout moment.
- Un espace de convivialité (cafétéria animée ou café rencontre)

(un citoyen) propose de disposer d'un local permanent avec des équipements frigorifiques pour stocker les achats en gros pour économiser. Un lieu convivial de regroupement des citoyens et des échanges, avec des tables, des chaises et un service de café et pourquoi pas une cuisine collective [...] une épicerie communautaire qui serait accessible même en hiver (Compte rendu de la réunion du comité sécurité alimentaire du mercredi 28 janvier 2009) (Akartit, 2009)

Les résultats d'une consultation réalisée par Akartit (2009) au nom de l'IUPE, ont fait ressortir l'épicerie communautaire par-dessus les autres choix proposés. On a parlé aussi de groupe d'achats, de cuisines collectives et d'agriculture urbaine. Or, malgré le fait que l'épicerie communautaire fût l'option préférée, le réalisme en ce qui concerne les capacités de mettre en œuvre le projet a mené au choix du groupe d'achats. Mais les autres options, c'est-à-dire l'épicerie communautaire et la cuisine collective, sont restées comme des possibilités à développer après la consolidation du groupe d'achats. Ainsi, la constitution de ce groupe d'achats a été proposée et l'Accorderie a pris la responsabilité de gérer l'activité en appliquant son système de banque de temps. Ce sont les accordeurs qui ont géré les commandes.

Un groupe d'achats signifie la mise en commun du pouvoir d'achat de plusieurs personnes et familles pour permettre à tout le monde de faire des économies significatives et d'acheter une nourriture de qualité. Ces économies existent parce qu'un groupe d'achats fait affaire directement avec des grossistes, ce qui n'est pas possible individuellement.

Le Groupe d'Achats vise dans sa pratique plusieurs aspects économiques, sociaux et de l'exercice des droits du citoyen. Un groupe d'achats permet donc de :

- Faire des économies sur le budget des familles et des personnes
 - Accéder à des produits alimentaires de qualité et diversifiés
 - Contourner la pression des marchés d’approvisionnement et leur concentration dans des lieux éloignés,
 - Créer des liens sociaux d’entraide et de solidarité pour briser l’isolement
 - Exercer les droits en alimentation pour assurer une autonomie des citoyens en matière de sécurité alimentaire
- (Enriquez, 2010, p. 13)

5.3 Les initiatives alimentaires dans le secteur de l’Îlot Pelletier

Dans la perspective de faire des avancées dans l’implantation du groupe d’achats, un groupe d’accordeurs a décidé de commander du café. À partir de contacts avec le fournisseur « Café Brossard » et compte tenu que l’expérience d’un achat collectif semblait trop complexe, la commande du café s’avérait plus simple. La première commande du café a eu lieu le 4 décembre 2009 et elle s’est poursuivie une fois par mois sans problème. La diffusion de l’initiative et la participation ont été encouragées par les membres de divers comités, en utilisant la modalité « bouche-oreille », d’ampleur un peu limité mais efficace et mobilisatrice.

Une douzaine de personnes ont pris part aux actions pour mettre en œuvre l’initiative alimentaire d’un achat groupé plus complet et plus large que celui du café. Plusieurs instances ont été créées afin de faire face à ce défi :

- a) Un Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA) voit le jour avec la participation de sept membres.
- b) Le Comité d’implantation du groupe d’achats est créé et chargé de contacter les grossistes et d’assurer le recrutement de membres, etc.

Malgré tous les efforts, le processus s'avère lent. Le modèle d'action de Parole d'excluEs priorise la participation citoyenne plutôt que les objectifs spécifiques dans chaque projet. Ainsi, l'intervention alimentaire n'est pas l'objectif principal, mais plutôt la mobilisation citoyenne autour du volet alimentaire. Cela a des conséquences sur le temps nécessaire pour favoriser la mobilisation. Le développement de la solidarité est un élément fondamental dans le modèle d'action de Parole d'excluEs, comme nous le dit une répondante :

Le rôle de la solidarité dans les actions collectives est notable. Il y a des gens qui participent dans le groupe d'achats, motivés pour être solidaires avec les autres membres qui ont besoin d'améliorer la relation qualité-prix et quantité-prix de leur achats alimentaires [...] c'est une petite solidarité jour-à-jour qui contribue aussi à pérenniser l'initiative si cette participation est soutenable (Entretien 006, intervenante)

Dans la ligne de l'*empowerment* citoyen, on peut lire dans le compte rendu du comité de coordination du 2 février 2010 : « Lors des discussions, nous devons prendre notre temps pour s'assurer que tous les participants comprennent bien. »

Et dans le compte rendu d'une autre réunion du comité d'implantation daté du 18 février, on rappelle :

Il ne faut pas oublier que notre projet de groupe d'achat est un projet du Regroupement Citoyen de l'Îlot Pelletier (RCIP). Il est donc important de garder la communication entre le comité d'implantation du groupe d'achats et le RCIP.

En même temps, Parole d'excluEs et l'Accorderie ont compté sur l'appui de l'IUPE afin de faciliter un travail d'accompagnement approprié pour le lancement du groupe d'achats. La réalisation de trois ou quatre « commandes-pilotes » de fruits et légumes a été la stratégie adoptée afin de mesurer les forces du groupe, avant de s'ouvrir à

d'autres types de produits. De cette façon, il fallait contacter un seul fournisseur. Une procédure favorisant la participation des membres à la définition des commandes et à la distribution de denrées a été élaborée.

5.4 Le groupe d'achats

En suivant le mandat du RCIP et du Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA), le comité d'implantation du groupe d'achats a convoqué une dizaine de citoyens afin d'évaluer les fournisseurs pour les commandes-pilotes. Ils ont choisi le Marché Central sur l'autoroute 40 comme étant la place permettant d'évaluer en simultanée plusieurs fournisseurs dans un endroit relativement proche du local communautaire de la rue Pelletier. L'élaboration de la procédure pour bien développer les commandes-pilotes qui devaient produire des paniers alimentaires de fruits et légumes, est en charge du chercheur de l'IUPE²⁵.

Tel qu'ils avaient fait pour l'achat regroupé de café, le recrutement d'accordeurs pour participer à la commande-pilote de fruits et légumes s'est fait en utilisant une démarche de bouche à oreille. De plus, un message fut envoyé via courriel à tous les accordeurs et accordeuses enregistrés. Des affiches sur les babillards du local communautaire ont aussi été placées. Ainsi, il s'agissait de la possibilité d'implanter à court terme un groupe d'achats alimentaire et à long terme l'option d'établir une épicerie communautaire avec le mandat de desservir une clientèle plus large autour de l'îlot Pelletier.

Il y avait une demande de financement déjà approuvée et un comité citoyen en vigueur. Toutes les tâches à faire seraient comblées sous la logique d'échange de

²⁵ IUPE a engagé un étudiant-chercheur afin d'accompagner le lancement du groupe d'achats, à savoir l'auteur de cette thèse, qui avait une certaine expérience à cause de son travail dans une épicerie

services de l'Accorderie. Cependant, il y avait certains doutes concernant les premières actions à mener. Après plusieurs délibérations dans les divers comités liés au projet de groupe d'achats, on a pris la décision de faire une « simulation » de la commande en incluant seulement certains produits. En parallèle, afin de couvrir tous les aspects formels de la commande, on a visité les grossistes du Marché Central de Montréal et aussi d'autres grossistes localisés ailleurs.

La visite au Marché Central et aussi les visites aux autres grossistes localisés en d'autres zones de la ville ont amené le Comité d'implantation à décider de travailler avec Gaétan Bono, du Marché Central. Les deux facteurs principaux qui ont motivé ce choix ont été : la relation qualité-prix et l'accès aux produits du Québec. De plus, le service de livraison était gratuit à condition de faire une commande minimale de 500 dollars, qu'on a jugé facile à atteindre. On a calculé que l'épargne serait intéressante, mais il fallait encore le vérifier empiriquement.

Dans le cadre de l'évaluation de fournisseurs, un tableau comparatif des prix à partir d'un panier standard de produits trouvé dans les propositions de Moisson Montréal a été construit. La comparaison s'est faite avec les prix les plus bas des supermarchés. Ainsi, l'épargne estimée pouvait être évalué à plus ou moins 30%, (Tableau 5.1).

Afin de mettre en action les ressources humaines disponibles et de mesurer autant la force de participation que la procédure à définir, le comité a décidé de faire une commande simulée à la fin de mai 2010, avant de faire une commande réelle. Pour ce faire, ils ont convoqué toutes les personnes intéressées à participer dans le groupe d'achats.

Lors de la soirée de la simulation, 17 personnes y ont participé : 11 accordeurs, 3 membres du comité et 3 employés. Le résultat économique simulé a montré qu'il était possible d'atteindre la commande minimale de 500 dollars, puisque dans la

simulation on avait atteint la somme de \$1 211,32, divisé en \$569,41 (47%) de fruits et \$641,90 (53%) de légumes. La commande individuelle a oscillé entre \$10,70 et \$191,6, avec une moyenne de \$ 71,25. Pour bien enregistrer l'information produite par la simulation, le chercheur de l'IUPE, soit l'auteur de cette thèse, a eu à préparer un fichier électronique *ad-hoc*.

Lors de la rencontre, à partir de la liste de presque 40 produits proportionnée par le fournisseur, l'image de chaque produit, son prix et son format de commande (boîte, sac, paquet, etc.) ont été projetés sur un écran. L'exercice prenait la forme d'une vente aux enchères afin de trouver d'autres acheteurs. Si la quantité minimale était atteinte, le produit pouvait être acheté. Lorsque la demande d'un produit n'atteignait pas l'unité de commande minimale requise, il fallait demander aux participants, toujours sous la logique d'une vente aux enchères, d'augmenter la commande afin de rendre possible l'acquisition du produit. Par exemple, s'il s'agissait de l'orange navel, le format de commande était une boîte de 56 unités. Alors, l'ensemble de participants devait préparer une commande d'au moins 56 unités pour rendre possible la commande de ce produit. La même routine s'est appliquée à chaque produit et à la fin de la liste, on arrivait à compléter la commande.

Concernant les coûts associés à la préparation de la commande, le pourcentage de contribution de chaque participant afin de faire face aux petites dépenses opératives fut établi à 2,5% sur la facture individuelle, et le dépôt à titre d'inscription à faire la première fois fut établi à cinq dollars, à rendre si la personne devait se retirer du groupe d'achats.

Tableau 5.1 - Les économies produites par l'achat direct chez les grossistes

			Épargne 27.4%		Épargne 30.1%		Épargne 31.4%			
PANIER ALIMENTAIRE (trois adultes)			Supermarché Prix spéciaux		Premier Pie IX 17-mai-2010		Canadawide 11-mai-2010		Gaétan Bono 11-mai-2010	
			\$29.68		\$21.53		\$20.73		\$20.35	
			Prix unit	Total	Prix unit	Total	Prix unit	Total	Prix unit	Total
1.5 lbs	bananes		0.59	0.89	0.47	0.71	0.49	0.74	0.45	0.68
1 uu	brocoli		0.99	0.99	1.14	1.14	0.89	0.89	0.96	0.96
2 lbs	carottes		0.99	1.98	0.36	0.72	0.34	0.67	0.28	0.56
1 uu	céleri		0.99	0.99	1.01	1.01	0.90	0.90	1.02	1.02
2 uu	concombres		0.75	1.50	0.42	0.83	0.33	0.67	0.28	0.56
1 uu	courge		1.99	1.99	1.69	1.69	1.42	1.42	1.47	1.47
3 uu	courgettes		0.99	2.97	1.00	3.00	0.94	2.81	0.98	2.93
1 uu	laitue		0.99	0.99	1.13	1.13	1.24	1.24	1.00	1.00
2 lbs	oignons		0.99	1.98	0.70	1.40	0.65	1.30	0.59	1.18
1 5 lbs	patates		1.99	1.99	2.40	2.40	2.10	2.10	2.10	2.10
2 uu	piments verts		1.49	2.98	0.62	1.23	0.58	1.17	0.57	1.13
5 uu	poires		0.20	1.00	0.27	1.36	0.24	1.22	0.24	1.19
3 lbs	pommes		0.99	2.97	0.27	0.80	0.31	0.92	0.29	0.87
1 lbs	prunes		1.99	1.99	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
3 lbs	tomates		1.49	4.47	1.03	3.10	1.23	3.70	1.23	3.70

Source : Les listes de prix de chaque fournisseur et l'information de supermarchés dans le web <http://www.soscuisine.com> ; notre élaboration.

Le fichier électronique conçu pour la commande-pilote était composé de plusieurs feuilles qui montraient la procédure à suivre (Tableau 5.2). De plus, il contenait trois fichiers différents, commande initiale, vente aux enchères et distribution, portant sur les trois grandes étapes du processus. Les feuilles qui font partie du fichier électronique sont :

1. Set Up : Paramètres du processus, tels que la date; le nom, le téléphone, le fax et la personne à contacter chez le grossiste; le type de processus (commande réelle, simulation, preuve); le pourcentage de contribution; le dépôt d'inscription, etc.
2. Produits : La liste de produits, de formats et de prix disponibles chez le grossiste. Cette liste est remplie chaque mois au début du processus.
3. Accordeurs : La liste de personnes à inclure dans la commande du mois.
4. Commande : La quantité de chaque produit commandé par chaque participant, consolidé dans un tableau.
5. Résumé : La liste de participants avec le montant des commandes individuelles.
6. Vérification : Une feuille de contrôle et de vérification.
7. Facture : La facture totale du groupe
8. Facture individuelle : Il s'agit de la facture individuelle de chaque participant.

À partir de l'expérience de la simulation à la fin du mois de mai 2010, le comité de sécurité alimentaire, en suggérant de régler les problèmes détectés, a adopté une périodicité mensuelle. Après l'adaptation du fichier électronique et l'amélioration de la procédure de la saisie de données, trois commandes réelles furent planifiées. Ainsi, la première commande réelle a été faite le 30 juillet 2010. Une autre commande a eu lieu le 3 septembre 2010 et une troisième le 5 octobre 2010.

Tableau 5.2 - Fichier électronique de la commande du groupe d'achats

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AX	AY	AZ	EA
1	GROUPE D'ACHATS DE L'ACCORDERIE DE MONTREAL NORD																																				
2	COMMANDE RÉELLE - DISTRIBUTION																																				
3	DÉFINITIVE 123456789101112131415161718192021222324																																				
7	05-oct-2010																																				
8																																					
9																																					
10																																					
11																																					
12																																					
13																																					
14	LÉGUMES ET FRUITS																																				
15	LÉGUMES																																				
16	A Choux bruxelles25 lbs 29.50 1.18																																				
17	Aubergine QC18 unit 16.50 0.92																																				
18	Betterave en sac 2 lbs12 sac 9.50 0.79																																				
19	Asperge botte 1 lb11 lbs 21.50 1.95																																				
20	Brocoli14 unit 14.00 1.00																																				
21	Carotte en sac 2 lbs24 sac 10.00 0.42																																				
22	Celeri entier24 unit 16.00 0.67																																				
23	Choux vert QC16 unit 13.50 0.84																																				
24	Choux rouge QC16 unit 14.50 0.91																																				
25	Chop Suey15 lbs 9.00 0.60																																				
26	Choux-fleur12 unit 11.00 0.92																																				
27	Concombre anglais12 unit 15.00 1.25																																				
28	Échalottes QC48 unit 15.50 0.32																																				
29	Courge Butternut12 unit 16.00 1.33																																				
30	Épinard Cello12 sac 14.00 1.17																																				
31	Fines Herbes Ciboulette12 unit 12.00 1.00																																				
32	Panais12 unit 15.00 1.25																																				
33																																					
34																																					
35																																					
36																																					
37																																					
38																																					
39																																					
40																																					
41																																					
42																																					
43																																					
44																																					
45																																					
46																																					
47																																					
48																																					
49																																					
50																																					
51																																					
52																																					
53																																					
54																																					
55																																					
56																																					
57																																					
58																																					
59																																					
60																																					
61																																					
62																																					
63																																					
64																																					
65																																					
66																																					
67																																					
68																																					
69																																					
70																																					
71																																					
72																																					
73																																					
74																																					
75																																					
76																																					
77																																					
78																																					
79																																					
80																																					
81																																					
82																																					
83																																					
84																																					
85																																					
86																																					
87																																					
88																																					
89																																					
90																																					
91																																					
92																																					
93																																					
94																																					
95																																					
96																																					
97																																					
98																																					
99																																					
100																																					
101																																					
102																																					
103																																					
104																																					
105																																					
106																																					
107																																					
108																																					
109																																					
110																																					
111																																					
112																																					
113																																					
114																																					
115																																					
116																																					
117																																					
118																																					
119																																					
120																																					
121																																					
122																																					
123																																					
124																																					
125																																					
126																																					
127																																					
128																																					
129																																					
130																																					
131																																					
132																																					
133																																					
134																																					
135																																					
136																																					
137																																					
138																																					
139																																					
140																																					
141																																					
142																																					
143																																					
144																																					
145																																					
146																																					
147																																					
148																																					
149																																					
150																																					
151																																					
152																																					
153																																					
154																																					
155																																					
156																																					
157																																					
158																																					
159																																					
160																																					
161																																					
162																																					
163																																					
164																																					
165																																					
166																																					
167																																					
168																																					
169																																					
170																																					
171																																					
172																																					
173																																					
174																																					
175																																					
176																																					
177																																					
178																																					
179																																					
180																																					
181																																					
182																																					
183																																					
184																																					
185																																					
186																																					
187																																					
188																																					
189																																					
190																																					
191																																					
192																																					
193																																					
194																																					
195																																					
196																																					
197																																					
198																																					
199																																					
200																																					
201																																					
202																																					
203																																					
204																																					
205																																					
206																																					
207																																					
208																																					
209																																					
210																																					
211																																					
212																																					
213																																					
214																																					
215																																					
216																																					
217																																					
218																																					
219																																					
220																																					
221																																					
222																																					
223																																					
224																																					
225																																					
226																																					
227																																					
228																																					
229																																					
230																																					
231																																					
232																																					
233																																					
234																																					
235																																					
236																																					
237																																					
238																																					
239																																					
240																																					
241																																					
242																																					
243																																					
244																																					
245																																					
246																																					
247																																					
248																																					
249																																					
250																																					
251																																					
252																																					
253																																					
254																																					
255																																					
256																																					
257																																					
258																																					
259																																					
260																																					
261																																					
262																																					
263																																					
264																																					
265																																					
266																																					
267																																					
268																																					
269																																					
270																																					
271																																					
272																																					
273																																					
274																																					
275																																					
276																																					
277																																					
278																																					
279																																					
280																																					
281																																					
282																																					
283																																					
284																																					
285																																					
286																																					
287																																					
288																																					
289																																					
290																																					
291																																					
292																																					
293																																					
294																																					
295																																					
296																																					
297																																					
298																																					
299																																					
300																																					
301																																					
302																																					
303																																					
304																																					
305																																					
306																																					
307																																					
308																																					
309																																					
310																																					
311																																					
312																																					
313																																					
314																																					
315																																					
316																																					
317																																					
318																																					
319																																					
320																																					
321																																					
322																																					
323																																					
324																																					
325																																					
326																																					
327																																					
328																																					
329																																					
330																																					
331																																					
332																																					
333																																					
334																																					
335																																					
336																																					
337																																					
338																																					
339																																					
340																																					
341																																					
342																																					
343																																					
344																																					
345																																					
346																																					
347																																					
348																																					
349																																					
350																																					
351																																					
352																																					
353																																					
354																																					
355																																					
356																																					
357																																					
358																																					
359																																					
360																																					
361																																					
362																																					
363																																					
364																																					
365																																					
366																																					
367																																					
368																																					
369																																					
370																																					
371																																					
372																																					
373																																					
374																																					
375																																					
376																																					
377																																					
378																																					
379																																					
380																																					
381																																					
382																																					
383																																					
384																																					
385																																					
386																																					
387																																					
388																																					
389																																					
390																																					
391																																					
392																																					
393																																					
394																																					
395																																					
396																																					
397																																					
398																																					
399																																					
400																																					
401																																					
402																																					
403																																					
404																																					
405																																					
406																																					
407																																					
408																																					
409																																					
410																																					
411																																					
412																																					
413																																					
414																																					
415																																					
416																																					
417																																					
418																																					
419																																					
420																																					
421																																					
422																																					
423																																					
424																																					
425																																					
426																																					
427																																					
428																																					
429																																					
430																																					
431																																					
432																																					
433																																					
434																																					
435																																					
436																																					
437																																					
438																																					
439																																					
440																																					
441																																					
442																																					
443																																					
444																																					
445																																					
446																																					
447																																					
448																																					
449																																					
450																																					
451																																					
452																																					
453																																					
454																																					
455																																					
456																																					
457																																					
458																																					
459																																					
460																																					
461																																					
462																																					
463																																					
464																																					
465																																					
466																																					
467																																					
468																																					
469																																					
470																																					
471																																					
472																																					
473																																					
474																																					
475																																					
476																																					
477																																					
478																																					
479																																					
480																																					
481																																					
482																																					
483																																					
484																																					
485																																					
486																																					
487																																					
488																																					
489																																					
490																																					
491																																					
492																																					
493																																					
494																																					
495																																					
496																																					
497																																					
498																																					
499																																					
500																																					
501																																					
502																																					
503																																					
504																																					
505																																					
506																																					
507																																					
508																																					
509																																					
510																																					
511																																					
512																																					
513																																					
514																																					
515																																					
516																																					
517																																					
518																																					
519																																					
520																																					
521																																					
522																																					
523																																					
524																																					
525																																					
526																																					
527																																					
528																																					
529																																					
530																																					
531																																					
532																																					
533																																					
534																																					
535																																					
536																																					
537																																					
538																																					
539																																					
540																																					
541																																					
542																																					
543																																					
544																																					
545																																					
546																																					
547																																					
548																																					
549																																					
550																																					
551																																					
552																																					
553																																					
554																																					
555																																					
556																																					
557																																					
558																																					
559																																					
560																																					
561																																					
562																																					
563																																					
564																																					
565																																					
566																																					
567																																					
568																																					
569																																					
570																																					
571																																					
572																																					
573																																					
574																																					
575																																					
576																																					
577																																					
578																																					
579																																					
580																																					
581																																					
582																																					
583																																					
584																																					
585																																					
586																																					
587																																					
588																																					
589																																					
590																																					
591																																					
592																																					
593																																					
594	</																																				

Source : Notre élaboration

Les épargnes associées à la mise en commun du pouvoir d'achats étaient significatives, oscillant entre 23% et 28%, avec une facture individuelle moyenne de 21 dollars. Les individus et les familles membres du groupe d'achats ont ainsi pu faire des économies et en même temps, avoir accès à des produits de qualité (Tableau 5.3).

Source: Notre élaboration

30-juillet-2010				03-sept-2010				05-oct-2010			
EPARGNE	SUPER MARCHÉ	GROUPE D'ACHATS	23 PARTICIPANTS, 14 COMMUNS, 3 COMITÉ, 3 EMPLOYÉS, 3 OCCASIONNELS	EPARGNE	SUPER MARCHÉ	GROUPE D'ACHATS	23 PARTICIPANTS, 9 COMMUNS, 4 COMITÉ, 3 EMPLOYÉS, 7 OCCASIONNELS	EPARGNE	SUPER MARCHÉ	GROUPE D'ACHATS	24 PARTICIPANTS, 17 COMMUNS, 2 COMITÉ, 4 EMPLOYÉS, 1 OCCASIONNEL
23.48 %	611.83	468.16	Accordeurs	23.46 %	639.81	489.69	Accordeurs	28.01 %	714.74	514.57	Accordeurs
1.81 %	16.92	16.61	ACC 001	23.21 %	62.65	48.11	ACC 001	28.81 %	30.32	21.58	ACC 004
21.53 %	44.24	34.72	ACC 002	25.39 %	19.86	14.82	ACC 002	7.64 %	8.95	8.27	ACC 005
30.85 %	51.17	35.38	ACC 003	27.91 %	24.80	17.88	ACC 004	37.41 %	2.45	1.53	ACC 009
20.03 %	27.84	22.26	ACC 004	41.80 %	25.83	15.03	ACC 005	32.69 %	26.60	17.91	ACC 010
15.09 %	26.33	22.36	ACC 005	4.44 %	7.94	7.59	ACC 008	32.04 %	32.65	22.19	ACC 011
22.10 %	25.81	20.11	ACC 006	27.15 %	65.52	47.73	ACC 010	29.34 %	17.59	12.43	ACC 012
15.36 %	29.25	24.76	ACC 007	26.77 %	35.75	26.18	ACC 011	28.59 %	30.81	22.00	ACC 015
22.96 %	35.27	27.17	ACC 008	26.92 %	31.27	22.85	ACC 015	31.12 %	38.26	26.35	ACC 019
33.96 %	13.41	8.86	ACC 009	18.05 %	35.34	28.96	ACC 016	25.44 %	28.35	21.14	ACC 020
25.70 %	38.79	28.82	ACC 010	17.90 %	52.73	43.29	ACC 019	13.44 %	29.01	25.11	ACC 024
23.01 %	29.30	22.56	ACC 011	30.51 %	45.18	31.40	ACC 020	40.00 %	20.89	12.53	ACC 025
26.48 %	5.95	4.37	ACC 012	15.46 %	8.94	7.56	ACC 021	34.99 %	29.37	19.09	ACC 028
17.83 %	33.27	27.34	ACC 013	15.20 %	28.91	24.52	ACC 024	36.63 %	42.63	27.01	ACC 029
12.24 %	29.33	25.74	ACC 014	15.75 %	36.63	30.86	ACC 025	24.68 %	98.85	74.45	ACC 030
37.28 %	49.95	31.33	ACC 015	16.76 %	34.33	28.57	ACC 026	33.21 %	18.24	12.18	ACC 031
19.55 %	19.39	15.60	ACC 016	26.18 %	22.82	16.85	ACC 027	26.99 %	48.62	35.50	ACC 033
24.63 %	7.95	5.99	ACC 017	20.81 %	30.83	24.41	ACC 028	18.48 %	30.40	24.78	ACC 034
21.81 %	31.28	24.46	ACC 018	30.97 %	20.35	14.05	ACC 029	33.65 %	15.76	10.46	ACC 035
25.58 %	31.31	23.30	ACC 019	25.13 %	16.88	12.64	ACC 030	21.64 %	33.15	25.98	ACC 036
15.39 %	35.77	30.26	ACC 020	16.72 %	8.94	7.45	ACC 031	25.58 %	36.79	27.38	ACC 037
45.07 %	21.85	12.00	ACC 021	25.15 %	8.94	6.69	ACC 032	27.08 %	9.95	7.26	ACC 038
45.94 %	4.47	2.42	ACC 022	12.31 %	7.93	6.95	ACC 033	20.52 %	10.44	8.30	ACC 039
41.46 %	2.98	1.74	ACC 023	28.63 %	7.44	5.31	ACC 034	30.66 %	39.71	27.54	ACC 040
								32.47 %	34.95	23.60	ACC 041
MAX		35.38		MAX		48.11		MAX		74.45	
MIN		1.74		MIN		5.31		MIN		1.53	
Moyenne		20.35		Moyenne		21.29		Moyenne		21.44	

Tableau 5.3 - Les épargnes dans les trois commandés du groupe d'achat

Les tâches liées à la mise en œuvre du groupe ont été assurées dans le contexte de l'Accorderie. Chaque membre du groupe devenait accordeur (membre de l'Accorderie). Chaque accordeur était alors rémunéré en heures par l'Accorderie selon le temps que la personne avait réellement investi pour ces tâches (Figure 5.1). En contrepartie, l'Accorderie chargeait 2 heures à chaque membre qui bénéficiait du service pour couvrir les besoins en heures de travail pour animer tout le service d'achat regroupé.

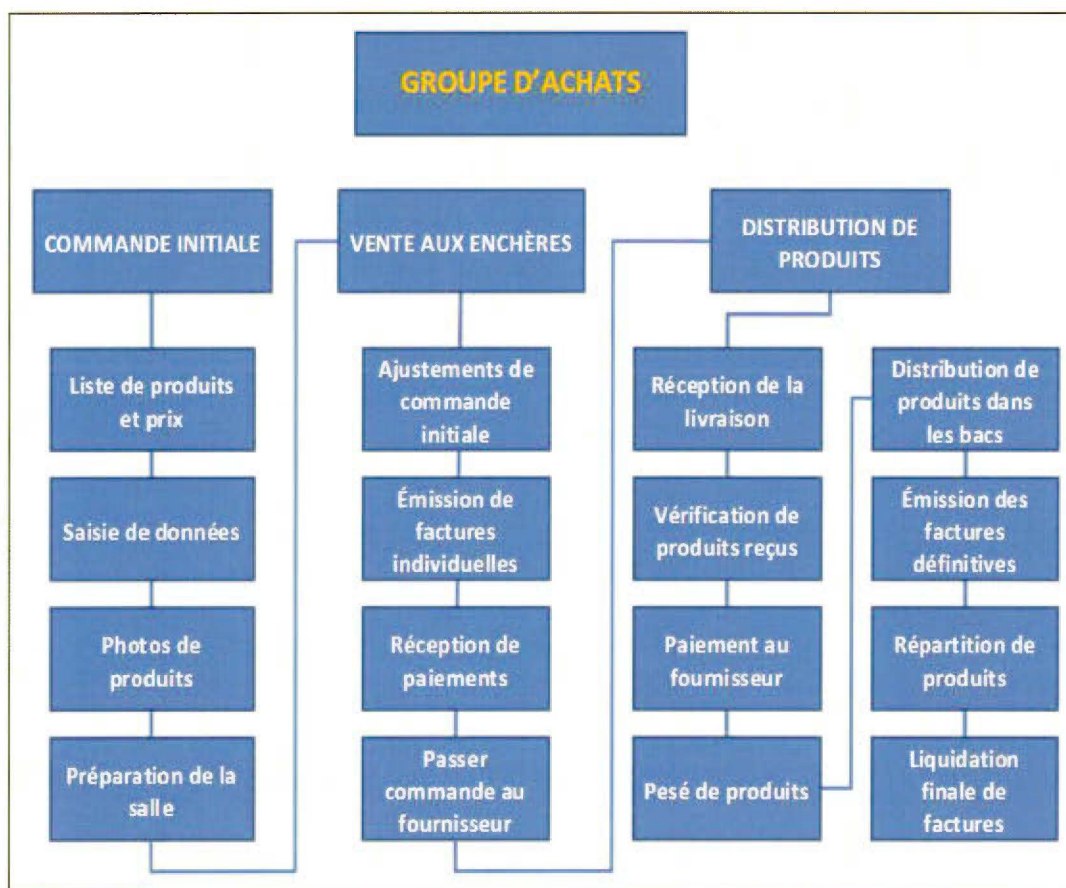


Figure 5.1 - Les tâches du groupe d'achats
Source : Enriquez (2011, p. 23)

L'expertise accumulée pendant un an et demi d'opération a été remarquable. Même si le groupe n'était pas stable, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de rotation d'un mois à l'autre, l'échelle de la commande était solide et les familles desservies oscillaient entre 25 et 30. Après 18 mois de fonctionnement, le groupe d'achats de l'îlot Pelletier déjà consolidé, interpellait ses membres afin d'élargir l'expérience. La conscience d'avoir développé et diffusé un apprentissage collectif était claire.

C'est un apprentissage quotidien sur les petits choses, la manipulation de fruits et légumes, récupérer s'ils sont en train de périmer, transformer aussi, etc. Il s'agit d'un apprentissage individuel qui devient collectif lorsque celui qui a appris sera « l'enseignant » de l'autre. Ce n'est pas planifié, c'est un phénomène surtout naturel (Entretien 003, intervenante)

5.5 Élargissement des activités au-delà de l'Îlot Pelletier

Dans le but de consolider l'action citoyenne et dans la suite du débat suscité au début de l'initiative alimentaire, une proposition est faite afin de constituer une coopérative de solidarité en distribution alimentaire sur la base de l'expérience acquise avec le groupe d'achats. Cette coopérative ferait des commandes de denrées alimentaires et assurerait leur distribution. Le groupe d'achats de l'îlot Pelletier serait l'un de ses clients et l'idée était de s'appuyer sur les membres de l'Accorderie pour en assurer la gestion et intégrer d'autres organismes. La nouvelle échelle d'opération devait améliorer les prix d'achats et permettre l'accès à une plus grande variété de produits. L'idée de créer une coopérative de solidarité en alimentation comme un projet fédérateur est adoptée par le Comité de Suivi en Sécurité Alimentaire (CSSA) le 14 novembre 2014.

5.5.1 Regroupement d'organismes à Montréal-Nord

L'objectif du comité est d'implanter un système alimentaire pour tous. Le comité regroupe 18 organismes de l'arrondissement de Montréal-Nord qui partagent la même vision commune, celle de mettre fin à la faim :

1. Carrefour de retraités de Montréal-Nord
2. Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé
3. Centre d'action bénévole de Montréal-Nord
4. Centre de la petite enfance de Montréal-Nord
5. L'épicerie solidaire de l'Est (ÉPISOLE)
6. Centre de femmes interculturelle Claire
7. Entre-parents de Montréal-Nord
8. Centre de Santé et de Services Sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord
9. Parole d'excluEs
10. Éconord
11. L'Accorderie de Montréal-Nord
12. Montréal-Nord en Santé
13. École hôtelière Calixa-Lavallée
14. Regroupement citoyen de l'Îlot Pelletier
15. Regroupement Écoles et milieux en santé
16. Table de concertation des aînés de Montréal-Nord
17. Coopérative de solidarité St-François en action
18. Table de développement de Rivières des Prairies

Grâce à ce regroupement d'organismes, la mise en place de ce projet de système alimentaire pour tous est ancrée dans la communauté et vise à apporter une réponse durable au problème de l'accès à l'alimentation. Cela fait partie d'un travail de co-construction avec l'ensemble des acteurs du milieu afin de développer une solution durable et de permettre un accès à une alimentation saine à un prix abordable. Dans cette perspective, un marché populaire d'été est organisé sur le stationnement de l'école hôtelière Calixa-Lavallée.

La réflexion sur la mise en place de la coopérative de solidarité mène à la création d'un grand événement afin d'échanger avec la communauté : les rendez-vous nord-montréalais sur la sécurité alimentaire sont donc nés. Plusieurs rencontres préliminaires sont menées pour définir le format adéquat et la dynamique précise afin de se pencher sur les enjeux et les défis liés à la sécurité alimentaire dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

5.5.2 Le premier rendez-vous alimentaire de Montréal-Nord

À partir de 2013, des citoyens organisés et des organismes ont mis en place les Rendez-vous sur l'accès à l'alimentation de Montréal-Nord. Ces rendez-vous ont permis de réfléchir sur divers thèmes concernant l'alimentation. Afin de sensibiliser les citoyens sur ce sujet, les rendez-vous ont insisté sur les droits sociaux liés à l'alimentaire et cherché à renforcer le réseautage des initiatives alimentaires à l'échelle de Montréal-Nord. Dans le tableau 5.4, nous montrons un résumé des cinq rendez-vous alimentaires réalisés entre 2013 et 2017.

Le premier rendez-vous nord-montréalais sur la sécurité alimentaire a eu lieu le 12 avril 2013. Une centaine de personnes se sont réunies à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord afin de participer à cette rencontre relative à la sécurité alimentaire dans l'arrondissement. Il y a eu la participation de plusieurs élus municipaux et provinciaux, de délégués d'organismes communautaires et des citoyens : 85 citoyens et 15 acteurs ont participé à cet événement. Le nombre de citoyens est révélateur de l'ampleur du problème alimentaire et de l'importance que cela représente pour eux. Ce nombre montre qu'ils sont de plus en plus mobilisés par le problème alimentaire qui affecte plusieurs espaces de Montréal-Nord, notamment ceux où résident les plus démunis.

Le thème sur lequel l'appel a été fait était : « L'enjeu de l'accès à l'alimentation et une vision commune alimentaire sur le territoire de Montréal-Nord ». D'abord des présentations par des chercheurs et des organismes impliqués ont clarifié le phénomène alimentaire à Montréal-Nord. Ensuite, des participants de diverses provenances ont participé à des ateliers sur les thématiques suivantes :

- Le pouvoir citoyen et l'éducation populaire
- Le droit à une saine alimentation
- L'autonomie alimentaire à partir du dépannage alimentaire
- Une politique nord-montréalaise en agriculture urbaine
- Actions collectives de lutte contre la pauvreté

5.5.3 Le projet de la coopérative alimentaire

Le succès du premier rendez-vous alimentaire de Montréal-Nord, organisé par Parole d'excluEs et le Comité de Suivi en Sécurité Alimentaire (CSSA) fut motivant. De façon progressive, chaque année l'implication des acteurs communautaires et des citoyens s'intensifiait. Ainsi, un deuxième rendez-vous alimentaire a eu lieu le 29 mai 2014 sur le thème « L'accès à l'alimentation pour tous avec une vision commune, alternative, inclusive et durable », avec la participation de 121 citoyens.

Précisons que sur la lancée du premier rendez-vous tenus en 2013, l'IUPE, lors d'une réunion tenue le 13 novembre 2013, avait amorcé une réflexion concernant un projet de création d'une coopérative de solidarité en alimentation. Ainsi, lors du deuxième rendez-vous, la création d'une coopérative alimentaire solidaire proposée par l'IUPE a été mise en discussion. La discussion en ateliers a ciblé la création d'un nouveau système alimentaire construit sur des valeurs collectives. Les thèmes des ateliers ont été:

- Un système alimentaire alternatif, inclusif et durable
- Les quatre pôles du système : distribution, marché public, agriculture urbaine et communauté
- Concertation locale des acteurs et modes de représentation
- L'engagement de la communauté et la mobilisation citoyenne

L'initiative de lancer une coopérative alimentaire de distribution est identifiée comme étant jalon du système alimentaire alternatif proposé.

On note que le passage d'un groupe d'achat à une coopérative de distribution suppose un changement du registre d'action qui est celui de la distribution. On se met ainsi en concurrence avec les grands distributeurs (IUPE, 2013).

Ainsi, en novembre 2014, après plusieurs discussions, échanges et réflexions au sein des organismes, des regroupements citoyens et de l'IUPE, une coopérative avec le nom « Panier Futé » a été fondée à l'initiative de cinq organisations de Montréal-Nord : L'Accorderie de Montréal-Nord, le Centre des femmes interculturel Claire, le Centre de la petite enfance de Montréal-Nord, Entre Parents et Parole d'excluEs (Schué, 2016).

5.5.4 Conception d'un système alimentaire pour tous

La conceptualisation du projet de coopérative de solidarité de distribution alimentaire s'appuie sur une vision collective orientée vers une entreprise d'économie sociale, ancrée dans sa communauté et menée par la mobilisation d'acteurs communautaires, institutionnels, économiques et citoyens. La mission de la coopérative est d'activer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en s'attaquant à l'iniquité alimentaire, tout en dynamisant l'action collective dans un contexte communautaire.

L'objectif principal de la coopérative cible l'amélioration de l'accès économique et géographique à une alimentation variée et de qualité pour les familles, les individus et les organisations du territoire d'action. Au début, ce territoire est limité à l'arrondissement de Montréal-Nord, mais le développement devrait amener le projet à couvrir l'Est de Montréal (espace compris entre la rue Saint-Denis et la pointe Est de l'Île de Montréal). De plus, la création d'emplois et d'autres sources de revenus devra favoriser les personnes en situation d'insécurité alimentaire ou d'autres formes d'exclusion sociale. Aussi, on poursuit l'interaction des activités de la coopérative et la mise en pratique de valeurs tels que l'entraide, le respect, la justice sociale, la démocratie, la prise en charge, etc. Un interviewé exprime ainsi la nature de l'intervention sociale par l'alimentaire de Panier Futé :

La base de la coopérative est l'intervention alimentaire sur deux territoires de Montréal-Nord, mais l'alimentaire est un prétexte à partir duquel il y aura une intervention plus large; vraiment, nous construisons un système qui répond à deux volets, l'alimentaire et l'exclusion. Notre priorité est l'action sociale, de mettre des produits alimentaires abordables aux plus démunis. (Entretien 005, intervenant)

En même temps, Parole d'excluEs a démarré le processus de mobilisation citoyenne sur une deuxième zone d'intervention à Montréal-Nord, soit la zone de Lapierre, invitant les résidents à une démarche de participation citoyenne. Après l'étude des besoins et des aspirations des résidents de Lapierre (Heck, René et Castonguay, 2015), l'intervention a stimulé la création du Rassemblement des citoyens du nord-est (RACINE). L'incorporation de la nouvelle zone d'intervention aux activités déjà en marche s'est avérée incontournable. Le Nord-Est de Montréal-Nord est l'un des secteurs les plus densément peuplés de la Ville de Montréal, et aussi un des plus démunis. C'est un milieu de vie multiculturel qui compte beaucoup de jeunes et de familles, avec un taux élevé de chômage et un faible niveau de scolarité.

C'est l'approche du « Système alimentaire pour tous » qui donne tout son sens à la coopérative. Ainsi, Parole d'excluEs continue la mobilisation citoyenne menant la sensibilisation autour de l'enjeu de l'accès à l'alimentation. Cette mobilisation citoyenne a mené au troisième rendez-vous sur l'accès à l'alimentation tenu le 29 mai 2015, lequel a mobilisé 143 participants. Porteur du concept de « Co-construction du système alimentaire pour tous, en développant le pouvoir des citoyens sur l'accès à l'alimentation », le troisième rendez-vous a programmé des ateliers avec les sujets suivants :

- La coopérative alimentaire « Panier Futé » en tant que levier du système alimentaire pour tous
- Une organisation sur mesure du système alimentaire pour tous
- Le volet éducation dans le système alimentaire pour tous
- Le rôle du Comité de Suivi en Sécurité Alimentaire (CSSA)

Le Système alimentaire pour tous vise à garantir un accès à une alimentation saine, diversifiée et à coût abordable pour l'ensemble de la population. Il permet d'intégrer la distribution alimentaire (coopérative et marché), la production (agriculture urbaine) et potentiellement la transformation. En même temps, la coopérative de distribution est le levier du système alimentaire (figure 5.2), qui articule la participation citoyenne et la mobilisation des acteurs du développement local tels que les organismes communautaires, les petits commerces locaux, les élus et les institutions concernées (la ville, l'arrondissement, les ministères, les universités, etc.).

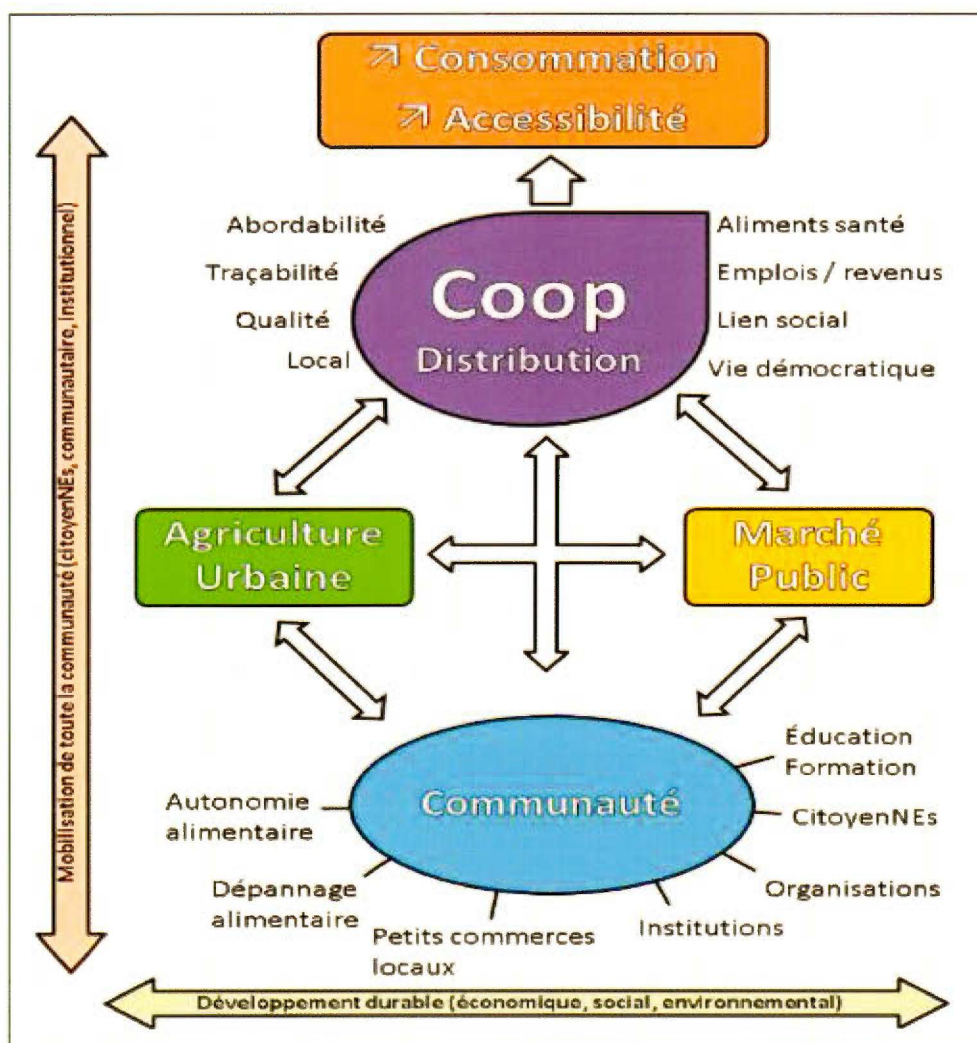


Figure 5.2 - La coopérative de solidarité de distribution alimentaire
Source : Dufour (2014, p. 18)

Plus large que le seul aspect alimentaire, ce système-ci prétend transformer les liens sociaux, redéfinir et renforcer le tissu urbain, stimuler et appuyer l'entrepreneuriat local, tout en diffusant les principes de saine alimentation et l'amélioration des habitudes alimentaires.

5.6 La Coopérative de solidarité de distribution alimentaire « Panier futé » et le carrefour alimentaire

La coopérative « Panier Futé » est issue du groupe d'achats de l'Accorderie de Montréal-Nord. Cette transition a été l'occasion d'un changement d'échelle. Le groupe d'achats est un des membres fondateurs et clients de la coopérative. Selon le directeur de « Panier Futé », la coopérative compte 477 membres au total, dont 10 membres institutionnels. Pendant l'année 2017, ils ont réalisé 23 cycles de commandes, 39 cycles depuis le début. Pour le chiffre d'affaires, autour de \$40 000 en commandes et \$13 000 de ventes sur place au magasin. De plus, la coopérative est le fournisseur et le gestionnaire du marché populaire d'été qui a lieu à deux endroits : rue Charlevoix, près de Pelletier et rue Pascal, près de Lapierre. Lors de ce marché, plus de \$ 22 500 en denrées alimentaires ont été vendues pendant l'été 2017. Les prix sont entre 10% et 30% inférieurs à la moyenne du marché conventionnel. Mais, aux yeux des responsables, le plus important ce n'est pas les prix, sinon le rôle de lieu de rencontre et de socialisation de ces activités :

Les prix des marchés d'été sont plus convenables que les prix des grandes épiceries, telles que Provigo ou Super C [...] (il s'agit de) développer un lieu de rencontre et de socialisation, parmi les objectifs il y a une alimentation saine, la création des liens sociaux et la génération de revenus aux personnes qui sont embauchées ou qui participent et se font payer (Entretien 003, intervenante)

Un des objectifs est de créer des liens sociaux. Les personnes qui habitent toutes seules sont ciblées par l'action de Parole d'excluEs. Il faut trouver des opportunités de les faire participer, à côté des familles et des jeunes; (de développer leur) capacité de travailler avec différentes cultures et de se mettre d'accord afin de distribuer des produits divers (Entretien 004, intervenante)

Les marchés (populaires) d'été se trouvaient parmi les initiatives mentionnées par les citoyens dans les premiers pas sur l'intervention alimentaire vers l'année 2010. Aujourd'hui, il s'agit d'une activité importante et la coopérative Panier Futé en est en charge » (Entretien 008, intervenant)

Au début, les denrées alimentaires sont livrées dans des points de chute à l'échelle de l'arrondissement, mais, à moyen terme, l'objectif est de desservir l'ensemble de l'Est de l'île de Montréal. Les arrondissements de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, d'Achues-Cartierville, de Saint-Laurent et d'Anjou ont déjà été approchés.

Le quatrième rendez-vous sur l'accès à l'alimentation, qui a eu lieu le 19 mai 2016 a mobilisé 150 participants sur le thème de « La prise en charge collective pour le développement d'un système alimentaire accessible à tous ». Cela a permis de poursuivre la mobilisation et de soutenir l'intérêt porté à l'égard de la coopérative et sa transformation vers un organisme s'occupant du système alimentaire.

5.6.1 La gouvernance de la Coopérative « Panier Futé »

Selon l'information contenue sur le site web de la coopérative « Panier Futé », la structure de gouvernance inclut trois types de membres :

- Membre utilisateur-consommateur, il s'agit de toute personne physique qui devient membre en tant qu'individu. Selon le principe de réciprocité de la coopérative, les membres utilisateurs-consommateurs doivent investir trois heures de leur temps par mois dans le fonctionnement de la coopérative.
- Membre producteur (organisme), ce sont des petites et moyennes organisations qui ont des besoins récurrents en denrées alimentaires, tels que:

- Les résidences et les centres d'hébergement,
 - Les organismes communautaires,
 - Les services de gardes et les CPEs,
 - Les cuisines collectives,
 - Les popotes roulantes,
 - Les groupes d'achats collectifs,
 - Autres initiatives en autonomie alimentaire.
- Membre de soutien, ils ne sont pas nécessairement des utilisateurs des services offerts par la coopérative. Il s'agit de personnes ou d'organismes qui contribuent au développement de la coopérative.

Les activités où les membres utilisateurs-consommateurs pourraient s'impliquer afin de couvrir les trois heures solidaires par mois sont diverses :

- Manutention des aliments et livraison
- Vie associative
- Recrutement de membres
- Communications
- Administration

Bien que la coopérative s'avère une autre étape de la mobilisation alimentaire de la communauté, la logique de l'Accorderie qui gère le groupe d'achats ne s'applique pas à « Panier Futé » (Entrevue 003). C'est un accord entre tous les acteurs concernés, puisque de cette manière l'appel de la coopérative aux citoyens pouvait être plus ouvert et élargi. La coopérative engage des salariées et les membres individus qui collaborent plus de trois heures par mois reçoivent des bonifications qui consistent en des réductions sur les achats à faire dans la coopérative.

Un rôle important des salariés est l'accompagnement des membres qui participent aux tâches de la coopérative. La plupart du travail à faire correspond aux membres bénévoles qui « gagnent » des prix plus abordables sur les produits, une réduction entre 20% et 40% selon le produit [...] les intangibles à gagner sont plus importantes : reconnaissance, apprentissage de métier alimentaire, espace de socialisation [...] ils sont des membres impliqués ou engagés plutôt que des bénévoles, puisqu'ils reçoivent une rétribution à son implication (Entretien 004, intervenante)

La figure 5.3 montre la structure de gouvernance de la coopérative. L'assemblée générale annuelle est l'instance la plus importante. Elle fonctionne selon le principe : un membre, un vote. Le conseil d'administration est composé de 9 représentants élus par l'assemblée générale : 4 membres producteurs, 3 membres utilisateurs-consommateurs (donc le premier de l'Accorderie de Montréal-Nord et le deuxième de l'organisme Entre-Parents) et 2 membres de soutien (donc un de Parole d'excluEs).

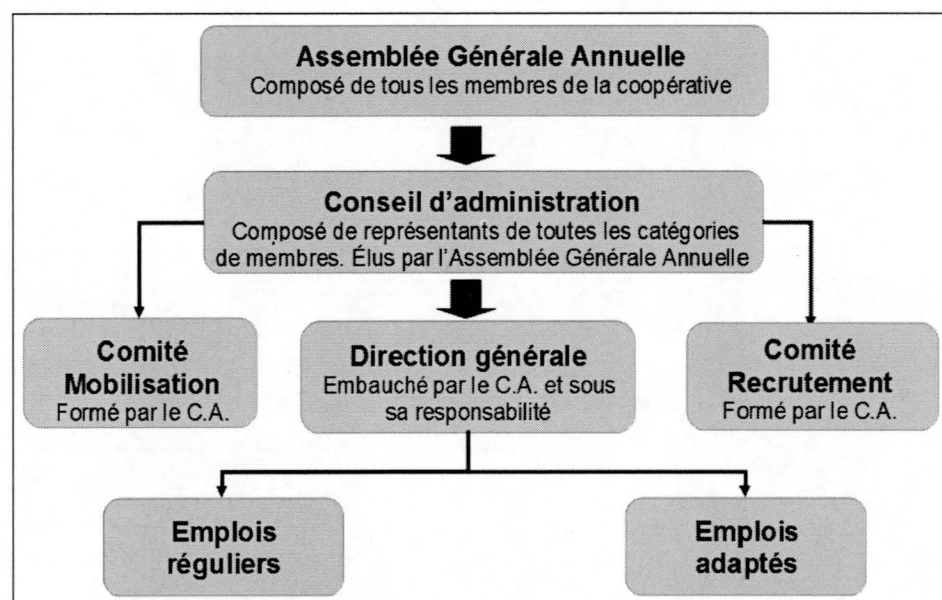


Figure 5.3 - Structure de gouvernance de la Coopérative « Panier Futé »
Source : Parole d'excluEs (2013)

5.6.2 La mise en opération de la Coopérative « Panier Futé »

La mise en opération de la coopérative « Panier Futé » s'appuie sur ses membres, tant sur les membres individuels que sur les membres institutionnels. Bien que la distribution soit organisée par points de chute (livraison), il est possible d'aller au local de la coopérative afin de recueillir les denrées alimentaires achetées. Au départ, à toutes les deux semaines, les responsables programmaient ce qui s'appelle le « cycle de commande », c'est-à-dire l'ensemble des diverses commandes des membres. Compte tenu du nombre de participants, un cycle de commande hebdomadaire a été établi pour les membres institutionnels, alors que les membres individuels continuent avec un cycle de deux semaines.

Les produits commandés sont les suivants :

- Fruits et légumes
- Conserves
- Aliments de base (farine, sucre, huile, etc.)
- Pâtes alimentaires
- Denrées sèches en vrac (pois chiches, lentilles, haricots, etc.)
- Produits ethniques

Les fournisseurs sont surtout des grossistes du Marché Central de Montréal (fruits et légumes) et d'autres grossistes pour les autres produits. Progressivement, selon une politique en vigueur et la disponibilité, des producteurs locaux sont incorporés. En fait, dans les marchés populaires d'été, gérés par la coopérative, il y a eu de la place pour eux. La coopérative est ouverte aux suggestions des membres concernant des produits ou des fournisseurs afin de bonifier la liste des commandes possibles.

La planification de chaque cycle de commande est le suivant :

- Jour 1 : diffusion de la liste de produits
- De jour 1 à jour 5 : transmission des commandes à la coopérative (courriel, appel téléphonique, visite au local, web de la coopérative)
- Jour 6 : date limite pour payer la commande (argent comptant, débit ou virement sur comptes Desjardins)
- De jour 7 à jour 9 : Réception des produits commandés
- Jour 9 : Livraison aux points de chute et attention dans le local

Le contenu de panier et le coût sont variables, cela dépendra toujours des choix de produits et la quantité souhaitée. Le prix varie donc selon la commande de chacun. L'avantage de ce fonctionnement est que chaque membre commande les produits dont il a besoin individuellement. Dans le tableau 5.4 nous montrons une commande fictive d'un point de chute de 5 membres individuels, en utilisant la feuille de calcul officiel de la coopérative « Panier Futé ». Bien que la liste complète de produits contienne plus de 400 items, le tableau ne montre que les choix fait par le point de chute qui commande. Dans ce cas-là, le coût du panier est de \$ 245,43, c'est-à-dire que chacun des cinq membres qui composent le point de chute dépense en moyen \$49,09. La coopérative fait la livraison au point de chute déterminé et les cinq membres seront responsables de la répartition finale des denrées alimentaires.

De plus, un stock réduit de produits fut défini par la direction afin que les membres et le publique en général puissent faire des achats en petite quantité ou à l'unité directement dans le local de la coopérative. C'est ainsi qu'une épicerie populaire est mise en place pour ce type d'achats.

Tableau 5.4 - Une commande pour un point de chute de 5 membres

Item	#	Description	Marque	TX	Montant	Total
Fruits et légumes						
3	5	Ail (5 u)			0,84 \$	4,20 \$
5	5	Betterave (2 lb)			0,70 \$	3,52 \$
6	5	Brocoli (u)			1,08 \$	5,42 \$
7	5	Carotte (2 lb)			1,38 \$	6,91 \$
9	5	Choux fleur (u)			1,95 \$	9,75 \$
11	2	Concombre anglais (u)			1,41 \$	2,82 \$
14	5	Oignon jaune (2 lb)			1,00 \$	5,01 \$
15	5	Patate blanche (10 lb)			2,08 \$	10,40 \$
16	5	Patate rouge (5 lb)			1,69 \$	8,45 \$
17	5	Patate sucrée (2 lb)			2,18 \$	10,89 \$
22	5	Ananas (u)			2,98 \$	14,90 \$
Conserves						
57	5	Crème de champignon (284 ml)	Campbell		1,10 \$	5,50 \$
59	10	Sardine filet dans l'huile (120 g)	Aurora		1,47 \$	14,73 \$
60	10	Saumon rose (105 G)	Clover Leaf		2,11 \$	21,10 \$
61	10	Thon pâle entier dans l'eau (99 gr)	Aurora		1,02 \$	10,20 \$
62	10	Thon pâle entier dans l'huile (99 gr)	Vall		0,99 \$	9,85 \$
64	5	Tomates broyées (796ml)	Emma		1,25 \$	6,23 \$
65	5	Tomates en dés (796 ml)	Emma		1,25 \$	6,23 \$
Épicerie						
42	5	Couscous moyen (1 lb)	Nupak		1,19 \$	5,93 \$
Collation et déjeuners						
79	5	Beurre d'arachide crémeux (750gr)	Kraft		4,00 \$	20,00 \$
80	10	Biscuit avoine (250 gr)	Collation	PF	1,56 \$	15,59 \$
83	2	Tartinade choco-noisette (400 gr)	Major gourmet		2,74 \$	5,48 \$
Pâte et riz						
74	1	Riz basmati (1,81 kg)	Dunya		7,82 \$	7,82 \$
75	5	Riz blanc étuvé (2 kg)	Par excellence		2,64 \$	13,19 \$
Jus						
86	10	Jus de pommes (1 L)	Oasis		0,95 \$	9,50 \$
87	10	Jus d'oranges (1 L)	Oasis		0,95 \$	9,50 \$
TPS 5 %						0,78 \$
TVQ 9,975%						1,56 \$
TOTAL						245,43 \$

Source: <http://panierfute.coop>; notre adaptation

Concernant les ressources humaines mobilisées afin de couvrir les tâches nécessaires à accomplir, par exemple pour faire la livraison des commandes, tous les produits sont ramassés (achetés et préparés) pendant 3 jours avec l'aide de 13 bénévoles qui effectuent environ 40 heures de travail au total pour assurer le fonctionnement. Les tâches réalisées vont des appels téléphoniques à la livraison en passant par le triage des aliments, la préparation des commandes et l'entretien des locaux.

5.6.3 Le carrefour alimentaire pour tous

À l'hiver 2017, la coopérative a changé de local. Elle s'est implantée dans un centre commercial du boulevard Léger, à côté du bureau d'Emploi-Québec dans le cadre de ce qui est nommé « Le Carrefour alimentaire citoyen », un espace de vie et de travail où se trouvent la coopérative Panier Futé et le Système alimentaire pour tous. Un local bien doté, avec beaucoup de visibilité, spacieux, dont le but est de mieux desservir les besoins des membres et de favoriser une dynamique croissante des activités. Ce changement est un pas de plus vers l'implantation d'un système alimentaire intégrateur et alternatif.

À Montréal-Nord, il y a plusieurs initiatives de dépannage alimentaire (charité), cuisines collectives, etc., et notre propos est que la coopérative devienne un fournisseur de ces initiatives. C'est la façon de les intégrer au système alimentaire pour tous. C'est plus large qu'un type d'organisation, c'est un système d'acteurs (Entretien 004, intervenante)

Autour de la coopérative de distribution Panier Futé se trouvent plus d'une douzaine d'organismes engagés sur ce que nous pouvons nommer le mouvement alimentaire alternatif de Montréal-Nord. La façon d'organiser le système « pour tous » et sa gouvernance sont basées sur le partage des valeurs et les objectifs d'une « autre alimentation » :

Le Carrefour alimentaire citoyen est plus large que la coopérative qui occupe une partie du local. Il n'y a pas de compétition avec le Tigre Géant ni le Marché Diaz, qui se trouvent dans le même centre commercial [...] je ne crois pas que les gens le considèrent des compétiteurs (Entretien 004, intervenante)

Le Carrefour alimentaire du boulevard Léger est la quatrième place rassembleuse de Parole d'excluEs. Le modèle d'affaires de la coopérative considère l'engagement des membres dans la vie associative, les tâches à faire, d'inciter l'action collective des citoyens (Entretien 008, entrepreneur social)

Le système alimentaire pour tous est une organisation non conventionnelle, ce n'est pas ce qui s'appelle une organisation flexible dans le sens formel, la participation des acteurs est volontaire et pas nécessairement permanente, mais ils sont toujours là, chaque acteur selon ses propres besoins. Chaque cycle de commande compte sur la participation des acteurs. Tant que leur nombre rend possible de commander, la dynamique est assurée (Entretien 003, intervenante communautaire)

Il faut préciser que l'impression de ne pas subir la concurrence du Tigre Géant ou du Marché Diaz est subjective. En fait, la concurrence existe, mais la nature de la coopérative relativise « le conflit » et cela devient une affaire complémentaire pour les associés qui peuvent acheter aussi dans d'autres magasins. Concernant « les autres trois places rassembleuses », il s'agit des locaux communautaires de Parole d'excluEs : Pelletier, Lapierre et Ontario (sur le quartier de l'ancienne biscuiterie Viau).

5.7 Le modèle de l'initiative locale et le système alimentaire pour tous

Nous avons utilisé le modèle du développement par l'initiative locale (Klein, 2014) afin d'identifier les éléments et la dynamique de l'intervention alimentaire de Parole d'excluEs au début de notre démarche (figure 2.3). Ce modèle nous a permis de reconstruire les phases de l'intervention. Les trois moments clés sont : a) 2010 : La création du groupe d'achats; b) 2014 : La création de la coopérative sur la base du groupe d'achats consolidé; c) 2018 : La coopérative aujourd'hui, dans le contexte du système alimentaire pour tous. Dans les trois étapes, le processus d'apprentissage, le développement de la gouvernance et l'appropriation de l'initiative par les citoyens furent progressifs. L'élan du départ provient des promoteurs et du personnel de Parole d'excluEs. Cet élan génère l'implication citoyenne. La mobilisation de ressources se fait avec le soutien de l'Accorderie qui s'avère l'outil idéal pour susciter la participation citoyenne sous la logique de la banque de temps et de l'échange des services. La mobilisation des ressources génère une conscience territoriale de façon progressive, au fur et à mesure que le groupe d'achats consolide sa dynamique, sa production, les liens de solidarité, la concertation des acteurs et l'*empowerment* des citoyens impliqués.

La deuxième étape, lorsque la coopérative fut créée, bouscule le mouvement les acteurs. Le passage d'une initiative communautaire vers une entreprise sociale coopérative ralentit la progression de l'initiative et la démarche est redéfinie. Une adaptation s'impose. Une nouvelle concertation et une nouvelle solidarité sociale plus large que les antérieures ont été générées. La coopérative suit alors le cercle vertueux du modèle de développement par l'initiative locale.

La troisième étape est en cours. Le défi le plus notable est de continuer la mobilisation de ressources à une autre échelle, c'est-à-dire sur territoire élargi. Ce n'est pas automatique de maintenir la dynamique de concertation, de solidarité

sociale et d'*empowerment* requis pour que la coopérative assume un leadership dans le contexte du système alimentaire pour tous.

5.8 Conclusion du chapitre 5

Parole d'excluEs et plus d'une douzaine de partenaires ont créé la coopérative de distribution alimentaire et développent aujourd'hui un système alimentaire alternatif, qui vise à avoir un impact régional ainsi qu'à provoquer des changements structurels dans l'accès à l'alimentation. Comme ça a été le cas de tous les projets menés par Parole d'excluEs, ce projet a été développé à partir des besoins identifiés par les citoyens et une dynamique d'intervention où l'implication citoyenne est le facteur principal.

Tout a commencé avec l'identification d'un problème alimentaire qui affectait la population de l'Îlot Pelletier : la désertification alimentaire, c'est-à-dire la carence de ressources alimentaires à proximité. Par conséquence, il y avait un approvisionnement insuffisant par rapport aux besoins et aspirations des citoyens et citoyennes de ce secteur de Montréal-Nord. Une fois que l'alimentaire a été identifié comme un aspect prioritaire de la problématique sociale du quartier, sa puissance en tant qu'élément mobilisateur n'a cessé de se renforcer.

En 2009, parmi plusieurs options, les citoyens ont fait le choix d'un groupe d'achats. Pendant l'été 2010, la mise en marche de cette initiative fut faite dans le cadre du modèle d'action de Parole d'excluEs, avec l'appui de l'Accorderie et la participation de l'IUPE. Une démarche opérationnelle construite à partir de l'expérimentation locale a assuré la réussite de l'approvisionnement regroupé de denrées alimentaires. En même temps, un processus d'apprentissage collectif et d'accumulation de capital social s'est mis en branle.

Quatre ans d'expérience et de bon fonctionnement du groupe d'achats, avec une implication citoyenne efficace et soutenue, furent le socle pour le passage à une autre étape : à l'automne 2014, la coopérative de distribution solidaire « Panier Futé » a été créée. Le groupe d'achats a aussi réussi à ouvrir une épicerie populaire qui a desservi, à petite échelle, la population du quartier. Sur la base du surplus de denrées alimentaires ou des commandes extra, l'épicerie populaire permet de faire des petits achats ponctuels.

Aujourd'hui, le « Système alimentaire pour tous » compte sur la coopérative comme l'élément central de sa dynamique. Lors du cinquième rendez-vous alimentaire de Montréal-Nord (tableau 5.5), tenu le 24 novembre 2017, avec la participation de 155 citoyens et citoyennes, le thème proposé fut « Cultivons notre solidarité et alimentons nos quartiers dans un système alimentaire écoresponsable ». Le rôle de la coopérative « Panier Futé » a été pleinement reconnu et les ateliers ont ciblé l'intérêt sur l'action citoyenne comme moteur du développement du système alimentaire pour tous, ainsi que la participation des citoyens à la formulation de politiques publiques et institutionnelles alimentaires. De cette cinquième, rencontre, il est ressorti la volonté d'élargir davantage la lutte contre l'insécurité alimentaire en incluant l'agriculture urbaine et la consolidation de l'appropriation citoyenne des marchés saisonniers.

La tenue des rendez-vous annuels sur le problème alimentaire depuis 2013 et la constante augmentation de la participation, notamment de la participation citoyenne, que ces rendez-vous ont attirée, montrent l'importance que représente la lutte contre l'insécurité alimentaire pour la population de l'arrondissement de Montréal-Nord (Tableau 5.5).

Tableau 5.5 - Les rendez-vous alimentaires de Montréal-Nord 2013-2017

<i>Date</i>	<i>Thème principal</i>	<i>Place</i>	<i>Participants</i>	<i>Thèmes de discussion</i>
4 avril 2013	L'accès à l'alimentation et vision commune sur le territoire de Montréal-Nord	Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord	85	Le pouvoir citoyen et l'éducation populaire
				Droit à une saine alimentation
				Autonomie alimentaire et dépannage
				Une politique en agriculture urbaine
				Actions collectives de lutte à la pauvreté
29 mai 2014	L'accès à l'alimentation pour tous avec une vision alternative, inclusive et durable	École secondaire Calixa-Lavallée	121	Un système alimentaire alternatif, inclusif, durable
				Quatre pôles du système: distribution, marché public, agriculture urbaine, communauté
				Concertation locale et modes de représentation
				L'engagement de la communauté et mobilisation citoyenne
29 mai 2015	Co-construction du système alimentaire pour tous, en développant le pouvoir des citoyens et citoyennes sur l'accès alimentaire	École secondaire Calixa-Lavallée	143	La coopérative alimentaire Panier Futé : levier du système alimentaire pour tous
				Organisation du système alimentaire pour tous
				Volet éducation et système alimentaire pour tous
				Le Comité de Suivi en Sécurité Alimentaire (CSSA)
19 mai 2016	La prise en charge collective pour le développement d'un système alimentaire accessible à tous	Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord	150	Démarche collective et système alimentaire pour tous
				Appropriation citoyenne des projets alimentaires
				Démarrage d'un projet de verdissement et d'agriculture urbaine
				L'organisation citoyenne au sein du système
				L'accès à une alimentation saine en dignité
24 mai 2017	Cultivons notre solidarité et alimentons nos quartiers dans un système alimentaire écoresponsable	École secondaire Calixa-Lavallée	155	L'action citoyenne comme moteur du développement du système
				Le bilan des marchés populaires d'été
				Le rôle du verdissement et l'agriculture urbaine
				La lutte contre le gaspillage alimentaire
				Politiques publiques sur l'alimentaire local

Source: <https://alimentationpourtous.org>; notre élaboration

Les thèmes de ces rendez-vous ainsi que les propositions qui s'en sont dégagées témoignent de la pertinence de l'orientation et du leadership assurés par Parole d'excluEs ainsi que de son modèle d'action. Celui-ci a favorisé la co-construction de solutions d'une façon ascendante donnant ainsi à voir les priorités des citoyens et l'importance de mettre en place des formules alternatives qui renforcent les capacités d'agir des citoyens.

CHAPITRE VI

CONCLUSION GÉNÉRALE

Rendu à la fin de la rédaction de cette thèse, nous reprendrons les principaux acquis de la recherche réalisée. Rappelons que celle-ci a porté sur les initiatives mises en œuvre à Montréal-Nord par l'organisme Parole d'excluEs, ou avec le concours de celui-ci. Cette étude de cas a été encadré sur le plan conceptuel par le modèle de développement par l'initiative locale (Klein, 2014), outil qui nous a permis de placer les initiatives lancées par Parole d'excluEs dans un contexte plus large. Ces initiatives jalonnent un processus d'intervention visant à contrer l'insécurité alimentaire qui comprend le lancement d'un groupe d'achats, sa consolidation et son élargissement par la création d'une coopérative de distribution, et ce dans le contexte de la co-construction d'un modèle désigné comme « Sécurité alimentaire pour tous ». À partir du cercle (vertueux) d'action que propose le modèle de développement par l'initiative locale, nous avons reconstruit le processus d'intervention alimentaire de Parole d'excluEs en identifiant les éléments marquants.

6.1 L'intervention alimentaire de Parole d'excluEs selon le modèle de développement par l'initiative locale

Comme dans la plupart des initiatives locales, incluant celles que nous avons étudiées au chapitre 1, le projet alimentaire niche à l'interne de l'organisme promoteur, dans notre cas Parole d'excluEs. L'idéation et l'élaboration du projet correspondent aux efforts des leaders de l'organisme. Une première réflexion plus collective a été réalisée avec les principaux partenaires de Parole d'excluEs, soit la SHAPEM et IUPE. Cette première étape d'incubation a été longue et son évolution s'est accompagnée par l'adhésion progressive des citoyens, ce qui a transformé l'initiative en une action collective, notamment avec l'implication directe dans sa mise en œuvre de l'Accorderie de Montréal-Nord.

C'est ainsi que le groupe d'achats s'est mis en place. Toutes les tâches du groupe d'achats se sont déroulées dans le cadre de la logique des échanges de temps de l'Accorderie, ce qui a augmenté la participation citoyenne. Compte tenu que le discours et l'action étaient fortement basés sur l'entraide et les liens sociaux de proximité, associés au lieu de résidence, une forte solidarité a émergé entre les participants, ce qui a renforcé le cercle vertueux du développement par l'initiative locale. De nouvelles capacités se sont développées ainsi chez les citoyens lesquels ont acquis un pouvoir d'action qu'ils ne possédaient pas au départ. C'est en cela que consiste l'*empowerment* citoyen. Le processus a favorisé un apprentissage important dans le domaine alimentaire et de la lutte contre l'insécurité alimentaire aussi bien à Parole d'excluEs que chez les acteurs, ce qui a permis le lancement d'autres initiatives plus englobantes et plus poussées, toujours appuyées par la participation citoyenne.

La transition du groupe d'achats vers la coopérative de distribution « Panier Futé » a donc constitué une nouvelle étape, mais la mise en œuvre de celle-ci a impliqué des

ajustements, notamment l'abandon de la logique de l'Accorderie, soit les échanges de temps, et l'adoption du modèle coopératif, entrepreneurial. Ainsi, le bénévolat, qui était proscrit selon la logique de l'Accorderie, a été mobilisé dans le cas de la coopérative. Selon le modèle coopératif, tout membre doit donner quelques heures de travail à la coopérative pour assurer les différentes activités nécessaires à ses opérations. Un réapprentissage est ainsi nécessaire. Le cycle se répète pour l'essentiel mais à un autre niveau. La relocalisation de la coopérative sur le boulevard Léger, plus central dans l'arrondissement, marque la volonté d'élargir l'initiative, ce qui constitue un changement d'échelle, certes souhaitable, mais pose le défi de reconstruire une identité sur une base plus idéologique. Le sentiment d'appartenance développé par les résidents de l'Îlot Pelletier, basé sur leurs liens de proximité, ne suffit donc plus à soutenir un projet qui prend des allures sociétales, surtout lorsqu'il s'inscrit dans la stratégie d'un système alimentaire pour tous.

6.2 Caractérisation de l'initiative alimentaire de Parole d'excluEs

Nous pouvons appliquer à l'action de Parole d'excluEs en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire les mêmes critères que nous avons appliqués aux initiatives montrées dans le point 1.5. En utilisant un schéma de quatre axes (types d'acteurs : organisme, citoyens, privée et étatique), nous pouvons caractériser l'initiative alimentaire de Parole d'excluEs. Avec une échelle de 0 à 3 (de nulle à haute participation de l'acteur pertinent), nous montrons dans la figure 6.1 le degré de participation de chaque type d'acteur aux initiatives impulsées par cet organisme.

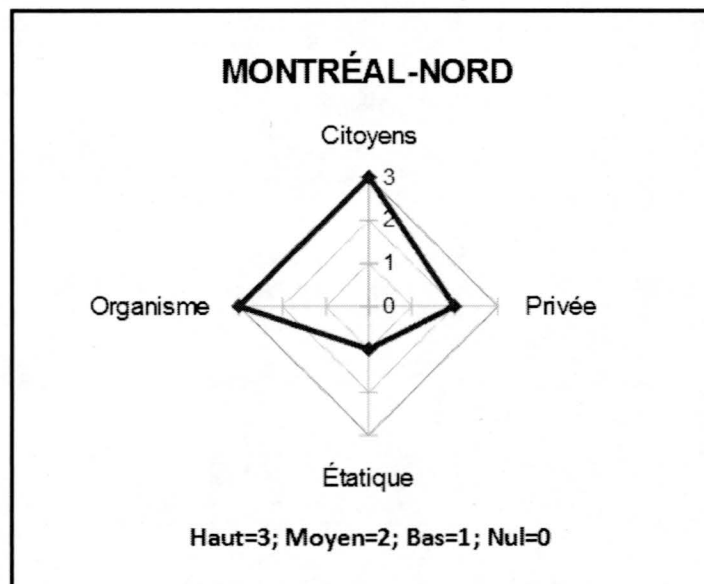


Figure 6.1 – Caractérisation de l'initiative alimentaire de Parole d'excluEs

Source : Notre élaboration

Comme on peut le voir, l'acteur prédominant est le citoyen, avec une participation faible de l'acteur étatique. Il s'agit donc d'un type d'action qui se détache du mode habituel de l'action communautaire, en général très arrimée à l'État (Klein et Champagne, 2011)

6.3 Le développement d'une culture entrepreneuriale sociale et solidaire

Comme nous l'avons décrit dans cette thèse, les projets menés par Parole d'excluEs pendant plus d'une décennie s'inscrivent clairement dans ce que les chercheurs appellent « économie sociale et solidaire ». Or, la coopérative Panier Futé va plus loin car elle constitue une entreprise. Il s'agit de la première expérience entrepreneuriale développée avec l'intervention de Parole d'excluEs. À cet égard, il faut souligner que le changement d'échelle exige des nouvelles expertises qui sont nécessaires pour assurer la gestion d'une entreprise. De plus, la présence de salariés

directement impliqués à la gestion de l'entreprise coopérative change les relations avec les citoyens qui participent en tant que membres ou bénévoles. Le développement d'une pratique entrepreneuriale, même sociale et solidaire, implique des redéfinitions, voire des traumatismes. En fait, ces traumatismes ont éloigné certains citoyens, mais la nouvelle pratique entrepreneuriale a suscité aussi la participation de nouveaux citoyens.

6.4 Une vision globale de l'inclusion sociale dans le contexte de Montréal-Nord

La dominance des initiatives alimentaires basées sur la charité caractérise l'environnement alimentaire solidaire à Montréal-Nord. Les initiatives basées sur l'implication citoyenne, telles que l'intervention de Parole d'excluEs, doivent faire face à une difficile « concurrence » : pourquoi une personne à bas revenus donnerait-elle du temps à une entreprise coopérative alors qu'elle pourrait obtenir de l'aide alimentaire sans avoir à s'impliquer davantage? Les organismes alimentaires de charité se trouvent partout sur le territoire de Montréal-Nord. Ainsi, la réussite d'une approche d'intervention alimentaire centrée sur la participation citoyenne doit procurer aux participants plus que seulement l'aide alimentaire. Une telle approche doit inclure une vision plus large qui propose des espaces de socialisation, des pratiques de défense de droits sociaux, des activités de loisirs, même des actions orientées dans le but d'influencer les décisions et les politiques en regard des territoires et de leurs résidents.

Sans doute, l'alimentaire est un sujet mobilisateur et dynamiseur de l'action communautaire et de la participation citoyenne. Dans les actions et les projets menés par Parole d'excluEs, notamment le parcours qui va du groupe d'achats à la coopérative, nous avons vu l'évolution d'un apprentissage collectif et l'émergence d'une solidarité locale. En fait, l'ancrage des valeurs communautaires s'est avéré un

acquis fondamental dans les efforts de pérennisation de l'initiative alimentaire étudiée. Ainsi, nous pouvons parler de la formation d'une communauté solidaire d'apprentissage. Lorsque l'initiative alimentaire a transité du groupe d'achats vers une coopérative solidaire de distribution, les valeurs communautaires déjà développées, bien que compatibles, ont dû se recréer.

6.5 La validation de nos hypothèses de recherche

Notre recherche s'est appuyée sur une démarche qualitative et exploratoire. Ses hypothèses n'ont donc pas à être vérifiées comme il faudrait le faire dans une recherche hypothético-déductive. Dans notre cas, elles servent à orienter le travail de recherche. Mais il convient tout de même de réfléchir sur leur validité. À partir de notre démarche de recherche, c'est-à-dire les entrevues, la revue de la littérature, les observations sur le terrain, notre implication dans les actions étudiées, nous constatons que l'insécurité alimentaire est un problème sur lequel il est possible d'agir à partir d'initiatives communautaires à l'échelle locale. Nous rappelons qu'au départ de notre recherche, nous avons posé l'hypothèse que les initiatives d'ordre alimentaire menées à l'échelle locale peuvent répondre de façon efficace au problème de l'insécurité alimentaire dans la mesure où elles s'appuient sur les aspirations citoyennes et où elles inscrivent les actions contre l'insécurité alimentaire dans des stratégies qui concernent d'autres aspects de la pauvreté et l'exclusion. C'est ce qui permet de sortir de la logique de la charité, qui, elle, ne porte que sur l'aide alimentaire immédiate. Les actions de Parole d'excluEs montre la validité de cette hypothèse.

Le point de départ des actions de cet organisme rapportées dans notre travail est toujours l'identification des besoins et des aspirations des citoyens. C'est ce qui explique comment les bénéficiaires de l'intervention alimentaire ont participé

activement dans l'action en tant que citoyens impliqués. Cet aspect de l'intervention est un élément crucial du modèle d'action de Parole d'excluEs. Cette dimension de l'action de Parole d'excluEs valide aussi la pertinence de notre première hypothèse secondaire, à savoir que les actions locales en sécurité alimentaire sont efficaces pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion dans la mesure où les citoyens y participent de façon effective, en tant qu'acteurs et non pas uniquement de bénéficiaires.

Au moment du lancement d'une initiative dans le cadre de l'intervention menée par Parole d'excluEs, les efforts d'accompagnement des chercheurs, intervenants et autres membres de l'organisme occupent une place importante pour assurer la viabilité de l'initiative. Il s'agit de s'assurer de l'implication citoyenne. Une fois que la participation est assurée, tel fut le cas de l'intervention alimentaire par le biais du groupe d'achats, l'appropriation du projet par les citoyens prend le dessus. Pendant l'étape de groupe d'achats, l'appropriation citoyenne s'est faite de façon naturelle. Mais la transition vers la coopérative a montré qu'il faut aller bien plus loin que le simple dépannage alimentaire pour assurer cette participation. C'est le sens de notre deuxième hypothèse secondaire selon laquelle on doit aller au-delà des actions de dépannage alimentaire aux individus en favorisant des actions plus globales qui incluent l'éducation et l'augmentation de capacités collectives pour élaborer des solutions aux problèmes ressentis.

La complexité de l'insécurité alimentaire et les actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale exigent une vision multisectorielle qui brise les silos. L'intervention alimentaire à Parole d'excluEs a mobilisé une équipe de spécialistes et de praticiens habitués à travailler sur diverses causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ceci valide aussi notre troisième hypothèse secondaire selon laquelle les agencements d'acteurs les plus appropriés pour répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire doivent inclure plusieurs types d'acteurs intervenant dans plusieurs secteurs et combinant leur action.

6.6 Les risques de miser sur l'économie sociale et solidaire

Notre recherche aborde les efforts déployés par divers acteurs, notamment les acteurs communautaires pour faire face aux problèmes de l'insécurité alimentaire. La plupart des initiatives s'inscrivent dans le paradigme de l'économie sociale. Divers risques se dégagent de cette manière de s'attaquer aux problèmes alimentaires. D'abord, cela peut rendre légitime le repli de l'État en ce qui concerne la recherche de solutions à ce problème. Rappelons que l'arrondissement de Montréal-Nord est connu pour une approche surtout conservatrice de l'intervention sociale héritée du temps où cet arrondissement était une ville. Le besoin de changer cette approche conservatrice interpelle la mobilisation citoyenne. Mais celle-ci doit surtout chercher à influencer la gestion des politiques publiques, afin d'exiger de l'État des solutions durables. Nous croyons que l'État doit s'engager dans la recherche de solutions au problème de l'insécurité alimentaire et que l'action communautaire ou de l'économie sociale ne doit pas être interprétée comme une acceptation de son désengagement.

6.7 Les limites de notre recherche

Concernant les limites de notre recherche, nous devons préciser que notre étude de cas couvre des territoires spécifiques, soit les quartiers Pelletier et Lapierre à Montréal-Nord. Notre recherche porte sur les huit dernières années de l'intervention alimentaire de Parole d'excluEs. Cependant, la mobilisation citoyenne qui s'est déroulée dans ces deux quartiers s'est étendue à plusieurs autres quartiers, voire à tout l'arrondissement de Montréal-Nord. Pour bien comprendre cette mobilisation, il faudrait donc inclure d'autres territoires.

Une autre limite de notre recherche concerne le fait que nous n'avons pas tenu compte de la dimension culturelle de l'insécurité alimentaire. En fait, surtout à

Montréal-Nord, l'élément ethnique est indéniable. Nous avons abordé cet élément en nous référant à la nouvelle pauvreté et la défavorisation, lesquelles incluent les minorités visibles et les migrants récents, mais nous n'avons pas considéré dans notre étude les éléments culturels liés aux habitudes de vie et aux habitudes alimentaires. Ces aspects devraient être considérés dans des recherches ultérieures. L'aspect culturel devra donc être ajouté aux aspects physiques et financiers étudiés dans notre recherche en ce qui concerne la désertification alimentaire.

En fin, parmi les huit facteurs devant être considérés pour une caractérisation adéquate de l'insécurité alimentaire, il y en a un qui n'est pas abordé de façon explicite dans la démarche d'intervention de Parole d'excluEs. Il s'agit de la perte potentielle d'autonomie des personnes âgées. Conséquemment, ce facteur n'a pas fait partie du contexte des mobilisations et actions collectives que nous avons étudiées.

Concernant les choix méthodologiques, bien que la participation directe au cas d'étude s'avère fructueuse pour les divers acteurs, il être conscient des biais possibles. En effet, le chercheur-acteur pourrait voir affectée son vision et sa capacité critique dans la mesure où il prend part aux actions réalisées au sein du projet. Sa vision et sa position trop proche des acteurs pourrait nuire à la capacité critique nécessaire pour analyser l'ensemble. Aussi, avons-nous essayé de vérifier les informations provenant de notre implication dans les initiatives étudiées par l'intermédiaire d'entrevues, de focus groups et de l'analyse de documents.

Malgré ces limites, nous croyons avoir apporté une contribution à la connaissance. La pauvreté et l'exclusion sociale sont des phénomènes qui configurent un problème humain très important qui exige des approfondissements continuels. L'insécurité alimentaire est l'une de ses expressions les plus tangibles. L'analyse nous a permis de donner à voir des stratégies qui agissent de façon efficace et qui incluent divers acteurs sous le leadership d'un acteur communautaire. C'est l'importance de ce

leadership et les expérimentations innovatrices qu'il a favorisé qu'il faut surtout souligner.

Aussi, compte tenu que l'expérimentation menée par Parole d'excluEs cible l'implication citoyenne comme étant le centre de l'action, elle confirme l'aspect porteur d'une approche qui va plus loin que le simple dépannage alimentaire et qui déborde la charité. Si nous cherchons une amélioration véritable, et non pas un simple soulagement, en regard de l'insécurité alimentaire, l'expérience de Parole d'excluEs montre une voie qui ne pourra s'avérer fructueuse qu'avec le concours de l'ensemble des acteurs.

ANNEXE A

GUIDE D'ENTRETIEN

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**Doctorat en études urbaines****GUIDE D'ENTRETIEN****A.- CONTEXTE AVANT LE PROJET ALIMENTAIRE****(citoyen du quartier)**

- 1.- Est-ce que vous connaissiez des projets alimentaires dans votre quartier?
- 2.- À votre avis, qui sont les acteurs principaux dans le lancement d'initiatives alimentaires dans votre quartier?
- 3.- Pouvez-vous identifier quelques facteurs qui favorisent le développement de cette sorte d'initiatives de type alimentaire?

B.- L'INITIATIVE LOCALE**(citoyen du quartier, acteur communautaire, entrepreneur social)**

- 1.- Est-ce que vous appartenez à un organisme, une entreprise ou une institution qui travaillent sur le volet alimentaire? Lequel?
- 2.- Avez-vous participé dans la prise de décision pour le lancement de l'initiative alimentaire de type communautaire dans votre quartier? Quel est votre rôle? Depuis quand?
- 3.- Est-ce que vous avez des rapports écrits sur votre organisme, entreprise ou institution, concernant l'initiative alimentaire en marche?
- 4.- Est-ce que vous avez ou vous connaissez d'autres projets alimentaires en marche ou en train de commencer dans d'autres zones de l'arrondissement de Montréal-Nord?

C.- L'ACTION COLLECTIVE

(citoyen du quartier, acteur communautaire)

- 1.- Qui sont les acteurs de l'initiative alimentaire dans votre quartier ou territoire?
- 2.- Comment est définie la participation des citoyens et citoyennes dans cette initiative alimentaire?
- 3.- Est-ce qu'il y a d'autres participantes **à l'extérieur** de votre territoire? Quelle est l'ampleur territoriale de l'action collective?
- 4.- Est-ce qu'il y a eu des négociations parmi les divers acteurs de l'initiative, soient privés, soient étatiques, soient communautaires?

D.- LA MOBILISATION DE RESSOURCES

(citoyen du quartier, acteur communautaire, entrepreneur social)

- 1.- Si nous définissons trois sphères d'activité économique (privée, étatique et communautaire), quelle est la sphère dans laquelle vous considérez votre initiative alimentaire ou l'initiative alimentaire que vous connaissez dans votre quartier?
- 2.- Avez-vous eu facilement accès à des crédits ou à des subventions pour financer les initiatives alimentaires? Les avez-vous obtenus avec des institutions bancaires traditionnelles, institutions spécialisées, fondations ou ONG?
- 3.- Quel est le rôle que jouent les organismes tels que le CLD, la CDEC ou le CLSC, dans le lancement, le développement et le financement de l'initiative?
- 4.- Est-ce qu'il y a eu d'autres groupes de citoyens, des organismes communautaires ou des entrepreneurs qui appuient ou travaillent pour l'initiative alimentaire? Si oui, quels sont leurs rôles?

E.- LA SOLIDARITÉ

(citoyen du quartier, acteur communautaire)

- 1.- Dans le cadre de l'initiative alimentaire dans votre quartier ou celle à laquelle vous prenez part, est-ce que vous identifiez des éléments de solidarité sociale ou d'action communautaire?
- 2.- Est-ce que vous considérez que la mixité sociale et culturelle est une caractéristique de l'initiative alimentaire en marche? Comment se manifeste cette mixité?

F.- LA CONSCIENCE TERRITORIALE

(citoyen du quartier, acteur communautaire)

- 1.- Quel est l'espace géographique de vos activités? Pourquoi avez-vous choisi d'agir sur ce territoire-ci?
- 2.- Quelle est votre opinion sur l'évolution qu'ont subie vos activités sur le volet alimentaire les dernières cinq années et pendant toute la période, quels sont les événements les plus remarquables?
- 3.- Est-ce qu'il est arrivé quelque événement notable qui ait renforcé ou stimulé votre participation?

G.- CONCERTATION ET EMPOWERMENT

(citoyen du quartier, acteur communautaire, entrepreneur social)

- 1.- Dans le contexte des initiatives alimentaires, est-ce qu'il y a des formes collaboratrices avec les autorités politiques? Est-ce qu'il y avait des conflits? Veuillez donner une séquence des événements dans le temps.
- 2.- Est-ce qu'il y a quelque accord avec la communauté ou avec les autorités politiques locales afin d'offrir des produits ou des services de type alimentaire selon les besoins de la population ou les politiques locales?
- 3.- Est-ce qu'il y a des coordinations avec des entreprises privées, des institutions étatiques ou d'autres organismes communautaires dans le contexte de l'initiative alimentaire?

H.- APPRENTISSAGE COLLECTIF, GOUVERNANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE

(citoyen du quartier, acteur communautaire)

- 1.- Pouvez-vous identifier une sorte d'apprentissage collectif pendant le lancement, l'implantation et le développement de l'initiative alimentaire?
- 2.- En quoi consiste la gouvernance de l'initiative alimentaire en marche?
- 3.- De quelle façon est définie la participation citoyenne dans ce projet alimentaire?

I.- HABITUDES ALIMENTAIRES ET RESSOURCES UTILISÉES

(citoyen du quartier)

- 1.- Où est-ce que vous achetez plus fréquemment vos denrées alimentaires?
- 2.- Avez-vous de difficultés pour faire vos courses?
- 3.- Est-ce que vous achetez quelques produits alimentaires dans un dépanneur?
- 4.- Demandez-vous l'aide d'un organisme de dépannage alimentaire?
- 5.- Quel pourcentage de votre nourriture est du type « prêt à manger »?

ANNEXE B

LETTRE D'INFORMATION SUR LA THÈSE DE DOCTORAT

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Doctorat en études urbaines

LETTRE D'INFORMATION

Titre du projet de thèse : Les initiatives communautaires et de l'économie sociale de lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal : le cas des expérimentations favorisées par Parole d'excluEs dans deux quartiers de Montréal-Nord

Ce projet de thèse est conduit dans le cadre d'un programme de doctorat en études urbaines, offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal et l'Institut National de la Recherche scientifique. Notre objectif général de recherche vise l'identification d'une dynamique communautaire autour des initiatives alimentaires dans deux zones de Montréal-Nord. Nous cherchons à recueillir des informations auprès des acteurs clés, afin d'obtenir les informations nécessaires à la recherche.

La collecte d'information s'effectue principalement par des entrevues. Votre participation au projet consistera à accorder une entrevue d'environ 60 minutes. Ces entrevues seront enregistrées et retranscrites pour en faciliter l'analyse. Les enregistrements audios ainsi que les informations tirées de nos discussions avec les répondant(e)s seront conservés dans des fichiers sécurisés. Aucune personne autre que le doctorant et son directeur n'aura accès à ces informations. Toutes les informations seront regroupées et traitées de façon à assurer la confidentialité des réponses et l'anonymat des répondant(e)s.

En participant à cette recherche, vous contribuerez à une meilleure compréhension de la problématique de la lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal. S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas répondre sans avoir à fournir de raisons et sans

inconvenient. Sachez par ailleurs qu'à titre de participant(e) volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de vous en retirer à tout moment si vous le jugez nécessaire. Vous trouverez ci-joints deux exemplaires d'un formulaire de consentement que nous vous demandons de signer si vous acceptez de nous accorder l'entrevue. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, demander au doctorant toutes les informations supplémentaires que vous jugerez à propos de sa recherche de thèse.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Dario Emilio Enriquez Santibanez, Doctorant, UQAM

514-987-3000 poste 2584

Juan-Luis Klein, Directeur de recherche

514-987-3000 poste 8909

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

« Les initiatives communautaires et de l'économie sociale de lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal : le cas des expérimentations favorisées par Parole d'excluEs dans deux quartiers de Montréal-Nord »

IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet : Dario Emilio Enriquez Santibanez

Programme d'enseignement : Doctorat en études urbaines

Adresse courriel : dees_uqam@yahoo.com

Téléphone : 514-265-0380

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité(e) à prendre part à ce projet visant à l'identification d'une dynamique communautaire autour des initiatives alimentaires dans les territoires montréalais touchés par le phénomène de la « désertification alimentaire », soit qu'elle arrive en tant que conséquence des changements urbains, soit qu'elle corresponde à une condition du territoire. Ce projet est réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat sous la direction de Juan-Luis Klein, professeur du département de Géographie de la Faculté des sciences humaines et directeur du CRISES. Il peut être joint au (514) 987-3000 poste 8909 ou par courriel à l'adresse : juan-luis.klein@uqam.ca.

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre participation ou connaissance de projets alimentaires à l'échelle de votre quartier et/ou à partir de votre expérience de travail. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra entre vingt et trente minutes de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec le responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à une meilleure compréhension de la problématique de la sécurité alimentaire à partir du rôle que jouent les citoyens, les citoyennes, les groupes communautaires et les organisations d'économie sociale en rapport avec les initiatives alimentaires à Montréal, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue s'il estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seuls, le responsable du projet et son directeur de recherche, Juan-Luis Klein, auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par le responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications

.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essai ou

thèse, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro (514) 987-3000 # 2584 pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche, ou à l'étudiant responsable, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la Présidente du comité d'éthique de la recherche pour étudiants (CERPE1), par l'intermédiaire de son secrétariat, au numéro 514-987-3000 poste 7754 ou par courriel à : mainard.karine@uqam.ca

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

SIGNATURES:

Je reconnais avoir lu et compris le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai

disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant:

Date:

Nom (lettres moulées) et coordonnées:

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu autant que je sache aux questions posées.

Signature du responsable du projet:

Date:

Nom (lettres moulées) et coordonnées:

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant.

BIBLIOGRAPHIE

- Aggeri, Franck. 2016. La recherche-intervention : fondements et pratiques. Dans *A la pointe du management : ce que la recherche apporte au manager*, sous la direction de Jérôme Barthélemy et Nicolas Mottis. Paris : Éditions Dunod, pp.79-100. En ligne
<https://hal-mines-paristech.archives-ouvertes.fr/hal-01230457/document>
Consulté le 15 octobre 2018
- Akartit, Mahjouba. 2009. *Étude d'opportunité de mise en place d'un projet de sécurité alimentaire à Parole d'excluEs*. Montréal, Université du Québec à Montréal. Travail présenté dans le cadre du stage DESS Planification Territoriale. Département de géographie
- Akartit, Mahjouba. 2013. *Les limites du leadership traditionnel dans le développement local : le cas d'un organisme de développement local à Montréal*. Montréal, Université du Québec à Montréal. Mémoire de maîtrise en géographie.
- Amin, Ash. 2009. Extraordinarily ordinary: working in the social economy. *Social Enterprise Journal*, vol. 5, no. 1, p. 30-49
<http://www.emeraldinsight.com/journals.htm?articleid=1793401>
Consulté le 5 mai 2014
- AMPQ. 2011. *Étude sur les impacts économiques des marchés publics agroalimentaires du Québec*. Association des marchés publics du Québec et Desjardins Marketing Stratégique Inc. En ligne
http://www.ampq.ca/wp-content/uploads/2016/04/ampq_etude_impacts_economiques.pdf
Consulté le 28 septembre 2017
- Anadón, Marta (Dir). 2007. *La recherche participative*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec, 225 p.
- Antenor, Rosmy. 2014. *La lutte contre la pauvreté dans les quartiers montréalais: le cas de l'organisme Les Fourchettes de l'espoir à Montréal-Nord*. Montréal, Université du Québec à Montréal. Mémoire de maîtrise en géographie.
- Apparicio, Philippe, Marie-Soleil Cloutier et Richard Shearmur. 2007. The case of Montréal's missing food deserts: Evaluation of accessibility to food supermarkets. *International Journal of Health Geographics* vol. 6, no 1, 13 p.
<http://www.ij-healthgeographics.com/content/6/1/4>

Consulté le 22 février 2013

Apparicio, Philippe, Martin Gagnon, Edith Préfontaine et Cindy Rojas. 2009. *Portrait socioéconomique de l'île de Montréal - Territoires des centres locaux d'emploi (CLE)*. Institute National de la Recherche Scientifique (INRS). Emploi Québec. En ligne.

<http://www1.ucs.inrs.ca/pdf/CLE2009>

Consulté le 1^{er} mars 2013

Apparicio, Philippe, Martin Gagnon et Cindy Rojas. 2015. *Portrait socioéconomique du territoire de l'île de Montréal - Territoires des centres locaux d'emploi (CLE)*. Institute National de la Recherche Scientifique (INRS). Emploi Québec. En ligne.

http://espace.inrs.ca/4659/1/06_int_portrait-IleMtl_2015.pdf

Consulté le 5 janvier 2018

Arocena, José. 1986. *Le développement par l'initiative locale : le cas français*, Paris : Éditions L'Harmattan, 227 p.

Audet, René, Sylvain Lefèvre et Mahdiah El-Jed. 2014. *La démarche d'innovation des marchés de quartier de Montréal : vers une transition socio-écologique du système agroalimentaire*. Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal. Chaire de responsabilité sociale et développement durable, Montréal, 44 p.

<http://www.crsdd.uqam.ca/pages/docs/RapportMarchesDeQuartier2014.pdf>

Consulté le 15 novembre 2014

Bailey, Nick. 2010. Understanding Community Empowerment in Urban Regeneration and Planning in England: Putting Policy and Practice in Context. *Planning Practice & Research*, vol. 25, no. 3, p. 317–332. En ligne

<http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/02697459.2010.503425>

Consulté le 18 juillet 2014

Baines, John D. 1973. *The Environment*. London, Batsford. Past-into-present series. 96 p.

Ballet, Jérôme. 2001. *L'Exclusion : Définitions et mécanismes*. Paris : Éditions L'Harmattan, 260 p.

Bédard, Mario. 2015. *Introduction à la méthodologie et aux méthodes de recherche en géographie*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de géographie.

Bedore, Melanie. 2010. Just Urban Food Systems: A New Direction for Food Access

and Urban Social Justice. *Geography Compass*, vol. 4, no 9, p. 1418–1432
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1749-8198.2010.00383.x/full>
 Consulté le 14 février 2014

Bedore, Melanie. 2013. Geographies of capital formation and rescaling: A historical-geographical approach to the food desert problem. *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, vol. 57, no 2, p. 133–153
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1541-0064.2012.00454.x/full>
 Consulté le 14 février 2014

Béliveau, Johanne et Leclerc, Jean-François. 2013. *Histoire de Montréal-Nord*. Centre d'Histoire de Montréal. Bureau du centenaire de Montréal-Nord. Montréal, Québec. 304 p.

Bertrand, Lise, François Thérien et Marie-Soleil Cloutier. 2006. *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal : une étude géomatique*. Direction de Santé Publique de Montréal. Agence de la santé et de services sociaux de Montréal.

Bertrand, Lise et Caroline Marier. 2008. *Cadre de référence pour le soutien au développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal*. Direction de Santé Publique de Montréal. En ligne.
http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89494-718-0.pdf
 Consulté le 21 février 2013.

Bertrand, Lise, Judith Gaudet, Caroline Marier et Amélie Lacroix. 2012. *Bilan d'implantation du programme soutien au développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal 2008-2012*. Direction de Santé Publique de Montréal. 44 p. En ligne.
http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-222-7.pdf
 Consulté le 9 avril 2014.

Bertrand, Lise, François Thérien, Sophie Goudreau et Michel Fournier. 2013. *Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal : Six ans après la première étude, mêmes disparités?* Direction de Santé Publique de Montréal, 62 p. En ligne
https://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-308-8.pdf
 Consulté le 23 septembre 2017.

Besharov, Douglas, Marianne Bitler et Steven J. Haider. 2011. An economic view of food deserts in the united states. *Journal of Policy Analysis and Management*, vol.

30, no. 1. p. 153–176.

<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/pam.20550/references>

Consulté le 22 février 2013

Bidet, Éric. 1997. *L'économie Sociale*. Paris: Éditions Le Monde. 214 p.

Bidet, Éric. 2003. L'insoutenable grand écart de l'économie sociale. Isomorphisme institutionnel et économie solidaire. *Revue du MAUSS*, no. 21, p. 162-178.

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RDM_021_0162

Consulté le 5 mai 2014

Bilodeau, Angèle. 2006. *Évaluation de la planification du Programme de subventions en sécurité alimentaire*. Agence de la santé et de services sociaux de Montréal, 77p.

<http://bibvir1.uqac.ca/archivage/24772255.pdf>

Consulté le 21 février 2013

Boivin, Louise et Mark Fortier. 1998. *L'économie sociale: l'avenir d'une illusion*. Montréal : Éditions Fides. 229p.

Bouchard, Marie. (dir.) 2013. *Innovation in the Social Economy. The Quebec Experience*. Toronto: University of Toronto Press.

Bouchard, Marie J., Cyrille Ferraton, Damien Rousselière, Laetitia Koenig et Valérie Michaud. 2008. *Portrait statistique de l'économie sociale de la région administrative de Montréal*. Chaire de recherche du Canada en économie sociale. Montréal, 87 p.

Bourque, Denis. 2013. Le développement social au Québec : sortir de politiques curatives pour aller vers des politiques préventives. *Informations sociales*, vol. 179, no. 5, p. 38-46. En ligne

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-38.htm>

Consulté le 15 octobre 2018

Boutillier, Sophie. 2002. Économie solidaire, repères et éléments d'une critique. *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, no. 15, p. 9-19

Bradshaw, Ted K. 2007. Theories of Poverty and Anti-Poverty Programs in Community Development. *Community Development*, vol. 38, no 1. p. 7–25. En ligne.

<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/15575330709490182>

Consulté le 1^{er} mars 2013

- Bruegel, Martin et Alessandro Stanziani. 2004. Pour une histoire de la « sécurité alimentaire ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 51, no 3, p. 7–16. En ligne.
http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RHMC_513_0007
 Consulté le 21 février 2013.
- Castel, Odile. 2003. *La dynamique institutionnelle de l'économie populaire solidaire dans les pays du Sud*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Série Comparaisons internationales Nord-Sud et Sud-Sud, no 4. Université du Québec en Outaouais, Hull. En ligne.
<https://depot.erudit.org/bitstream/001851dd/1/CI4.rtf>
 Consulté le 7 mars 2013.
- Castel Robert. 2008. La citoyenneté sociale menacée. *Cités*, no 35. Paris, p. 133-141. En ligne.
<http://www.cairn.info/revue-cites-2008-3-page-133.htm>
 Consulté le 22 février 2013
- Castel, Robert. 2010. *Grand résumé de La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Éditions du Seuil, La couleur des idées, 2009. Sociologies, décembre. En ligne
<http://sociologies.revues.org/3276?&id=3276>
 Consulté le 1^{er} mars 2013
- Castells, Manuel. 1999. *L'ère de l'information*. Tome 1, La Société en réseaux. Paris: Éditions Fayard, 613 p.
- Cattani, Antonio David. 2004. *La otra economía*. Lecturas de Economía Social no 18. Universidad Nacional de General Sarmiento (UNGS), Buenos Aires, Editorial Altamira, Fundación OSDE. 441 p.
- Cefaï, Daniel et Claudette Lafaye. 2001. Lieux et moments d'une mobilisation collective. Le cas d'une association de quartier. Dans *Les formes de l'action collective*, sous la direction de Daniel Cefaï et Danny Trom. Paris : Éditions de l'EHESS, p. 195-228
- Cefaï, Daniel et Danny Trom (Dirs). 2001. *Les formes de l'action collective*. Paris : Éditions de l'EHESS, 322 p.
- Chalas, Yves et Geneviève Dubois-Taine. 1997. *La ville émergente*. La Tour d'Aigues. Paris : Éditions de l'Aube, 285 p. En ligne.
<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=99272>
 Consulté le 6 avril 2013.

- Charmes, Éric. 2005. Le retour à la rue comme support de la gentrification. *Espaces et sociétés*, no 122, décembre, p. 115–135. En ligne.
http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ESP_122_0115
 Consulté le 6 avril 2013.
- Chatelain-Lussier, Nicholas. 2014. *Recycler des vies et lutter contre l'exclusion par une action collective : le cas de l'Asmare - Associação dos Catadores de Papel, Papelão e Material Reaproveitável, Belo Horizonte, Brésil*. Montréal, Université du Québec à Montréal. Mémoire de maîtrise en géographie
- Comeau, Yvan et Daniel Turcotte. 2002. Les effets du financement étatique sur les associations. *Lien social et politiques*, no 48, p. 67-77. En ligne.
<http://www.erudit.org/revue/LSP/2002/v/n48/007892ar.html>
 Consulté le 1^{er} mars 2013.
- Coraggio, José Luis et Ruben César. 1999. ¿Qué debe hacer el gobierno local ante los grandes emprendimientos en el comercio minorista? *EURE*, vol. 25, no 75, septembre. Santiago de Chile, p. 121–132. En ligne.
http://www.scielo.cl/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0250-71611999007500006&lng=pt&nrm=iso
 Consulté le 7 mars 2013.
- CDRC, 2001. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Portail du CDRC. *Déclaration de Québec. 2e rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité*. En ligne.
<http://www.uqo.ca/ries2001/conference/Ripess/cil.html#que>
 Consulté le 11 juin 2014
- Cummins, Steven et Sally Macintyre. 2002. 'Food deserts'---evidence and assumption in health policy making. *BMJ*, no 325, août, p. 436–438. En ligne.
<http://www.bmj.com/content/325/7361/436>
 Consulté le 22 février 2013.
- D'Amours, Martine. 2002. Économie sociale au Québec. Vers un clivage entre entreprise collective et action communautaire. *Revue internationale de l'économie sociale*, vol 284, p. 31-44.
http://recma.org/sites/default/files/284_031044.pdf
 Consulté le 6 mai 2014
- Desse, René-Paul. 1999. La mobilité des Consommateurs et les nouveaux espaces commerciaux. *Espace, Populations, Sociétés*, vol. 17, no 2, p. 281–289. En ligne
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/espos_0755-

7809 1999 num 17 2 1891

Consulté le 1^{er} mars 2013

- Donzelot, Jacques et Marie-Christine Jaillet. 2004. *La nouvelle question urbaine*. Actes du séminaire. Paris : Éditions du PUCA.
- Dufour, David. 2014. *Projet de coopérative solidaire de distribution alimentaire*. Document de travail. Parole d'excluEs. 22 p.
- Eaton, Emily. 2008. From feeding the locals to selling the locale: Adapting local sustainable food projects in Niagara to neocommunitarianism and neoliberalism. *GeoForum*, vol. 39, no. 2, march, p. 994-1006. En ligne.
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016718507001704#>
Consulté le 24 février 2014
- Eckert, Jeanette et Sujata Shetty. 2011. Food systems, planning and quantifying access: Using GIS to plan for food retail. *Applied Geography*, vol. 31, no 4, octobre, p. 1216–1223. En ligne
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0143622811000129>
Consulté le 25 mars 2013
- EDA Michigan. 2014. U.S. Economic Development Administration. Site web.
<http://eda.gov/resources/economic-development-directory/states/mi.htm>
Consulté le 5 mai 2014
- Enriquez, Dario. 2010. *Étude sur les besoins et l'identification de solutions en termes de sécurité alimentaire pour le secteur de l'ancienne biscuiterie Viau – Volet II*. Montréal. Rapport de recherche IUPE.
- Enriquez, Dario. 2011. *La sécurité alimentaire et l'action communautaire dans la ville de Montréal*. 79^e Congrès de l'Association Francophone pour le savoir (ACFAS). Université de Sherbrooke, 26 p.
- Eveaere, Christophe. 2011. Valeurs et pratiques de GRH dans l'économie sociale. *Revue française de gestion*, no 217, août, p. 15-33. En ligne.
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2011-8-page-15.htm>
Consulté le 11 novembre 2017
- Evers, Adalbert et Laurent Fraisse. 2015. Concevoir l'innovation sociale dans une perspective de transformation. *Sociologies pratiques*, vol. 31, no. 2, p. 15-18. En ligne
https://www.researchgate.net/publication/283827287_Concevoir_l'innovation_sociale_dans_une_perspective_de_transformation

- Fairchild, Ruth et Maria Morgan. 2006. Delivering multidisciplinary public health in action – the Cardiff Food Strategy case study. *Public Health Nutrition*, vol. 10, no. 1, p. 42-48. En ligne.
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/17212841>
 Consulté le 5 mai 2014
- Favreau, Louis et Lucie Fréchette. 1995. Pauvreté urbaine et exclusion sociale : Les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté. *Service Social*, vol. 44, no 3, p. 71-93.
<http://www.erudit.org/revue/ss/1995/v44/n3/706707ar.html>
 Consulté le 25 mars 2013.
- FAO. 2012. *S'entendre sur la terminologie: sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Rome, Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Trente-neuvième session, 17p. En ligne.
<http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MD776F.pdf>
 Consulté le 20 mars 2014
- Felber, Christian. 2011. *Économie citoyenne*. Arles, France : Actes Sud, 244 p.
- Ferraton, Cyrille. 2008. L'approche par les capacités d'Amartya Sen : quels enseignements pour l'économie sociale. *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 79, no 1, p. 53-78. En ligne
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-8292.2007.00352.x/pdf>
 Consulté le 20 mai 2013
- Fontan, Jean-Marc. 1988. Le développement économique communautaire à Montréal. *Possibles*, vol. 12, no 2, p. 183–195.
http://classiques.uqac.ca/contemporains/fontan_jean_marc/devel_econo_com_mtl/devel_econo_com_mtl.pdf
 Consulté le 1^{er} mars 2013
- Fontan, Jean-Marc, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay. 2005. *Innovation socioterritoriale et reconversion économique: Le cas de Montréal*. Paris : Éditions L'Harmattan. 171 p.
- Fontan, Jean-Marc et Jean-François René. 2014. La recherche partenariale et la mobilisation citoyenne: Innovation sociale de rupture o de continuité. Dans *Le défi de l'innovation sociale partagée: Savoirs croisés*. Sous la direction de Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Denis Bussi res. Qu bec : Presses de l'Universit  de Qu bec, 215 p.

- Fontan, Jean-Marc, Juan Luis Klein, Jacques Caillouette, Mélanie Doyon, Benoit Lévesque, Diane-Gabrielle Tremblay, Pierre-André Tremblay et Catherine Trudelle. 2014 [paru en 2017]. Vers de nouveaux modèles d'action en développement territorial: l'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le *buen vivir*. *Revue Économie et Solidarités*, vol. 44, no 1-2, p. 84-102. En ligne <http://id.erudit.org/iderudit/1041606ar>
Consulte le 5 janvier 2018
- Fontan, Jean-Marc et Isabel Heck. 2017. Parole d'excluEs : croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs. *Revue Éducation et socialisation*. Les Cahiers du CERFEE. En ligne <http://journals.openedition.org/edso/2540?lang=en>
Consulté le 28 décembre 2017
- FoodShare. 2014. *FoodShare Toronto: A non-profit community organization*. Site web <http://www.foodshare.net/good-food-box>
Consulté le 4 mai 2014
- Fortin, Jany. 2017. *Mixité sociale et prise en charge citoyenne : le cas de l'équipe mobil en alimentation*. Montréal. Université du Québec à Montréal. Mémoire de maîtrise en Géographie.
- Fougères, Dany (Dir). 2012. *Histoire de Montréal et de sa région. Tome I, Des origines à 1930 et Tome II, De 1930 à nos jours*. Institute Nationale de la Recherche Scientifique (INRS) – Urbanisation, Société et Culture. Québec : Presses de la Université de Laval. 1596 p.
- Freudenberg, Nicholas, John McDonough et Emma Tsui. 2011. Can a Food Justice Movement Improve Nutrition and Health? A Case Study of the Emerging Food Movement in New York City. *Journal of Urban Health*, vol. 88, no. 4, New York, p. 623-636
- Gallagher, Mari. 2006. *Examining the Impact of Food Deserts on Public Health in Chicago*. Mari Gallagher Research and Consulting Group. Chicago.
- Gazier, Bernard. 2005. *Vers un nouveau modèle social*. Paris: Flammarion. 376 p.
- Gérard, Christelle. 2016. Park Slope Food Coop, le supermarché collaboratif de Brooklyn. *Revue Kaizen*, no 12, 19 mai. *One Heart Communication*, Paris. En ligne <https://www.kaizen-magazine.com/article/park-slope-food-coop-supermarche-collaboratif-brooklyn/>
Consulte le 8 janvier 2018

- Germain, Annick, Richard Morin et Gilles Sénécal. 2004. *L'évolution Du Mouvement Associatif Montréalais : Un Retour Au Territoire Programmé Par l'État ?* Lien Social Et Politiques, no 52, Automne, p. 129–138. En ligne.
<http://www.erudit.org/revue/LSP/2004/v/n52/010595ar.html?vue=resume>
 Consulté le 1^{er} mars 2013.
- Giarini, Orio et Patrick M Liedtke. 2006. *The Employment Dilemma and the Future of Work*. The Geneva Association. Deuxième édition. En ligne.
http://www.genevaassociation.org/Publications/Books_and_monographs.aspx
 Consulté le 21 février 2013.
- Glaeser, Edward. 2011. Cities, productivity and quality of life. *Science*, vol. 333, no 6042, p. 592-594
<http://www.sciencemag.org/content/333/6042/592.short>
 Consulté le 25 avril 2014
- Glon, Éric et Bernard Pecqueur. (Dir.). 2016. *Au cœur des territoires créatifs. Proximités et ressources territoriales*. Collection Espaces et Territoires. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 295 p.
- Goyette, Gabriel et Michelle Hébert-Lessard. 2014. *La recherche-action: ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*. Québec : Presses de l'Université du Québec
- Graefe, Peter. 2002. The social economy and the state: linking ambitions with institutions in Québec, Canada. *Policy and Politiques*, vol. 30, no. 2, p. 247-262
<http://www.ingentaconnect.com/content/tpp/pap/2002/00000030/00000002/art00007>
 Consulté le 4 mai 2014
- Groulx, Lionel. 2011. Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire. *Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion* (CEPE), Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale (MESS), Québec, 116 p.
http://politiquessociales.net/IMG/pdf/CEPE_lionel-henri_groulx.pdf
 Consulté le 26 avril 2014
- Guay, Lorraine. 1999. *Pour un mouvement communautaire citoyen*. Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL), Saint-Jérôme, 153 p.
http://www.roclautentides.com/Actioncommu_autonome_files/PARTIE_1-2_3-concl_biblio_5.1Mo.pdf
 Consulté le 6 mai 2014

- Guy, Cliff, Graham Clarke et Heather Eyre. 2004. Food retail change and the growth of food deserts: a case study of Cardiff. *International Journal of Retail & Distribution Management*, vol. 32, no 2, février, p. 72–88. En ligne.
<http://www.emeraldinsight.com/journals.htm?articleid=857455&show=abstract>
 Consulté le 22 février 2013
- Hankins, Catherine et Andy Walter. 2012. *Gentrification with Justice: An Urban Ministry Collective and the Practice of Place-making in Atlanta's Inner-city Neighbourhoods*. *Urban Studies*, vol. 49, no. 7, p. 1507-1526
<http://usj.sagepub.com/content/49/7/1507>
 Consulté le 26 mars 2014
- Hanspeter, Kriesi, Ruud Koopmans, Jan Duyvendak et Marco Giugni. 2015. *New social movements in Western Europe: A comparative analysis*. Routledge, Taylor & Francis Group. London et New York.
<https://content.taylorfrancis.com/books/download?dac=C2006-0-08144-8&isbn=9781136996528&format=googlePreviewPdf>
 Consulté le 15 octobre 2018
- Hatfield, Michael. 1997. *Concentration de la pauvreté et de la détresse dans les quartiers urbains du Canada*. Rapport de recherche W-97-1F. Direction générale de la recherche appliquée, développement des ressources humaines Canada, Hull.
- Heck, Isabel, Jean-François René et Claude Castonguay. 2015. *Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal-Nord*. Cahier no ES1503 du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Études de cas. Montréal, 126 p. En ligne.
https://iupe.files.wordpress.com/2015/04/etude_besoins_aspirations_citoyens_-_nord-est_montreal-nord.pdf
 Consulté le 4 novembre 2017
- Hely, Matthieu. 2008. *L'économie sociale et solidaire n'existe pas*. La vie des idées, vol. 11, no 2. En ligne.
http://www2.univ-mlv.fr/ecosoc/fichier/Hely_Mathieu_Economie_sociale_et_solidaire.pdf
 Consulté le 8 mars 2013.
- Huang, Ping. 2013. *La solidarité numérique : Réponse locale à l'exclusion et redéfinition des stratégies de développement en matière de TIC*. Montréal. Université du Québec à Montréal. Thèse de doctorat en Études urbaines.
- IUPE. 2013. *Conseil de direction de l'Incubateur Universitaire Parole d'excluEs*. Compte rendu. 18 novembre.

- IUPE. 2015. *Les impacts des Accorderies sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Publication électronique. En ligne.
<https://iupe.files.wordpress.com/2015/02/etude-impacts-accorderies.pdf>
 Consulté le 25 novembre 2017
- Jacobs, Jane. 1961. *The Death and Life of Great American Cities*. Random House Digital, Inc. 466 p.
- Jacques, Peter, Rebecca Thomas, Daniel Foster, Jennifer McCann et Matthew Tunno. 2003. Wal-Mart or World-Mart? A Teaching Case Study. *Review of Radical Political Economics*, vol. 35, no 4, december, p. 513–533
- Jones, Peter, Daphne Comfort et David Hillier. 2004. A case study of local food and its routes to market in the UK. *British Food Journal*, vol. 106, no. 4, p. 328-335.
 En ligne
<http://www.emeraldinsight.com/0007-070X.htm>
 Consulté le 5 mai 2014
- Kazempiur, Abdolmohammad et Shiva Sitall Halli. 2000. Neighbourhood Poverty in Canadian Cities. *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 25, no 3, p. 369–381. En ligne
<http://www.jstor.org/stable/3341647>
 Consulté le 1^{er} mars 2013
- Klein, Juan-Luis et Pierre-André Tremblay. 2013. The Social Economy: A Springboard for Local Development Projects? Dans *Innovation in the Social Economy. The Quebec Experience*, sous la direction de Marie Bouchard. University of Toronto Press, chapter 8, p. 229-259
- Klein, Juan-Luis, Jean-Louis Laville et Frank Moulaert. 2014. *L'innovation sociale: repères introductifs*. Toulouse, France : Éditions ÉRÈS.
- Klein, Juan-Luis. 2008. Territoire et développement. Du local à la solidarité interterritoriale. Dans *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, sous la direction de G. Massicotte. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 315-333
- Klein, Juan-Luis et Christine Champagne. 2011 (Dirs). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Klein, Juan-Luis, Dario Enriquez et Reina Vega. 2011 La cohesión social y la seguridad ciudadana: un enfoque global. *Estudios sociales contemporáneos*,

Universidad de Cuyo, Mendoza, no 4, p. 13-34
<http://www.imesc.com.ar/articulos/04-01-TEXT.pdf>

Klein, Juan-Luis. 2012. L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté en milieu local: le cas du Québec. *RECMA Revue internationale de l'économie sociale*, no 325, p. 65-77

Klein, Juan-Luis. 2014. Innovation sociale et développement territorial. Dans *L'innovation sociale*, sous la direction de Juan-Luis Klein, Jean-Louis Laville et Frank Moulaert. Toulouse, France : Éditions ÉRÈS, p. 115-139

Klein, Juan-Luis. 2016. Le leadership : un facteur vital pour le développement territorial. Dans *Au cœur des territoires créatifs. Proximités et ressources territoriales*, sous la direction de Éric Glon, et Bernard Pecqueur. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 49-57

Koc, Mustafa, Rod MacRae, Luc J.A. Mougeot et Jennifer Welsh. 1999. *For Hunger-Proof Cities: Sustainable Urban Food Systems*. Ottawa, International Development Research Center (IDRC), 252 p. En ligne
<http://www.idrc.ca/EN/Resources/Publications/Pages/IDRCBookDetails.aspx?PublicationID=359>
 Consulté le 21 février 2013

Kuhn, Josef. 2011. Urban Activist And Author Relates Problems with Charity Work. *Huffington Post*. Web journal. En ligne
http://http://www.huffingtonpost.com/2011/10/12/robert-lupton-toxic-charity_n_1007751.html
 Consulté le 3 avril 2014

Lareau, Catherine. 2016. *Les stratégies de revitalisation territoriale intégrée articulées autour de la culture : une solution viable ?* Montréal, Université du Québec à Montréal. Mémoire de maîtrise en géographie.

Lapassade, Georges. 2002. Observation participante. Dans *Vocabulaire de psychosociologie*, sous la direction de Jacqueline Barus-Michel, Eugène Enriquez et André Lévy. Toulouse, France: Éditions ÉRÈS, pp. 375-390. En ligne
<https://www.cairn.info/vocabulaire-de-psychosociologie--9782749206851-p-375.htm>
 Consulté le 15 octobre 2018

Laville, Jean-Louis. 1995. De la genèse à la crise de l'État-providence. *Lien social et politiques*, no 33, p. 37-45. En ligne
<http://id.erudit.org/iderudit/005139ar>

Consulté le 8 mars 2013

Laville, Jean-Louis. 2003. Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle. *Revue du MAUSS*, no 21, p. 237–249. En ligne
http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RDM_021_0237
 Consulté le 8 mars 2013

Laville, Jean-Louis, Benoît Lévesque et Marguerite Mendell. 2006. *The Social Economy: diverse approaches and practices in Europe and Canada*. Cahier no C-11-2006 de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), Montréal, 46 p. En ligne
<http://cahiers.cerium.ca/sites/politiquessociales.net/IMG/pdf/C-11-2006.pdf>
 Consulté le 8 mars 2013

Laville, Jean-Louis. 2008. *Le travail. Une nouvelle question politique*. Paris : Éditions Desclée de Brouwer, 234 p.

Laville, Jean-Louis. 2014. Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique. Dans *L'innovation sociale*, sous la direction de Juan-Luis Klein, Jean-Louis Laville et Frank Moulaert. Toulouse, France : Éditions ÉRÈS, p.45-80

Lavoie, Jean-Pierre, Damaris Rose, Victoria Burns et Véronique Covanti. 2011. La gentrification de La Petite-Patrie. Quelle place et quel pouvoir pour les aînés ? *Diversité urbaine*, vol. 11, no 1, 2011, p. 59-80. En ligne.
<http://id.erudit.org/iderudit/1007744ar>
 Consulté le 18 juillet 2014

Le Réseau. 2015. *Financement du logement communautaire : de nouvelles avenues?* Bulletin no 46 du Réseau Québécois des OSBL d'habitation, 1^{er} février. En ligne
<https://rqoh.com/financement-du-logement-communautaire-de-nouvelles-avenues>
 Consulté le 25 novembre 2017

Lefebvre, Henri. 1970. *La révolution urbaine*. Paris : Éditions Gallimard, 248 p.

Lemus, Blanca et David Barkin. 2013. *Rethinking the Social and Solidarity Economy in Light of Community Practice*. Communication préparée pour la Conférence UNRISD: Potential and Limits of Social and Solidarity Economy, 6–8 mai 2013, Geneva, Suisse

Lessard-Hébert, Michelle, Gabriel Goyette et Gérald Boutin. 1997. *La recherche qualitative: fondements et pratiques*. Bruxelles : De Boeck Université, Collection méthode en sciences humaines. 180 p.

- Lesemann, Frédéric. 2010. La descente des certitudes. *SociologieS*. Discussion de l'ouvrage *La Montée des incertitudes*, de Robert Castel. Décembre. En ligne <http://sociologies.revues.org/3280?&id=3280>
Consulté le 1^{er} mars 2013
- Lévesque, Benoît, André Joyal et Omer Chouinard. 1989. *L'autre économie. Une économie alternative*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 372 p.
- Lévesque, Benoît. 2002. *Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres?* Cahier no ET0205 du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Études théoriques. Montréal, 25 p. En ligne <https://depot.erudit.org/id/001665dd?mode=simple>
Consulté le 1^{er} mars 2013
- Lévesque, Benoît. 2003. Mondialisation, démocratie plurielle, économie sociale et solidaire. Dans *Économie et Solidarités*, sous la direction de Louis Favreau, René Lachapelle et Gérald Larose. Québec : Presses de l'Université du Québec (PUQ). p. 103–121. En ligne http://www.ciriec.uqam.ca/pdf/numeros_parus_articles/HS/ES-HS-09.pdf
Consulté le 8 mars 2013
- Linteau, Paul-André. 2007. *Brève histoire de Montréal*. Montréal : Éditions du Boréal. 192 p.
- Madoré, François. 2001. Les pratiques d'achat dans la ville contemporaine: mobilités et appartenances territoriales. *Annales De La Recherche Urbaine*, no 90, p. 58–66. En ligne <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=14213288>
Consulté le 6 avril 2013
- Malassis, Louis. 1994. *Nourris les Hommes*. Paris : Flammarion. Dominos, 126 p.
- MAPAQ, 2010. *Bottin statistique de l'alimentation*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Direction générale des politiques agroalimentaires.
- MAPAQ, 2017. *Le Bottin : Consommation et distribution alimentaires en chiffres*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Direction générale des politiques agroalimentaires.
- Marques-Pereira, Bérengère. 1990. L'État-providence, providence de l'État à l'égard des femmes? *Recherches féministes*, vol. 3, no. 1, p. 11-26.

<http://id.erudit.org/iderudit/057582ar>

Consulté le 24 février 2014

MDEIE, 2007. *Le développement durable et l'urbanisme commercial*. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Direction du commerce et de la construction. La Fondation Rues principales, 70 p.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/commerce>

Consulté le 11 juin 2014

Merlin, Pierre. 1994. *La Croissance Urbaine*. Que Sais-je? Paris : Presses Universitaires de France (PUF). 127 p.

Messu, Michel. 2010. Les nouveaux droits sociaux, une protection contre l'incertitude. *Sociologies*. Discussion de l'ouvrage *La Montée des incertitudes*, de Robert Castel. Décembre. En ligne

<http://sociologies.revues.org/3282?&id=3282>

Consulté le 1^{er} mars 2013

Méthé, Mylène. 2012. *Rapport de stage à l'Accorderie de Montréal: Un réseau d'échange de services*. Cahier no ET1118 du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Collection Études Théoriques. Montréal, 58 p. En ligne.

https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/ET1118_essai_page_titre.pdf

Consulté le 25 novembre 2017

Mingione, Enzo. 2016. *L'innovation sociale face aux défis de la globalisation : tensions et illusions*. Sous la direction de Juan-Luis Klein, Annie Camus, Christian Jetté, Christine Champagne et Matthieu Roy. *La transformation sociale par l'innovation sociale*. Québec : Presses de l'Université du Québec, pp : 35-47

Mongrain, Manon. 1997. Cuisines collectives : modèle alternatif d'organisation sociale et économique. *Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, vol. 3, no. 1, 1997, p. 80-100. En ligne.

<http://www.erudit.org/revue/ref/1997/v3/n1/026152ar.pdf>

Consulté le 11 juin 2014

Morland, Kimberly, Steve Wing, Ana Diez Roux et Charles Poole. 2002. Neighborhood characteristics associated with the location of food stores and food service places. *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 22, no 1, January, p. 23-29. En ligne

[http://www.ajpmonline.org/article/S0749-3797\(01\)00403-2/abstract](http://www.ajpmonline.org/article/S0749-3797(01)00403-2/abstract)

Consulté le 22 février 2013

- Morvan, Alexia. 2013. Recherche-action. Dans *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, sous la direction de Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F. Paris : GIS Démocratie et Participation. En ligne
<http://www.dicopart.fr/fr/dico/recherche-action>
 Consulté le 15 octobre 2018
- Moulaert, Frank, Christophe Demazière, Jean-Cédric Delvainquière, Pavlvs Delladetsima, Arantxa Rodriguez, Serena Vicari et Marian Martinez. 2000. *Globalisation and Integrated Area Development in European Cities*. Oxford University Press, 176 p.
- Moulaert, Frank, Hilde Demuyne et Jacques Nussbaumer. 2004. Urban renaissance: from physical beautification to social empowerment. *City*, vol. 8, no. 2, p. 229-235. En ligne
<http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/1360481042000242175>
 Consulté le 18 juillet 2014
- Moulaert, Frank et Oana Ailenei. 2005. Social economy, Third sector and Solidarity Relations: a Conceptual Synthesis from History to Present. *Urban Studies*, vol. 42, no 11, p. 2037-2053. En ligne
<http://www.ssc.wisc.edu/~wright/Social%20Economy%20PDFs/Moulaert%20Ailenei%202005.pdf>
 Consulté le 18 juillet 2014
- Moulaert, Frank, Enrica Morlicchio et Lucia Cavola. 2007. Social exclusion and urban policy in European cities: combining Northern and Southern European perspectives. Dans *International Handbook of Urban Policy*, sous la direction de Manie H.S. Geyer. Edward Elgar Publishing. Londres, p. 138-158.
- Moulaert, Frank, Erik Swyngedouw, Flavia Martinelli et Sara Gonzalez. 2010. *Can Neighbourhoods Save the City? Community Development and Social Innovation*. London, Routledge, 248 p.
- Mulet, José Miguel. 2012. *Ecologia y alimentacion: la salud del futuro*. III Congreso de mentes brillantes. El Ser Creativo, Madrid, novembre. Vidéo en ligne
<https://www.youtube.com/watch?v=bjLA8GfPaXQ>
 Consulté le 6 mars 2014
- Nanteuil, Matthieu de. 2011. Economie solidaire et critique sociale. Pour une solidarité post-redistributive. *Revue d'Economie solidaire*, no 3, Juin, p. 85-121

- Nayga, Rodolfo M. et Zy Weinberg. 1999. Supermarket access in the inner cities. *Journal of Retailing and Consumer Services*, vol. 6, no 3, p. 141–145.
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0969698998000290>
 Consulté le 22 février 2013
- Noël, Alain. 2002. Une loi contre la pauvreté : la nouvelle approche québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. *Lien social et Politiques*, no 48, p. 103-118.
<http://www.erudit.org/revue/lsp/2002/v/n48/007895ar.html>
 Consulté le 1^{er} mars 2013
- Nyssens, Marthe. 1997. Popular Economy in the South, Third Sector in the North: Are They Signs of a Germinating Economy of Solidarity? *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 68, no 2, p. 171–200.
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1467-8292.00042/abstract>
 Consulté le 1^{er} mars 2013
- Oppenheimer, Andrés. 2014. *Crear o Morir*. New York, Penguin Random House Inc. et Vintage *Español*, 336 p.
- Paddeu, Flaminia. 2012. L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 12, no. 2. En ligne
<http://vertigo.revues.org/12686>
 Consulté le 26 mars 2014
- Páez, Antonio, Ruben Mercado, Steven Farber, Catherine Morency et Matthew Roorda. 2010. Relative accessibility deprivation indicators for urban settings: Definitions and application to food deserts in Montreal. *Urban Studies*, vol. 47, no. 7, p. 1415-1438. En ligne
<http://usj.sagepub.com/content/47/7/1415>
 Consulté le 24 février 2014
- Pampalon, Robert, Denis Hamel, Phillippe Gamache et Guy Raymond. 2009. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada. *Maladies Chroniques au Canada*, vol. 29, no. 4, p. 199-213. En ligne.
http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcbc/29-4/pdf/CDIC_MCC_Vol29_4_ar_05-fra.pdf
 Consulté le 24 juillet 2014
- Parole d'excluEs, 2016. *Déclaration de principes*. Site web institutionnel
<http://www.parole-dexclues.ca/wp-content/uploads/2016/04/de%CC%81claration->

[de-principes-PE.pdf](#)

Consulté le 5 janvier 2018

Paugam, Serge. 1996. *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris : Éditions de La Découverte. 583 p.

Peck, Jamie. 2013. Social innovation at the limits of neoliberalism. Dans *Pour une nouvelle mondialisation: le défi d'innover*, sous la direction de Juan-Luis Klein et Matthieu Roy. Montréal : Presses de l'Université du Québec, p. 11-30.

Pillon, Alexandre. 2011. *Le système alimentaire: un levier de développement durable pour les territoires sous influence urbaine*. AgroParisTech Centre de Clermont-Ferrand. Rapport de thèse professionnelle rédigé suite à la mission en alternance auprès de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise. En ligne.

<http://www.urbalyon.org/D-3053>

Consulté le 11 avril 2014

Piton, Gautier. 2016. *La prise de décision des salariés en Accorderie : quel équilibre pour développer le pouvoir d'agir?* Institut Catholique de Paris. Faculté de Sciences Sociales et Économiques. Mémoire de Master 2 - Économie Solidaire et Logique de Marché. 123 p.

Ploeg, Michele Ver. 2009. *Access to Affordable and Nutritious Food: Measuring and Understanding Food Deserts and Their Consequences*. United States Department of Agriculture (USDA). Economie Research Service (ERS). Report to Congress. Diane Publishing, 160 p.

http://www.ers.usda.gov/media/242675/ap036_1_.pdf

Consulté le 7 février 2013

Polèse, Mario. 1996. Le développement local, revu et corrigé: récit d'une douce illusion dangereuse. Dans *Le Québec Des Régions: Vers Quel Développement*, sous la direction de Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx. Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1995 tenu à l'UQAC du 22 au 24 mai 1995, p. 321-335.

http://semaphore.uqar.ca/483/1/LE_QUEBEC_DES_REGIONS.pdf

Consulté le 23 juillet 2013

Polèse, Mario et Richard G. Shearmur. 2005. *Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique*. Paris : Éditions Economica, 376 p.

Quéinec, Erwan. 2004. *Un œil libertarien sur la responsabilité sociale de l'entreprise (première partie)*. Congrès de chercheurs en gestion, organisé par l'ADERSE

(l'Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise). Toulouse, France. En ligne
<http://www.quebecoislibre.org/04/041115-6.htm>
 Consulté le 8 mars 2013

Raine, Kim. 2005. Les déterminants de la saine alimentation au Canada. *Revue canadienne de santé publique*, vol. 96, no. 3, juillet-août 2005, p. 8-15. En ligne.
<http://journal.cpha.ca/index.php/cjph/article/view/1509/1698>
 Consulté le 11 avril 2014

Rastoin, Jean-Louis et Gérard Gherzi. 2010. *Le système alimentaire mondial: concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Paris : Éditions Quae, 565 p.

Reardon, Thomas et C. Peter Timmer. 2012. The Economics of the Food System Revolution. *Annual Review of Resource Economics*, vol. 4, no 1, p. 225–264. En ligne
<http://www.annualreviews.org/doi/abs/10.1146/annurev.resource.050708.144147>
 Consulté le 21 février 2013

Recoquillon, Charlotte. 2014. Néolibéralisation et (in)justice spatiale : Le cas de la gentrification de Harlem. *JS-SJ Justice spatiale-Spatial justice*, vol. 1, no. 6. En ligne
<http://www.jssj.org/article/neoliberalisation-et-injustice-spatiale-le-cas-de-la-gentrification-de-harlem>
 Consulté le 22 octobre 2014

Reisig, Vmt et A. Hobbiss. 2000. Food deserts and how to tackle them: a study of one city's approach. *Health Education Journal*, vol. 59, no 2, p. 137–149. En ligne
<http://hej.sagepub.com/content/59/2/137>
 Consulté le 22 février 2013

René, Jean-François, Isabel Heck et Julie Ledoux. 2017. *Laboratoire de croisement des savoirs au sein de Parole d'excluEs*. Rapport de recherche. Parole d'excluEs et Service aux collectivités de l'UQAM. 39 p. En ligne.
https://sac.uqam.ca/upload/files/UQAM-Laboratoire_de_croisement_des_savoirs_au_sein_de_Parole_dexcluEs_final2.pdf
 Consulté le 28 décembre 2017

Revillard, Anne. 2003. *La sociologie des mouvements sociaux : structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage*. Centre pour la publication scientifique directe. Université de Lyon. En ligne
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01141740/document>
 Consulté le 25 septembre 2016

- Rose, Damaris. 2006. Les atouts des quartiers en voie de *gentrification* : du discours municipal à celui des acheteurs. Le cas de Montréal. *Sociétés contemporaines*, vol. 3, no 63, p. 39-61. En ligne
<http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2006-3-page-39.htm>
 Consulté le 21 mars 2014
- Roy, Matthieu. 2014. *Communauté et résistance : la gestion communale des ressources naturelles face à la mondialisation néolibérale : le cas de Capulálpam de Méndez, Oaxaca, Mexique*. Montréal, Université du Québec à Montréal. Mémoire de maîtrise. Département de géographie.
- Roy, Simon. 2003. L'étude de cas. Dans *Recherche Sociale: De la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier. Québec : Presses de l'Université de Québec, p. 159-184.
- RCMA. 2014. *Riverside Community Market Association*. Local Food Farmer Market. RCMA Social Enterprise Limited, Cardiff. Site web
<http://www.riversidemarket.org.uk/about.aspx>
 Consulté le 5 mai 2014
- Ruelland, Isabelle, Patrice Rodriguez et Vincent van Schendel. 2007. *La lutte contre l'exclusion à travers des expériences au Québec, au Brésil et en Argentine: Bilan de la tournée du film Parole d'excluEs*. Montréal, Cahiers de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, C-13-2007. En ligne
<https://iupe.files.wordpress.com/2009/11/c-13-2007.pdf>
 Consulté le 4 novembre 2017
- Russell, Scott E. et C. Patrick Heidkamp. 2011. Food desertification: The loss of a major supermarket in New Haven, Connecticut. *Applied Geography*, vol. 31, p. 1197-1209. En ligne
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0143622811000117>
 Consulté le 14 février 2014
- Sadler, Richard, Jason Gilliland et Godwin Arku. 2013. Community development and the influence of new food retail sources on the price and availability of nutritious food. *Journal of Urban Affairs*, vol. 35, no. 4, p. 471-491. En ligne
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-9906.2012.00624.x/pdf>
 Consulté le 14 février 2014
- Salin, Pascal. 2000. *Libéralisme*. Paris : Éditions Odile Jacob. 516 p.

- Sarwar, Golam. 2013. *Paradoxes of Social Entrepreneurship*. Communication préparée pour la Conférence UNRISD: Potential and Limits of Social and Solidarity Economy, 6–8 mai 2013, Geneva, Suisse
- Sassen, Saskia. 1991. *The global city*. New Jersey: Princeton University Press. 397 p.
- Sassen, Saskia. 2009. *La globalisation: une sociologie*. Paris : Éditions Gallimard, Essais. 341 p.
- Savard, Sébastien, Denis Bouque et René Lachapelle. 2015. Third Sector Organizations in Québec and the New Public Action in Community Development. *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, vol 6, no 2, p. 28-41. En ligne.
<http://anserj.ca/index.php/cjnser/article/download/191/126>
 Consulté le 15 novembre 2017
- Schaffner-Goldberg, Gertrude. 2009. *Poor Women in Rich Countries: The Feminization of Poverty Over the Life Course*. Oxford University Press, 352 p. En ligne
<http://www.oxfordscholarship.com/view/10.1093/acprof:oso/9780195314304.001.0001/acprof-9780195314304>
 Consulté le 8 janvier 2018
- Schué, Romain. 2016. Panier Futé, une nouvelle coopérative de distribution alimentaire voit le jour. *Journal Métro*, 26 janvier. En ligne
<http://journalmetro.com/local/montreal-nord/actualites/909080/panier-fute-une-nouvelle-cooperative-de-distribution-alimentaire-voit-le-jour/>
 Consulté le 9 novembre 2017
- Sen, Amartya. 1976. Poverty: An Ordinal Approach to Measurement. *Econometrica*, Vol. 44, No. 2 (March 1976), p. 219-231
- Sen, Amartya. 1982. *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation*. Oxford University Press.
- Sen, Amartya, 1993. Capabilities and Well-Being. Dans *Quality of life*, Martha Nauusbum and Amartya Sen (Ed), p. 30-53
- Sen, Amartya et Sudhir Anand. 1997. *Concepts of human development and poverty: a multidimensional perspective* (p. 1-19). New York: UNDP.
- Sen, Amartya. 1997. *Choice, Welfare, and Measurement*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press, 480 p.

- Sen, Amartya. 2008. *Development and Thinking at the Beginning of the 21st Century*. Scholarly Paper ID 1126934. Rochester, New York. Social Science Research Network. http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1126934
Consulté le 25 mars 2013
- Servet, Jean-Michel. 2006. *Banquiers aux pieds nus: la microfinance*. Paris: Éditions Odile Jacob, 551p.
- Shaw, Hillary J. 2006. Food Deserts: towards the development of a classification. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, vol. 88, no 2, p. 231-247
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.0435-3684.2006.00217.x/abstract>
Consulté le 23 janvier 2013
- Smith, MacKay L. 2013. *Tour de l'Île: 49 historic communities on the shore of the island of Montreal*. Montréal, Canada: Infinity Books. 160 p.
- Smoyer-Tomic, Karen, John Spence, et Carl Amrhein, C. 2010. Food deserts in the prairies? Supermarket accessibility and neighborhood need in Edmonton, Canada. *Professional Geographer*, vol. 58, no. 3, p. 307-326. En ligne.
<http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-9272.2006.00570.x>
Consulté le 14 février 2014
- Sparks, Andrea, Neil Bania et Laura Leete. 2009. *Finding Food Deserts: Methodology and Measurement of Food Access in Portland, Oregon*. National Poverty Center/USDA Economic Research Service, Washington DC
http://www.npc.umich.edu/news/events/food-access/sparks_et_al.pdf
Consulté le 25 mars 2013
- Statistique Canada. 2018. Recensement 2001, 2006, 2011 et 2016. Site web institutionnel
<http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html>
- Sullivan, Daniel. 2014. From Food Desert to Food Mirage: Race, Social Class, and Food Shopping in a Gentrifying Neighborhood. *Advances in Applied Sociology*, vol. 4, no. 1, p. 30-35. En ligne.
<http://dx.doi.org/10.4236/aasoci.2014.41006>
Consulté le 11 juin 2014
- Tannier, Cécile. 2003. Trois modèles pour mieux comprendre la localisation des commerces de détail en milieu urbain. *L'Espace géographique*, vol. 32, no 3, Paris, p. 224-238
http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=EG_323_0224

Consulté le 1^{er} mars 2013

Tardif, Carole. 2007. *Les corporations de développement communautaire au Québec: processus d'institutionnalisation et trajectoires socio-territoriales spécifiques*. Montréal. Université du Québec à Montréal. Thèse de doctorat en études urbaines

Tarrow, Sidney. 2011. *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. Third edition. New York: Cambridge University Press, 354 p.

Taverna, Emanuela. 2015. Joe Holtz. At the Park Slope Food Coop you pay for your shopping by working. *Revue Expo Net*, 28 juillet. Expo Milano 2015. En ligne <http://www.expo2015.org/magazine/en/economy/joe-holtz--at-the-park-slope-food-coop-you-pay-for-your-shopping-by-working.html>
Consulte le 8 janvier 2018

Toffler, Alvin. 1971. *Future shock*. Toronto: Bantam Books, 561 p.

Townsend, Peter. 1979. *Poverty in the United Kingdom: A Survey of Household Resources and Standards of Living*. Penguin Books Ltd., Harmondsworth, Middlesex, England, 1216 p.

Tremblay, Pierre-André et Yann Fournis. 2015. L'innovation communautaire, en lieu et place du mouvement social. Dans *La transformation sociale par l'innovation sociale*, sous la direction de Juan-Luis Klein. Québec : Presses de l'Université du Québec. En ligne <https://goo.gl/3R4eKs>
Consulté le 15 octobre 2018

Trudelle, Catherine, Juan-Luis Klein, Jean-Marc Fontan et Diane-Gabrielle Tremblay. 2011. *Conflits urbains et cohésion socioterritoriale: concertation et compromis dans le quartier Saint-Michel à Montréal*. Cahiers du CRISES, MS1103. <https://depot.erudit.org/id/003727dd>
Consulté le 4 avril 2013.

Trudelle, Catherine, Juan-Luis Klein, Jean-Marc Fontan, Diane-Gabrielle Tremblay et Christophe Bocquin. 2016. Conflits urbains, compromis et cohésion socioterritoriale : Le cas de la TOHU à Montréal. *Revue d'économie régionale et urbaine (RERU)* no 2, pp: 417-443

Ulysse, Pierre-Joseph. 2007. *La lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Informations sociales. Éditions CNAF, no 143, p. 54-63. http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=INSO_143_0054
Consulté le 22 février 2013

Vaillancourt, Yves et Louis Favreau. 2000. *Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire*. Projet de coopération France-Québec en économie sociale et solidaire, 19 p.

<http://www.unites.ugam.ca/econos/CHERCHEURS%20modele%20quebecois%20Vaillancourt%20Favreau.pdf>

Consulté le 6 mai 2014

Vega, Reina Victoria. 2015. *Le rôle de l'action communautaire dans l'insertion sociale à Montréal : le cas du Centre N A Rive*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Thèse de doctorat en études urbaines.

Vexliard, Alexandre. 1998. *Le clochard*. Paris : Éditions Desclée de Brouwer. 493 p.

Vexliard, Alexandre. 1999. *Introduction à la sociologie du vagabondage*. Paris : Éditions L'Harmattan, 259 p.

Ville de Montréal. 2013. *Profils des districts électoraux de l'arrondissement de Montréal-Nord*. Division de la planification urbaine. Direction de l'urbanisme. En ligne

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MONTR%C9AL-NORD_2013.PDF

Consulté le 20 octobre 2015

Wacquant, Loïs. 2006. Les banlieues populaires à l'heure de la marginalité avancée. *Sciences humaines*, vol. 4, p. 30-33.

Yale News. 2011. *Stop & Shop opens*, by Danny Serna. Journal web, 15 avril 2011. En ligne

<http://yaledailynews.com/blog/2011/04/15/stop-shop-opens/>

Consulté le 4 mai 2014

Yeh, Ming-Chin et David L. Katz. 2006. Food, nutrition and the health of urban populations. Dans *Cities and the Health of the Public*, sous la direction de Nicholas Freudenberg, Sandro Galea et David Vlahov. Nashville, Tennessee, p. 106-128

<http://fr.scribd.com/doc/59140559/Cities-and-the-Health-of-the-Public>

Consulté le 23 février 2013

Yin, Robert. 1989. *Case Study Research*. Newbury Park, California : Sage Publications, inc., 166 p.